

2021



RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

EXTRAIT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020/2021

SOMMAIRE

RAPPORT INTÉGRÉ	1
Message du président	2
Chiffres clés 2020/2021	4
Acteur responsable face à une pandémie inédite	6
Présentation du groupe	8
Stratégie et objectifs	18
Les principaux enjeux et risques du groupe	30
Actionnariat	32

1	ENJEUX DPEF	35
1.1	Enjeux majeurs	36
1.2	Identification des risques et indicateurs associés aux enjeux	38
1.3	Maîtrise des enjeux et des risques : politique, plans d'actions et indicateurs	44
1.4	Tableau d'indicateurs	82
1.5	Note méthodologique pour le <i>reporting</i> des indicateurs	84
1.6	Tables de concordance	87
1.7	Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe	90

2	RISQUES DU GROUPE	95
2.1	Procédures de gestion des risques et de contrôle interne	96
2.2	Facteurs de risques	102 RFA
2.3	Assurances	117 RFA
2.4	Éthique et conformité	118



RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

EXTRAIT DU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL
2020/2021

Le groupe Rémy Cointreau est l'un des grands opérateurs du marché mondial des Vins & Spiritueux avec un portefeuille de marques d'exception, dont les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII et la liqueur Cointreau.

Les marques sont principalement distribuées par un réseau de filiales implantées sur les différents marchés stratégiques pour le groupe.

Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.

Le flottant est de l'ordre de 42%.

Le contrôle du groupe Rémy Cointreau est détenu majoritairement par le holding familial Andromède.

M E S S A G E
D U P R É S I D E N T



— MARC HÉRIARD
DUBREUIL

Dans le contexte sanitaire qui a été le nôtre en 2020/2021, le groupe Rémy Cointreau a fait preuve d'une formidable résilience, preuve de l'attachement des clients à ses marques de vins et spiritueux, de la pertinence de sa stratégie et de l'agilité de ses équipes. Rémy Cointreau sort incontestablement renforcé de cette crise, ce qui conforte notre ambition de devenir le leader des spiritueux d'exception.

Comme en témoignent ses résultats financiers et extra-financiers, 2020/2021 a été une année de résilience et porteuse de vraies satisfactions pour le groupe Rémy Cointreau. Après un début d'année vertigineux – une chute brutale des ventes sous l'impact de l'effondrement du trafic aérien et de la consommation hors domicile – le second semestre a vu un redressement tout aussi spectaculaire, qui permet de terminer l'année en croissance organique positive sur les ventes et de retrouver la rentabilité historique de l'exercice 2018/2019.

Ce rebond a été essentiellement porté par la reprise rapide de l'activité en Chine dès l'été 2020, ainsi que par son principal marché, les États-Unis, qui a bénéficié d'une accélération de tendances sous-jacentes sous l'impulsion de la pandémie. L'essor de la mixologie et de la consommation à domicile, la surperformance des qualités les plus haut-de-gamme, le fort développement des ventes en ligne ou l'intérêt croissant porté à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ont façonné l'année qui s'est écoulée. Ces tendances, au cœur de la stratégie du groupe, ont ainsi permis de faire face, avec efficacité, aux bouleversements provoqués par la pandémie. Elles nous ont aussi permis de sortir renforcés de cette crise et de regarder l'avenir avec confiance.

Il était également important pour Rémy Cointreau, quelles que soient les circonstances, de poursuivre son rôle au sein de la société, vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses parties prenantes et de la planète, en cohérence avec ses engagements auprès du *Global Compact*.

Au-delà de la recherche de la performance financière, le groupe a continué d'agir selon ses valeurs et ses moyens. Il a d'abord et avant tout pris soin de ses équipes, en les protégeant au mieux du virus par différentes actions concrètes, mais également en assurant l'intégralité de leurs salaires, sans recourir aux aides des États. Rémy Cointreau a ensuite activement participé à l'effort collectif de fabrication de gel hydro-alcoolique, sous l'impulsion généreuse et spontanée des équipes des différents sites de production. Les actions de mécénat visant à aider et soutenir la communauté des *bartenders*

et de l'industrie de l'hospitalité se sont également multipliées dans les différents marchés mondiaux.

Enfin, au plan environnemental, le groupe a poursuivi ses actions en faveur d'une agriculture raisonnée et mis en place de nouvelles actions visant à réduire son empreinte carbone.

Les récompenses saluant ces efforts, ont ponctué l'année 2020/2021. En mai 2020, notre distillerie Bruichladdich a reçu la certification « B-Corp » qui distingue sa performance sociale et environnementale.

En décembre 2020, Rémy Cointreau a été classé entreprise française la plus « responsable » du secteur agroalimentaire dans l'étude publiée par le magazine *Le Point* et le Carbon Disclosure Project (CDP) lui a accordé le statut *Leadership* (note A-) en matière de climat. Si ces résultats attestent du bien-fondé de l'engagement du groupe, ils nous encouragent d'abord et avant tout à poursuivre et amplifier nos actions.

Je remercie nos actionnaires de la confiance qu'ils témoignent à Rémy Cointreau, et pour certains d'ailleurs de très longue date.

À l'issue de cette année 2020/2021, nos objectifs 2030 visant à atteindre une croissance profitable et responsable sont confortés et résolument ambitieux pour les années à venir.

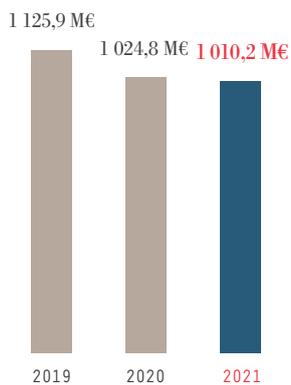
« LE REDRESSEMENT SPECTACULAIRE DU SECOND SEMESTRE NOUS PERMET DE SORTIR RENFORCÉS DE LA CRISE INDUITE PAR LA PANDÉMIE ET DE REGARDER L'AVENIR AVEC CONFIANCE. »

CHIFFRES CLÉS

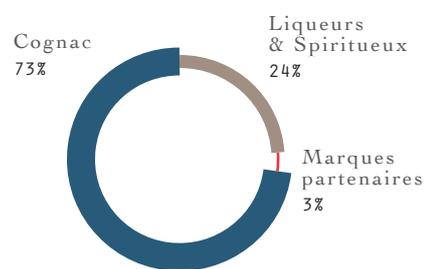
— DONNÉES FINANCIÈRES

DONNÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

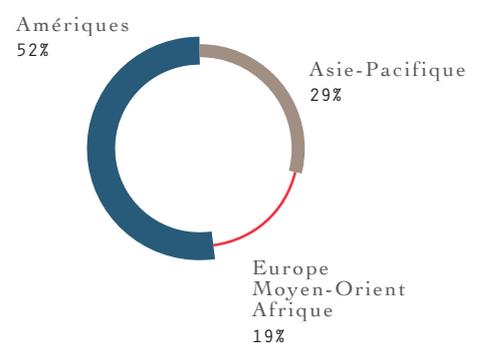
CHIFFRE D'AFFAIRES



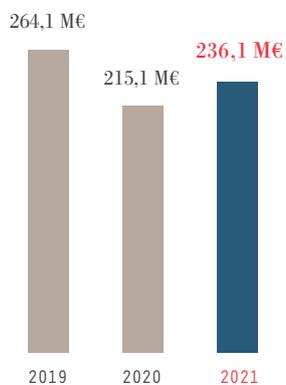
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION



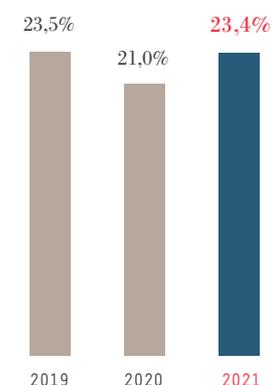
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



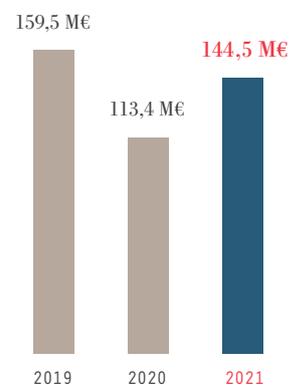
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT



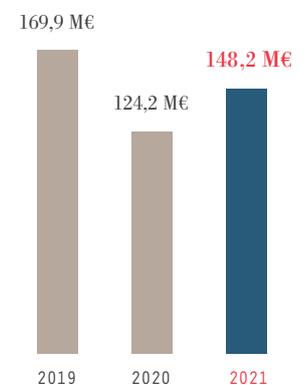
MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE



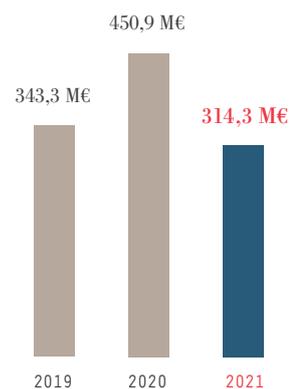
RÉSULTAT NET – PART REVENANT AU GROUPE



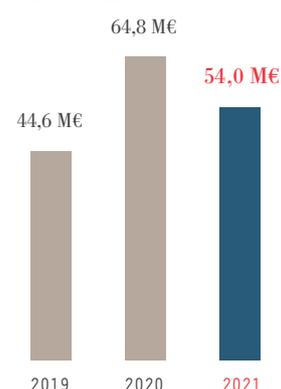
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS



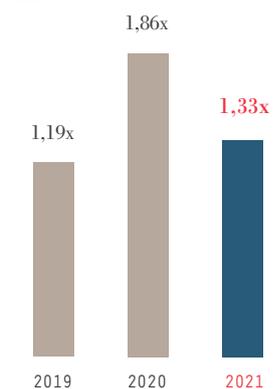
DETTE FINANCIÈRE NETTE



INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS



RATIO DE DETTE NETTE/ EBITDA



... ET EXTRA-FINANCIÈRES

DONNÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

95%

Taux de valorisation
des déchets
(93% en 2020)

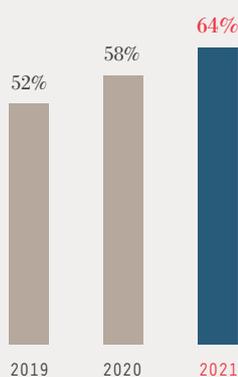
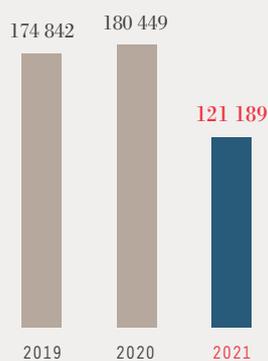
86%

Taux mondial
d'électricité renouvelable
(82% en 2020)

83/100

Index d'égalité
professionnelle
(83/100 en 2020)

13,6%

Turnover groupe
(13,8% en 2020)TAUX DE SURFACES ISSUES
DE PRATIQUES RESPONSABLES
ET DURABLES (%)BILAN CARBONE DU GROUPE
(en Teq CO₂)

NOTATION CLIMAT 2021

Climate Disclosure Project
(CDP)

A - leadership status

Fait partie de l'indice
« Vérité 40 »

avec un rating A



ACTEUR RESPONSABLE FACE À UNE PANDÉMIE INÉDITE



Dans un contexte inédit de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, Rémy Cointreau a adopté une attitude responsable et attentive envers l'ensemble de ses parties prenantes. Le groupe a ainsi déployé de nombreuses initiatives tout en protégeant son modèle de développement profitable et responsable.

DES COLLABORATEURS BIEN PROTÉGÉS

La première priorité du groupe a été de protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs :

- mise en place de protocoles sanitaires stricts par les différents sites, conformément aux recommandations des autorités sanitaires locales ;
- déploiement rapide des meilleures pratiques à l'échelle du groupe : adaptation des méthodes de travail et d'interaction, télétravail, kits sanitaires, maintien du lien entre collaborateurs et avec le management avec des *e-conferences* régulières ;
- maintien à 100% des rémunérations de l'ensemble des collaborateurs du groupe, y compris lors des périodes de fermeture des sites industriels ;
- aucun recours aux aides d'État (chômage partiel).

DES PARTENAIRES ET DES COMMUNAUTÉS SOUTENUS TOUT AU LONG DE LA CRISE

Rémy Cointreau a mené des actions de soutien aux populations fragilisées par la situation et en particulier au secteur de l'hospitalité, industrie durement touchée par la crise du Covid :

- tous les sites – des États-Unis à la Grèce, en passant par la Barbade, l'Écosse et la France – se sont rapidement mobilisés pour faire des dons d'alcool neutre auprès des structures de santé locales, afin qu'elles puissent produire du gel hydroalcoolique ;
- la Chine a fait un don de 1 million de yuans pour l'achat d'équipement médical de protection ;
- aux États-Unis, la marque Cointreau a fait un don de 200 000 dollars à la US Bartenders' Guild National Charity Foundation, puis a lancé une campagne de communication à l'occasion du Super Bowl. Cointreau a ainsi appelé les spectateurs à envoyer des *Love Letters* à leurs restaurants et bars préférés sur les réseaux sociaux ;
- le single-malt américain Westland a également organisé des collectes de fonds pour l'industrie de la restauration et des bars. Les équipes ont participé à un défi sportif mensuel : le collaborateur ayant fait le plus de kilomètres à pied ou à vélo à la fin de chaque mois choisit une œuvre caritative qui bénéficie ensuite d'un don de Westland ;
- à la Barbade, une collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits sanitaires a été organisée pendant l'été 2020. Au total, plus de 1 000 denrées et produits sanitaires ont été reçus et remis à la paroisse de Sainte-Lucie en août 2020.

Ces initiatives de soutien locales ont révélé l'attachement des collaborateurs à leurs communautés et un état d'esprit très fortement imprégné des valeurs portées par le groupe.



DES INDICATEURS FINANCIERS RÉSILIENTS ; L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU PARADIGME ?

Dans un contexte marqué par la pandémie de Covid, la croissance organique des ventes s'est élevée à +1,8% en 2020/2021, démontrant une vraie résilience. Il est difficile d'évaluer avec précision l'impact du Covid sur la performance annuelle du groupe. On peut néanmoins estimer :

- qu'elle a privé le groupe de **quelques points de croissance**, notamment en raison de l'effondrement du *Travel Retail* qui a affecté les ventes du groupe tout au long de l'année fiscale. Hors *Travel Retail*, la croissance organique du groupe aurait atteint +10% ;
- la fermeture d'une large partie du canal *on-trade* (bars, restaurants, clubs...) a été compensée par un effet report sur la consommation à domicile (notamment aux États-Unis, au UK et en Australie), grâce à l'essor de la mixologie ;
- un **nouveau paradigme** ? Au-delà de l'essor de la mixologie et de la consommation à domicile, d'autres tendances pré-existantes à la pandémie ont également accéléré au cours des derniers mois : la surperformance des qualités haut-de-gamme, le fort développement des ventes en ligne et l'intérêt croissant porté à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ;
- les **deux principaux marchés** du groupe, les États-Unis et la Chine, ont ainsi généré une forte croissance à deux chiffres en 2020/2021.

DES INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS EN NETTE AMÉLIORATION

La pandémie n'a pas ralenti les efforts du groupe en matière de développement durable. Elle a même participé à l'amélioration de certains indicateurs suivis par le groupe, même si probablement ponctuelle pour certains :

- **près de 4 000 tonnes d'équivalent CO₂** ont été éliminées grâce à la forte réduction des déplacements professionnels et au télétravail ;
- le **taux de fréquence des accidents du travail a chuté à 3,5%** (contre 10% en moyenne au cours des 5 dernières années), malgré de forts taux de productivité au cours du deuxième semestre ;
- le **nombre d'heures de formation** s'est élevé à environ 20 000 heures, une belle résilience étant donné les circonstances (23 000 heures en moyenne au cours des 5 dernières années).

PRÉSENTATION DU GROUPE

— LES ÉTAPES DE LA VIE DU GROUPE

Le groupe Rémy Cointreau, dont les origines sont charentaises et remontent à 1724, résulte du rapprochement en 1990 des sociétés holding des familles Hériard Dubreuil et Cointreau contrôlant respectivement E. Rémy Martin & C° SA et Cointreau & Cie SA. Le groupe est aussi le fruit d'alliances successives entre des entreprises de mêmes métiers dans l'univers des vins et spiritueux.

DATES ET ÉVÉNEMENTS CLÉS





2020

- **30 avril**, Rémy Cointreau fait l'acquisition de la Maison de cognac J.R. Brillet



- **16 octobre**, Rémy Cointreau fait l'acquisition de la Maison de Champagne J. de Telmont



2012

- 3 septembre, acquisition de Bruichladdich Distillery qui élabore des whiskies single malt sur l'île d'Islay en Écosse
- 20 novembre, François Hériard Dubreuil devient président du groupe Rémy Cointreau
- 18 décembre, acquisition de la société de cognac Larsen

2008

Mise en place d'une organisation de distribution en propre

1998

Dominique Hériard Dubreuil devient présidente du groupe Rémy Cointreau

2000

Acquisition de Bols Royal Distilleries incluant notamment les marques Bols et Metaxa

2001

Vin & Sprit rejoint le réseau Maxxium en qualité de 4^e partenaire

2009

- 30 mars, sortie de Rémy Cointreau de la joint-venture de distribution Maxxium
- 1^{er} avril, Rémy Cointreau contrôle désormais 80% de sa distribution

2013

30 août, cession de la Maison Larsen au groupe finlandais Altia

2015

27 octobre, cession de la société Izarra à Spirited Brands

2019

1^{er} avril, Rémy Cointreau cède ses filiales de distribution en République Tchèque et en Slovaquie

1999

Naissance de la joint-venture de distribution Maxxium avec trois partenaires, le groupe Rémy Cointreau, The Edrington Group et Jim Beam Brands Worldwide (Fortune Brands)

MAXXIUM

2006

- Cession des activités Liqueurs et Spiritueux hollandaises et italiennes
- Rémy Cointreau décide de reprendre pleinement le contrôle de sa distribution à échéance mars 2009

2011

8 juillet, Rémy Cointreau cède sa branche Champagne à EPI

2016

1^{er} décembre, création d'une joint-venture pour les activités de Passoã

2017

- 5 janvier, acquisition de la distillerie du Domaine des Hautes Glaces, qui élabore des whiskies single malt dans les Alpes françaises
- 6 janvier, acquisition de la distillerie Westland, qui élabore des whiskies single malt dans l'État de Washington aux États-Unis
- 1^{er} octobre, Marc Hériard Dubreuil devient président du groupe Rémy Cointreau

2005

- Dynasty Fine Wines Group est introduit à la Bourse de Hong Kong
- Cession des activités polonaises de Bols à CEDC



— UNE GOUVERNANCE QUI ASSURE CONTINUITÉ ET TRANSMISSION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

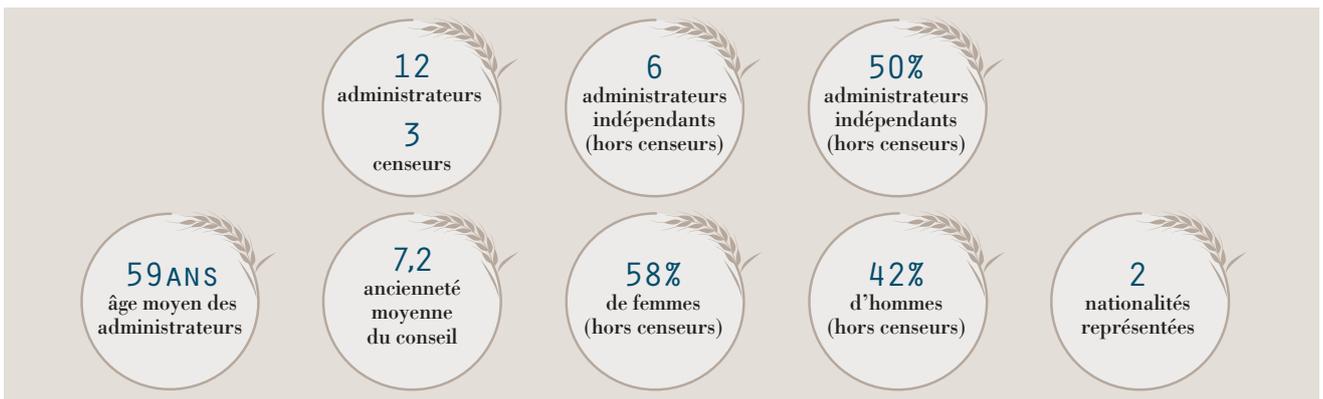
Le groupe Rémy Cointreau est administré par un conseil d'administration qui a adopté depuis septembre 2004 un dispositif de gouvernance dissociant les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. La compétence et l'expérience du monde financier, du secteur du luxe et de la gestion des grandes entreprises internationales sont les critères de

sélection des administrateurs. La présence de plusieurs membres résidents permanents dans divers pays étrangers permet également d'apporter aux travaux du conseil une dimension internationale et culturelle enrichissante, soit parce qu'ils ont exercé une fonction hors de France au cours de leur carrière, soit parce qu'ils détiennent ou ont détenu un ou plusieurs mandats dans des sociétés non françaises.



Composition du conseil d'administration au 31 mars 2021

La composition du conseil vise un équilibre entre l'expérience, la compétence, l'indépendance et l'éthique, le tout dans le respect d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration.



Composition des comités du conseil d'administration au 31 mars 2021

Comité Audit-Finance	Comité Nomination-Rémunération	Comité Responsabilité Sociale et Environnementale
4 membres	4 membres	3 membres
75% indépendants	50% indépendants	67% indépendants
<u>Guylaine Saucier</u> •	<u>Bruno Pavlovsky</u> •	<u>Dominique Hériard Dubreuil</u> •
Caroline Bois	Dominique Hériard Dubreuil	Hélène Dubrule**
Emmanuel de Geuser**	Olivier Jolivet**	Olivier Jolivet**
Jacques-Étienne de T'Serclaes**	Gisèle Durand (Orpar)	

• Président du comité ** Indépendance (en ligne avec les recommandations Afep-Medef).

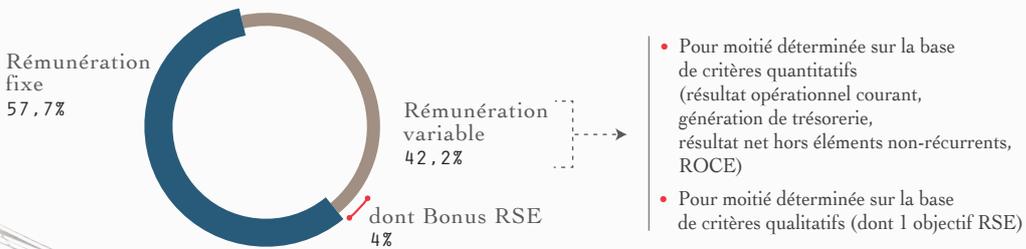
LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nommé directeur général du groupe le 1^{er} décembre 2019, Éric Vallat a constitué autour de lui une équipe de 9 directeurs de 4 nationalités différentes et venant d’horizons variés : spiritueux, cosmétiques, mode et accessoires, et arts de la table. La mission de ce comité exécutif est d’implémenter la « stratégie 2030 » du groupe, qui vise à poursuivre la transformation du groupe vers un modèle d’entreprise

plus pérenne, rentable et responsable, en s’appuyant sur 4 leviers stratégiques : améliorer la valeur unitaire de nos spiritueux, évoluer vers un modèle de gestion centré sur le client, accélérer le développement des marques prioritaires de Liqueurs & Spiritueux et exécuter le plan « Exception Durable 2025 » pour une croissance plus responsable.



COMPOSITION DE LA RÉMUNÉRATION DES CADRES DIRIGEANTS (HORS LTIP)



— UN PORTEFEUILLE DE SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le groupe français et familial Rémy Cointreau possède un portefeuille de spiritueux d'exception dont la renommée est internationale : les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII, la liqueur Cointreau, le spiritueux grec Metaxa, le rhum Mount Gay, le brandy St-Rémy, le gin The Botanist, et les whiskies single malt Bruichladdich, Port-Charlotte, Octomore, Westland et Domaine des Hautes Glaces. Au cours de l'année, deux nouvelles Maisons sont venues enrichir ce portefeuille : la Maison Brillet (cognac et liqueurs) et la Maison de champagne J. de Telmont.

Au cours de l'année fiscale 2020/2021, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 1 010,2 millions d'euros et le résultat opérationnel courant (ROC) atteint 236,1 millions d'euros. Ainsi, les ventes sont en progression de 1,8% et le ROC est en hausse de 12,8% à devises et périmètre constants. La marge opérationnelle courante s'établit à 23,4%, proche des plus hauts historiques de l'année 2018/2019.

L'organisation interne du groupe Rémy Cointreau s'articule autour de 11 pôles de marques et de 4 divisions commerciales (Amériques, Europe/Moyen-Orient/Afrique, Asie Pacifique et *Global Travel Retail*), toutes ces divisions bénéficiant du support de la holding. Compte tenu des catégories de spiritueux, de leur processus d'élaboration et de la répartition géographique de leurs ventes, les marques du groupe sont rattachées à deux divisions : « Cognac » d'une part et « Liqueurs et Spiritueux » d'autre part.

Les marques confiées en distribution au réseau de Rémy Cointreau par des tiers sont regroupées dans une catégorie « Marques partenaires ».

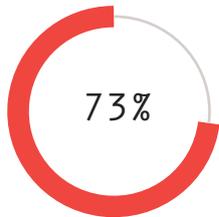


LES MARQUES DU GROUPE RÉMY COINTREAU



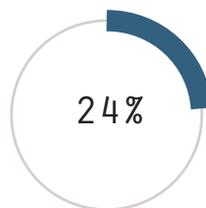
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION

▲
Cognac :
Rémy Martin, LOUIS XIII
et Brillet



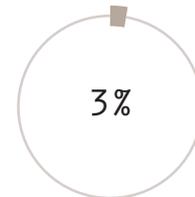
735,0 M€
de chiffre d'affaires

▲
La division Liqueurs & Spiritueux :
Cointreau, J. de Telmont, Metaxa, Mount Gay, St-Rémy,
Belle de Brillet, the Botanist et les whiskies single malt



248,3 M€
de chiffre d'affaires

▲
La division Marques Partenaires :
Marques non-proprétaires
distribuées par le groupe



26,9 M€
de chiffre d'affaires



— COGNAC

LES MARQUES DE COGNAC

La division Cognac est constituée des marques de la Maison Rémy Martin (Rémy Martin et LOUIS XIII) et de la Maison Brillet. Ces cognacs sont issus exclusivement d'eaux-de-vie de Grande Champagne et de Petite Champagne, les deux premiers crus de la région d'appellation du cognac qui offrent le meilleur potentiel de vieillissement (plus de cent ans pour certaines eaux-de-vie de Grande Champagne).

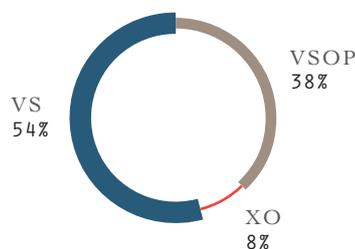
La Maison Rémy Martin se positionne ainsi sur le haut de gamme de la catégorie avec notamment quatre qualités emblématiques :

- VSOP Fine Champagne ;
- les qualités « intermédiaires » : 1738 Accord Royal et CLUB ;
- XO Excellence Fine Champagne ;
- LOUIS XIII Grande Champagne.

POSITION CONCURRENTIELLE

Quatre marques de cognac se partagent environ 85% du marché mondial en volume et près de 90% en valeur du marché mondial (source IWSR) : Hennessy (LVMH), Martell (Pernod Ricard), Maison Rémy Martin (Rémy Cointreau), et Courvoisier (Suntory). La part de marché de la Maison Rémy Martin, basée sur les expéditions de cognac, toutes qualités confondues, est de 13% en volume (BNIC mars 2021). La Maison Rémy Martin réalise la quasi-totalité de ses expéditions sur le segment des qualités supérieures (qualités VSOP et XO) qui représente 46% du marché total du cognac (BNIC mars 2021). Au sein de ce segment des qualités supérieures (qualités VSOP et XO), Rémy Martin détient désormais une part de marché de 28% en volume (source : BNIC), en progression de 4 points par rapport à mars 2020.

EXPÉDITIONS MONDIALES DE COGNAC PAR QUALITÉ
(source : BNIC)



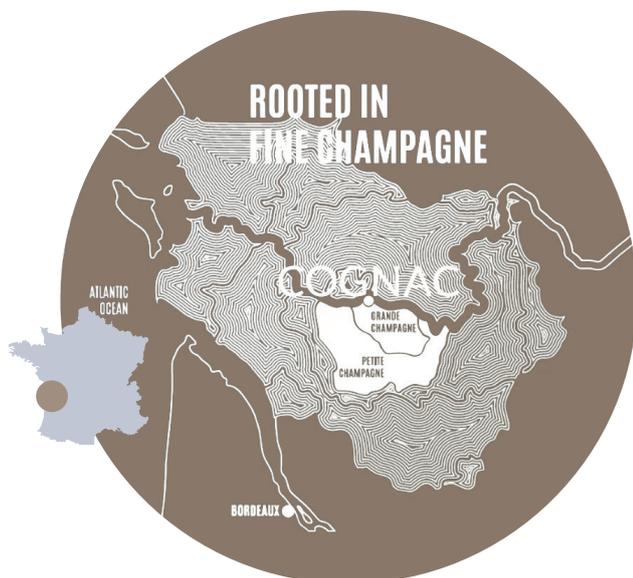
L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE COGNAC ET LA « FINE CHAMPAGNE »

Le cognac est un brandy (eaux-de-vie de distillation de raisin) d'appellation d'origine contrôlée issu du vignoble de la région de Cognac (sud-ouest de la France). L'appellation est organisée en six crus : la Grande Champagne, la Petite Champagne, les Borderies, les Fins Bois, les Bons Bois et les Bois Ordinaires. La « Fine Champagne », qui désigne un cognac résultant exclusivement des deux premiers crus, la Grande Champagne (minimum 50%) et la Petite Champagne, constitue elle-même une appellation d'origine contrôlée au cœur de l'AOC Cognac.

Rémy Martin sélectionne exclusivement ses eaux-de-vie au sein de l'AOC « Fine Champagne » (Grande Champagne et Petite Champagne) où la qualité est la plus adaptée à l'élaboration de ses cognacs de qualité supérieure, dans la mesure où leur potentiel de vieillissement est plus long.

Le cognac est un assemblage d'eaux-de-vie d'âges différents (après vieillissement en fûts de chêne). Ainsi, il existe plusieurs niveaux qualitatifs selon les standards légaux (BNIC) qui utilisent l'eau-de-vie la plus jeune comme référence :

- VS (Very Special), dont l'âge légal minimum est de 2 ans ;
- QS (« Qualité Supérieure »), vise l'ensemble des étiquettes VSOP et QSS ;
- VSOP (Very Superior Old Pale), dont l'âge légal minimum est de 4 ans ;
- QSS (« Qualité Supérieure Supérieure »), dont l'âge légal minimum est de 10 ans ;
- XO (Extra Old) entre dans la catégorie des QSS.





LA MAISON RÉMY MARTIN ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAUX-DE-VIE

L'élaboration des cognacs de La Maison Rémy Martin est entièrement située dans et autour de la ville de Cognac avec notamment un ensemble de chais, cuveries, laboratoires, complexe de conditionnement, bureaux, centre de visite et de réception.

La Maison possède également des propriétés viticoles (238 hectares de vignes éligibles à l'appellation cognac) ainsi qu'une nouvelle distillerie à Juillac inaugurée en novembre 2018. Cependant, la constitution du stock d'eaux-de-vie de cognac repose essentiellement sur des accords de partenariat conclus exclusivement avec des producteurs de la Grande et de la Petite Champagne. Cette politique de partenariat, initiée en 1966, a permis d'assurer l'approvisionnement de La Maison Rémy Martin sur le long terme et de répondre à ses exigences de qualité.

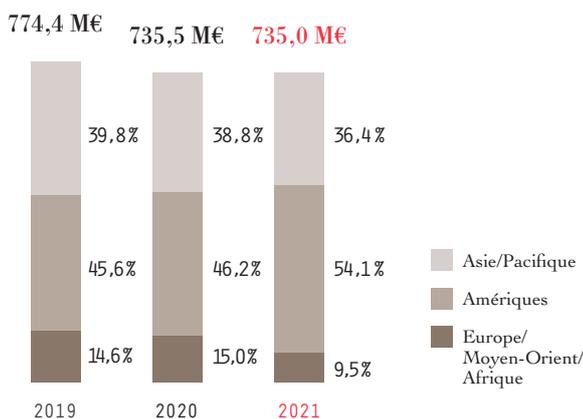
La mise en œuvre de ce partenariat s'est faite principalement au travers d'une coopérative, l'Alliance Fine Champagne (AFC), dont les adhérents exploitent environ 60% du vignoble de Grande Champagne et de Petite Champagne, via différents types de contrats pluri-annuels : les contrats collectifs et les contrats individuels.

D'un point de vue comptable, les engagements pris par La Maison Rémy Martin à travers l'AFC sont intégralement comptabilisés dans le bilan consolidé du groupe Rémy Cointreau dès lors que les eaux-de-vie objet de ces contrats ont été produites et ont passé les tests qualitatifs. Les engagements contractuels non encore produits sont mentionnés comme engagements hors bilan.

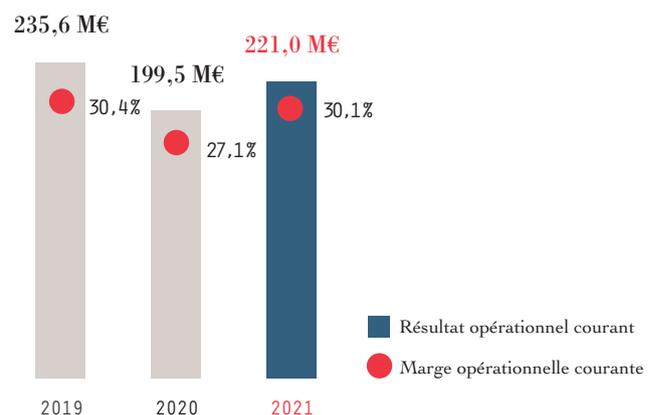
LES CHIFFRES CLÉS DU COGNAC

En 2020/2021, la division Cognac a contribué pour 73% au chiffre d'affaires total du groupe et a réalisé 99% de ses ventes à l'international. Les Amériques (54%) et l'Asie Pacifique (36%) sont les principales zones contributrices de la division, mais l'Europe, Moyen-Orient et Afrique (10%) offre également un potentiel de développement à moyen-terme.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€)
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en %)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en M€)
ET MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en %)



LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

LES MARQUES DE LIQUEURS ET SPIRITUEUX

La division Liqueurs et Spiritueux regroupe douze marques de vins et spiritueux appartenant à des catégories différentes telles que les liqueurs, le brandy, le gin, le whisky single malt, le rhum et le champagne. Au sein de chacune de leurs catégories, ces vins et spiritueux offrent des spécificités bien particulières, la principale étant que toutes ces marques sont élaborées dans leur pays d'origine, avec un savoir-faire souvent ancestral :

- Cointreau, une liqueur d'écorces d'orange et Belle de Brillet une liqueur de poire Williams ;
- Metaxa, un spiritueux grec brun, produit à partir d'un assemblage de distillats de vin et de vins de Muscat vieillis ;
- Mount Gay, un rhum de la Barbade ;

- St-Rémy, un brandy français ;
- The Botanist, un gin de l'île d'Islay (Écosse) ;
- Bruichladdich, Port Charlotte et Octomore, trois marques de single malt scotch whiskies d'Islay (Écosse) ;
- Le Domaine des Hautes Glaces et sa gamme de whiskies single malt élaborés au cœur des Alpes françaises ;
- Westland et sa gamme de whiskies single malt élaborés dans l'État de Washington aux États-Unis ;
- J. de Telmont, un champagne de vigneron implanté à Damery en France.

POSITION CONCURRENTIELLE

Les marques de la division Liqueurs et Spiritueux évoluent dans un marché caractérisé par de très nombreux acteurs (de tailles diverses) et de nombreuses marques d'envergures internationales coexistant avec des marques locales.

LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX : APPROVISIONNEMENT ET SITES DE PRODUCTION

Les marques de Liqueurs et Spiritueux ne présentent pas de contraintes d'approvisionnement ou de production significatives pour le groupe. Ainsi, le groupe achète les ingrédients nécessaires (orge, oranges, plantes, canne à sucre, raisin...) à la distillation des eaux-de-vie, qu'il réalise avec un savoir-faire spécifique pour chacune de ses marques. Les maîtres distillateurs et assembleurs du groupe se chargent ensuite du vieillissement et de l'assemblage des eaux-de-vie, le cas échéant.

Le groupe Rémy Cointreau est également amené à sous-traiter une partie de son activité d'embouteillage auprès d'autres industriels localisés à l'étranger, notamment en Grèce pour la production de Metaxa destinée à l'ensemble des marchés. Le volume sous-traité représente 15% du volume total des marques groupe.



Angers (France)

L'élaboration de la liqueur Cointreau et de la gamme de brandy St-Rémy est située à St-Barthélémy d'Anjou (périphérie d'Angers). Ce site réalise également des opérations d'embouteillage pour d'autres marques du groupe. Il comprend des installations de distillation, cuverie, laboratoires, conditionnement, bureaux et centre de visite et de réception.

Trièves (France)



Le Domaine des Hautes Glaces, situé au cœur du Trièves dans les Alpes, est une ferme-distillerie alpine, qui conjugue le savoir-faire français (en distillant sur des alambics charentais) et des ingrédients issus des terroirs locaux. Les approvisionnements d'orge, de seigle et d'épeautre (issus de l'agriculture biologique) proviennent exclusivement des terroirs alpins.



Damery (France)

Fondée en 1912, La Maison de Champagne J. de Telmont est une maison centenaire et familiale implantée à Damery, près d'Epernay sur les coteaux de la vallée de la Marne. Elle est l'un des derniers domaines familiaux en Champagne et s'appuie sur un engagement environnemental très exigeant. Ainsi depuis 2017, plus d'un tiers des raisins récoltés sont certifiés AB (Agriculture Biologique), ou en cours de conversion.



Brandons et St-Lucy (Barbade)

Le rhum Mount Gay est élaboré dans la distillerie éponyme située au nord de l'île de la Barbade près du mont Mount Gay, dans la paroisse de St-Lucy. Les chais de vieillissement des fûts de rhum sont également situés sur ce site historique. Depuis janvier 2015, y ont été adjoints 134 hectares de terre agricole dédiée à la culture de la canne à sucre. Le siège social de Mount Gay Distilleries et les opérations d'embouteillage sont situés sur le site de Brandons, près du port de Bridgetown dans le sud de l'île.



Île d'Islay (Écosse)

La distillerie Bruichladdich est située sur l'île d'Islay en Écosse, un des territoires emblématiques du monde des single malt Scotch Whiskies.

L'élaboration des produits (distillation, vieillissement, embouteillage) est réalisée sur l'île sur un site historique créé en 1881. En mars 2018, l'acquisition de terres agricoles pour une surface d'environ 15 hectares a été conclue. Il s'agit de terres agricoles contiguës à la distillerie dont la destination principale sera la culture de l'orge et l'expérimentation variétale.



Seattle (États-Unis)

Westland Distillery (États-Unis), située dans l'État de Washington, se trouve dans la ville de Seattle (South Downtown) et s'approvisionne en malt issu des terroirs du Pacifique North-West.



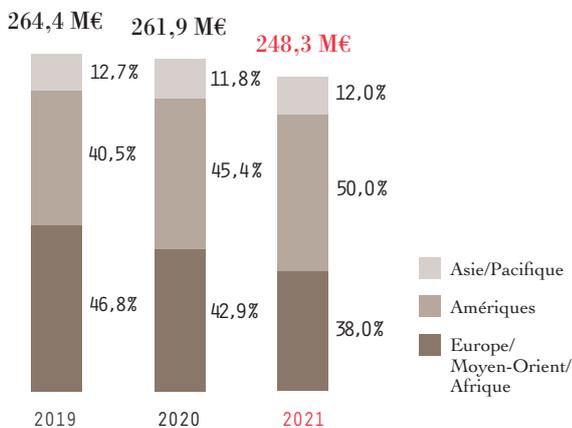
Samos (Grèce)

Dans le cadre de sa politique de terroirs, la Maison Metaxa a acquis une propriété viticole de 1,2 hectare sur l'île de Samos, située au cœur du terroir de muscat de l'île. Le vin de muscat est une composante essentielle de la signature gustative de Metaxa.

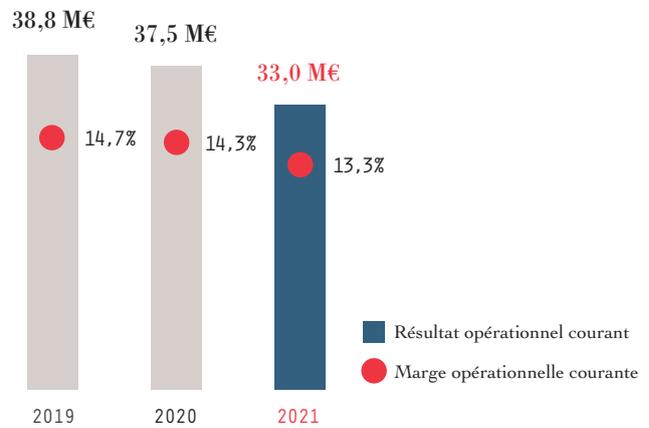
LES CHIFFRES CLÉS DES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

En 2020/2021, la division Liqueurs et Spiritueux a contribué pour 24% au chiffre d'affaires total du groupe. Les Amériques (50%) et l'Europe, Moyen-Orient et Afrique (38%) sont les principales zones contributrices de la division. Bien que plus petite (12%), l'Asie-Pacifique représente une opportunité importante de développement dans les années à venir pour la division.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€)
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en %)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en M€)
ET MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en %)



LES MARQUES PARTENAIRES

En 2020/2021, les Marques Partenaires ont contribué pour 3% au chiffre d'affaires total du groupe.

Cette catégorie regroupe des marques appartenant à d'autres acteurs du secteur des Vins & Spiritueux, mais distribuées par le réseau Rémy Cointreau soit *via* des accords mondiaux soit *via* des accords limités à un pays ou une région.

Suite au non-renouvellement de la plupart de ces contrats de distribution au cours des dernières années (dans le cadre de la politique de montée en gamme du groupe), les marques encore distribuées (au 31 mars 2021) sont la liqueur Passoã et certains spiritueux du groupe William Grant & Sons.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

— UNE AMBITION INCHANGÉE : DEVENIR LE LEADER DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le marché des spiritueux se caractérise par la coexistence de très nombreuses marques d'envergure internationale mais aussi locale dans un environnement particulièrement concurrentiel.

Dans ce contexte, Rémy Cointreau mène, depuis de nombreuses années, une stratégie de création de valeur qui vise à développer ses marques de qualité sur le segment haut de gamme du marché mondial, à fort potentiel de croissance et de rentabilité. La mise en œuvre de cette stratégie a conduit le groupe à céder, au cours des

15 dernières années, les marques ou actifs jugés les moins adaptés à sa stratégie de création de valeur et à reprendre pleinement le contrôle de sa distribution sur ses grands marchés (sortie de Maxxium en avril 2009).

Depuis 2015, le groupe accélère sa stratégie de montée en gamme, afin de se différencier et d'affirmer sa singularité : à terme, l'ambition du groupe est ainsi de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception.



— LES SPIRITUEUX D'EXCEPTION BÉNÉFICIENT D'UNE DYNAMIQUE ATTRACTIVE

Le positionnement du groupe Rémy Cointreau sur le segment haut-de-gamme des spiritueux d'exception est légitime et pertinent : ceux-ci bénéficient d'une dynamique attractive (+8% de croissance, par an, en moyenne, contre +4% pour le marché global

des spiritueux au cours des 10 dernières années), sous l'impulsion d'une montée en gamme de la demande et d'une clientèle de plus en plus exigeante quant à la qualité, à l'élaboration, au savoir-faire et à l'histoire des spiritueux qu'elle déguste.

Les spiritueux d'exception : un segment en forte croissance

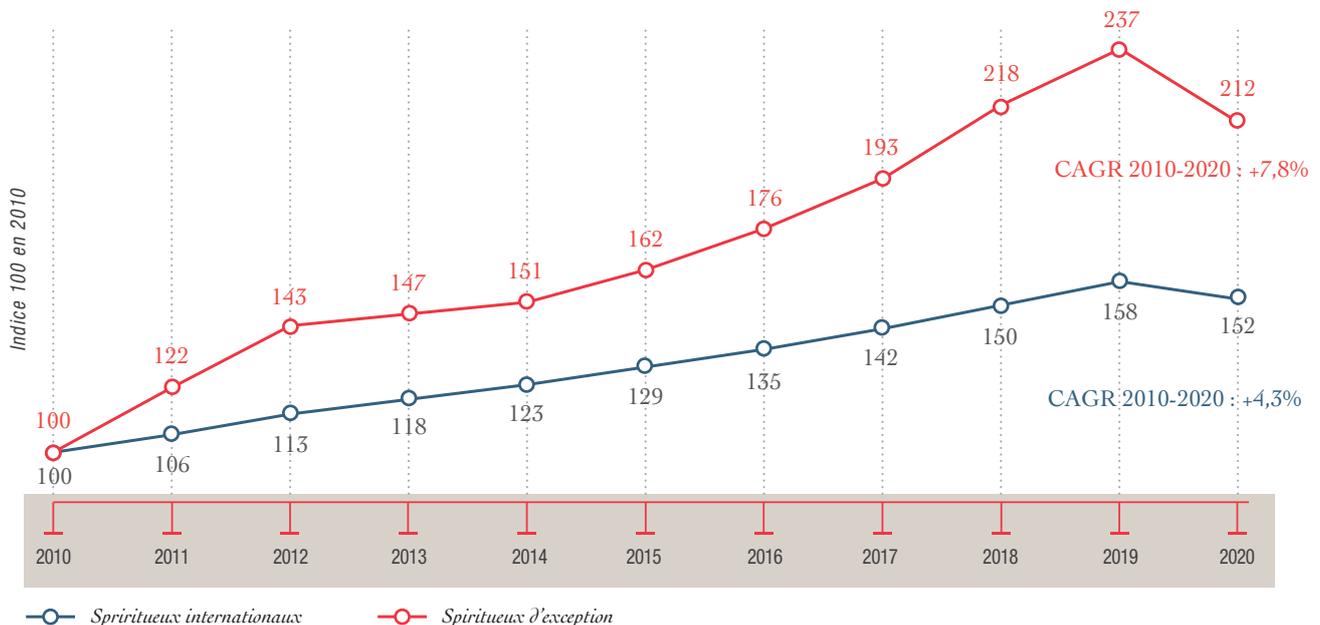
SEGMENTS PRIX DU MARCHÉ (EN VALEUR)

CAGR 2010-2020 (EN VALEUR)



Source : IWSR, Rémy Cointreau, Marché international des Spiritueux estimé à 200 Mds \$.

Le segment des spiritueux d'exception a structurellement surperformé le marché mondial des spiritueux depuis 2010



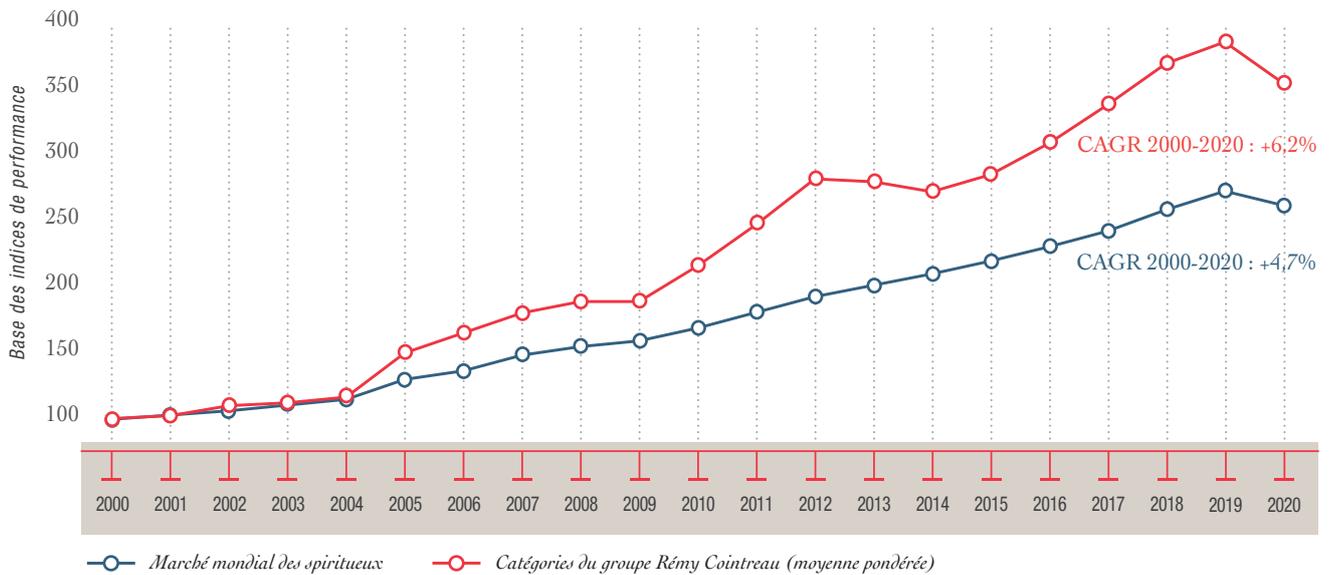
Source : IWSR, Rémy Cointreau.

— POSITIONNÉ SUR DES CATÉGORIES DE SPIRITUEUX EN FORTE CROISSANCE

De plus, les marques du groupe Rémy Cointreau appartiennent à des catégories de spiritueux (telles que le cognac, le whisky single-malt, le rhum brun ou le gin) qui bénéficient d'une forte dynamique (+6,2% en moyenne par an sur la période 2000/2020,

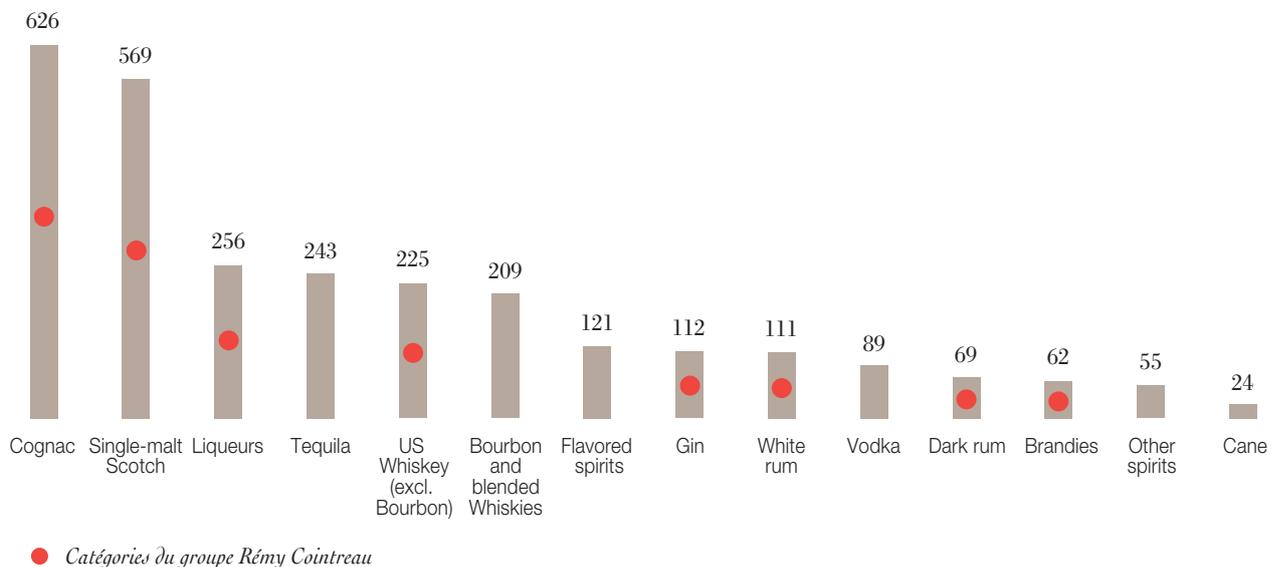
et +7,0% à fin 2019 avant l'impact de la pandémie). Le marché mondial des spiritueux a progressé, pour sa part, de +4,7% en moyenne au cours des vingt dernières années (+5,2% à fin 2019).

Les catégories du groupe Rémy Cointreau ont structurellement surperformé la croissance du marché



Corollairement, ces catégories offrent des niveaux de valorisation (« valeur à la caisse ») très attractifs : le cognac, les whiskies single-malt et les liqueurs sont les catégories de spiritueux offrant les valeurs à la caisse les plus élevées du marché. Ainsi, la valeur à la caisse moyenne du portefeuille des marques du groupe s'élève à près de 500 euros, contre un peu plus 100 euros pour le marché des spiritueux internationaux.

Valeur à la caisse par catégorie de spiritueux (en euros)



Source : IWSR, Rémy Cointreau.

— FACE À UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CLIENTS

Au-delà des évolutions observées dans le cadre de la pandémie de Covid (qui ont principalement accéléré des tendances pré-existantes), les consommateurs de spiritueux haut de gamme ont changé ces dernières années. Plus connectés, issus des classes moyennes supérieures, plus jeunes – « millenials » des générations Y et Z –, ils sont à la recherche de connaissance – provenance des

spiritueux, histoire, savoir-faire, différenciation – mais aussi d'une exigence croissante de transparence sur la qualité des produits. Nous sommes également face à des clients qui recherchent une plus grande facilité dans la manière d'acheter nos spiritueux (essor de l'e-commerce) mais aussi plus de services, d'expérience dans l'acte d'achat et d'individualisation de l'offre.

Nouvelle démographie

- Essor d'une classe moyenne aisée
- Accroissement du nombre de foyers fortunés
- Rajeunissement des clients : *Millenials* (générations Y et Z)

Multiplication des canaux de distribution et nouveaux défis technologiques

- Multiplication des canaux de distribution (e-commerce, *travel retail*, direct...)
- Importance croissante des CRM (*Customer Relationship Management*)
- Personnalisation du service client



Nouvelles habitudes de consommation

- *Drinking less, but better*
- Sophistication de la demande
- Meilleure connaissance des spiritueux
- Intérêt pour la provenance, les savoir-faire et l'authenticité
- Exigence de transparence sur les ingrédients et le respect de l'environnement
- Recherche de marques en phase avec leurs valeurs (*Meaningful brands*)
- Globalisation et digitalisation des modes de consommation

Une plus grande mobilité*

- Mobilité internationale accrue
- Développement du *travel retail*

* Observé ces dernières années mais en suspens avec la pandémie de Covid.



— UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION : UN SAVOIR-FAIRE LOCAL, UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

DISTRIBUTION ET ADMINISTRATION

Le groupe dispose d'établissements ou de bureaux de représentation de nature commerciale ou administrative dans de nombreux pays dont les États-Unis (New York, principalement), la Chine (Shanghai et Hong Kong), Singapour, la Russie ou le Royaume-Uni (Londres et Glasgow). Le groupe n'est pas propriétaire dans ces pays et a donc recours à des contrats de location simples.

Par ailleurs, le siège administratif de Rémy Cointreau, qui regroupe la plupart des services centraux du groupe, est situé à Paris au 21 boulevard Haussmann dans un immeuble en location.

**RÉMY COINTREAU A COMMENCÉ
À CONSTRUIRE SON RÉSEAU
DE DISTRIBUTION SUR TOUS
LES CONTINENTS DÈS LA FIN
DES ANNÉES 50.**

Aujourd'hui, le groupe compte une dizaine de filiales en propre (des États-Unis à la Chine, en passant par le Royaume-Uni, la Malaisie, la Belgique et le Japon). Ce réseau de distribution permet au groupe de mener une stratégie prix et une sélectivité de ses points de vente cohérentes avec son positionnement haut de gamme.



- Sites administratifs du groupe
- Sites de production du groupe
- ✈ Bureaux de représentation du Travel Retail



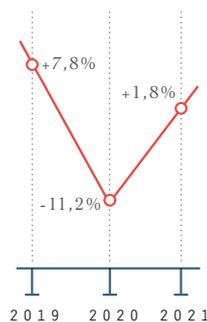
RÉMY COINTREAU

Groupe

1 010,2 M€

de chiffre d'affaires

Évolution de la croissance organique du groupe



Amériques

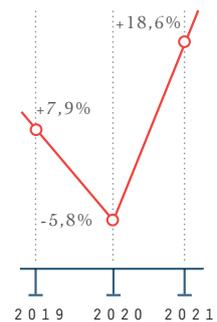
522,0 M€

de chiffre d'affaires

52%

des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone





Europe Moyen-Orient & Afrique

189,0 M€
de chiffre d'affaires

19%
des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone

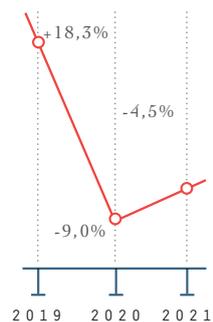


Asie Pacifique

299,2 M€
de chiffre d'affaires

29%
des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone



* Décroissance organique largement liée à la fin de contrats de distribution de Marques Partenaires. Repli organique de 6,4% pour les Marques du groupe.

— UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA STRATÉGIE DE VALEUR

INTRODUCTION

La transformation du modèle de gestion du groupe Rémy Cointreau depuis 2015 (accélération de la stratégie de montée en gamme du portefeuille de marques et mise en place d'une culture centrée sur le client final) a clairement porté ses fruits. Entre 2015 et 2019, le groupe a délivré une croissance organique moyenne de ses ventes de 7% par an et sa marge opérationnelle courante a progressé de 4,4 points sur la période.

Depuis décembre 2019, le groupe est passé à une nouvelle étape de sa stratégie de valeur, consistant à optimiser sa stratégie de portefeuille pour construire un modèle d'entreprise plus pérenne, rentable et responsable. Une telle transformation en profondeur prenant du temps, le groupe s'est fixé des objectifs à horizon 2030. Cet horizon de temps est également cohérent avec la manière dont le groupe réfléchit, et planifie ses achats de matière première pour certaines de ses marques, telles que sa qualité XO Rémy Martin.

LES 4 LEVIERS STRATÉGIQUES

1

AMÉLIORER LA VALEUR UNITAIRE DE NOS SPIRITUEUX

La « stratégie de portefeuille » consiste à assigner des missions à chacune des marques du groupe, afin de maximiser la valeur à la caisse du groupe et sa marge brute. La priorité des marques les plus rentables sera donc d'accélérer leur croissance (portée par une augmentation de leurs investissements), tandis que les moins rentables auront des objectifs d'amélioration de leur rentabilité (grâce à un recentrage progressif sur leurs qualités les plus haut de gamme).

L'augmentation de sa marge brute permettra ainsi au groupe d'augmenter ses capacités d'investissement derrière ses marques prioritaires et ainsi de générer un cercle vertueux de croissance plus pérenne et rentable.

2

PASSER D'UNE "CULTURE CENTRÉE SUR LE CLIENT" À UN "MODÈLE DE GESTION CENTRÉ SUR LE CLIENT"

Au cours des 5 dernières années, le groupe a mis en place une culture centrée sur le client final, en établissant des liens directs et personnalisés à travers des investissements humains, médias et digitaux pour développer la désirabilité de ses marques.

Le groupe souhaite désormais passer à l'étape supérieure en mettant en place un véritable modèle de gestion centré sur le client. Cela devrait se traduire par un développement significatif des ventes du groupe « en direct », que ce soit à travers le digital, des boutiques en propre ou son réseau de « Directeurs de Clientèle Privée ». Pour cela, il devra mettre en place ou renforcer les outils lui permettant de communiquer, éduquer, fidéliser et vendre en direct à ses clients.

3

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES MARQUES PRIORITAIRES DE LIQUEURS & SPIRITUEUX

Le portefeuille de Liqueurs & Spiritueux offre un potentiel de développement encore important, ses marques étant largement sous-potentialisées dans leurs marchés existants, notamment en matière de pénétration des points de vente.

Certaines marques ont ainsi été identifiées comme des priorités pour participer à la croissance rentable du groupe. Les effets de mix et effets d'échelle attendus devraient graduellement se traduire par une amélioration de la profitabilité de la division, malgré des réinvestissements en communication et éducation derrière les marques.

4

LANCEMENT DU PLAN "EXCEPTION DURABLE 2025" POUR UNE CROISSANCE PLUS RESPONSABLE

Après avoir affirmé ses valeurs (Terroirs, Hommes, Temps et Exception) en 2016, le groupe souhaite désormais les incarner à travers un vrai plan de croissance responsable. Les grandes lignes de force du plan « Exception Durable 2025 » sont l'agriculture raisonnée pour l'ensemble des terroirs permettant l'élaboration des spiritueux du groupe, l'écoconception pour l'ensemble des packagings des marques, et la réduction graduelle des émissions carbone en alignement avec l'ambition internationale d'un « Net Zéro carbone » d'ici 2050.

De plus, en tant que groupe familial, Rémy Cointreau est une entreprise humaniste, profondément respectueuse des femmes et des hommes qui la composent et qui, par leurs savoir-faire et leur engagement, participent au succès du groupe et de sa stratégie. Elle a comme ambition de devenir encore plus inclusive, que ce soit en matière de féminisation, de diversité ethnique ou d'âge au sein des organes décisionnels.

Enfin, fort de son positionnement sur les spiritueux d'exception, le groupe est pleinement conscient de son devoir d'exemplarité en matière de consommation responsable. Le groupe prône ainsi une consommation occasionnelle, célébrant avec modération les moments d'exception.

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE ET RESPONSABLE À HORIZON 2030

Le groupe s'est ainsi fixé **5 objectifs** de transformation à horizon 2030 :

- **un nouveau modèle de gestion pour la marque Louis XIII**, caractérisé par le développement significatif des ventes en direct, en rupture avec les règles classiques de l'industrie ;
- **l'augmentation de la part des intermédiaires** (1738 Accord Royal, CLUB) et de **la qualité XO** chez Rémy Martin ;
- **l'augmentation de la contribution de la division Liqueurs & Spiritueux** au sein du groupe et une nette amélioration de sa profitabilité ;
- **une supériorité prix de toutes les marques** au sein de leurs catégories respectives ;
- **le développement du digital** à **20%** des ventes du groupe.

— CRÉATION DE VALEUR

L'ADN DU GROUPE



DES TERROIRS

- Des terroirs d'exception (Cognac, Islay, Samos, la Barbade,...)
- **64%** de nos matières premières agricoles certifiées « agriculture responsable et durable »
- **100%** d'engagement pour une agriculture à « Haute Valeur Environnementale » de nos viticulteurs au sein de l'AOC Cognac



DES HOMMES

- Préservation de savoir-faire ancestraux (maîtres de chais)
- Engagement pour le bien-être des collaborateurs
- Responsabilité éthique partagée



DU TEMPS

- Société familiale depuis 1724
- Vieillessement de certaines de nos eaux-de-vie pendant plus de 100 ans
- Une gouvernance engagée pour soutenir le groupe dans la durée

DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION QUI ONT LE GOÛT DE LEUR TERROIR...

Un positionnement haut de gamme
sur des catégories en forte croissance

Un portefeuille
de 14 spiritueux
d'exception

Valorisation
de nos spiritueux
(gains de mix/prix)

*Création
de valeur
pérenne*

Renforcement
de la notoriété
des marques et
de leur attractivité

... ET QUI CRÉENT DE LA VALEUR

Optimisation de la gestion de portefeuille :

- clarification de la mission de chaque marque au sein du groupe
- définition des priorités en maximisant les investissements derrière les marques les plus rentables



Croissance soutenue, responsable et rentable des ventes ; maximisation de la marge brute

Augmentation des capacités d'investissement :

- les marques (média, digital, éducation)
- le réseau de distribution : développement d'un réseau de distribution direct (boutiques, e-commerce, Private Client Directors...)
- une élaboration des produits dans le respect de l'environnement (agriculture responsable, éco-packaging, réduction des émissions carbone)

PARTAGÉE AVEC SES PARTIES PRENANTES



COLLABORATEURS

- Salaire moyen groupe : indice 107 vs référentiel international
- Près de **20 000 heures** de formation (malgré la pandémie)



ÉTAT

- **78 M€** d'impôts sur les sociétés payés en 2020/2021 (taux d'impôt : 35%)



SOCIÉTÉ CIVILE

- **1 M€** (sur une période de 5 ans) versés par la Fondation Rémy Cointreau, pour valoriser et transmettre les savoir-faire d'excellence



ACTIONNAIRES

- Dividende en augmentation régulière depuis 20 ans
- Hausse significative du dividende à **1,85 €** en 2020/2021
- Capitalisation boursière en augmentation de près de **5 Mds €** au cours des 5 dernières années (au 31 mars 2021)



COMMUNAUTÉS LOCALES

- Engagement fort au sein des communautés de Cognac (France), Angers (France), Islay (Écosse) et la Barbade



FOURNISSEURS

- Alliance Fine Champagne actionnaire de Rémy Cointreau à hauteur de **2,25%**
- Formation de nos partenaires par nos ingénieurs agronomes (agriculture durable)

— OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

L'exercice 2020/2021 était la première année du plan stratégique 2030 annoncé en juin 2020. Malgré l'environnement marqué par la pandémie, le groupe a pu mettre en place les piliers de sa stratégie moyen terme et réaliser une année pleine de promesses, tant sur ses ventes que sur ses profits opérationnels.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2021/2022

Dans un contexte sanitaire, économique et géopolitique qui reste fragile et incertain, le groupe Rémy Cointreau sort renforcé de la crise du Covid-19.

Ainsi, pour 2021/2022, le groupe est confiant dans sa capacité à poursuivre ses gains de parts de marché au sein du secteur des spiritueux d'exception. Il anticipe notamment un excellent démarrage de son exercice fiscal, soutenu par une base de comparaison très favorable, des effets de phasage de ses expéditions et de nouvelles tendances de consommation structurellement plus porteuses aux États-Unis.

Fort de son avance sur son plan stratégique 2030 et d'un environnement porteur, le groupe a décidé de relever ses prévisions d'investissements en communication. Ceci afin d'accompagner ses marques dans le rebond et d'accroître leur potentiel de croissance à moyen terme en développant leur notoriété et leur attractivité. La bonne croissance anticipée du Résultat Opérationnel Courant sera également modérée par des effets devises estimés entre - 16 M€ et - 20 M€ et un effet périmètre d'environ - 2 M€.

DES OBJECTIFS 2030 CONFORTÉS

À moyen terme, Rémy Cointreau réitère son ambition de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, dont les perspectives de croissance restent attractives, en particulier dans un monde de consommation plus responsable.

Pour cela, Rémy Cointreau va poursuivre sa stratégie de valeur et sa construction d'un modèle d'entreprise dont la croissance est à la fois profitable et responsable.

DES OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS AMBITIEUX MAIS CONFORTÉS :

Au cours des derniers mois, dans un contexte marqué par la pandémie, Rémy Cointreau a bénéficié d'une **accélération de tendances préexistantes qui conforte la stratégie 2030** annoncée en juin 2020 : l'essor de la mixologie et de la consommation à domicile, la surperformance des qualités les plus haut-de-gamme, le fort développement des ventes en ligne ou encore l'intérêt croissant porté à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Dans le cadre de son plan « **Exception Durable 2025** », le groupe ambitionne une **agriculture raisonnée** pour l'ensemble des terroirs permettant l'élaboration de ses spiritueux ainsi qu'une **réduction de ses émissions carbone de 25% (scope 1 & 2, en absolu) et de 30% (scope 3, en relatif) d'ici 2025**. Une première étape en vue de l'ambition « **Net Zéro carbone** » visée par le groupe pour 2050.

Objectifs financiers à 2030 ⁽¹⁾

72%

de marge brute

33%

de Marge Opérationnelle
Courante

(1) Sur la base des taux et du périmètre 2019/2020.

Plan « Exception durable 2025 »

100%

d'agriculture raisonnée

Réduction de

25%

des émissions carbone
(scopes 1 & 2 en absolu)

Réduction de

30%

des émissions carbone
(scope 3, en relatif)

**« NET ZÉRO CARBONE »
D'ICI 2050**



LES PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES DU GROUPE

— LES PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE

Des Terroirs, des Hommes et du Temps. C'est autour de chacun des trois piliers fondamentaux de notre Signature que s'articule l'ambition RSE du groupe Rémy Cointreau :

- **préservier nos terroirs**, dans le respect d'une agriculture durable ;
- **s'engager pour les hommes**, afin de protéger leurs savoir-faire ancestraux, de garantir leur bien-être dans le groupe et de les éduquer à une éthique indispensable à la crédibilité du groupe. Mais aussi de les protéger, tant en interne qu'en externe, par une politique de consommation responsable ;
- **respecter la valeur du temps**, en optimisant les ressources essentielles que représentent l'air (empreinte carbone) et l'eau pour nos Maisons.

Dix objectifs de Développement Durable prioritaires (parmi les 17 identifiés par l'ONU) avaient notamment été sélectionnés après l'analyse de leur matérialité en 2016/2017. Sur la base de ces ODD, nous avons désormais identifié les 10 enjeux majeurs du groupe, les risques liés à ces enjeux et les indicateurs qui permettront, à l'avenir, de suivre leur évolution. Pour certains, le groupe s'est déjà engagé en fixant des objectifs d'amélioration.

Parmi ces enjeux, on peut notamment retenir ceux des ODD 6, 8, 12, 13 et 15, qui sont utilisés comme critère de performance RSE dans le cadre du calcul de la rémunération variable du comité exécutif.

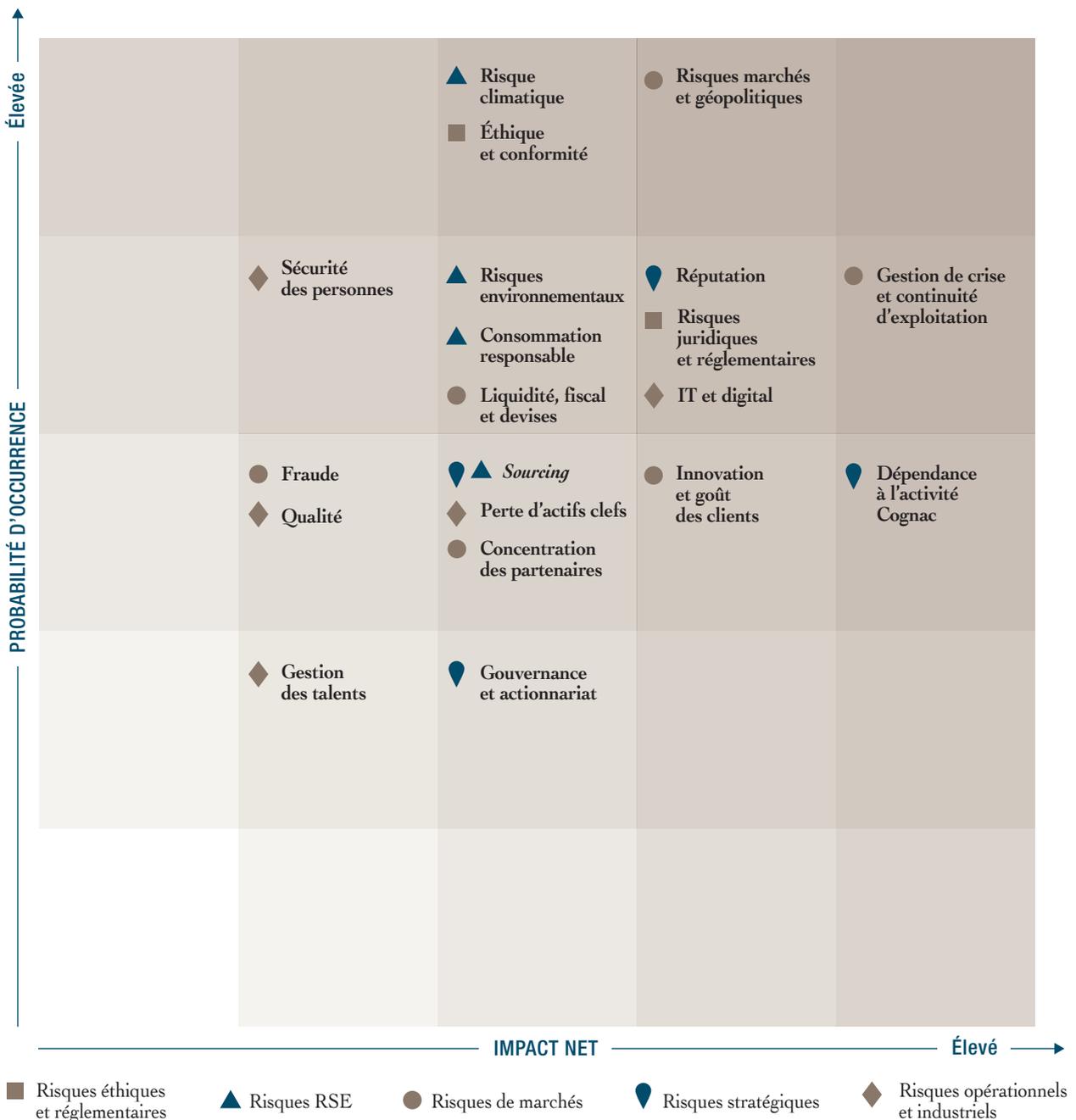
Objectifs DD	Enjeux	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques (objectifs chiffrés/ plan de progrès)	Enjeux liés à la rémunération d'un membre du comité exécutif	
 Eau propre et assainissement	Eau propre et assainissement	Gestion de l'eau	Disponibilité de l'eau/ Qualité de l'eau	Consommation d'eau	Directeur général de la Maison Rémy Martin et de la RSE
 Travail décent et croissance économique	Travail décent et croissance économique	Bien-être des collaborateurs	Absentéisme, turnover, accidents du travail, santé au travail, consommation d'alcool liée à l'activité	Turnover et absentéisme	Directeur général du Pôle Whisky
 Consommation et production responsables	Consommation et production responsables	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	Réputation de l'entreprise auprès des clients	IPE (Indice de Performance Environnementale des emballages)	Directeur général de la Maison Rémy Martin et de la RSE
 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2° C) et durabilité de l'entreprise	Évolution du cadre réglementaire et fiscal (fiscalité Carbone)	Émissions CO ₂ : émissions significatives, par marques, focus Transports/ Réduction des émissions CO ₂	Directeur général Liqueurs & Spiritueux, directeur général Grande Chine, directeur des opérations
 Vie terrestre	Vie terrestre	Agriculture durable : adaptation des terroirs et préservation de la biodiversité	Pérennité de la production de nos matières premières agricoles	Pourcentage de surfaces gérées durablement	Directeur général de la Maison Rémy Martin et de la RSE, directeur général Liqueurs & Spiritueux et directeur général Pôle Whisky

Les autres membres du Comex sont également associés à ces objectifs, leur part variable « RSE » correspondant à la moyenne des réalisations des membres du Comex directement concernés.

— LES PRINCIPAUX RISQUES STRATÉGIQUES ET FINANCIERS DU GROUPE

Le groupe a mis en place un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ses risques. Ce dispositif est mis à jour en permanence afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

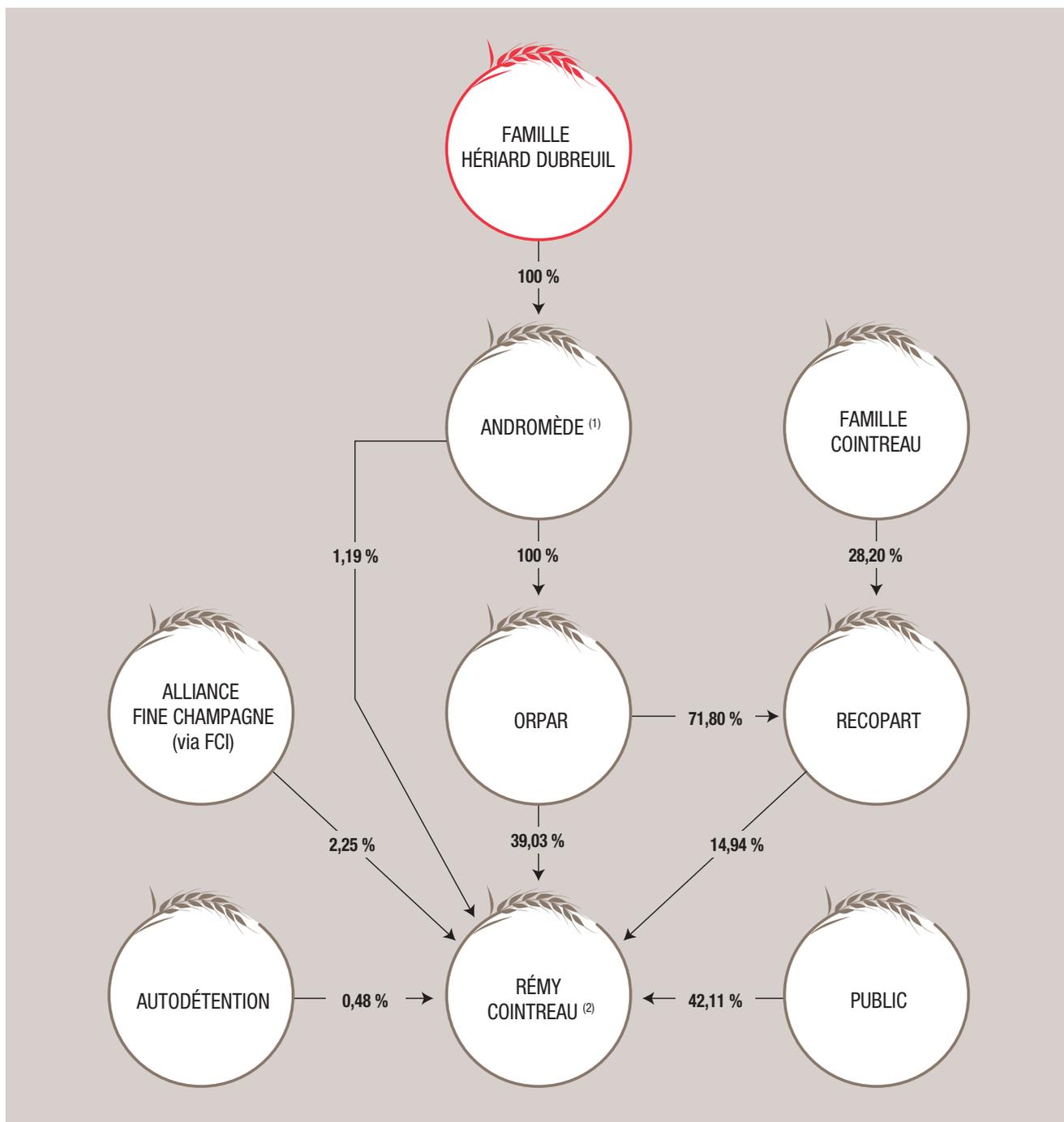
Les principaux facteurs de risque auxquels le groupe est exposé compte tenu de son modèle économique sont présentés dans ce tableau (et de manière plus exhaustive dans le chapitre 2 de ce document).



ACTIONNARIAT

— STRUCTURE ACTIONNARIALE

AU 31 MARS 2021
(% en capital)



(1) Rémy Cointreau est consolidée dans le groupe Andromède.

(2) Seules les actions Rémy Cointreau sont admises aux négociations sur un marché réglementé.

— PERFORMANCE DU TITRE ET DIVIDENDES

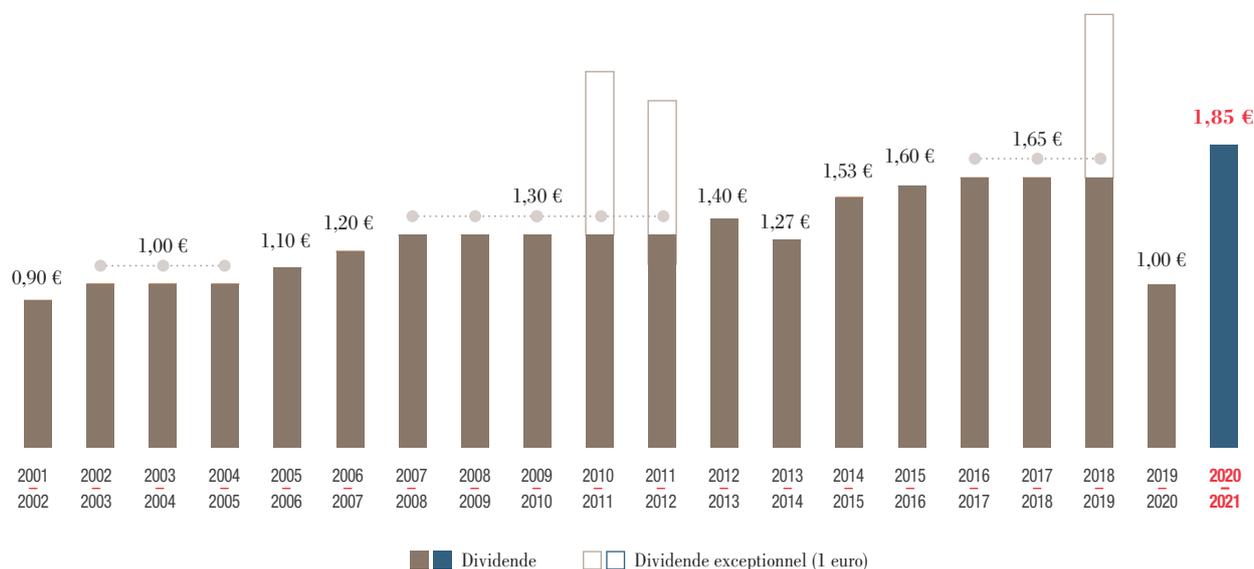
LA STRATÉGIE DU GROUPE S'EST TRADUITE PAR UNE FORTE PERFORMANCE DU COURS CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

L'action Rémy Cointreau a progressé de 136% au cours des 5 dernières années, se traduisant par une augmentation de la capitalisation boursière de près de 5 milliards d'euros. Cette création de valeur valide la pertinence de la stratégie mise en place par le comité exécutif et exécutée par les collaborateurs du groupe.



RÉGULARITÉ DE LA POLITIQUE DE DIVIDENDE

Au cours des vingt dernières années, le groupe a versé un dividende, tous les ans, et progressant par phases. Par ailleurs, il a versé un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action au titre des années 2010/2011, 2011/2012, et 2018/2019.





1

ENJEUX DPEF

1.1	ENJEUX MAJEURS	36	1.5	NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE <i>REPORTING</i> DES INDICATEURS	84
1.2	IDENTIFICATION DES RISQUES ET INDICATEURS ASSOCIÉS AUX ENJEUX	38	1.5.1	Protocole de reporting	84
1.3	MAÎTRISE DES ENJEUX ET DES RISQUES : POLITIQUE, PLANS D' ACTIONS ET INDICATEURS	44	1.5.2	Périmètre	84
1.3.1	Risques sociaux	44	1.5.3	Indicateurs retenus	86
1.3.2	Risques environnementaux	50	1.5.4	Pertinence des indicateurs	86
1.3.3	Risques sociétaux	74	1.6	TABLES DE CONCORDANCE	87
1.3.4	Risques éthiques	79	1.7	RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE	90
1.4	TABLEAU D'INDICATEURS	82		Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes	92

— 1.1 ENJEUX MAJEURS

Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, et pour qui diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure des savoir-faire dont nous assurons la transmission depuis plusieurs siècles, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer.

C'est pour ces femmes et ces hommes que Rémy Cointreau, groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver l'éternelle modernité.

Le portefeuille du groupe compte 14 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & LOUIS XIII et la liqueur Cointreau.

Rémy Cointreau a pour ambition d'offrir à ses clients des spiritueux et des expériences sensorielles d'exception. Il s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses quelque 1800 collaborateurs et sur ses filiales de distribution.

Le secret de l'excellence de Rémy Cointreau repose sur la qualité de ses produits, bien sûr, mais aussi sur des valeurs ancrées dans l'ADN du groupe. Le contexte international de ces dernières années n'a fait que confirmer et renforcer les convictions de

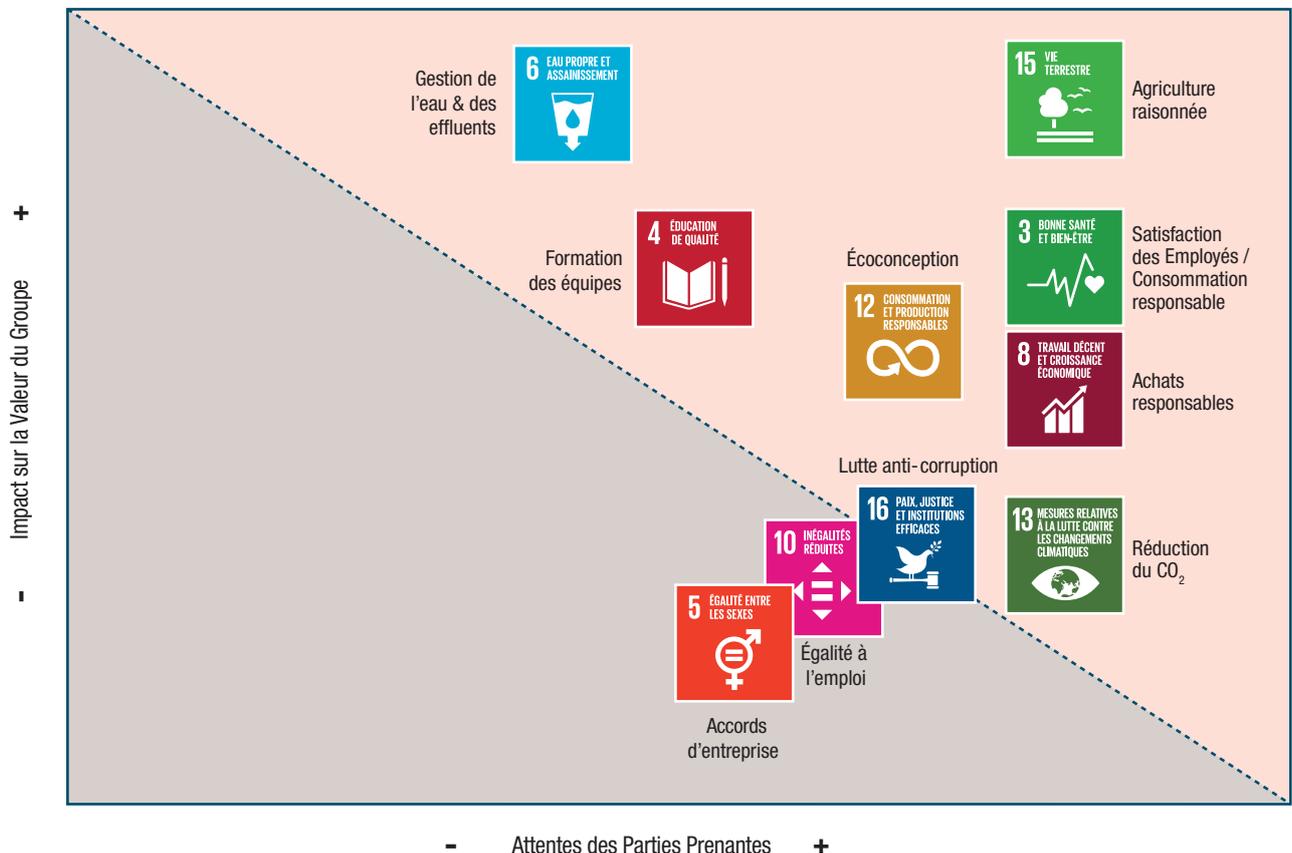
Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale.

« Des Terroirs, des Hommes et du Temps » ; en adoptant cette signature emblématique, Rémy Cointreau a voulu témoigner de son engagement irréversible pour une cause qui, si elle le dépasse largement, l'en rend pleinement solidaire. Le comité exécutif du groupe, en pleine cohérence avec la volonté de ses actionnaires et de son conseil d'administration, inscrit le Développement Durable au coeur de sa stratégie.

Cet engagement soutient les enjeux majeurs RSE du groupe, inspirés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. Ces 17 objectifs caractérisent la ligne de mire de Rémy Cointreau. Ils sont le reflet de ses ambitions en matière de RSE en intégrant des enjeux tels que le changement climatique et l'agriculture durable.

Véritable outil de gouvernance d'entreprise, à la hauteur des exigences du groupe, une analyse de matérialité a été réalisée en 2017. Son but a été de prioriser les enjeux afin d'identifier ceux qui ont un impact significatif sur la croissance, la création de valeur et la pérennité du groupe, tout en prenant en compte les attentes de l'ensemble des parties prenantes.

Matrice de matérialité



Sur 17 ODD, Rémy Cointreau en a retenu 10 liés à ses enjeux majeurs :

Enjeux Rémy Cointreau		
	Garantir la bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	Consommation responsable (en externe)
	Garantir une formation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilité d'apprentissage pour tous	Formation interne et développement des compétences
	Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes	Non-discrimination et Équilibre sociétal interne
	Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau	Gestion de l'eau
	Travail de qualité et économie / Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein-emploi productif et un travail décent	Bien-être des collaborateurs Achats responsables Impact territorial (Développement durable des Terroirs)
	Réduire les inégalités, au sein d'un pays et d'un pays à l'autre	Équilibre sociétal interne et homogénéité internationale
	Garantir des modèles durables de consommation et de production	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières Information du client
	Agir contre le changement climatique et ses impacts	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2 °C) et durabilité de l'entreprise
	Exploitation durable du sol / Protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres/Gérer les forêts de manière durable / Préserver la biodiversité	Agriculture durable Préservation de la biodiversité
	Paix et justice : institutions efficaces et responsables	Éthique des Affaires Gouvernance

1

N.B. : Dans le cadre de l'analyse de matérialité effectuée, le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable n'ont pas été identifiés comme des enjeux RSE pertinents pour le groupe.

Une attention particulière a été portée à cinq ODD prioritaires (ODD 6, 8, 12, 13 et 15) liés à la rémunération variable des dirigeants du groupe. Le comité RSE, issu du conseil d'administration et en charge du déploiement de la stratégie RSE, veille à cet engagement.

Les différents enjeux retenus constituent la base de notre nouvelle charte RSE rééditée cette année.

Elle s'articule autour de trois axes majeurs :

- **préserver nos terroirs** afin d'en révéler l'excellence, en encourageant des méthodes de culture responsable, en entretenant les spécificités des terroirs et en innovant pour les préserver ;

- **s'engager pour les hommes et les femmes** afin d'affirmer notre singularité, avec une gouvernance responsable et engagée jusqu'au plus haut niveau, en garantissant le bien-être au travail, l'égalité femmes-hommes et la non-discrimination, en s'engageant pour des achats responsables, en s'impliquant aux côtés des communautés locales et en promouvant une consommation responsable de nos produits auprès de nos clients ;

- **respecter la valeur du temps** pour créer des produits d'exception, en étant acteur de la lutte contre le réchauffement climatique, en préservant les ressources en eau et en agissant pour diminuer l'impact environnemental de nos activités et viser la neutralité Carbone.

— 1.2 IDENTIFICATION DES RISQUES ET INDICATEURS ASSOCIÉS AUX ENJEUX

En 2020, un groupe de travail interne « Hiérarchisation des risques » a été constitué associant les directions financière, RH, Affaires Publiques/RSE et audit interne.

En lien avec les enjeux majeurs RSE décrits dans le paragraphe précédent, ce groupe de travail a établi une cartographie des risques qui a permis de les prioriser (indicateur GRI Standard 102-15).

Cinq risques RSE principaux ont été identifiés afin de les associer à la gestion globale des risques du groupe :

- pérennité agricole et Terroirs (risque d'approvisionnement et de disponibilité des matières premières agricoles) ;
- achats responsables et relations avec les fournisseurs (risque de réputation de l'entreprise) ;
- impact Carbone (risque planétaire, risque d'une fiscalité Carbone et d'un cadre réglementaire contraignant) ;
- gestion de l'eau (risque de disponibilité et de qualité de l'eau pour l'élaboration de nos produits) ;
- consommation responsable de nos produits (risque lié à la santé de nos collaborateurs et de nos clients).

Ces cinq risques spécifiques RSE s'intègrent dans les quatre risques globaux groupe suivants (cf. chapitre 2) :

- climat ;
- risques environnementaux ;
- *sourcing* ;
- consommation responsable.

La maîtrise de ces risques s'articule autour d'actions spécifiques associées à des objectifs chiffrés et des indicateurs de progrès ou de vigilance, véritable ossature de notre nouveau et ambitieux « Plan RSE 2025 – L'Exception Durable ».

Le contexte international actuel ne fait que confirmer – et renforcer – les convictions de Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. Plus que jamais, la politique RSE est au cœur de notre ambition stratégique. Elle se doit de participer pleinement à la création de valeur du groupe, tout en continuant à s'appuyer sur son engagement annuel au sein du *Global Compact*.

Le Plan RSE 2025 « Exception Durable », s'inscrit dans cette politique RSE, pour réaliser efficacement et concrètement les objectifs RSE, en cohérence avec la stratégie de Rémy Cointreau.

Il confirme les liens entre Rémy Cointreau et ses parties prenantes, telles que ses collaborateurs, ses partenaires locaux, ou ses fournisseurs.

Les enjeux majeurs du plan ont été définis avec la volonté d'impliquer tous nos collaborateurs. Le respect de la dignité de chacun, (où qu'il soit sur la planète, dans sa vie professionnelle et personnelle), est au cœur de la politique sociale du groupe, guidée par le respect des Droits de l'Homme et du Droit du travail. La certification B-Corp de la société Bruichladdich en Écosse a par exemple souligné plusieurs éléments de la politique RH du groupe, notamment en matière de flexibilité du travail et de parcours de développement de carrière.

Le groupe n'a cessé de faire grandir et de protéger les territoires sur lesquels il est implanté, convaincu que l'entreprise doit participer à leur développement dans le respect de valeurs partagées. Des valeurs qui reflètent une sincère approche éthique du groupe afin de construire une relation de confiance avec ses parties prenantes.

C'est également un enjeu majeur pour Rémy Cointreau d'associer ses fournisseurs à sa politique RSE, afin de garantir que les achats effectués s'inscrivent dans une démarche totalement responsable, notamment en matière de respect des Droits de l'homme et de sécurité au travail. Plusieurs actions sont menées pour répondre à cet enjeu. Rémy Cointreau demande expressément à ses fournisseurs d'adhérer à SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), une organisation internationale qui a pour but d'encourager les pratiques d'entreprises éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Au niveau environnemental, les priorités du plan sont essentiellement en ligne avec la stratégie internationale concernant la limitation du réchauffement climatique à +1,5 °C. Rémy Cointreau s'engage vers une neutralité carbone de ses activités en 2050 (Net Zéro Carbone) et s'inscrit ainsi dans la dynamique internationale de lutte contre le réchauffement climatique, dans le respect de la méthode SBT (*Science Based Targets*).

Le plan de réduction de l'empreinte carbone du groupe a été défini avec une cible de réduction de 50% des émissions carbone sur la totalité des activités du groupe (Scopes 1, 2 et 3 du bilan carbone) d'ici 2030. Les actions principales concernent les pratiques agricoles, l'écoconception des emballages et l'optimisation des transports de produits.

Concernant les pratiques agricoles, la politique de préservation des terroirs se traduit par le déploiement d'une agriculture responsable et durable pour la production de toutes nos matières premières. L'ambition du groupe est que la totalité des surfaces agricoles essentielles à ses marques soient cultivées dans un modèle d'agriculture responsable et durable d'ici 2025, se traduisant par l'utilisation d'un label ou d'un référentiel responsable et durable.

En lien avec cet engagement, Rémy Cointreau continue de soutenir l'initiative *act4nature* et se joint ainsi aux grands groupes français qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. À ce titre, Rémy Cointreau a signé de nouveau une déclaration collective portant sur l'intégration de la nature (faune, flore, écosystèmes, etc.) dans la stratégie de l'entreprise. Le but est d'agir concrètement pour la conservation et la restauration de la biodiversité. Cette année, Rémy Cointreau a confirmé ses engagements mondiaux dans *act4nature international* :

- engagement 1 : contribuer à préserver la biodiversité dans les terroirs ;
- engagement 2 : allier patrimoine culturel et naturel : sauvegarde des forêts et des espaces naturels ;
- engagement 3 : mesurer et expérimenter pour favoriser la biodiversité ;
- engagement 4 : réduire les émissions carbone et lutter contre le changement climatique ;
- engagement 5 : former et sensibiliser les parties prenantes à la préservation de la biodiversité (collaborateurs et fournisseurs)

Des objectifs ont été fixés à horizon 5 et 10 ans et il est fait référence à chacun des engagements de façon plus détaillée dans les paragraphes concernés de ce chapitre 1 « Enjeux DPEF » (1.3.2.1 « Agriculture durable » / 1.3.2.2 « Préservation de la biodiversité » / 1.3.2.3 « Changement climatique »).

Le projet Écoconception, partie intégrante du plan RSE 2025, a pour objectif de réduire la consommation des matières premières ainsi que leur impact environnemental dans le domaine des packagings des produits. Un logiciel interne permet de mesurer les impacts environnementaux des packagings des produits Rémy Cointreau. Après un premier déploiement sur les sites de Cognac et Angers, cet outil de mesure est maintenant disponible pour tous les sites de production du groupe. L'objectif est que d'ici 2025 la totalité des produits du groupe soient écoconçus.

La mise en œuvre de projets d'économie circulaire basés sur la réduction et la valorisation des déchets est également un enjeu majeur pour le groupe. La politique du groupe est en premier lieu d'en réduire le tonnage, en veillant par exemple aux taux de freinte des lignes de conditionnement. Dans un second temps, l'objectif est de valoriser la totalité des déchets, en privilégiant le tri et la valorisation Matière. Cela s'inscrit ainsi pleinement dans l'économie circulaire. La valorisation énergétique ne vient qu'en dernier ressort pour la valorisation finale du reste des déchets non triés.

Le transport terrestre est également une priorité. Le reporting RSE intègre les émissions CO₂ associées aux transports mondiaux des produits. Un outil interne permet dorénavant de couvrir l'ensemble des activités logistiques du groupe (transports entre les plateformes d'expédition, livraisons vers les filiales et les clients). Il a pour objectif d'obtenir et de fiabiliser le calcul des émissions carbone liées au transport de nos produits, qui sont ensuite intégrées directement dans le bilan carbone du groupe. Les prestataires de transport ont accès à cet outil, ce qui leur permettra de donner en temps réel les évolutions de leurs émissions carbone, notamment quand ils mettent en œuvre des actions de réduction de ces émissions.

Une attention particulière est également portée sur la gestion de l'eau, autre enjeu important pour le groupe, notamment au niveau de sa disponibilité, pour les activités de distillation sur les sites de la Barbade, d'Islay, des Domaines Rémy Martin et du Domaine des Hautes Glaces, et de sa qualité pour l'élaboration des produits du groupe.

Dans le cadre du plan RSE 2025, des objectifs de réduction et d'optimisation des consommations d'eau sont en cours de validation. L'accent a été mis prioritairement sur la fiabilisation des mesures de consommation sur l'ensemble des sites de production. Les premières cartographies des consommations d'eau ont été réalisées afin d'identifier l'eau réellement puisée sur la ressource naturelle et non rejetée par les sites. Dans le cadre du plan RSE 2025, ce type d'études sera déployé sur les sites de production du groupe, en France et à l'étranger, avec pour objectif d'être achevé d'ici 2025.

Il est également essentiel pour Rémy Cointreau de limiter les effluents et de veiller à leur traitement avant rejet dans le milieu naturel. Dans le cadre du plan RSE 2025, une attention toute particulière est portée aux traitements des effluents des sites de production. Depuis plusieurs années, les volumes sont suivis et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le milieu naturel. Comme pour les déchets solides, une attention particulière est portée à la valorisation « Matière » (épandage sur sols) ou à la valorisation énergétique des vinasses de distillation.

Conscient également des exigences de plus en plus pointues de la société civile et des pouvoirs publics, le plan RSE 2025 traduit l'engagement du groupe au niveau sociétal envers l'impact de sa communication et de ses conséquences sur la consommation d'alcool. Le groupe respecte une communication responsable qu'il tient à partager avec l'ensemble de ses collaborateurs et de ses clients.

La gouvernance du plan RSE 2025 est assurée par le comité RSE du conseil d'administration et le comité exécutif du groupe. La direction affaires publiques/RSE est en charge du déploiement dans les entités du groupe des actions et des objectifs inscrits dans le plan RSE 2025.

Les **indicateurs de progrès** sont associés aux **objectifs chiffrés** du plan RSE 2025. Certains nécessitent une vision plus long terme et ont été fixés à un horizon 2028 (certification de la coopérative viticole Alliance Fine Champagne de Cognac) et 2030 (réduction des émissions carbone).

Les **indicateurs de vigilance** mesurent l'efficacité et la bonne poursuite des actions mises en œuvre sans que soient visés de progrès significatifs pour le sujet concerné.

Ces deux types d'indicateurs sont complétés par des **indicateurs de pilotage**.

L'ensemble de ces indicateurs prouvent le réel déploiement du plan RSE 2025 et participent à la maîtrise des risques RSE identifiés précédemment.

PLAN RSE 2025 – L'EXCEPTION DURABLE

Objectifs DD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques		Objectifs RSE			
			Indicateurs	Périmètre	2024 / 2025	2028 / 2029	2030 / 2031	
	Bonne santé et bien-être	Consommation responsable (en externe)	Cadre réglementaire et fiscal contraignant	Information qualitative	Monde	Information qualitative		
				Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)	80		
	Éducation de qualité	Formation interne / Développement des compétences	Perte, dégradation de certains savoir-faire / Manque de formation du personnel dans certains pays	Heures de formation ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)	Suivi annuel		
				Taux de <i>managers</i> F/H, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)	50		
	Égalité entre les sexes	Non-discrimination et Équilibre sociétal interne	Non attractivité et réputation de l'entreprise	Index Égalité professionnelle F/H, noté sur 100 ⁽¹⁾	France	90		
				Taux de formation F/H, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)	50		
	Eau propre et assainissement	Gestion de l'eau	Disponibilité et qualité de l'eau	Consommation d'eau, en m ³ ⁽²⁾	Sites de production Monde	Suivi annuel		
				Eau consommée, en m ³ ⁽¹⁾	Sites de production Monde	Suivi annuel		
				Taux de réduction des consommations d'eau, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	En cours (sera défini en 2021 / 2022)		
				Taux de valorisation des vinasses de distillation, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	70		
	Travail décent et croissance économique	Bien-être des collaborateurs	Turnover / Absentéisme / Accidents du travail / Consommation d'alcool liée à l'activité	Consommation d'alcool liée à l'activité	Monde	Information qualitative		
				Turnover, en % ⁽²⁾	Monde	< 20		
				Absentéisme, en % ⁽²⁾	France / Sites de production Monde	< 4		
				Taux de Fréquence des accidents du travail ⁽²⁾	France / Sites de production Monde	< 9		
				Taux de Gravité des accidents du travail ⁽²⁾	France / Sites de production Monde	< 0,3		
				Moyenne d'âge ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde	Suivi annuel		
				Ancienneté ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde	Suivi annuel		
				Effectifs par zone, activités et métiers ⁽³⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde	Suivi annuel		

Objectifs DD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques		Objectifs RSE		
			Indicateurs	Périmètre	2024 / 2025	2028 / 2029	2030 / 2031
 <p>Travail décent et croissance économique</p>	Achats responsables	Fournisseurs : non-respect des réglementations – pratiques responsables et durables (conditions de travail) / Réputation de l'entreprise auprès des clients	Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et classés comme « actifs », en % ⁽¹⁾	Monde (Fournisseurs avec chiffres d'affaires les plus importants dans les domaines Matières premières, <i>packaging</i> , articles publicitaires, fournisseurs de matériaux en contact alimentaire et fournisseurs présents dans les zones géographiques à risque RSE)	100		
			Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et qui ont répondu à la totalité des informations demandées dans le questionnaire d'autoévaluation, en % ⁽³⁾	Monde (Fournisseurs avec chiffres d'affaires les plus importants dans les domaines Matières premières, <i>packaging</i> , articles publicitaires, fournisseurs de matériaux en contact alimentaire et fournisseurs présents dans les zones géographiques à risque RSE)	100		
			Impact territorial (Développement durable des Terroirs)	Non attractivité et réputation de l'entreprise	Information qualitative	Monde	Information qualitative
 <p>Inégalités réduites</p>	Équilibre sociétal interne / Homogénéité internationale	Non attractivité et réputation de l'entreprise	Taux d'emploi de personnes handicapées, en % ⁽³⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)		Suivi annuel	
			Taux de contrats en alternance, en % ⁽³⁾	France		Suivi annuel	
 <p>Consommation et production responsables</p>	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	Augmentation des coûts des matières premières	Indice de performance environnementale des emballages – IPE ⁽¹⁾	Toutes Marques		Suivi annuel	
			Taux de produits écoconçus, en % ⁽¹⁾	Toutes Marques	100		
			IPE / taux de réduction de matières plastiques dans les emballages, en % ⁽¹⁾	Toutes Marques	100		
			Taux de valorisation des déchets ⁽²⁾	Sites de production Monde	99		
	Information du client	Réputation de l'entreprise auprès des clients	Information qualitative	Europe	Information qualitative		

Objectifs DD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques		Objectifs RSE		
			Indicateurs	Périmètre	2024 / 2025	2028 / 2029	2030 / 2031
 <p>Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique</p>	<p>Contribution à l'effort planétaire (limite des 2 °C) et durabilité de l'entreprise</p>	<p>Impact Carbone / Cadre réglementaire et fiscal contraignant (fiscalité Carbone) / Réputation de l'entreprise auprès des clients</p>	Émissions CO ₂ – Scopes 1, 2 & 3, en TeqCO ₂ ⁽²⁾	Sites de production Monde		Suivi annuel	
			Taux d'émissions CO ₂ significatives – packaging des produits, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde		Suivi annuel	
			Taux d'émissions CO ₂ significatives – Fret amont et transport aval des produits, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde		Suivi annuel	
			Taux d'émissions CO ₂ significatives – matières premières, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde		Suivi annuel	
			Taux de réduction des émissions CO ₂ Scopes 1, 2 & 3, en intensité, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	29		50
			Taux de réduction des émissions CO ₂ Scopes 1 & 2, en absolu, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	25		50
			Taux de réduction des émissions CO ₂ Scope 3, en intensité, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	28		50
			Consommation totale d'énergie, en MWh ⁽²⁾			Suivi annuel	
			Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % ⁽¹⁾	France		100	
			Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % ⁽¹⁾	Europe		100	
			Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % ⁽¹⁾	Monde		100	
			Émissions CO ₂ liées aux déplacements professionnels ⁽³⁾			Suivi annuel	

Objectifs DD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques		Objectifs RSE		
			Indicateurs	Périmètre	2024 / 2025	2028 / 2029	2030 / 2031
 Vie terrestre	Agriculture durable	Pérennité de la production de nos matières premières agricoles et des terroirs	Taux de surfaces agricoles gérées durablement, en % ⁽¹⁾	Monde	100		
			Taux de surfaces viticoles certifiées HVE (niveau 3) de la coopérative viticole de Cognac (AFC), en % ⁽¹⁾	Site de Cognac	70	100	
	Préservation de la biodiversité	Réputation de l'entreprise auprès des clients	Taux spécifiques par actions de préservation de la biodiversité ^(1*)	Monde	En cours (Sera défini en 2021/2022)		
 Paix, justice et institutions efficaces	Éthique des affaires	Cadre réglementaire et fiscal contraignant (prohibition)	Taux de formation aux chartes éthique et anti-corrupcion, en % ⁽¹⁾	Monde	100		
	Gouvernance	Efficacité et homogénéité de la mise en œuvre de la stratégie RSE dans le groupe	Nombre d'alertes ⁽²⁾	Monde	Suivi annuel		
		Certification B-Corp	Rémunération Comex liée au % d'atteinte des objectifs RSE ⁽³⁾	Monde	Suivi annuel		
			Nombre de sites de production certifiés B-Corp ^(1*)	Monde	En cours (sera défini en 2021/2022)		

(1) Indicateurs de progrès.
 (1*) Indicateurs de progrès en cours de validation.
 (2) Indicateurs de vigilance.
 (3) Indicateurs de pilotage.

Risques principaux RSE agrégés dans la cartographie des risques groupe.

En parallèle de ce plan RSE 2025, Rémy Cointreau a formalisé une Raison d'Être pour le groupe :



RÉMY COINTREAU

« Rémy Cointreau prend soin des terres essentielles à ses Maisons et développe les savoir-faire des femmes et des hommes du groupe, afin d'offrir à ses clients des spiritueux et des expériences sensorielles d'exception. »

« C'est en valorisant ainsi son patrimoine que l'entreprise familiale écrit l'avenir et transmet avec fierté cet héritage pluricentenaire aux générations futures. »

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau fait le lien entre ses indicateurs et les indicateurs de l'initiative internationale GRI (*Global Reporting Initiative*), en utilisant les lignes directrices GRI G4. Le groupe utilise les normes « GRI Standards » (cf. références dans le texte et chapitre 1.6 « Tables de concordance »).

Le reporting RSE concerne 28 sociétés qui communiquent l'ensemble de leurs informations sociales, environnementales et sociétales (cf. chapitre 1.5 « Note méthodologique pour le reporting des indicateurs »).

Les cessions et acquisitions de sociétés faites en cours d'exercice ne sont pas intégrées dans le périmètre de reporting RSE. De ce fait, les sociétés « Maison JR Brillat » et « Champagne de Telmont » intégreront le reporting RSE dès 2022.

Le reporting RSE fait l'objet de travaux de vérifications par un tiers externe (cf. chapitre 1.7 « Rapport de l'organisme tiers indépendant – OTI – sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion »).

— 1.3 MAÎTRISE DES ENJEUX ET DES RISQUES : POLITIQUE, PLANS D' ACTIONS ET INDICATEURS

1.3.1 RISQUES SOCIAUX

1.3.1.1 BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Enjeu

Les femmes et les hommes qui composent Rémy Cointreau sont une richesse fondamentale car ils incarnent des savoir-faire transmis de génération en génération qui sont indispensables à l'élaboration des produits d'exception. Aussi, nous avons la responsabilité de veiller à leur santé et leur sécurité dans des conditions de travail optimales et de les accompagner dans leur épanouissement professionnel. Nous considérons par exemple que les indicateurs liés à l'absentéisme ou au taux de renouvellement du personnel permettent d'avoir une indication globale de la prise en compte des besoins des collaborateurs.

Politique

Le groupe s'engage dans le développement professionnel des collaborateurs, la diversité et la consolidation du sentiment d'appartenance au groupe. Le groupe Rémy Cointreau s'engage également à fournir et à maintenir un environnement de travail qui assure la santé et la sécurité du personnel, des clients, des intervenants extérieurs, des visiteurs et du public en général qui peuvent raisonnablement être affectés par ses activités. La politique du groupe en la matière est de prévenir les accidents du

travail, maladies ou d'autres blessures, en s'assurant que les risques soient pris en compte dans la gestion opérationnelle des processus de production. Par ailleurs, en France, fidèle à ses choix historiques, Rémy Cointreau privilégie l'accord collectif dans tous les domaines de la négociation.

De plus, le groupe reste très vigilant quant aux évolutions des indicateurs Ressources Humaines suivis. Une éventuelle détérioration de ces indicateurs permet de mettre en place des actions de prévention suffisamment précoces des facteurs de dégradations des conditions de travail, entendues au sens large.

Rémy Cointreau veille à ce que l'ensemble de ses activités respecte les législations et réglementations en vigueur dans tous les pays au sein desquels il opère. Le groupe investit pour améliorer continuellement les conditions de travail en tenant compte des enjeux spécifiques à chaque métier. Si la santé et la sécurité font l'objet d'un engagement global, nos entités à travers le monde sont chacune responsables du déploiement des démarches visant à offrir les meilleures conditions de travail possibles. Cela se traduit ponctuellement par des politiques Qualité Santé et Environnement déployées localement et communiquées aux nouveaux collaborateurs lors de leur parcours d'intégration. Par ailleurs des formations sont régulièrement organisées sur nos sites industriels en France pour tenir compte des éventuelles évolutions des normes, de la législation ou des réglementations.

Plans d'actions

Rémy Cointreau soutient localement ou au niveau groupe les initiatives qui visent à l'amélioration des conditions de travail et favorisent le bien-être des collaborateurs.

Depuis 2016, pour encourager les modes d'organisation destinés à améliorer la qualité de vie au travail, le groupe Rémy Cointreau a mis en place le télétravail qui permet aux collaborateurs, qui le souhaitent de concilier plus facilement leur vie professionnelle et leur vie privée. Une charte de télétravail permet à l'entreprise en France de se doter d'un cadre connu de tous en la matière. Aussi en cours de l'exercice 2020/2021, la charte de télétravail a été revue pour permettre une plus grande flexibilité en proposant la possibilité de convenir de journées de télétravail fixes et/ou occasionnelles autorisant ainsi jusqu'à deux jours de télétravail par semaine.

À Angers comme à Cognac, des investissements importants ont été réalisés pour d'améliorer les conditions de travail. Ainsi à Cognac, des aménagements de locaux ont été entrepris pour les ouvriers agricoles de nos propriétés viticoles de Saint-Même-les-Carrières avec notamment la mise en place de vestiaires, de sanitaires et de douches, participant ainsi à une amélioration de leurs conditions de travail en offrant davantage de confort.

Le site de Cognac avait également inauguré en février 2020 des nouveaux locaux de travail pour l'ensemble des collaborateurs du centre élaboration produits de Merpins. En 2021, ce sont deux nouveaux bâtiments qui sont livrés aux collaborateurs des fonctions sièges (Comptabilité, Ressources Humaines, Services Généraux). Ces nouveaux locaux spacieux et fonctionnels offrent aux collaborateurs des conditions de travail encore améliorées dans un cadre très moderne, aux normes les plus récentes en terme d'efficacité énergétique, se déploient de part et d'autre d'une coursive de 100 mètres de long baignée de lumière qui sert d'axe de distribution des 2 800 mètres de surface totale. Des îlots de travail en *open space* ont été créés pour chaque équipe pour favoriser la communication et l'échange informel au sein de l'équipe et avec les autres équipes. Dans ces îlots, chaque collaborateur dispose à présent d'un emplacement individuel de 12 m² en dehors des espaces utiles (couloirs, meubles de rangements, paliers...). De plus un nouveau restaurant d'entreprise a été aménagé et propose des menus valorisant les produits alimentaires issus de circuits d'approvisionnement courts et bio.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le groupe a mis en œuvre un grand nombre d'initiatives locales et adaptées à chaque contexte, pour préserver au mieux le bien-être, la santé et la sécurité de ses collaborateurs.

Les différentes entités ont mis en place les protocoles sanitaires stricts conformément aux recommandations des autorités sanitaires locales. Par exemple les collaborateurs se sont vu remettre des kits contenant des masques, du gel hydroalcoolique, un spray désinfectant. Les capacités autorisées d'accueil des espaces de travail des bureaux ont été réduites de 50% quand le télétravail n'était pas obligatoire.

Sur notre site de Singapour, le système de sécurité d'accès aux locaux a été adapté pour inclure la prise de température et éviter un contact physique avec le système. De plus les horaires ont été aménagés pour réduire les flux de collaborateurs en entrée et sortie de site de production de Cognac.

Le groupe a également décidé de maintenir à 100% les rémunérations pour l'ensemble des collaborateurs du groupe, y compris lors des périodes de fermeture des sites industriels ou pendant les périodes de confinement, et de ne pas recourir aux aides d'état (chômage partiel).

Par ailleurs, le groupe suit attentivement le taux de renouvellement des collaborateurs du groupe pour, le cas échéant, analyser les causes d'une éventuelle dégradation. Au titre de l'exercice 2020/2021 le groupe a procédé à 239 recrutements, principalement dans les filières de la force commerciale (26,4%), le *marketing*

(12,6%), la finance (12,1%), et les métiers de la production (11,7%). 77,4% des recrutements sont des contrats à durée indéterminée.

Dans le même temps et sur le même périmètre, 260 départs se sont réalisés, dont les principaux motifs sont les démissions (38,1%), les licenciements (25%), les fins de contrat à durée déterminée (12,7%), les départs en retraite (12,7%) et les départs avec accord mutuel des 2 parties (11,2%). L'arrêt de nos activités sur la société RC Vietnam a engendré le départ de 4 personnes inclus dans le nombre des départs.

Ainsi, le taux de renouvellement s'est établi à 13,6% de la population (Indicateur GRI Standard 401-1). L'objectif de l'entreprise est de veiller à ce que ce taux ne dépasse pas 17% tenant compte de tensions sur l'emploi dans certains marchés où le groupe opère.

Par ailleurs, le groupe continue de suivre l'évolution des effectifs comme indicateur de vigilance. Ainsi, au 31 mars 2021, l'effectif total du groupe atteint 1 832 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD et alternants).

Pour sensibiliser les collaborateurs à la prévention des risques d'accident sur le lieu de travail, l'indicateur de taux de fréquence des accidents de travail sur les sites industriels en France fait partie des critères de l'intéressement élaborés dans le cadre d'un accord collectif signé avec les partenaires sociaux.

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (INDICATEUR GRI STANDARD 401-1)

	Mars 2021	%	Mars 2020	%	Mars 2019	%
France	745	40,7	725	39,1	719	37,7
Europe (hors France) – Afrique	305	16,6	323	17,4	375	19,7
Amériques	347	18,9	366	19,8	380	19,9
Asie	435	23,7	429	23,7	434	22,7
TOTAL	1 832	100	1 853	100	1 908	100

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ (INDICATEUR GRI STANDARD 401-1)

	Mars 2021	%	Mars 2020	%	Mars 2019	%
Marques du groupe	757	41,3	751	40,5	750	39,6
Distribution	1 001	54,6	1 020	52,2	1 077	56,4
Holding	74	4,0	82	4,3	81	4,0
TOTAL	1 832	100	1 853	100	1 908	100

L'activité distribution représente toujours plus de la moitié des effectifs du groupe (54,6%).

EFFECTIF PAR FONCTION ET MÉTIER

	Mars 2021	%	Mars 2020	%	Mars 2019	%
Commercial	537	29,3	538	29,0	597	31,3
Marketing	248	13,5	262	14,1	250	13,1
Production	267	14,6	268	14,5	272	14,3
Fermege / Distillation / Vieillessement	163	8,9	157	8,5	153	8,0
R&D / Qualité / Environnement	76	4,1	84	4,5	86	4,5
Supply Chain	99	5,4	137	7,4	140	7,3
Achats	36	2,0				
Finances & juridique	216	11,8	213	11,5	217	11,4
Systèmes d'information	62	3,4	61	3,3	57	3,0
Ressources humaines	55	3,0	63	3,4	60	3,1
Services généraux	19	1,0	25	1,3	29	1,5
Directions générales	54	2,9	45	2,4	47	2,5
TOTAL	1 832	100	1 853	100	1 908	100

1

La répartition par sexe est stable ; les hommes représentent 55,2% de l'effectif, les femmes 44,8% avec des situations différentes selon les métiers et les pays (Indicateur GRI Standard 401-1).

Par métier, les hommes sont plutôt majoritairement représentés dans les métiers du vieillissement, de la maintenance et du commercial. Les femmes sont, quant à elles, plus présentes dans les métiers du *marketing*, du service client et du conditionnement.

La moyenne d'âge des effectifs du groupe Rémy Cointreau est de 41 ans, avec une moyenne d'âge légèrement supérieure en France (42,3 ans).

L'ancienneté moyenne des effectifs du groupe est de 7,9 ans avec une moyenne en France de 9,9 ans.

Le groupe suit par ailleurs, le taux d'absentéisme pour le périmètre France, Barbade et Islay. À horizon 5 ans, le groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland. Au titre de l'exercice clos, le taux d'absentéisme cumulé, mesuré en heures d'absence par heures travaillées théoriques est de 2,06, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Ce taux n'inclut pas les longues maladies de plus de 90 jours d'arrêt (Indicateur GRI Standard 403-2).

Par ailleurs, le taux de fréquence des accidents du travail sur les sites de production de France (hors DHG), de la Barbade et d'Islay pour 2020/2021 est de 3,52 taux exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées réelles (Indicateur GRI Standard 403-2). À horizon 5 ans, le groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland.

Le taux de gravité, exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail par millier d'heures travaillées réelles s'est établi à 0,67 (Indicateur GRI Standard 403-2). En vue de remédier aux causes de chaque accident, des membres des comités d'hygiène et sécurité réalisent systématiquement un arbre des causes et remettent des conclusions et des recommandations au comité.

1.3.1.2 NON DISCRIMINATION ET ÉQUILIBRE SOCIAL INTERNE

Enjeu

Rémy Cointreau aspire à avoir en son sein une juste représentation des bassins d'emploi, des marchés sur lequel elle opère et de ses clients finaux. À ce titre le groupe souhaite préserver sa bonne réputation à l'égard des différentes parties prenantes pour maintenir son attractivité d'une part et garantir l'équilibre social d'autre part.

Politique

En matière d'égalité de traitement des hommes et des femmes et de non-discrimination en général, le groupe Rémy Cointreau a pris la décision de mettre en œuvre des procédures et processus internationaux qui garantissent un traitement équitable des collaborateurs du groupe. La non-discrimination sans distinction de race, de religion, de couleur, d'âge, de sexe, d'origine nationale ou tout autre facteur discriminant non basé sur des critères d'exigence professionnelle fait partie intégrante des politiques et pratiques de Rémy Cointreau, notamment dans le cadre du recrutement, des promotions, des mutations, de l'évolution des rémunérations et des actions de formation.

Ainsi, au travers des documentations remises aux collaborateurs dès leur arrivée dans une nos entités, nous rappelons les dispositions légales ou conventionnelles applicables en matière de non-discrimination et rappelons également les procédures applicables si un collaborateur était victime d'une telle situation.

En termes d'évolution professionnelle, Rémy Cointreau s'évertue à ne pas discriminer, par exemple, au moment des révisions salariales. Par exemple le guide du collaborateur remis aux collaborateurs de notre Direction Europe en Suisse stipule que « L'interdiction de toute discrimination s'applique notamment à l'embauche, à l'attribution des tâches, à l'aménagement des conditions de travail, à la rémunération, à la formation et au perfectionnement professionnels, à la promotion et à la résiliation des rapports de travail ».

Rémy Cointreau s'attache par ailleurs à ce que ses pratiques en matière d'organisation du travail et des autres temps passés dans l'entreprise visent, dans la mesure du possible, à maintenir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, permettant notamment le bon exercice de la parentalité.

En ce qui concerne les rémunérations, le groupe s'est engagé en France à décliner sa politique de rémunération en veillant à ce que la distinction hommes/femmes ne soit pas un critère pris en compte. 3 axes ont ainsi été formalisés avec un objectif et des indicateurs de mesure communs :

- pas de différence hommes / femmes sur le salaire d'embauche à compétences égales ;
- pas de différence hommes / femmes sur les augmentations individuelles de salaires à niveau de performance et ratio marché égaux ;
- analyse des écarts hommes / femmes sur le salaire de base à niveaux d'emploi, d'expérience et de performance égaux, et plan d'actions visant à les réduire.

Plans d'actions

En France, les accords collectifs traitent de l'égalité professionnelle des femmes et des hommes et de la qualité de vie au travail a été de nouveau signé avec les partenaires sociaux au cours de l'exercice 2020/2021. Il a permis de formaliser des objectifs et des indicateurs de progrès sur les thèmes du recrutement, de la rémunération, des carrières et de la formation, des conditions de travail et de l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

De plus, des facilités en termes d'aménagement du temps de travail sont prévues pour accompagner les enfants dans une structure hospitalière. Par ailleurs, dans la mesure du possible, les réunions sont organisées dans la plage horaire de travail et les sessions de formation planifiées suffisamment tôt pour permettre aux parents d'organiser la garde éventuelle de leurs enfants. Les parties ont souhaité adapter l'application du congé solidarité famille et permettre au collaborateur concerné d'étudier avec sa hiérarchie l'aménagement de son poste en termes d'organisation du temps de travail sous forme de temps partiel quand les collaborateurs sont amenés à gérer certains événements familiaux.

Les politiques de rémunérations sont encadrées par des évaluations de rôle éclairées par une méthodologie et par une expertise externe à l'entreprise et par une évaluation de la performance fondée sur des compétences identifiées et des objectifs partagés. Les politiques de recrutement et de mobilité interne font l'objet de procédures et/ou de chartes internationales qui guident les *managers* et favorisent la prise de décision collégiale fondée sur des critères objectifs.

Pour continuer d'irriguer l'identité multiculturelle du groupe et favoriser la diversité, le groupe s'engage activement pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac +3 et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes ou de zones prioritaires. Notamment, le partenariat avec Nos Quartiers ont du Talent initié chez Rémy Martin en 2014 a poursuivi sa mobilisation en faveur de l'insertion professionnelle de jeunes diplômés issus de milieux défavorisés. Dans ce dispositif social important et solidaire, les parrains de l'entreprise ont un rôle très important auprès de tous ces jeunes en perte de confiance et soucieux de leur avenir en leur prodiguant des conseils précieux pour être meilleur en entretien de recrutement et partager leur réseau professionnel. Depuis 2014, ce dispositif a permis d'accompagner 91 jeunes diplômés et contribuer à l'embauche de 46 jeunes recrutés en CDI ou CDD.

À Paris, notre site s'est associé depuis 2017 à l'action de Sport dans la Ville, principale association d'insertion par le sport qui accompagne des jeunes issus de quartiers prioritaires sur le chemin de la formation et de l'emploi. Cette année encore les collaborateurs de Paris ont été invités à participer à des ateliers CV et des simulations d'entretien pour un public éloigné de l'emploi. À Angers, le groupe a continué de faire le choix de verser sa taxe d'apprentissage à des organismes, écoles ou structures accompagnantes favorisant l'insertion des travailleurs handicapés.

En 2020 le site de Cognac a continué de maintenir un taux d'emploi de travailleurs handicapés sur l'entité Rémy Martin conforme à l'obligation légale de 6% malgré une forte augmentation de l'effectif intérimaire pris en compte dans l'effectif d'assujettissement. Rémy Martin poursuit avec succès son effort d'insertion des personnes en situation de handicap que ce soit en CDI, en intérim ou par le biais des centres d'aides par le travail de Cognac.

Pour former les talents de demain et favoriser la mixité générationnelle, Rémy Cointreau s'engage dans l'apprentissage. Sur les sites français, de jeunes apprentis (niveau Bac pro à Bac +5) apprennent un métier, dans la perspective de développer rapidement la rigueur, la créativité et le professionnalisme attendus dans le monde professionnel. Le groupe Rémy Cointreau a donc poursuivi sa politique volontariste en matière de formation en alternance, avec le renouvellement des contrats d'alternance venus à échéance quand cela est nécessaire et le recrutement de nouveaux contrats sur de nouveaux métiers. À fin mars 2021, la part de ces contrats représente 4,16% de l'effectif en France en progression par rapport à l'exercice précédent.

De plus, chaque stagiaire bénéficie d'un entretien avant son départ pour faire un point sur sa formation au sein du groupe et partager la vision de son orientation future.

Enfin, dans l'optique de développer les compétences internationales des jeunes talents, Rémy Cointreau propose des contrats de volontariat international en entreprise (VIE), partout à travers le monde.

Le groupe suit le ratio *Managers* Femme / *Managers* Homme qui s'établit au titre de l'exercice 2020/2021 au niveau du groupe à 45,7% et qui est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (45,5%). De plus, en France, nous suivons l'indicateur d'écart pondéré de taux de promotions entre les femmes et les hommes par année civile. En 2020, celui-ci s'établissait à 0,52% en faveur des femmes qui traduit un taux de promotion (proportion de salariés promus au sens de la catégorie socio-professionnelle) de 5,4% pour les femmes contre 8,6% pour les hommes. Cet indicateur fait partie du calcul de l'Index de l'égalité femmes-hommes tel que défini par le décret relatif aux modalités d'application et paru au Journal Officiel le 9 janvier 2019. Par ailleurs, l'index de l'égalité femmes-hommes sera publié par le groupe au cours de l'exercice 2021/2022 dans le respect des dispositions légales.

Le groupe veille également à l'équité dans l'accès à la formation des collaboratrices et des collaborateurs. Ainsi, au cours de l'exercice 2020/2021, le ratio Femme / Homme ayant bénéficié d'au moins une formation s'établit à 45,0% cohérent avec la répartition Femme / Homme dans le groupe (44,8%) et avec le ratio de l'exercice précédent (44,8%).

1.3.1.3 FORMATION INTERNE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Enjeu

L'enjeu pour Rémy Cointreau est de pouvoir maintenir l'adéquation entre les besoins de qualification de l'entreprise en maintenant et développant le niveau de compétence de ses collaborateurs. La politique de ressources humaines doit constamment anticiper les besoins du groupe et c'est plus particulièrement le cas en matière de formation.

Politique

Rémy Cointreau s'engage à favoriser le développement des compétences, notamment par la formation interne, nécessaire à la transmission des savoir-faire indispensables à l'élaboration de nos produits d'exception.

Rémy Cointreau soutient aussi le développement de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité d'enrichir leur expérience professionnelle par des opportunités de mobilité professionnelle et géographique.

Plans d'actions

Rémy Cointreau a maintenu malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, ses outils internationaux pour favoriser le développement des compétences de ses collaborateurs. Les processus d'évaluation de la performance, de plans de succession, les politiques de formation et de mobilité internationale, chacun animé par une ressource dédiée au sein du siège, portent résolument l'accent sur la mise en place de plans d'actions collectifs ou individualisés visant à supporter les projets professionnels des hommes et des femmes du groupe, à encourager le développement des compétences et à favoriser la performance des équipes.

Par l'activité fortement internationale du groupe, 59,3% de l'effectif de Rémy Cointreau est situé hors de France au 31 mars 2021. Rémy Cointreau fait le pari que la dimension multiculturelle du groupe représente un atout majeur dans son développement international. La mobilité internationale – professionnelle et géographique – contribue à diffuser largement les valeurs du groupe au sein de son organisation. À cet effet, Rémy Cointreau a formalisé une politique de mobilité internationale qui cherche, par une homogénéisation et standardisation des pratiques (normes communes mondiales) à favoriser les mobilités internationales pour répondre aux besoins du groupe que sont le développement de carrière des collaborateurs, ou l'affectation à l'étranger à la demande du collaborateur.

Le parti pris de la diversité s'exprime également dans la volonté du groupe de favoriser la constitution d'équipes associant des hommes et des femmes d'âge, de formation et d'expérience professionnelle variés.

En particulier, un processus d'identification des postes clés, partagé avec le comité exécutif, permet de s'assurer que le groupe dispose en son sein des compétences nécessaires à son développement et/ou oriente les décisions ressources humaines pour garantir la pérennité de l'organisation.

La formation est orientée vers le partage des expériences dans tous les pays où le groupe est implanté. Rémy Cointreau encourage ses collaborateurs à être acteurs de leur mobilité et de leur développement professionnel. En étroite collaboration avec leur direction des ressources humaines, les *managers* participent activement au plan de développement des compétences et à la gestion des parcours de carrière de leurs équipes.

Au titre de l'exercice 2020/2021, le groupe a mis en place un indicateur de suivi exprimé en pourcentage de collaborateurs qui ont bénéficié d'au moins une formation par an. Cet indicateur pour le périmètre couvert (hors Europe et Domaines des Hautes Glaces) ressort à 69,2% de la population. L'ambition pour le groupe est de pouvoir étendre cet indicateur au niveau des sites de production Monde et filiales commerciales de plus de 20 personnes et de maintenir ce taux au-dessus de 50%.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2020/2021 le nombre d'heures de formation déclarées sur l'ensemble du périmètre du groupe, hors Europe et France incluse, a été de 19 975 heures dont 9 191 pour les femmes et 10 784 pour les hommes (Indicateur GRI Standard 404-1). L'objectif est de pouvoir étendre cet indicateur au niveau des sites de production Monde et filiales commerciales de plus de 20 personnes.

Par exemple, chez Rémy Martin, sur notre site de Cognac, pour accompagner la mise en place du travail en *open space* pour les populations du siège qui peut susciter des appréhensions des collaborateurs au sein du nouveau siège social de cette société un programme de formation spécifique a démarré en septembre 2020. Il était important de lancer en amont une action de formation pour accompagner ce changement majeur et rassurer les collaborateurs. Au 31 mars 2021, 65 collaborateurs ont participé aux 3 jours de ce module. Cette formation qui apporte des clés de lecture du comportement, essentielles pour mieux communiquer et mieux travailler dans un environnement en *open space* où la prise en compte de l'autre et de ses besoins est essentiel pour construire et maintenir l'harmonie dans la relation de travail quotidienne.

Une bonne compréhension de la culture d'entreprise est un gage de performance. Rémy Cointreau veille à accompagner ses nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonctions en leur offrant, à travers des parcours d'intégration, la possibilité de découvrir les valeurs, l'histoire de nos Maisons et la culture managériale si spécifique de Rémy Cointreau. Plus particulièrement, en France, le système de parrainage est un élément à part entière du programme d'intégration. L'objectif est de donner des clés aux nouveaux collaborateurs pour faciliter leur intégration en découvrant rapidement la culture de l'entreprise. Chaque nouvel arrivant en CDI au sein de Rémy Cointreau se voit attribuer un parrain ou une marraine. Celui-ci ou celle-ci partage son expérience dans tous les aspects de la vie en entreprise et est un interlocuteur privilégié qui aide le collaborateur à s'orienter au sein de l'entreprise à son arrivée et lors de ses premiers mois.

1.3.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Les informations environnementales proviennent des sites de production de Cognac (France), d'Angers (France), de la Barbade et d'Islay (Écosse), du site administratif de Paris ainsi que des sociétés Domaines Rémy Martin (France), Domaine des Hautes Glaces (France) et Westland (USA). Le site de stockage d'eaux-de-vie à Cognac est classé Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie en cours de vieillissement. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).

Les filiales de distribution ne font pas partie des informations ci-dessous, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs. Le périmètre d'application de chaque indicateur est précisé dans le chapitre 1.5 « Note méthodologique pour le reporting des indicateurs ».

1.3.2.1 AGRICULTURE DURABLE

Enjeu

L'ambition de Rémy Cointreau est de rester *leader* d'une agriculture économiquement compétitive, tout en demeurant intransigeant sur la qualité de ses produits et la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, Rémy Cointreau se doit de participer à la protection des terroirs et des ressources naturelles qui sont la source même de la qualité exceptionnelle de ses produits.

L'enjeu majeur est de pérenniser la production de nos matières premières agricoles, en protégeant les savoir-faire et en valorisant les pratiques viticoles et agricoles de nos partenaires fournisseurs.

Politique

Promouvoir une agriculture responsable et durable, c'est s'efforcer de mieux « travailler la terre » afin de lui rendre ce qu'elle nous prête. Sélection rigoureuse et diminution des intrants, respect des équilibres de biodiversité et des écosystèmes, autant de bonnes pratiques dont on oublie les bienfaits.

Depuis sa création, Rémy Cointreau fait de son engagement environnemental un levier durable de sa réussite économique grâce notamment à une politique ambitieuse de certifications pour reconnaître les efforts menés et guider les pratiques culturelles.

Une attention toute particulière est également portée à la qualité des sols. Cette attention sera amenée à croître dans le cadre du plan RSE 2025, via le déploiement de méthodes culturelles issues de l'agriculture régénérative, sur nos propres terres et sur celles de nos fournisseurs.

Partout dans le monde où le groupe est présent, les Maisons de Rémy Cointreau sont impliquées dans la préservation des terres qu'elles exploitent, directement ou indirectement. Entretenir et respecter les terroirs dans lesquels elles puisent le caractère et la typicité des produits est un acte vital. Le sol, le climat, l'air, la biodiversité, les modes de production : chaque région est particulière. Les terroirs sont les creusets au sein desquels se transmettent des traditions et s'élaborent de nouveaux savoir-faire. Petites parcelles sur une immense planète, ils sont les lieux où les femmes et les hommes répètent des gestes ancestraux, enrichis à chaque étape par l'intuition de chacun. Toutes les dimensions d'un terroir contribuent à la particularité des spiritueux de Rémy Cointreau : géographique, humaine, culturelle. La qualité de l'environnement, la richesse de la biodiversité contribuent directement à l'excellence des produits.

Sur le site de Cognac, la vigne offre ses produits à Rémy Martin et ses fruits font l'excellence des eaux-de-vie de ses cognacs. Afin d'en tirer le meilleur, Rémy Martin mise sur un partenaire de

confiance auprès duquel il s'approvisionne depuis 1966 : la coopérative agricole Alliance Fine Champagne (AFC), également actionnaire du groupe. Cette structure coopérative accompagne Rémy Martin dans son développement et ses efforts pour la préservation de l'environnement. Rémy Martin dispose également de vignobles en propre, regroupés dans les Domaines Rémy Martin. Ces derniers constituent aujourd'hui une véritable plateforme d'expérimentations en matière de viticulture innovante et respectueuse de l'environnement pour promouvoir la politique du groupe.

Plans d'actions

La politique de préservation des terroirs se traduit par le déploiement d'une agriculture responsable et durable pour la production de toutes nos matières premières agricoles, avec l'ambition que l'intégralité des terres utilisées bénéficie d'un référentiel ou label d'agriculture responsable et durable (engagement 1 – *act4nature international*).

L'année 2017/2018 avait été l'occasion d'une première cartographie mondiale des terroirs avec la création d'un nouvel indicateur pour prouver et piloter cet engagement. Cette première étape a permis d'estimer les surfaces agricoles utilisées pour les approvisionnements stratégiques de Rémy Cointreau :

- surfaces viticoles pour les cognacs Rémy Martin, LOUIS XIII et le brandy St-Rémy ;
- surfaces de terres céréalières pour les whiskies Bruichladdich, Westland et Domaine des Hautes Glaces ;
- surfaces de terres consacrées à la culture de la canne à sucre pour le rhum Mount Gay ;
- surfaces de terres consacrées à la culture d'orangers pour la liqueur Cointreau.

Cette année, sur la base des informations collectées, ce sont près de 13 750 hectares de terres agricoles et viticoles qui sont, au total, utilisés par Rémy Cointreau. Le taux de surfaces gérées en agriculture durable et responsable est de 64%, ce qui confirme sa progression régulière depuis quatre ans (36% en 2017/2018, 52% en 2018/2019, 58% en 2019/2020). L'augmentation de cette année est principalement due aux actions menées :

- sur les approvisionnements viticoles pour le brandy St-Rémy. Près de 30% sont maintenant issus d'exploitations viticoles engagées dans des démarches de biodynamie, d'agriculture biologique ou de certification HVE (agriculture Haute Valeur Environnementale) ;
- sur les approvisionnements en céréales pour le whisky Bruichladdich qui pour 30% d'entre eux sont issus d'une agriculture responsable et durable, sous label SQC/AUKM (*Scottish Quality Crop/Assured UK Malt*) ou certification Bio ;
- sur les approvisionnements en molasses pour le rhum Mount Gay qui bénéficient pour la première fois cette année de la certification Bonsucro pour 22% d'entre eux.

À noter également la croissance régulière des approvisionnements responsables en oranges pour la marque Cointreau qui passe de 47% en 2019/2020 à 55% cette année.

L'ambition du groupe est que la totalité des surfaces agricoles essentielles à ses marques soient cultivées dans un modèle d'agriculture responsable et durable d'ici 2025 (Plan RSE 2025).

Au-delà des actions menées en France par le site de Cognac avec le soutien et le déploiement de la certification HVE, la démarche du groupe se généralise mondialement. Le site d'Angers déploie une nouvelle normalisation exigeante avec ses fournisseurs d'oranges, basée sur le référentiel international GLOBALG.A.P..

En Isère, le Domaine des Hautes Glaces entraîne dans sa volonté d'agriculture durable de nombreux agriculteurs de sa région.

Il en est de même pour le site d'Islay en Écosse qui en fait une source essentielle de qualité d'approvisionnement. L'attention portée à la qualité des sols *via* le déploiement de méthodes culturelles issues de l'agriculture régénérative, sur nos propres terres et sur celles de nos fournisseurs a pris appui sur un séminaire de trois jours en septembre 2019 sur l'île d'Islay (*Creators' Conference*). Il avait regroupé l'ensemble des créateurs de produits du groupe sur le thème de l'agriculture responsable et durable et de la préservation des terroirs. Des experts externes ont partagé leurs connaissances avec nos collaborateurs sur les spécificités qualitatives des terroirs et les impacts du réchauffement climatique sur les pratiques agricoles. L'objectif est de renouveler un même type de séminaire tous les deux ans, avec une prochaine édition prévue en 2021/2022 (engagement 5 – *act4nature international*).

Adopter des modes de culture respectueux de l'environnement sur le site de Cognac

Les Domaines Rémy Martin poursuivent leur contribution à la recherche de l'excellence environnementale de la viticulture française, en lien avec la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et des fertilisants.

Ils sont membres du réseau Ecophyto, initiative nationale pilotée par le ministère de l'Agriculture. Elle vise à diminuer progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires et réduire ainsi la pollution des sols.

Sur les 284 hectares de vignoble des Domaines Rémy Martin, 26 hectares sont dédiés aux expérimentations viticoles, agronomiques et environnementales. Les Domaines Rémy Martin sont ainsi une vitrine qualitative, environnementale et expérimentale, un laboratoire à ciel ouvert. Les essais menés permettent de tester des solutions alternatives à grande échelle et visent à apporter des solutions aux viticulteurs pour améliorer leurs pratiques environnementales. En lien avec l'adaptation au changement climatique et le développement de nouvelles technologies, les études portent principalement sur l'amélioration de la qualité des raisins, la modulation de la stratégie phytosanitaire, la gestion des fertilisations et la préservation de la biodiversité.

Une attention particulière est portée à l'utilisation de ces nouvelles technologies. Elles sont considérées comme une réelle voie d'avenir dans l'amélioration de la connaissance du vignoble, l'adaptation des pratiques et l'optimisation des travaux d'un point de vue technique, économique et environnemental.

Plusieurs outils ont été testés, au sol ou dans les airs, pour réaliser des cartographies parcellaires (capteurs embarqués ou aériens sur drones). Ils permettent d'évaluer l'intensité de la végétation et donc la vigueur de la vigne au sein d'une même parcelle. Sur un hectare, ce sont près de 5 500 mesures qui sont réalisées et qui permettent ensuite d'optimiser les pratiques pour diminuer les intrants. Le but de ces essais est de pouvoir réduire l'usage des produits phytosanitaires en fonction des mesures effectuées.

Une étude supplémentaire a porté sur les outils d'aide à la décision (OAD). Ces outils servent à évaluer la pression parasitaire sur le vignoble (maladies principales de la vigne) en lien avec des informations météorologiques, que ce soit à l'échelle locale ou régionale. Le but de l'étude est de tester la pertinence et la fiabilité des informations fournies utilisées pour la maîtrise des maladies du vignoble.

D'autres études sont également menées sur :

- l'utilisation des produits de biocontrôle pour la lutte contre les maladies de la vigne :

Le projet Biocontrôle et Équilibre des Écosystèmes (BEE) est une expérimentation inédite en Charente.

Dans le cadre du plan Ecophyto 2, les Domaines Rémy Martin ont mis en place en 2018 une plateforme expérimentale pionnière sur le territoire avec l'Institut Français de la Vigne (IFV). L'étude menée permet de tester des systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires *via* l'introduction de produits de biocontrôle sans altérer la qualité des eaux-de-vie. L'objectif est d'établir des règles de décision dans le but de réduire de 75% l'indice de fréquence des traitements (IFT). Il est également intégré une notion de raisonnement de fertilisation de la vigne, tout en préservant le niveau de qualité de la récolte, du rendement et des eaux-de-vie produites.

Des tests qualitatifs et quantitatifs ont été effectués jusqu'aux eaux-de-vie sur deux années très différentes et montrent des variations de comportement de la vigne essentiellement liées aux conditions climatiques.

L'étude se poursuivra jusqu'en 2023 afin d'étudier plus largement le comportement de la vigne face à cette nouvelle conduite de culture ;

- l'usage des engrais verts :

Les Domaines Rémy Martin étudient l'implantation et la gestion de couverts hivernaux de type engrais verts. L'objectif est de générer une biomasse végétale importante lors de la phase de repos végétatif de la vigne (automne-hiver-début de printemps), de capter l'azote (sol et atmosphérique) et de le restituer à la vigne en période végétative pour diminuer les apports exogènes. Outre le fait que cette pratique limite les effets de l'érosion et du lessivage, elle permet également de réduire l'usage des fertilisants et de favoriser le développement de la biodiversité du sol (engagement 3 – *act4nature international*) ;

- la sélection de cépages résistants :

L'étude porte sur de nouvelles alternatives à la lutte contre le mildiou et l'oïdium, à l'aide de nouveaux cépages sélectionnés par la station viticole du BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac) et l'INRAe (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement). La phase de sélection en cours a permis de retenir trois cépages différents qui ont été plantés en 2018. Les aptitudes culturales et les aspects qualitatifs de ces cépages sont en cours d'études.

Cette année, les cépages ont montré une bonne résistance au mildiou et à l'oïdium, ce qui a permis de réduire les traitements contre ces deux maladies. Ces premiers résultats laissent entrevoir des perspectives très intéressantes en termes de diminution de l'usage de produits phytosanitaires, de l'ordre de 80 à 90% des traitements fongicides.

Les premières vendanges ont été effectuées cette année. Les vins obtenus ont été distillés et les premières eaux-de-vie ont montré un réel potentiel qualitatif qui sera étudié tout au long de leur vieillissement.

Cette première vendange constitue une avancée notable dans le processus d'évaluation de ces nouveaux cépages hybrides, qui pourraient être disponibles dès 2023 pour être ensuite intégrés au cahier des charges Cognac dans un délai de 5 à 10 ans.

Dès 2012, les Domaines Rémy Martin, qualifiés agriculture raisonnée depuis 2009, ont obtenu le niveau 3 de la certification agriculture à haute valeur environnementale (HVE), délivrée par l'AFNOR. La Haute valeur Environnementale est le plus haut niveau de certification environnementale délivré par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Elle certifie les exploitations engagées dans des démarches respectueuses de l'environnement autour de quatre thèmes : biodiversité, stratégie phytosanitaire, fertilisation et irrigation.

Cette année, les Domaines Rémy Martin ont été certifiés pour la première fois selon le référentiel régional CEC (Certification Environnement Cognac). Cette certification s'appuie sur le référentiel HVE, complété par des exigences régionales telles que l'obligation de lutte contre la flavescence dorée et la participation aux prospections collectives locales d'identification de la propagation de cette maladie, ou l'usage de matériel permettant une réduction de l'usage des produits de traitement, grâce à une pulvérisation confinée et l'emploi de panneaux récupérateurs.

Les Domaines Rémy Martin sont inscrits dans l'annuaire national des exploitations certifiées HVE niveau 3.

En lien avec cette certification, la formation des collaborateurs continue à porter régulièrement sur la gestion et l'usage responsable des produits de traitement (indicateur GRI Standard 404-1).

Rémy Cointreau souhaite associer à cette démarche non seulement ses collaborateurs internes mais aussi tous les viticulteurs et bouilleurs de cru de la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC) dans la mise en place de certifications HVE.

Cette année, la commission technique de l'AFC s'est réunie 3 fois et a continué ses travaux sur les sujets suivants :

- suivi de l'évolution de la certification environnementale de l'AFC ;
- veille et partage d'informations sur les solutions alternatives au désherbage chimique ;
- réduction des intrants (utilisation des biocontrôles, suivi des cépages résistants) ;
- enregistrement et cartographie des interventions au vignoble ;
- mesure et suivi de la biodiversité dans le vignoble.

En 2019, la plaquette d'information environnementale HVE du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a été diffusée auprès de tous les viticulteurs de l'AFC. De nombreuses réunions « Rencontres avec La Maison Rémy Martin » ont été organisées afin d'encourager les viticulteurs à s'engager dans la démarche AHVE. Ces rencontres avaient pour but de présenter les ambitions de l'AFC et de Rémy Martin en termes de certification HVE. Près de 20 réunions animées par les ingénieurs Conseil Viticulture Œnologie et le Maître de Chai de Rémy Martin ont favorisé des échanges directs et constructifs s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs de certification HVE.

Sur les 5 dernières années, tous les viticulteurs de l'AFC ont suivi les deux jours de formation correspondant à l'engagement au niveau 1 de l'AHVE, ce qui représente 100% des surfaces viticoles de la coopérative.

Cette année, 37 viticulteurs ont obtenu la certification HVE de niveau 3, le niveau le plus élevé d'engagement de cette certification. Les viticulteurs certifiés sont maintenant au nombre de 253, ce qui représente 54% des surfaces viticoles de la coopérative. L'objectif est d'atteindre 100% d'ici 2028 (engagement 1 – *act4nature international*).

Avec l'atteinte de ces objectifs HVE, l'AFC répond également à ceux du Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) engagé dans une démarche de certification environnementale Cognac, basée sur le niveau 3 de la certification HVE.

Le déploiement du projet de certification de l'AFC a également fortement contribué à ce que la région des Charentes devienne l'une des régions les plus engagées dans les démarches de certification HVE: nos 253 viticulteurs certifiés représentent 86% de la totalité des exploitations charentaises certifiées HVE de niveau 3.

Depuis deux ans, Rémy Martin procède à une remise annuelle du prix « Centaure de l'Environnement », afin de récompenser les viticulteurs certifiés HVE. Ce prix a été décerné cette année à 35 viticulteurs, en récompense de leurs efforts et de leurs engagements dans l'excellence environnementale en 2020.

Afin de partager plus largement la démarche de certification de l'AFC, un dossier de presse digital composé de 9 vidéos est en ligne (env.remymartin.com). Il aborde factuellement la démarche environnementale de Rémy Martin, en mettant en avant les différentes initiatives menées par l'AFC et les Domaines Rémy Martin.

La société Rémy Martin a à cœur d'établir un lien étroit avec les viticulteurs et tient à leur apporter toutes les informations attendues sur le partenariat et la société elle-même. C'est dans ce dessein qu'a été créée la Lettre Rémysphère. Elle a été pensée comme un rendez-vous au rythme de la vigne et du travail viticole : floraison, vendanges, distillation.

Distribuée sous format papier, cette lettre est également consultable sur le site remysphere.com, qui informe également régulièrement les viticulteurs sur les résultats du groupe, l'actualité des marques et la conjoncture économique ainsi que sur les évolutions techniques. Le site intègre également un point RSE régulier dans une rubrique dédiée et communique ainsi des informations sur l'avancement du projet AHVE.

Le « Guide qualité de la Maison Rémy Martin » est également un lien fort avec l'AFC. Revu dans le cadre de la Commission « Environnement & Qualité » de la coopérative, cet ouvrage collectif rassemble des conseils pratiques en matière de certification environnementale HVE, de sécurité alimentaire et de qualité des vins et eaux-de-vie. La première partie de ce document est dédiée à la présentation de la politique RSE de Rémy Cointreau.

Toujours avec la volonté de se projeter vers l'avenir, une rencontre a également été organisée en 2019 entre les viticulteurs de l'AFC et deux experts d'un sujet d'actualité : la viticulture de précision. Dans ce cadre, ont été abordés des points portant sur les avancées technologiques et numériques de l'agriculture et les transferts possibles vers la viticulture. La création de ces espaces de débat est particulièrement appréciée par nos partenaires viticulteurs car ils leur permettent de partager leurs difficultés, leurs attentes et leurs demandes d'informations face aux futurs défis de la viticulture. Cette année, suite aux restrictions sanitaires, la réalisation de tels débats a été suspendue mais elle sera reprise dans les prochains mois.

L'AFC s'investit également dans le test d'outils d'aide à la décision (OAD). Ces outils servent à évaluer la pression parasitaire sur le vignoble en lien avec des informations météorologiques locales ou régionales. Un réseau AFC s'est constitué avec l'aide de 10 viticulteurs qui testent une application disponible sur *smartphones* et basée sur le modèle Optidose de l'IFV (Institut Français de la Vigne). Cette application permet de décider à bon escient des applications de produits de traitements pour lutter contre l'oïdium et le mildiou, en s'appuyant sur les informations météo actualisées en temps réel sur le *smartphone*.

En lien avec l'intérêt porté sur les nouvelles pratiques viticoles, la commission technique de l'AFC a relayé auprès des viticulteurs l'appel aux volontaires lancé en France par l'Observatoire National de la Biodiversité. Les objectifs sont les suivants :

- obtenir des données sur la biodiversité utile des campagnes ;
- approfondir les connaissances sur le lien entre biodiversité et pratiques agricoles ;
- sensibiliser et former les acteurs du monde agricole à la biodiversité ;
- mise en place par les agriculteurs de protocoles d'observation (observatoires participatifs).

Aujourd'hui, plus de 600 parcelles en France font l'objet d'observations selon 4 protocoles : papillons, invertébrés terrestres, pollinisateurs et vers de terre.

En 2021, afin d'obtenir des données sur la biodiversité au vignoble, douze viticulteurs de l'AFC ont intégré le réseau national en réalisant des comptages d'invertébrés, de papillons et d'abeilles sauvages. Les évolutions seront suivies année après année, ce qui favorisera la mise en œuvre de pratiques favorables au développement de la biodiversité dans les vignobles.

Site d'Islay : acquisition de parcelles de terre et mise en œuvre de l'agriculture durable

Les actions de nos équipes d'Islay en Écosse (PHD : *Progressive Hebridean Distillers*, qui regroupent les marques Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore et The Botanist) contribuent à révéler les potentialités de leur terroir. La réimplantation de différentes variétés d'orge traditionnelle et la préservation du *Bere Barley* sont désormais à l'actif de la Maison qui s'approvisionne également avec de l'orge produite au bord du Moray Firth, au nord-est de l'Écosse. Issue de l'agriculture biologique, la rotation des cultures y est respectée sur cinq récoltes, afin de préserver la fertilité du sol.

En 2018/2019, quinze hectares de terre ont été acquis par PHD afin d'y développer des programmes d'études de pratiques d'agriculture durable.

Fin 2019, un *Croft Summit*, associant également des représentants du Domaine des Hautes Glaces et de Westland, a été organisé à Islay afin d'échanger sur les différentes façons de cultiver les parcelles acquises, et ce de la manière la plus responsable possible. Plusieurs spécialistes et experts des sols et cultures, agriculteurs Bio et chercheurs du monde entier, ont participé à cette rencontre et ont pu échanger avec les équipes de PHD pour élaborer un projet d'envergure : plusieurs variétés d'orge seront plantées sur les parcelles d'essai pour tester les plus adaptées au terroir de l'île, et ce sans utiliser de produits de synthèse. Le but est de développer une meilleure connaissance des conditions de culture locale et d'adapter les pratiques agricoles pour préserver le terroir. À terme, il s'agira d'en faire profiter le reste des agriculteurs de l'île.

En lien avec ce séminaire, un plan de développement a été élaboré cette année pour la mise en œuvre d'une agriculture durable et régénératrice sur nos parcelles agricoles. Les premières actions auraient dû se déployer mais la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 n'a pas permis de les mener à bien. Elles sont donc reportées à l'exercice 2021/2022. Des tests de culture de seigle seront effectués sur l'île afin de disposer d'une alternative à la culture intensive de l'orge.

Ceci confirme la volonté de PHD d'être au plus près de ses partenaires agriculteurs et d'être un réel acteur du développement durable des terroirs de l'île d'Islay. Elle est parfaitement illustrée cette année par la nette progression de 5% en 2019/2020 à 30% du taux de surfaces agricoles cultivées selon un modèle d'agriculture responsable pour les approvisionnements en céréales.

Depuis deux ans, la distillerie Bruichladdich est certifiée conformément à la législation de l'UE relative à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (règlements CE n° 834/2007 et CE n° 889/2008 du conseil européen).

La distillerie Bruichladdich est également certifiée « B Corporation » (B-Corp) depuis mai 2020, seule distillerie de whisky écossais certifiée ce jour. Cette certification conforte la pertinence de la mission d'entreprise que s'est fixée la société Bruichladdich depuis 2011: transparence, développement durable et intérêt communautaire.

Cet excellent résultat récompense Bruichladdich pour son niveau de performance sociale et environnementale. À ce titre, la distillerie rejoint, à l'échelle mondiale, un cercle de plus de 3 000 entreprises qui ont mis en place une démarche rigoureuse dans leurs prises de décisions, intégrant, au-delà de la rentabilité, une dimension humaine et responsable vis-à-vis de la planète.

Développer des opportunités de carrière pour 98 salariés, optimiser les avantages sociaux et les programmes de formation, mais aussi privilégier, dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux, font partie des actions menées par la société Bruichladdich et qui sont caractéristiques d'une entreprise communautaire.

Cointreau : mesurer le déploiement de l'agriculture durable pour la production d'oranges

En 2018, Cointreau a lancé son projet « Orange & Terroir », qui s'articule autour de quatre axes principaux :

- le déploiement de l'agriculture responsable et durable ;
- la préservation de l'environnement ;
- la construction de partenariats avec les fournisseurs, dans le modèle de la coopérative viticole AFC de Cognac ;
- la recherche d'un référentiel international d'agriculture responsable et durable.

L'engagement dans une agriculture responsable et durable des fournisseurs d'oranges est donc primordial.

Afin d'évaluer concrètement cet engagement, Cointreau a édité son propre référentiel interne « Agriculture durable », basé sur le référentiel HVE français, et a retenu le référentiel international GLOBALG.A.P., dans son volet *Fruit and Vegetables Certification*.

Après un premier audit réalisé en 2019, de nouveaux audits ont été effectués cette année. Les résultats obtenus montrent une réelle volonté de déployer un modèle d'agriculture durable chez nos fournisseurs.

Ceci est prouvé par une rapide évolution, depuis deux ans, du taux de surfaces agricoles cultivées selon un modèle d'agriculture responsable pour nos approvisionnements en oranges. Il est passé de 47% en 2019/2020 à 55% cette année.

L'objectif inscrit dans le plan RSE 2025 est qu'à terme, toutes les oranges à la base de la production de la liqueur Cointreau soient issues de filières durables.

St-Rémy : sensibilisation des fournisseurs à l'agriculture durable

En 2018/2019, afin de sensibiliser nos fournisseurs au projet « Agriculture durable » de Rémy Cointreau, une réunion d'information a été réalisée avec le principal fournisseur d'eaux-de-vie.

Cela a permis d'aborder les points suivants :

- présentation de la politique RSE de Rémy Cointreau ;
- mode de calcul des surfaces utilisées pour les approvisionnements ;
- pratiques agricoles mises en œuvre ;
- émissions carbone associées à la production des eaux-de-vie.

À la suite de cette rencontre, un questionnaire a été diffusé en 2019/2020 auprès des principales coopératives de production de vins afin de regrouper les informations environnementales sur leurs pratiques viticoles. Les premières réponses reçues cette année montrent que 26% des approvisionnements en eaux-de-vie pour la marque St-Rémy sont issus de parcelles cultivées en agriculture responsable et durable basée sur des référentiels tels que HVE, Agriculture Bio, Agriconfiance et Terra Vitis.

Cette première approche permet de bâtir un plan d'action concret afin de répondre à l'objectif du plan RSE 2025 (totalité des approvisionnements agricoles issue d'une agriculture responsable et durable).

Une lettre d'information est également publiée à destination de nos collaborateurs. En fonction de l'actualité, elle est envoyée sur une base mensuelle et aborde les sujets RSE en lien avec l'agriculture et la viticulture durables en France et en Europe.

La préservation des ressources naturelles à la Barbade

La gestion durable de l'agriculture est au cœur des activités de Rémy Cointreau à la Barbade. Depuis mars 2021, la Distillerie Mount Gay est membre de l'organisation mondiale Bonsucro, agissant pour la production, la transformation et la commercialisation durable de la canne à sucre, dans la catégorie des « Utilisateurs finaux – C ».

À moyen terme, la distillerie prévoit d'obtenir la certification du même organisme. Outre la mise en avant d'une agriculture responsable et durable, la certification Bonsucro amène les entreprises à être plus responsables sur des sujets environnementaux, sociaux et économiques tels que la réduction des consommations d'énergie ou d'eau, la réduction des déchets et la création d'un environnement de travail plus sûr.

En 2018, le groupe a acquis 134 hectares de terres de production de canne à sucre à la Barbade. Il continue d'y expérimenter de nouveaux modes de cultures biologiques et de permaculture avec les conseils de spécialistes mondiaux de la culture des sols. Chaque parcelle est identifiée afin de suivre le résultat des essais des différents modes de production testés : culture biologique, rotation des cultures et permaculture. L'objectif est de convertir entièrement la plantation à l'agriculture biologique d'ici cinq ans.

Un premier palier a été franchi cette année avec près de 9% des terres qui sont dorénavant en production de canne à sucre biologique, ce qui bannit l'usage d'herbicides, de pesticides et de fertilisants chimiques. De nouvelles pratiques sont mises en place pour lutter contre les mauvaises herbes (arrachage manuel par le personnel de l'exploitation ou mécanique avec l'utilisation du tracteur et d'outils spécifiques), ou pour améliorer la fertilité du sol en épandant des vinasses de distillation en tant que source de potassium.

D'autres pratiques de préservation des sols ont été mises en place, telles que :

- la culture en rotation : afin de restituer les nutriments au sol et de rompre le cycle des parasites, les plantations de canne à sucre sont cultivées en rotation avec des plantes à racines et tubercules ou des cultures de couverture telles que les légumineuses, particulièrement bénéfiques pour restituer de l'azote au sol ;
- la plantation en bordure : cette année, le site de la Barbade a mis en place un programme de multiplication de l'herbe Khus Khus, traditionnellement utilisée en bordure des champs comme mesure préventive contre l'érosion des sols. Le Khus Khus est également très utile en tant que puits de carbone car il s'agit d'une herbe vivace à grappes dotée d'un système racinaire étendu et d'un taux de croissance rapide. Au total, 3 100 nouvelles plantes ont été plantées.

Un bulletin trimestriel intitulé *Back to Roots* est également distribué aux collaborateurs du site afin qu'ils deviennent eux-mêmes des ambassadeurs de pratiques agricoles durables dans leur vie quotidienne.

Domaine des Hautes Glaces et développement local

Né des cultures de céréales environnantes, le Domaine des Hautes Glaces élabore – pour l'instant à petite échelle – des produits nés d'un projet de développement local, où les agriculteurs sont partenaires et engagés. La jeune marque affiche son rapport au territoire, encourageant par exemple la rotation des cultures pour une meilleure vie des sols et de nouveaux équilibres fondés sur l'agroéconomie.

Le projet entre naturellement en résonance avec les valeurs du groupe. Le Domaine des Hautes Glaces travaille avec les agriculteurs locaux pour développer de nouvelles cultures d'orge, de seigle, d'épeautre, d'avoine et de triticale bio. La création de cette nouvelle filière locale et biologique offre une nouvelle vision pour le territoire et son développement, et des débouchés pérennes à la conversion de fermes en agriculture biologique. Le Domaine des Hautes Glaces met ainsi en avant la vérité des sols, des climats et des espaces.

Depuis plusieurs années, le Domaine est également engagé dans des pratiques d'agriculture régénérative pour la mise en valeur des sols sur lesquels il s'approvisionne pour ses matières premières (céréales).

Le Domaine des Hautes Glaces continue à s'inscrire pleinement dans le projet RSE 2025 « Agriculture responsable et durable » en maintenant un taux de 100% d'approvisionnements issus de l'agriculture biologique (engagement 5 – *act4nature international*).

Le groupe explore et fait renaître des savoir-faire pluricentennaires locaux, loin des standards et des stéréotypes. Jusqu'à l'alambic, réalisé par un chaudronnier voisin, chauffé par un brûleur à granulés de bois.

Depuis deux ans, la distillerie du Domaine des Hautes Glaces est certifiée conformément à la législation de l'UE relative à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (règlements CE n° 834/2007 et CE n° 889/2008 du conseil européen).

Westland et rotation des cultures

Westland, implanté aux États-Unis à Seattle, a rejoint le groupe début 2017 et produit des whiskeys single malt, exclusivement à base d'orge produite localement.

En lien avec le plan RSE 2025, Westland s'engage dans une agriculture durable et responsable. À ce titre, 32 hectares de terres agricoles ont été acquis dans la vallée de Skagit, utilisés non seulement comme site de culture de l'orge pour la marque, mais aussi comme terrain d'essai pour tester de nouvelles variétés d'orge cultivées dans des conditions d'agriculture durable.

L'exploitation est déjà certifiée *Salmon Safe*, certification agricole utilisée dans le nord-ouest du Pacifique pour garantir que les pratiques agricoles n'ont pas d'impacts négatifs sur le saumon, l'une des espèces animales les plus importantes de la région sur le plan écologique. Le programme *Salmon Safe* permet notamment aux exploitations agricoles d'être reconnues pour leurs efforts sur l'utilisation de techniques de conservation des sols à long terme, sur la réduction de l'usage de produits phytosanitaires, sur l'optimisation de leurs consommations d'eau, sur la protection et la restauration des habitats riverains et dans les cours d'eau.

La propriété agricole de Westland prévoit également dans les prochains mois d'être reconnue comme respectant les règles de l'agriculture biologique.

L'exploitation a un rôle encore plus important dans son interaction avec la communauté agricole locale. De nouvelles variétés d'orge, développées grâce au partenariat avec le WSU Breadlab (Washington State University) seront testées à grande échelle. Les résultats seront partagés avec les agriculteurs locaux. D'autres types de céréales seront également étudiés afin de déterminer celles qui seront les plus adaptées aux conditions d'une production biologique certifiée.

L'ensemble de ces actions est soutenu par plusieurs partenariats de recherche avec des universités locales. Cette année, un nouveau partenariat est dédié à la recherche de variétés endémiques anciennes d'orge.

Westland s'inscrit également cette année dans le projet RSE 2025 « Agriculture responsable et durable » en augmentant le nombre de ses fournisseurs en orge durable. Le taux de surfaces agricoles cultivées selon un modèle d'agriculture responsable pour les approvisionnements en orge continue à progresser, passant de 27% en 2019/2020 à 28% cette année.

1.3.2.2 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Enjeu

La préservation de la biodiversité est devenue un enjeu majeur. Les milieux naturels, tels que les terres agricoles et forestières, sont fragilisés. Les terroirs, la production des matières premières (céréales, vigne, canne à sucre, oranges, bois, etc.) peuvent être affectés par cette fragilisation. De ce fait, Rémy Cointreau se doit d'être un acteur de la préservation de la biodiversité. C'est également un enjeu de réputation pour le groupe auprès de ses clients.

Politique

Rémy Cointreau donne la priorité au développement à long terme de ses marques. Elles partagent toutes ainsi des valeurs communes fortes parmi lesquelles agriculture responsable et biodiversité sont centrales.

Comme cela a déjà été mentionné dans le paragraphe précédent (1.3.2.1 « Agriculture durable »), partout dans le monde où le groupe est présent, Rémy Cointreau est impliqué dans la préservation des terres exploitées directement ou indirectement. La biodiversité de chaque région est particulière et contribue fortement à la particularité des spiritueux de Rémy Cointreau. Il est vital que le groupe mette en œuvre des actions de préservation de cette biodiversité, en lien avec les terroirs et les ressources naturelles utilisées.

De la Charente au Nord-Ouest Pacifique Américain, Rémy Cointreau porte donc une attention toute particulière aux territoires et veille à défendre leur biodiversité pour assurer leur pérennité et continuer à créer des produits d'exception.

En lien avec cet engagement, Rémy Cointreau continue de soutenir l'initiative *act4nature*. À ce titre, Rémy Cointreau a signé la déclaration collective portant sur l'intégration de la nature (faune, flore, écosystèmes, etc.) dans la stratégie de l'entreprise. Le but est d'agir concrètement pour la conservation et la restauration de la biodiversité.

Plans d'actions

Site de Cognac

Parce que la couverture forestière contribue à protéger la biodiversité par la sauvegarde d'habitats naturels, Rémy Martin est engagé en France, depuis dix ans, pour la préservation de la forêt à travers une opération de mécénat en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) :

- 2010/2012 : financement d'un programme de plantation de 115 000 chênes d'une quarantaine d'hectares dans la forêt domaniale de Senonches en Eure-et-Loir en France.

L'objectif était de remplacer les essences forestières existant dans ces parcelles (sapins de Sitka et sapins de Douglas) par du chêne sessile, favorisant de meilleure façon la biodiversité en étant mieux adapté au climat, au relief et au sol de la région ;

2013/2014 : financement à Cognac des travaux de rénovation du Parc François I^{er} fortement détruit lors de la tempête de 1999.

Le réaménagement effectué s'inscrit dans la ligne de l'étude paysagère souhaitée par la commune avec une plantation de plus de 300 chênes et un observatoire en structure bois qui a été installé sur un promontoire naturel. De plus, un sentier de découverte de la faune et de la flore a été créé, avec la mise en place de panneaux d'information pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité ;

- **2015/2016** : financement des travaux d'agencement de la forêt domaniale de La Braconne Bois-Blanc.

Située à l'est d'Angoulême, cette forêt constitue le plus vaste ensemble boisé de la Charente et a subi également la tempête de 1999. Afin de sensibiliser les différents publics à la protection de la forêt en leur garantissant un accueil de qualité, en leur permettant de découvrir la forêt de façon ludique et innovante, l'ONF a développé un sentier multimédia et a fait appel à de nouvelles technologies de l'information et de la communication pour porter les messages (application pour *smartphones*) ;

- **2016/2017** : financement des travaux d'agencement de la forêt domaniale de Vouillé Saint-Hilaire (Poitou-Charentes).

Avec la volonté de sensibiliser le public à la biodiversité, le projet portait sur l'afforestation d'une parcelle et la plantation de 300 chênes à proximité d'un site d'accueil ;

- **2017/2018** : financement d'une opération de mécénat pour assurer l'avenir de la forêt domaniale de Moulières, dans la Vienne.

Le projet portait sur le renouvellement forestier avec le reboisement d'une douzaine d'hectares de chênes plus résistants à la sécheresse ;

- **2018/2019** : financement de deux opérations de mécénat portant sur le développement du chêne pédonculé.

Un premier projet intitulé « Renaissance » a pour but de créer un réseau d'îlots de plantation pour connaître la capacité d'adaptation au changement climatique du chêne pédonculé en Poitou-Charentes. Le second projet porte sur des travaux d'implantation de chênes pédonculés en forêt domaniale de Monnaie (Maine-et-Loire) afin de valoriser et préserver cette essence de chênes dans cette forêt.

Un accent tout particulier sera mis dans les années à venir sur le développement et l'adaptation au changement climatique du chêne pédonculé, caractéristique de l'élaboration des cognacs Rémy Martin (engagement 2 – *act4nature international*).

Des contacts sont également noués aujourd'hui avec l'ONF et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) pour identifier des partenariats possibles sur des projets de reforestation labellisés Bas Carbone.

Cette année, Rémy Martin a renouvelé son partenariat avec l'association « Un toit pour les abeilles » et un apiculteur engagé dans la production de miel Bio. Dix ruches sont installées en Charente, au cœur de la forêt de Bel-Air. Ceci garantit un environnement préservé éloigné de sources de pollution.

Le miel produit est certifié Agriculture Biologique et labellisé Bio Sud-Ouest France. Comme chaque année, il a été distribué à tous les collaborateurs en France. Chaque pot est accompagné d'un dépliant pédagogique sur l'importance de la protection des abeilles.

Depuis 2010, un projet environnemental d'envergure a vu le jour sur les Domaines Rémy Martin pour préserver la biodiversité. En partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), un projet de boisement a été mis en œuvre sur une parcelle en bord de Charente, tout en permettant à la faune et à la flore traditionnelles des bords de Charente de recoloniser le milieu naturel.

Des relevés floristiques et faunistiques menés par la LPO ont été réalisés en 2017 et sont renouvelés tous les 3 ans. À ce jour ils montrent une amélioration de la diversité des espèces dans la parcelle. La plantation de certaines essences d'arbres (peupliers, frênes...) dans cette parcelle joue également un rôle important dans la filtration de l'eau potable et contribue à la préservation de la

biodiversité (indicateur GRI Standard 304-3). Le premier diagnostic effectué a mis en avant une diversité floristique élevée, la présence de quatre espèces végétales remarquables présentes sur la rive de la Charente et quatorze espèces animales remarquables, également à proximité du bord de Charente.

Un bilan forestier a été effectué sur la parcelle en 2019. Les résultats étaient très satisfaisants et ont montré que le boisement suit un développement régulier. Ceci prouve que les objectifs environnementaux de préservation de la biodiversité n'ont pas d'impact négatif sur le développement des arbres plantés. La parcelle répond donc à ses deux engagements de bioséquestration efficace du carbone atmosphérique et de préservation de la faune et de la flore locales.

Un suivi de la biodiversité de la parcelle sera effectué en avril 2021 comme il l'est prévu dans le plan triennal initial.

Les Domaines Rémy Martin, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Charente, procèdent à des semences d'engrais verts pour fertiliser naturellement les sols de vigne et ainsi favoriser la biodiversité. Des corridors écologiques sont mis en place sur les parcelles des Domaines et permettent à la faune, aux insectes, à la flore de réinvestir le milieu. La préservation des haies paysagères et les cultures de jachères fleuries contribuent également à stimuler le retour et l'activité des abeilles, essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes naturels.

En collaboration avec l'ONF, les Domaines Rémy Martin se sont investis fin 2019 dans une nouvelle action de préservation de la biodiversité locale. Le reboisement d'une parcelle agricole de 0,6 hectare a été réalisé au Domaine du Grollet, près de St-Même-les-Carières en Charente. Près de 850 chênes pédonculés ont été plantés sur la parcelle.

Cette année, les Domaines Rémy Martin ont répondu à l'appel aux volontaires lancé en France par l'Observatoire National de la Biodiversité. Aujourd'hui, plus de 600 parcelles en France font l'objet d'observations selon 4 protocoles : papillons, invertébrés terrestres, pollinisateurs et vers de terre. Des comptages parcellaires ont été effectués sur 5 sites, concernant le suivi des vers de terre et des papillons. Parallèlement à ces mesures, des nichoirs pour abeilles ont été installés, permettant un suivi mensuel des populations d'abeilles sauvages.

Site d'Islay

La société Bruichladdich poursuit son travail sur la préservation de la biodiversité locale à travers plusieurs projets et initiatives au sein de la communauté d'Islay, mais aussi avec d'autres partenaires internationaux.

La société s'implique d'ailleurs particulièrement dans la formation et la sensibilisation des jeunes à la biodiversité locale. Le financement partiel d'un doctorant du UKCEH (*Centre for Ecology & Hydrology*) débutera en mai 2021 et portera sur la préservation du genévrier natif, espèce menacée actuellement.

Depuis sa création en 2015, la Fondation The Botanist mène des projets environnementaux en collaboration avec les habitants de l'île. L'objectif est d'améliorer la compréhension et la conservation de la diversité botanique locale. Des actions continuent à être menées pour la préservation des 22 espèces de plantes essentielles pour l'élaboration du gin The Botanist, en intégrant les écosystèmes nécessaires pour leur bon développement. Il est à noter que dès la création du gin The Botanist, il a été décidé de n'utiliser aucune plante rare ou peu répandue. Les 22 plantes utilisées sont relativement courantes, se trouvent facilement sur l'île et une réelle attention est portée au mode de cueillette.

En partenariat avec la RSPB (*Royal Society for the Protection of Birds*) des études botaniques approfondies ont été financées sur deux sites d'Islay, pour la préservation des habitats des prairies.

Des bourses d'études ont également été accordées à trois jeunes de la région pour les aider à poursuivre des études en rapport avec les objectifs de la Fondation.

Les actions se poursuivent également en faveur des insectes pollinisateurs et des fleurs sauvages de l'île d'Islay. Guidés par les recherches et les enquêtes des années précédentes, des semis de fleurs sauvages appréciées des pollinisateurs ont été réalisés, et des partenariats avec les autorités locales ont été établis pour parvenir à une meilleure gestion des accotements routiers.

Une attention particulière continue à être portée au suivi de la croissance des 7 500 arbres plantés (aulnes, trembles, bouleaux, noisetiers, genévriers, chênes rouvres, érables, saules et ormes) pendant les années 2017 et 2018 sur une propriété de Bruichladdich. Les arbres se développent correctement, malgré des conditions climatiques difficiles.

Toutes ces actions illustrent et prouvent la réalité des engagements environnementaux de la société Bruichladdich et participent pleinement à la préservation de la biodiversité locale de l'île d'Islay. Au-delà de cette attention locale, la Fondation The Botanist s'est associée cette année à la *Botanic Gardens Conservation International* (BGCI), organisation caritative britannique indépendante qui œuvre pour la création d'un réseau mondial de jardins botaniques afin de préserver la diversité des plantes. L'objectif pour la Fondation est de sensibiliser les publics à la nécessaire protection de la diversité végétale.

Westland

De nombreux efforts sont effectués par Westland pour préserver la biodiversité locale, notamment à travers la protection de deux espèces « clé de voûte », le saumon et le Chêne de Garry (*Quercus garryana*), qui sont au cœur de l'écosystème de la région, avec un rôle clé dans la survie et la préservation de plus de 130 autres espèces végétales et animales locales.

Westland soutient donc le label *Salmon Safe* pour préserver l'habitat du saumon et la biodiversité locale qui en dépend.

La préservation du Chêne de Garry est un autre projet d'importance pour Westland. Depuis deux ans, un partenariat est noué avec l'association locale Forterra qui œuvre à la protection et la mise en valeur des écosystèmes locaux. Westland a ainsi planté 600 chênes sur une parcelle de 4 hectares dans la réserve naturelle Schibig Lakeview, proche de la distillerie. Actuellement, 250 arbres ont atteint un stade correct de maturité. Les collaborateurs de Westland participent bénévolement à l'entretien et à la surveillance des parcelles afin de garantir un taux de survie élevé des jeunes chênes. L'objectif est d'atteindre un taux minimum de 40% de survie des chênes (engagement 2 – *act4nature international*).

Des actions sont également menées pour réintroduire le « Merle bleu de l'Ouest » (*Sialia mexicana*) qui peuple habituellement ce type de forêts et qui a pratiquement disparu de la région.

Cointreau

L'approvisionnement en oranges est un enjeu majeur pour la société Cointreau. Veiller à la préservation de la biodiversité naturelle de cet agrume est donc capital.

Depuis deux ans, Cointreau a noué une collaboration avec la plateforme de recherche de San-Giuliano en Corse qui abrite une collection unique au monde de 800 variétés d'agrumes. Dans ce

cadre, Cointreau participe à l'entretien de 1 200 espèces de Citrus sur 13 hectares afin d'étudier leurs propriétés pour améliorer leur production.

De plus, toujours en Corse, un projet d'étude ambitieux a été lancé sur la génétique et la diversité aromatique de l'orange et de la bigarade. Au-delà de ces thèmes, le lien avec le terroir sera également traité et les résultats de ces études sont attendus pour 2022.

Mount Gay

Cette année, bien que la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 ait ralenti l'avancement des initiatives liées à la biodiversité, la distillerie Mount Gay continue de s'investir pour la préservation de son terroir et de l'île de la Barbade.

Le programme national de replantation d'arbres *We Plantin* avec l'objectif de planter un million d'arbres à travers la Barbade a été fortement entravé par les restrictions sanitaires imposées par le gouvernement local. Cependant, Mount Gay a pu poursuivre son initiative de plantation d'arbres sur ses terres.

Plus de mille arbres et espèces végétales ont été plantés : arbres fruitiers (Cocotiers, bananiers), plantes ornementales (Bougainvilliers) et légumineuses.

Cette année a été marquée par la création d'une forêt alimentaire proche de la propriété de Mount Gay. Ce type de forêt s'apparente à un système de production alimentaire à base de plantes durables nécessitant peu d'entretien, avec l'intégration d'arbustes qui produisent des aliments de façon pérenne (agroforesterie).

Le jardin pour les abeilles situé près de la distillerie est, quant à lui, en plein essor. Un mini arboretum composé d'environ 60 palmiers, plantes ornementales et arbres fruitiers a été créé cette année et sept nouvelles ruches ont été installées.

Une attention particulière est également portée à la préservation paysagère. Cette année, deux zones de dépressions naturelles ont été replantées avec des cocotiers et une trentaine de nouveaux arbres (acajous).

La pépinière de canne à sucre, créée pour développer les différentes espèces de canne à sucre qui peuvent être plantées sur l'île de la Barbade, abrite actuellement 12 variétés de canne à sucre provenant de toute l'île. La pépinière a pour objectif de disposer d'une source de plants naturellement résistants aux ravageurs et aux maladies de la canne à sucre. Un objectif supplémentaire porte sur la conservation d'anciennes variétés de canne à sucre qui ne sont plus présentes sur l'île.

1.3.2.3 CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enjeu

Conscient de l'impact de ses activités et en lien avec les accords de Paris, Rémy Cointreau se doit d'être un contributeur à l'effort planétaire visant à réduire le réchauffement climatique à +2 °C. C'est un enjeu de durabilité de l'entreprise, de réputation auprès de ses clients et de réponse à la possibilité d'une future fiscalité Carbone.

Le changement climatique pourrait avoir un impact extrêmement significatif sur le niveau de production et la qualité de nos produits, que ce soit pour le Cognac, les Whiskies et le Gin de l'île d'Islay, les Whiskies d'Isère ou de l'État de Washington.

La nouvelle signature de Rémy Cointreau, « Des terroirs, des hommes et du temps » illustre bien la part importante de la Nature dans notre activité.

Les principales conséquences en termes de risques seraient :

- une modification des conditions météorologiques (réchauffement, gel) qui pourrait affecter les récoltes et modifier la production :
 - dans quelques années, Rémy Cointreau pourrait faire face à une diminution des récoltes entraînant une diminution de la production,
 - à plus long terme, un impact critique pour Rémy Cointreau serait le déplacement des zones de culture, remettant en cause la notion de terroir ;
- un impact sur les résultats de Rémy Cointreau, car toute diminution de la production induirait nécessairement une forte augmentation du prix des matières premières.

Politique

Du point de vue environnemental, le groupe prend, depuis longtemps, des engagements forts car il partage les préoccupations exprimées lors de la COP21 qui s'est tenue en 2015 à Paris et qui a rassemblé les pays du monde entier sur ces sujets. La vingt et unième Conférence des Parties est parvenue à un accord fixant la limite de la hausse de la température à moins de 2 °C, voire 1,5 °C, d'ici 2100. Ces objectifs sont cohérents avec ceux que Rémy Cointreau s'était fixé en interne dans le cadre du plan RSE 2020. C'est avec la volonté d'impliquer toute l'entreprise qu'avaient été définis les enjeux majeurs de ce plan parmi lesquels l'un des plus importants concerne la mesure et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), à tous les niveaux de l'activité, en passant par l'écoconception des produits et leur transport.

Le plan RSE 2025 s'inscrit dans la continuité sur ces enjeux majeurs mais cette fois avec des objectifs chiffrés à horizon 2025 et 2030.

Au-delà de ces objectifs, Rémy Cointreau s'inscrit dans la dynamique internationale de lutte contre le changement climatique et vise la neutralité Carbone de ses activités d'ici 2050, en s'appuyant sur la méthode « Net Zéro Initiative ». Le groupe veut ainsi être un acteur de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et du Plan Climat que s'est fixée la France pour atteindre la neutralité Carbone en 2050. À ce titre, le groupe a réitéré en 2019 son engagement dans le *French Business Climate Pledge* pour la période 2020/2023.

Ce plan s'appuie sur l'historique de Rémy Cointreau qui mesure ses émissions carbone à l'aide du référentiel Bilan Carbone® depuis 2006. Depuis trois ans, le référentiel utilisé est le *GHG Protocol*, afin d'harmoniser les réponses avec les enquêtes internationales, telles que le *Climate Change* du *Carbon Disclosure Project* (CDP).

Cette année, les scopes 1, 2 et 3 du bilan carbone ont été de nouveau actualisés afin d'affiner et de préciser les données obtenues l'année précédente. Le périmètre concerne toute l'activité de production de Rémy Cointreau : sites de Cognac, d'Angers, de la Barbade, d'Islay, de Westland et du Domaine des Hautes Glaces (indicateurs GRI Standard 305-1, 305-2 et 305-3).

Les impacts amont et aval des transports sont également suivis dans le monde entier. Un outil de mesure des impacts de la distribution « aval » des produits a été mis en place en 2019 et il fiabilise dorénavant de façon exhaustive la mesure des émissions carbone associées à cette activité.

Des actions sont déjà mises en œuvre depuis plusieurs années et ont permis de réduire les émissions CO₂. Elles concernent les pratiques viticoles, l'efficacité énergétique, l'usage de plus en plus systématisé des vidéoconférences, la mise en service de véhicules

électriques sur les sites du groupe, l'écoconception des emballages et l'optimisation des transports de produits.

En 2019, un plan de réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone du groupe a été défini à l'aide de la méthode SBT (*Science Based Targets*). Cette méthode a été déployée pour fixer la cible de réduction d'émissions carbone du groupe, là aussi sur la totalité de ses activités (Scopes 1, 2 et 3 du Bilan Carbone).

Ce plan s'inscrit dans la volonté de Rémy Cointreau de bâtir une stratégie dans laquelle la neutralité carbone et la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique sont des éléments centraux.

Les objectifs suivants de réduction d'émissions Carbone ont été fixés comme suit, sur la base du bilan carbone 2018/2019 (engagement 4 – *act4nature international*) :

	Objectifs 2025	Objectifs 2030
Taux de réduction des émissions CO ₂ Scopes 1 & 2, en absolu, en %	25	50
Taux de réduction des émissions CO ₂ Scope 3, en intensité, en %	28	50

Cette année, trois groupes de travail ont été créés pour traduire les objectifs SBT en actions concrètes de réduction qui seront mises en œuvre d'ici 2030.

En tant que société cotée, le groupe répond aux exigences de l'article 173-IV-A de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte. Les informations données dans le paragraphe suivant constituent une composante du rapport de gestion.

Plans d'actions

Adaptation au changement climatique

Le changement climatique pourrait avoir un impact extrêmement significatif sur la production et la qualité des matières premières agricoles utilisées par Rémy Cointreau, en lien avec l'augmentation de l'ensoleillement et de la fréquence d'accidents climatiques tels que le gel.

Nos équipes se sont donc engagées dans des actions à moyen et long terme pour garantir la qualité et la durabilité des approvisionnements du groupe.

SITE DE COGNAC

Les impacts du réchauffement climatique pourraient provoquer une augmentation de la pression des maladies fongiques du vignoble (mildiou, oïdium). Cela pourrait alors se traduire par des impacts sur la qualité des vins et des eaux-de-vie.

À Cognac, les Domaines Rémy Martin sont partie prenante de trois études majeures :

- étude d'un nouveau cépage (sélection d'un ancien cépage).

Les études portent sur les caractéristiques physiologiques et qualitatives d'un ancien cépage afin d'évaluer son adaptation au changement climatique.

Elles sont menées en partenariat avec le CVC (Conservatoire du Vignoble Charentais).

Une parcelle de 80 ares a été plantée et l'essai est conduit de 2018 à 2028 (récolte des raisins, suivi et distillation des vins obtenus).

Cette année, les premiers résultats obtenus montrent un bon rendement avec des vins qui ont donné après distillation des eaux-de-vie très qualitatives, mais ceci reste à confirmer au cours des prochaines années ;

– variétés résistantes de cépages contre le mildiou et l'oïdium.

Le but est d'apporter des réponses durables sur les questions de productivité, de qualité des eaux-de-vie, d'adaptation au changement climatique, de réduction des intrants phytosanitaires et de respect de l'environnement.

Depuis 2003, des variétés de cépages résistants aux principales maladies de la vigne et adaptés à la production de Cognac ont été créées par croisements entre un cépage résistant et l'Ugni blanc, principal cépage aujourd'hui de la région de production de Cognac.

Huit cents pépins ont été obtenus, ce qui a permis de sélectionner trois variétés résistantes, plantées en petites parcelles sur les Domaines. L'étude est menée de 2018 à 2028, en collaboration avec la station viticole du BNIC et l'INRAe (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement).

L'objectif à atteindre est de disposer à court, moyen et long terme de matériel végétal adapté aux objectifs de la filière, en intégrant le réchauffement climatique, et d'évaluer les capacités à produire des eaux-de-vie de qualité.

Cette année, les cépages ont montré une bonne résistance au mildiou et à l'oïdium. La réduction de l'usage de produits de traitements pourrait atteindre 80 à 90%.

Ceci constitue une avancée réelle dans la sélection de cépages adaptés aux futures conditions climatiques ;

– acidité des raisins et potentiel de conservation des vins.

Le réchauffement climatique pourrait également avoir un impact sur le potentiel de conservation des vins. Il est donc impératif de préserver la composante acide des baies de raisins.

Une étude a été lancée en collaboration avec l'ISVV (Institut des Sciences de la Vigne et du Vin de Bordeaux) sur les modes de conduite des vignes pour favoriser l'acidité des baies de raisins. Deux parcelles de vignes sont suivies sur les Domaines depuis 2017 et différentes pratiques viticoles seront étudiées jusque 2022 (effeuillage, rognage).

Les mesures effectuées concerneront les impacts sur la SECV (Surface Externe du Couvert Végétal) et l'évolution en conséquence des acidités des moûts, des vins et des brouillis et de la qualité des eaux-de-vie produites.

SITE D'ISLAY

En 2018/2019, quinze hectares de terre ont été acquis par Bruichladdich afin d'y développer des programmes d'études de pratiques d'agriculture durable, en lien avec les prévisions d'évolutions climatiques.

Fin 2019, un *Croft Summit*, associant également des représentants du Domaine des Hautes Glaces et de Westland, a été organisé à Islay afin d'échanger sur les différentes façons de cultiver les parcelles acquises. Plusieurs spécialistes et experts des sols et cultures, agriculteurs Bio et chercheurs du monde entier, ont

participé à cette rencontre et ont élaboré un projet d'envergure : plusieurs variétés d'orge seront plantées sur les parcelles d'essai pour tester les plus adaptées au terroir de l'île, en intégrant les prévisions d'évolution du climat. Le but est d'adapter les pratiques agricoles locales pour préserver le terroir. À terme, il s'agira d'en faire profiter le reste des agriculteurs de l'île.

De premières actions auraient dû se déployer cette année mais la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 n'a pas permis de les mener à bien. Elles sont donc reportées à l'exercice 2021/2022.

SITE DE WESTLAND

Le changement climatique entraîne des conditions météorologiques instables chaque année. Pour répondre à cela, Westland a lancé en 2019 un partenariat de quatre ans avec la Washington State University portant sur la sélection d'orges en favorisant une diversité génétique plus importante.

Cette année, Westland poursuit son partenariat à travers le financement d'un étudiant en doctorat au sein d'un centre de recherches agricoles de l'université. Après avoir travaillé la sélection de nouveaux croisements en serre, les premières parcelles d'essai seront plantées en 2021. La plupart des recherches et des plantations auront lieu dans l'exploitation agricole acquise par Westland dans la vallée de Skagit.

Les recherches portent sur la diversité génétique de l'orge. L'un des objectifs est de concevoir de nouveaux modes de culture basés sur des systèmes environnementaux à faible impact et plus adaptés au changement climatique. La base de la recherche est certifiée biologique, en s'intéressant également aux systèmes agricoles régénératifs et sans danger pour les écosystèmes locaux. Les variétés sélectionnées auront également l'avantage de s'adapter plus facilement à des conditions climatiques extrêmes qui se manifestent par des tempêtes, des sécheresses ou des pressions de maladies plus intenses.

SITE DE MOUNT GAY

L'île de la Barbade connaît généralement deux saisons, dont l'une comprend des précipitations nettement plus importantes, connue sous le nom de « saison humide », et une saison dite « saison sèche ». Mount Gay a donc mis en place des pratiques d'atténuation de ces effets climatiques et afin de préserver la durabilité du terroir local.

Parmi les actions déployées, il peut être cité :

- la sélection des cultures plus tolérantes à la sécheresse ;
- la modification des calendriers de plantation pour coïncider avec l'évolution du régime des pluies ;
- la sélection de cultures de canne à sucre plus tolérantes à la sécheresse ;
- l'utilisation du tamarinier de rivière comme brise-vent naturel pour protéger les cultures des vents forts ;
- la gestion des bassins versants de la plantation pour prévenir des inondations et protéger les habitats naturels.

Mount Gay dispose également d'une pépinière avec un bassin de matériel de plantation, essentiel dans l'anticipation des risques liés au changement climatique tels que les parasites, les maladies et les inondations. La collection de Mount Gay se compose de 12 variétés de canne à sucre qui permettent d'étudier les capacités de réponse aux futurs aléas climatiques.

Les résultats attendus des études en cours permettront de préserver la culture locale de la canne à sucre sous des conditions de sécheresse plus importantes, ce qui est essentiel pour garantir la durabilité du terroir de l'île de la Barbade.

Information sur les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre

Le total des émissions CO₂ scopes 1, 2 et 3 atteint 121 189 teqCO₂, réparties comme suit (indicateurs GRI Standard 305-1, 305-2 et 305-3) :

- site de Cognac : 57 693 teqCO₂ ;
- site d'Angers : 32 844 teqCO₂ ;
- site de la Barbade : 12 357 teqCO₂ ;
- site d'Islay : 13 917 teqCO₂ ;
- site Domaine des Hautes Glaces : 465 teqCO₂ ;
- site Westland : 2 892 teqCO₂ ;
- site des Domaines Rémy Martin : 1 020 teqCO₂.

Depuis deux ans, les émissions carbone associées aux articles publicitaires ont été intégrées au bilan carbone (scope 3).

Elles sont très peu significatives et représentent 0,5% des émissions totales du groupe.

Par rapport à l'année précédente, la baisse du total d'émissions CO₂ (-32,8%), est principalement due à celle du Scope 3 (-34%),

pour deux raisons. La première fait suite à une correction du mode de calcul des données concernant le transport amont du Scope 3 du site de la Barbade (impact : de l'ordre de -6%). La seconde et principale raison concerne l'intégration des réels facteurs d'émissions des fournisseurs (essentiellement verriers et transporteurs) et amène directement une baisse de l'ordre de 26% du total des émissions CO₂ du groupe. Ce résultat témoigne de l'efficacité du travail commun mené à l'initiative de Rémy Cointreau tout au long de l'année avec nos fournisseurs, afin d'utiliser dans nos bilans carbone leurs facteurs d'émissions plus précis et pertinents.

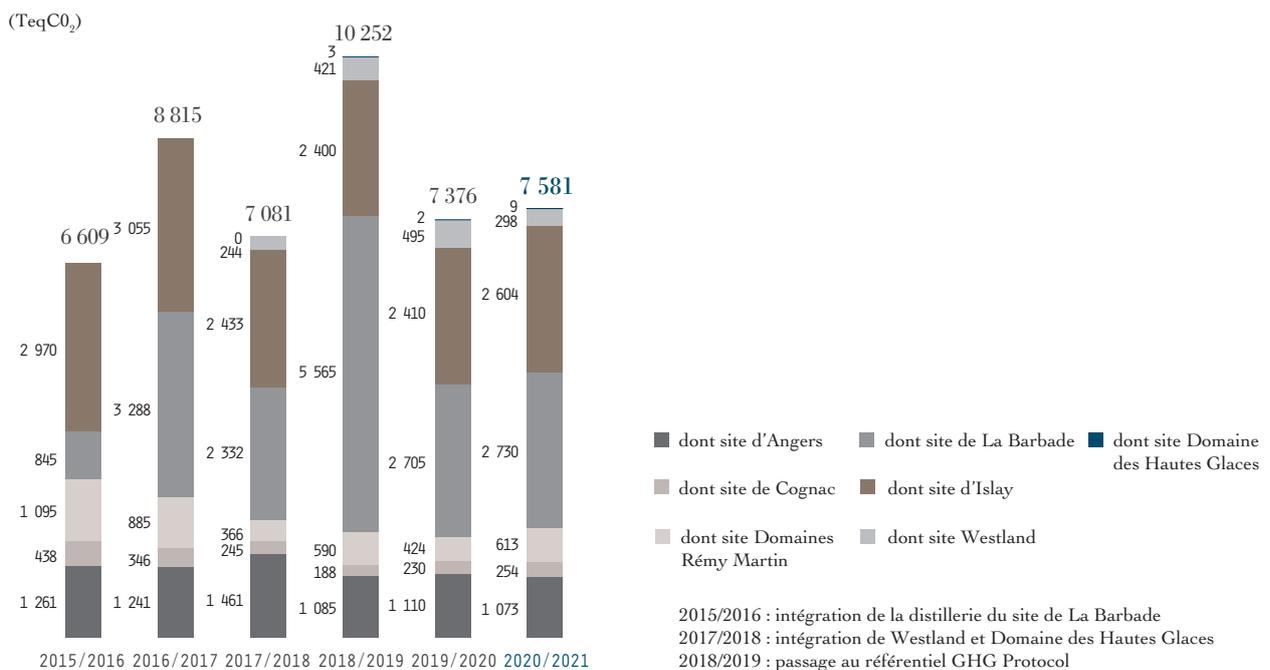
Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre du fait de l'activité de Rémy Cointreau (scope 3) sont les suivants :

- *packaging* des produits : 42 866 teqCO₂ (soit 35,4% des émissions totales) ;
- matières premières agricoles : 22 466 teqCO₂ (soit 18,5% des émissions totales) ;
- transport aval des produits : 18 493 teqCO₂ (soit 15,3% des émissions totales).

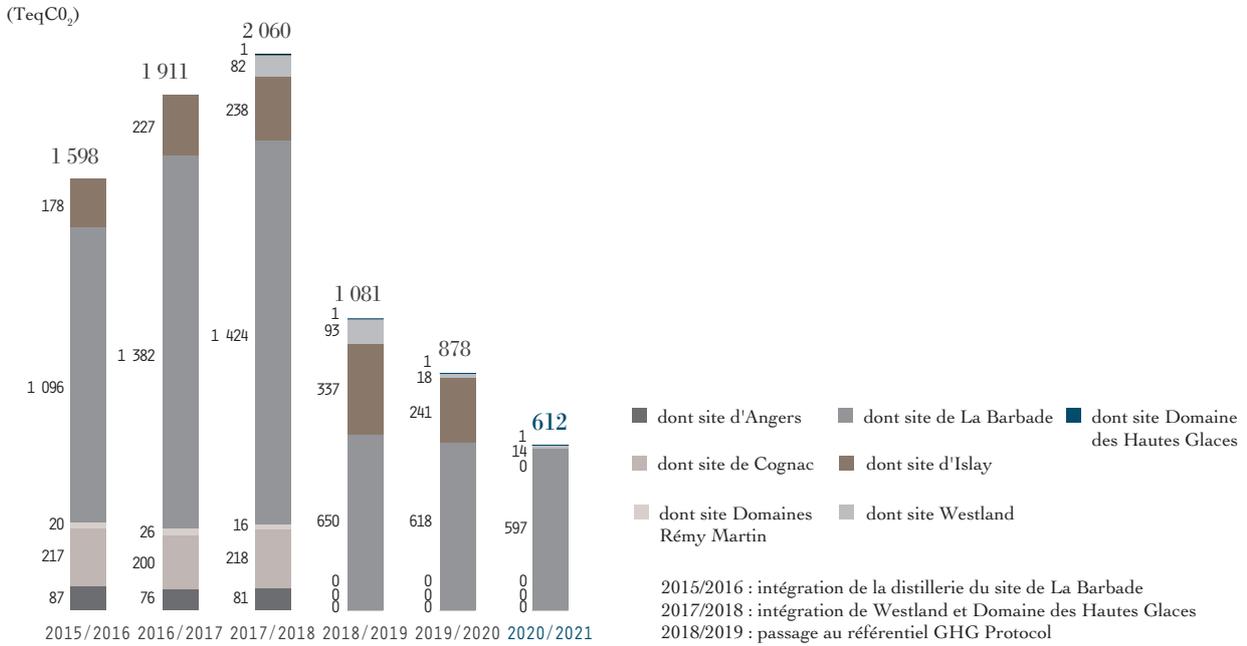
Par rapport à l'année précédente, la nature des postes significatifs d'émissions reste identique.

Les émissions CO₂ des scopes 1 et 2 sont stables, à 8 194 teqCO₂ (scope 1 : 7 581 teqCO₂/scope 2 : 612 teqCO₂ - indicateurs GRI Standard 305-1 et 305-2). Le scope 1 est en légère augmentation (+3%), mais celle-ci est plus que compensée par la baisse du scope 2 (-30%) due à l'utilisation pour la première fois cette année d'une énergie d'origine renouvelable pour la totalité de la consommation d'électricité du site d'Islay.

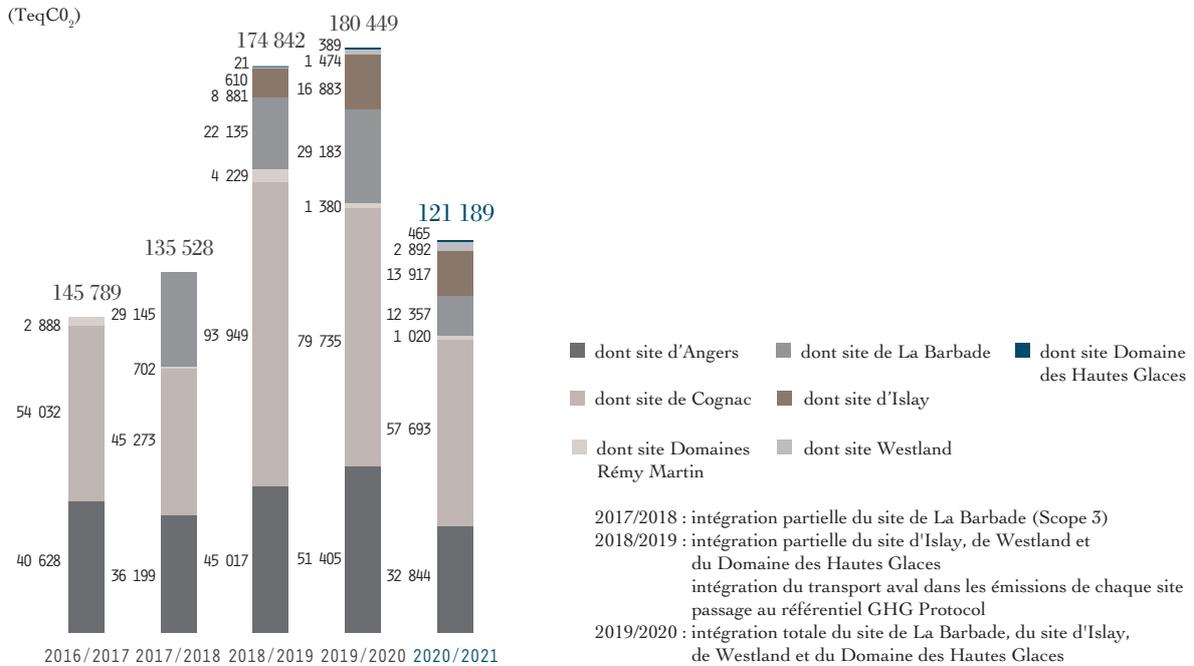
Émissions de GES/scope 1 (indicateur GRI Standard 305-1)



Émissions de GES/scope 2 (indicateur GRI Standard 305-2)



Émissions de GES/scope 1, 2 & 3 (indicateur GRI Standard 305-3)



Mise en œuvre d'une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de l'activité

Rémy Cointreau s'inscrit dans la dynamique internationale de lutte contre le changement climatique et vise la neutralité Carbone de ses activités d'ici 2050, en s'appuyant sur la méthode « Net Zéro Initiative ». Le groupe veut ainsi être un acteur de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et du Plan Climat que s'est fixée la France pour atteindre la neutralité Carbone en 2050.

À ce titre, Remy Cointreau continue à être membre du *French Business Climate Pledge* pour la période 2020/2023. Le groupe fait ainsi partie des entreprises françaises qui ont confirmé leurs engagements dans l'utilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le déploiement de technologies bas-carbone, cela dans le but de limiter les effets du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Il est à noter également que cette année, en lien avec le déploiement de sa stratégie bas-carbone, le groupe a obtenu pour la première fois la note « A- » du CDP (*Carbon Disclosure Project*), ce qui lui confère le statut *Leadership*. Ceci démontre la réalité des engagements du groupe et des actions engagées pour diminuer son empreinte carbone.

Cette année, trois groupes de travail ont été créés pour traduire les objectifs SBT en actions concrètes de réduction qui seront mises en œuvre d'ici 2030. Ce sont plus de 40 collaborateurs de Remy Cointreau, représentant tous les sites de production du groupe, qui ont été associés à cette réflexion interne avec la volonté de faire preuve d'innovation. Les actions identifiées portent sur trois postes majeurs d'émissions carbone du groupe : approvisionnements agricoles, *packagings* des produits et transports mondiaux des produits. Parmi celles-ci, peuvent être citées :

- approvisionnements agricoles :
 - pratiques agricoles visant la préservation de la biodiversité et la séquestration du carbone,
 - implémenter des pratiques d'agriculture régénérative,
 - favoriser les approvisionnements locaux,
 - certification « agriculture durable » pour tous les approvisionnements agricoles,
 - 100% d'énergies renouvelables dans les distilleries du groupe et inciter nos partenaires distillateurs à faire de même ;
- écoconception des produits :
 - 100% d'électricité renouvelable pour tous les sites administratifs et opérationnels du groupe,
 - *packagings* : réduction du poids, intégration de matériaux recyclés et suppression des coffrets,

- évolution des modes de consommation, par exemple avec la possibilité de « consigne » ou de « remplissage » des bouteilles ;

— transports des produits :

- favoriser le camion électrique pour les transports locaux,
- privilégier le ferroviaire pour limiter le transport aérien,
- optimiser la charge des containers,
- optimiser le « dernier kilomètre » de transport avec des moyens « zéro carbone ».

La modélisation chiffrée de l'ensemble des actions retenues est en cours et sera validée sous forme d'une « *road map* carbone » au cours des premiers mois de l'exercice 2021/2022. Ceci permettra de répondre concrètement aux objectifs SBT 2030 de notre plan de réduction de nos émissions carbone.

Un second travail est en cours pour préparer la réponse à notre objectif de neutralité carbone en 2050. Après avoir épuisé toutes les possibilités de réduction, le groupe est conscient que ses activités seront toujours à l'origine d'émissions résiduelles carbone. Il est donc certain qu'il faudra faire appel à des actions de compensation volontaire. La volonté du groupe sera de favoriser prioritairement des actions impactant notre chaîne de valeur (*carbon insetting*) et de les compléter par une compensation sur un périmètre plus large (*carbon offsetting*). Certains de nos collaborateurs ont d'ores et déjà suivi une première formation sur la neutralité carbone afin de mieux cerner les moyens futurs à mettre en œuvre pour atteindre notre objectif « Net Zéro Carbone ».

Pour accompagner dès maintenant son plan de transition carbone, le groupe a mis en place cette année un système de taxe carbone interne, déployé au sein de chaque marque. Cette taxe permettra de financer des actions innovantes de réduction d'émissions carbone, issues des nombreux projets présentés par chaque marque. Certains sont d'ores et déjà validés et bénéficieront de ce mode de financement en 2021 pour des actions concernant notamment la réduction des *scopes* 1 et 2 du bilan carbone du groupe.

La stratégie bas-carbone du groupe implique de porter attention aux facteurs d'émissions carbone utilisés pour les bilans carbone du groupe.

Dans un premier temps, le groupe est devenu adhérent d'Ecoinvent, ONG internationale qui collecte des données et met ainsi à disposition une base internationale et reconnue de facteurs d'émissions carbone. Une licence a été acquise et certains de nos collaborateurs ont été formés à l'utilisation de cette base de données afin de mieux cerner les facteurs d'émissions retenus, par exemple en fonction des typologies de matériaux constituant nos *packagings*.

Dans un second temps, un travail commun a été mené tout au long de l'année avec nos fournisseurs, afin d'utiliser dans nos bilans carbone leurs facteurs d'émissions, et ce afin d'être au plus près de la réalité. Ceci permet d'intégrer rapidement les actions de réduction d'émissions carbone qu'ils mettent en œuvre.

D'autres types d'échanges ont également lieu avec nos fournisseurs, par exemple concernant le transport amont de nos achats de production. Au-delà du moyen de transport, il est important d'optimiser le conditionnement des articles achetés. Cette année, en collaboration avec le fournisseur concerné, des tests ont été menés sur la palettisation de cartons de capsules de bouteilles. Les modifications apportées ont concerné l'augmentation de la quantité de capsules par carton et du nombre de cartons par palette, ainsi que le retrait de feuilles intercalaires. Les résultats obtenus sont concluants et annoncent une réelle réduction des émissions carbone par la diminution du nombre de livraisons et donc de kilomètres de camions parcourus. Ce nouveau mode de palettisation a donc été acté et se fait maintenant pour toutes les livraisons de ces capsules. Un premier bilan de réduction des émissions carbone sera effectué en 2022.

Parallèlement à ces travaux, Rémy Cointreau a poursuivi ses actions de réduction des émissions liées aux déplacements professionnels. Cette année, elles ont permis d'éviter l'émission de 424 teqCO₂ (indicateur GRI Standard 305-5). Cette réduction est principalement due aux restrictions de déplacements professionnels imposés par la pandémie Covid-19.

Depuis 2017, la mise en œuvre du plan d'actions de réduction des émissions CO₂ de la flotte de véhicules de l'entreprise a abouti à une nouvelle politique interne concernant les véhicules de fonction et de service en France. Chaque renouvellement ou acquisition de véhicules doit être de type hybride rechargeable ou électrique. Le taux de véhicules propres (véhicules électriques, hybrides ou avec des émissions de CO₂ inférieures à 100 g/km) continue à progresser cette année, à 74% au lieu de 71% en 2019/2020, 64% en 2018/2019, 41% en 2017/2018 et 22% en 2016/2017.

Actuellement, les émissions moyennes de l'ensemble des véhicules de la flotte France du groupe sont de 77 gCO₂/km. Elles continuent donc à diminuer : elles étaient de 84 gCO₂/km en 2019/2020, 85 gCO₂/km en 2018/2019, 92 gCO₂/km en 2017/2018 et 124 gCO₂/km en 2016/2017, soit une baisse de 38% en 4 ans.

En 2019/2020, 18 véhicules ont été acquis dont 10 de type « Hybride Essence » et 4 à propulsion électrique, en remplacement de 11 véhicules (dont 7 de type Diesel). La moyenne d'émission des nouveaux véhicules est de 77 gCO₂/km, contre 96 auparavant pour les véhicules remplacés, soit moins 20% d'émissions.

Suite à la création en 2019/2020 d'une *IT Green Week*, des actions ont continué à être menées cette année auprès de nos collaborateurs, pour continuer à les sensibiliser à la réduction de l'empreinte carbone liée aux activités informatiques de chacun, en supprimant les *emails* inutiles, les fichiers et dossiers inutilement archivés, en compressant les images et dossiers trop volumineux. Le but est de maintenir les bons résultats obtenus en 2019, avec une baisse de près de 50% du stockage des boîtes *email*.

Dans le cadre de la réduction des émissions carbone, le groupe intègre également des actions liées à la dématérialisation des

documents. De nouveaux outils ont été déployés au sein du Service Comptabilité Fournisseurs pour permettre la réception et le traitement des factures des fournisseurs en mode « dématérialisation fiscale ». Les nouveaux fournisseurs sont contactés pour les informer et les sensibiliser à ces nouveaux modes d'échanges de documents.

Une attention particulière a également été portée à la construction du nouveau bâtiment administratif qui accueillera le personnel du site de Cognac en 2021, le but étant de réduire l'empreinte carbone du bâtiment.

Transports des produits

L'année 2020 a été marquée par le déploiement d'un outil couvrant l'ensemble des activités logistiques du groupe (transports entre les plateformes d'expédition, livraisons vers les filiales et les clients) et qui fiabilise dorénavant de façon exhaustive la mesure des émissions carbone mondiales associées aux transports de nos produits. Les prestataires de transport peuvent avoir accès à cet outil, ce qui leur permet de donner en temps réel les évolutions de leurs émissions carbone, notamment quand ils mettent en œuvre des actions de réduction de ces émissions. L'objectif d'ici 2025 est que la totalité des fournisseurs soient connectés à l'outil (engagement 4 – *act4nature international*).

Le total des émissions CO₂ *scope 3* liées au transport aval des produits atteint 18 493 teqCO₂ (indicateur GRI Standard 305-3). Cela fait partie des postes significatifs d'émissions de CO₂ de Rémy Cointreau. Ces émissions sont en baisse de près de 16% par rapport à l'année précédente, principalement en raison de l'intégration dans notre nouvel outil de mesure, de facteurs d'émissions plus précis et plus proches de la réalité des moyens de transports utilisés.

Cette valeur intègre le transport des produits :

- en France, entre les sites de production et les plateformes « Logistique » ;
- entre les plateformes « Logistique » et les premiers ports ou aéroports d'expédition ;
- les trajets maritimes et aériens entre les premiers ports ou aéroports d'expédition et les premiers ports ou aéroports d'arrivée au niveau mondial ;
- les transports des produits dans les pays d'expédition.

Des actions sont déjà mises en œuvre depuis plusieurs années et ont permis de réduire les émissions CO₂ liées à la distribution de nos produits. Par exemple, en 2019, une étude avait été menée pour réduire les émissions carbone liées aux expéditions vers la Chine. L'objectif était de remplacer une partie du fret aérien par du transport ferroviaire, suite à la réouverture de la ligne de train entre l'Allemagne et la Chine. Les évaluations entre les deux modes de transport montraient que le transport ferroviaire diminue d'un facteur de plus de 30 les émissions carbone par rapport à un transport aérien. Le groupe avait donc pris la décision de tester cette option. Près de 40 expéditions ont été effectuées, pour un volume d'émissions carbone de 84 teqCO₂, ce qui avait permis d'éviter des émissions carbone de près de 2 600 teqCO₂. Cette action continue aujourd'hui à être testée.

Cette année, une partie des livraisons de nos produits à l'intérieur de la Chine est dorénavant faite en train, ce qui a permis d'éviter une émission de 2 teqCO₂. Le but est de poursuivre cette démarche et d'augmenter nos transports par voie ferroviaire en Chine.

Un autre test est actuellement en cours pour remplacer le transport par camion entre le site de Cognac et le port du Havre pour les expéditions de produits vers la Chine et les USA. Afin de réduire la partie de transport terrestre en France, les camions partent vers Bordeaux où un petit porte-conteneur est chargé à destination du Havre. Une réduction significative des émissions carbone est attendue et les prochains mois permettront de valider ou non le caractère industrialisable de cette nouvelle méthode de transport entre le site de Cognac et le port du Havre.

Au cours des prochains mois, de nouveaux projets seront à l'étude, en lien avec les actions identifiées dans le cadre des travaux menés pour l'atteinte des objectifs SBT de réduction des émissions carbone d'ici 2030.

Consommation d'énergie

Depuis 2015, basé sur les audits énergétiques des sites, un plan de réduction des consommations d'énergie est déployé sur les sites de Cognac et d'Angers, avec le choix d'objectifs concernant de potentielles réductions de consommations d'électricité et de gaz (indicateur GRI Standard 302-4). Les principales actions retenues concernent l'optimisation du fonctionnement des réseaux d'air comprimé, le remplacement des compresseurs, la supervision des modes de chauffage, la gestion des éclairages et la rénovation des bâtiments. Ces actions ont permis de réduire la consommation d'énergie de 600 MWh en 4 ans. La dernière tranche du plan d'action a été finalisée cette année avec la mise en place d'un système informatique centralisé de suivi énergétique sur le site d'Angers. Ceci devrait aboutir dès le prochain exercice à une réduction attendue de consommation d'énergie de l'ordre de 300 MWh, ce qui permettra d'atteindre en cinq ans 900 MWh de réduction de consommation d'énergie, comme prévu dans le plan initial lancé en 2016.

Sur le site d'Angers, les réductions de consommation d'énergie continuent à s'appuyer sur les actions issues du groupe de travail Énergie : extinction automatique des ordinateurs, écrans et imprimantes en fin de journée, éclairage automatique des sanitaires, programmation du temps de fonctionnement des imprimantes et bouton d'extinction générale du matériel informatique de tout un bureau.

Sur le site de Cognac, une action innovante a été lancée, en lien avec la réduction des consommations d'énergie. Le laboratoire d'analyses a été audité par l'association *Green Laboratory Project* qui gère un label créé il y a moins d'un an par des universitaires et des industriels, axé uniquement sur les activités des laboratoires d'analyses. Au-delà des activités habituelles de laboratoire, ce label inclut les impacts environnementaux sur les économies d'énergie. De ce fait, le laboratoire a lancé un plan d'action « Énergies », qui abordera des points tels que la gestion des climatisations, la possibilité de récupérer les calories émises par les fours chromatographiques et les économies possibles d'énergie avec l'extinction plus systématique des instruments. Suite au premier audit effectué cette année, le laboratoire aura droit au label « Bronze du laboratoire de chimie analytique durable ».

Depuis deux ans, une attention particulière a également été portée à la construction du nouveau bâtiment administratif qui accueillera le personnel du site de Cognac en 2021. Le but étant de réduire les

consommations d'énergie, la construction a suivi une démarche HQE BD (Haute Qualité Environnementale Bâtiment Durable), au niveau « Très performant ». Le bâtiment, qui répond également au niveau E1C1 du label E+C- (label « Bâtiments à Énergie positive et Réduction carbone », en cours d'expérimentation), a été voulu très compact, avec une forte isolation que ce soit au niveau des murs ou de la toiture afin de réduire les consommations d'énergie. De larges baies vitrées permettent de maximiser les apports solaires en hiver. En période estivale, ces baies sont protégées du soleil par de larges débords de toiture et un store intérieur en toile, ce qui limite les besoins en climatisation. L'installation d'un éclairage LED participe également aux économies d'énergie.

Dans un domaine similaire, la nouvelle distillerie du Domaine des Hautes Glaces a intégré un système de récupération et d'économie d'énergie.

En termes d'optimisation énergétique, le site d'Islay continue à déployer son plan d'éclairage LED, avec l'objectif de remplacer tous les anciens éclairages dans les entrepôts et dans la distillerie. De nouvelles pompes à chaleur à air ont été installées et cette action sera poursuivie lors du réaménagement de l'atelier de conditionnement. Au sein de ce dernier, les modes de travail ont évolué afin de réduire le nombre de démarrages/arrêts et changements de formats sur les lignes de conditionnement, ce qui amène une réduction des consommations d'énergie.

Cette année, Westland a obtenu la certification EnviroStars, une certification environnementale locale qui offre aux entreprises de l'état de Washington une reconnaissance de leurs engagements environnementaux et une assistance pour les traduire en actions concernant notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'optimisation des modes d'éclairage.

En lien avec sa certification, Westland s'est fixé un objectif de réduction de la consommation d'électricité de 1% par an pour les cinq prochaines années. Afin de pouvoir rendre compte de l'atteinte de cet objectif, un suivi mensuel des données en matière d'énergie (consommation, intensité et coût, émissions totales de gaz à effet de serre...) a été mis en place à l'aide d'un outil adapté.

D'autres actions ont été poursuivies ou mises en place cette année :

- le déploiement d'un programme d'inspection interne visant à surveiller et à maintenir un lieu de travail sûr et plus efficace sur le plan énergétique ;
- le passage à l'éclairage LED avec utilisation de détecteurs de présence.

Une politique « consommation d'énergie » a également été validée par le site de Westland, avec par exemple l'engagement de certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) pour toute nouvelle construction d'une installation de production. Cette certification attestera que le nouveau bâtiment a été conçu et construit pour atteindre une performance élevée dans les domaines clés de la santé et de l'environnement, avec une attention particulière portée à l'efficacité énergétique.

Le site de la Barbade a poursuivi également cette année l'installation d'ampoules et de lampes à économie d'énergie sur l'ensemble des installations, avec un remplacement progressif des éclairages usagés. Un audit énergétique complet, similaire à ceux menés sur les sites français, sera effectué en 2021/2022 et sera ainsi à la base d'un plan concret de réduction des consommations d'énergie du site.

Les études menées sur les sites pour évaluer le potentiel d'intégration des énergies renouvelables se poursuit.

En Écosse, le site d'Islay utilise pour la première fois cette année une électricité d'origine renouvelable certifiée par le Royaume-Uni pour la totalité de sa consommation.

Sur le site de la Barbade, la production d'énergie renouvelable à partir de panneaux solaires est en croissance avec 295 MWh produits cette année (100 MWh l'année dernière). Ces panneaux solaires sont connectés au réseau national de production d'énergie de la Barbade et compensent 15% de la consommation totale électrique du site. En 2021/2022, de nouveaux panneaux solaires seront installés avec un objectif de production de 500 MWh d'ici 2025, soit près d'un quart de la consommation électrique totale de Mount Gay.

Concernant le site de Westland, le Pacifique Nord-Ouest est l'un des *leaders* de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables aux États-Unis. De ce fait, près de 90% de l'énergie fournit à Westland, par la ville de Seattle provient de sources renouvelables telles que l'hydroélectricité, l'éolien et le biogaz.

Depuis 2016, près de 100% de la consommation d'électricité par les sites français du groupe est d'origine renouvelable (énergie issue d'une production hydraulique). Pour la première fois cette année, une partie de l'électricité consommée par le Domaine des Hautes Glaces (79%) est d'origine renouvelable. Il est prévu qu'en 2021/22, la totalité de la consommation électrique de ce site soit d'origine renouvelable.

Cette année, 99,8% de l'électricité consommée par le groupe en France est d'origine renouvelable. Pour l'Europe, suite à l'utilisation d'électricité renouvelable par le site d'Islay, ce ratio est en progression et atteint 99,8% (95% en 2019/2020). À l'échelle mondiale, le ratio est dorénavant de 86% (82% en 2019/2020).

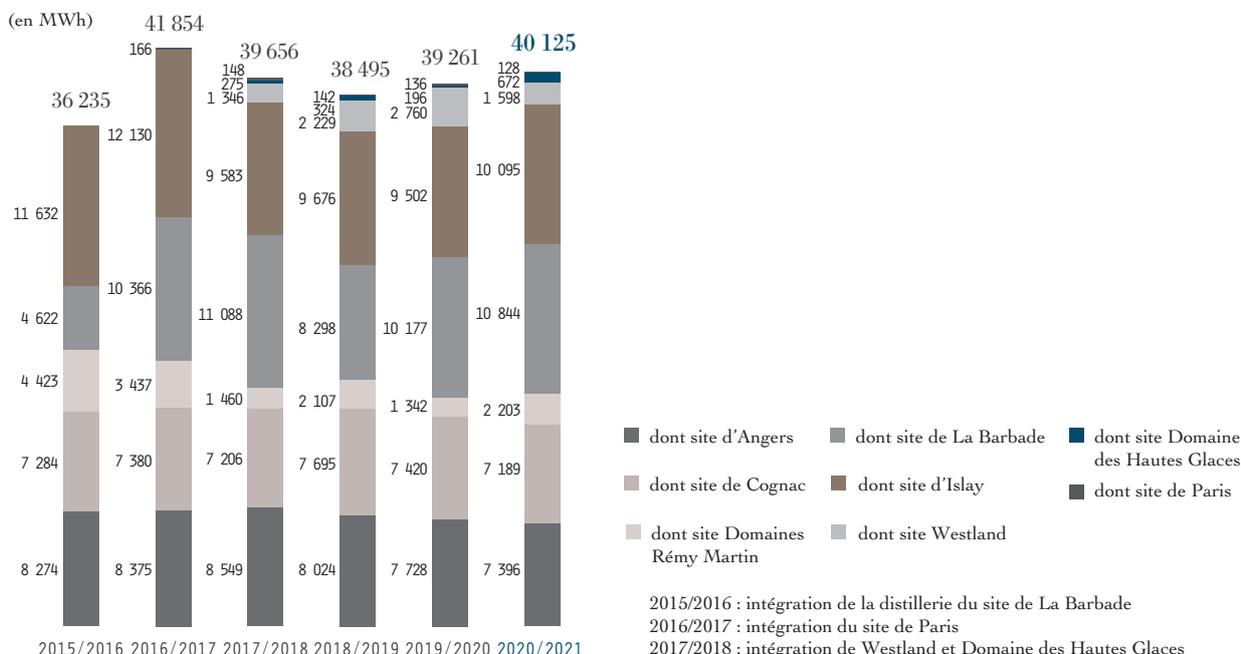
À noter que pour le Domaine des Hautes Glaces, 97% de la consommation d'énergie totale (électricité, combustibles) est d'origine renouvelable, le chauffage des alambics se faisant au bois (90% en 2019/2020).

En 2020/2021, la consommation totale d'énergie du groupe s'élève à 40 125 MWh, en hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique principalement par l'augmentation de la consommation énergétique du site de la Barbade, suite à la création sur le site d'une nouvelle unité pour l'exploitation des cannes à sucre récoltées sur la propriété et d'une durée plus longue des activités de distillation (indicateur GRI Standard 302-1).

Les consommations d'énergies directes (gaz, fuel, gasoil et bois) sont en augmentation de 3,9%, passant de 27 510 à 28 577 MWh. Ceci est principalement dû à l'augmentation de la consommation de gaz des Domaines Rémy Martin (suite à une campagne de distillation plus importante que l'année dernière – récolte plus abondante) et du Domaine des Hautes Glaces (suite à la mise en activité de la nouvelle distillerie – capacités de production supérieures à l'ancienne distillerie).

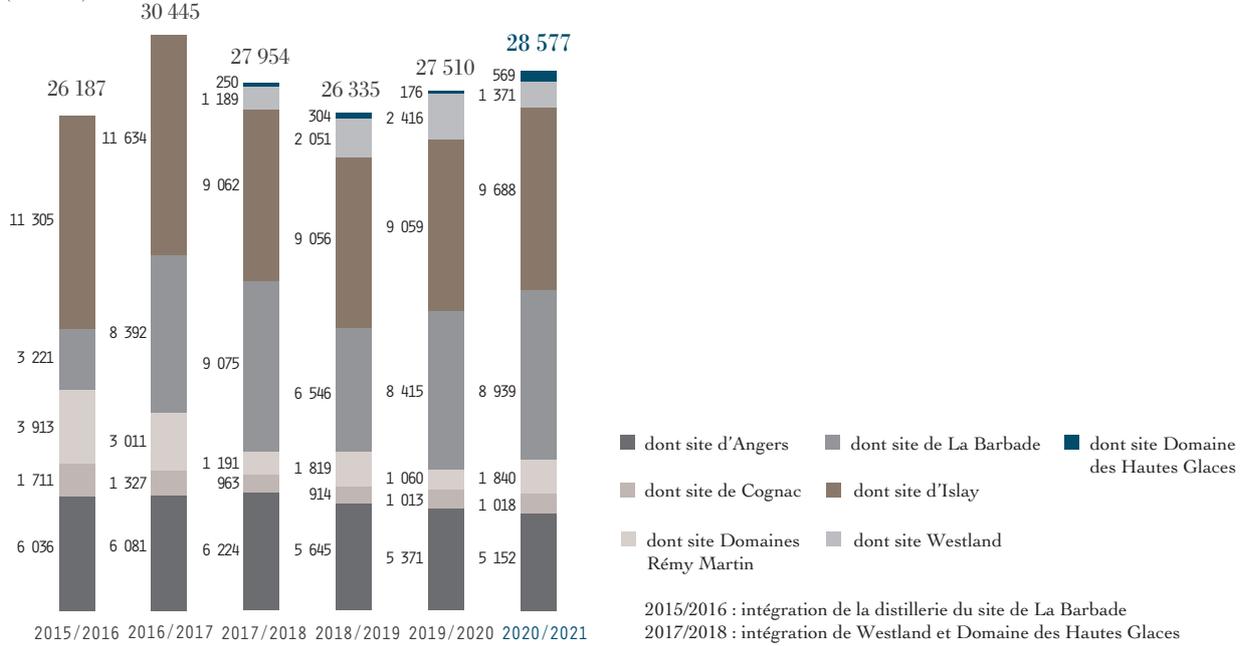
À noter cette année la baisse de près de 44% de la consommation de gaz naturel de Westland, suite à une suspension des activités due à la pandémie Covid-19.

Consommation totale d'énergie (indicateur GRI Standard 302-1)



Consommation d'énergie directe (gaz, fuel, gasoil) (indicateur GRI Standard 302-1)

(en MWh)

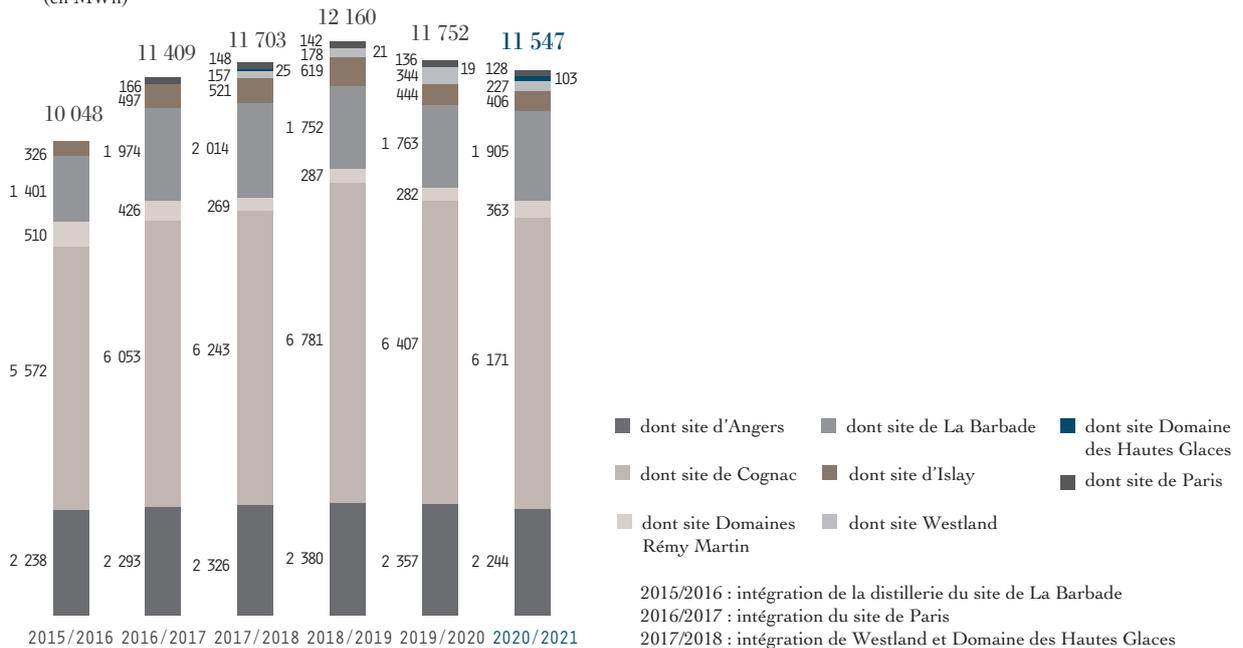


Concernant l'énergie indirecte, les consommations d'électricité (11 547 MWh) sont en légère baisse de 1,7%. Les augmentations de consommations électriques des sites de la Barbade, des Domaines Rémy Martin et du Domaine des Hautes Glaces, pour les

mêmes raisons que celles citées précédemment pour les consommations d'énergie directe, sont compensées par la baisse des consommations des autres sites de production.

Consommation d'énergie indirecte (électricité) (indicateur GRI Standard 302-1)

(en MWh)



1.3.2.4 GESTION DE L'EAU

Enjeu

L'ambition de Rémy Cointreau est de rester *leader* d'une agriculture économiquement compétitive, tout en demeurant intransigeant sur la qualité de ses produits et la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, Rémy Cointreau se doit de participer à la protection des terroirs et les ressources naturelles qui sont à la base de la qualité de ses produits.

Parmi ces ressources naturelles, l'eau est un enjeu majeur pour le groupe, notamment au niveau de sa disponibilité pour les activités de distillation sur les sites de la Barbade, d'Islay, de Westland, des Domaines Rémy Martin et du Domaine des Hautes Glaces, et de sa qualité pour l'élaboration des produits du groupe.

Il en est de même pour les effluents rejetés. Rémy Cointreau est impliqué dans la préservation des terroirs et la préservation de leur biodiversité. Il est donc essentiel de limiter les effluents et de veiller à leur traitement avant rejet dans le milieu naturel.

Politique

Du point de vue environnemental, le groupe prend, depuis longtemps, des engagements forts. Dès 2016, le plan RSE 2020 avait inscrit en objectif environnemental la consommation et la préservation de l'eau.

Les premières étapes ont été de fiabiliser les mesures de consommation sur l'ensemble des sites de production. Sur le site de la Barbade, par exemple, de nouveaux débitmètres ont été installés pour obtenir des mesures fiables de consommation d'eau.

Depuis un an, l'accent est mis sur la validation d'objectifs de réduction et d'optimisation des consommations d'eau dans le cadre du plan RSE 2025.

Une attention toute particulière est portée aux traitements des effluents liquides des sites de production. La majeure partie de ces effluents liquides est constituée de vinasses de distillation. Depuis plusieurs années, le volume des effluents est suivi et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le milieu naturel (indicateur GRI Standard 306-1).

Plans d'actions

Disponibilité et qualité de l'eau

La consommation totale d'eau (200 838 m³) est en hausse de 6% par rapport à l'année précédente (indicateur GRI standard 303-1).

Ceci est principalement dû à l'augmentation de la consommation d'eau des Domaines Rémy Martin (suite à une campagne de distillation plus importante que l'année dernière – récolte plus abondante), du Domaine des Hautes Glaces (suite à la mise en activité de la nouvelle distillerie – capacités de production supérieures à l'ancienne distillerie) et du site de la Barbade (suite à la création d'une nouvelle unité pour l'exploitation des cannes à sucre récoltées sur la propriété).

Sur le site de la Barbade, pour pallier au risque de stress hydrique, les actions continuent de se déployer pour préserver la ressource en eau.

Deux systèmes de récupération des eaux de pluie ont été mis en place : un étang situé près de la propriété Mount Gay, dédié à l'irrigation des plantations et un système de récupération des eaux des toitures qui sont stockées dans un réservoir de collecte.

Les méthodes de culture sont également adaptées pour préserver la ressource Eau. L'utilisation d'engrais à libération lente en quantité réduite évite le drainage par le sol et la contamination des nappes phréatiques. L'épandage de vinasses sur les sols cultivés

est une source de potassium et réduit l'apport d'engrais inorganiques, mais c'est également une source d'eau. Les épandages sont effectués sur les plantations de la propriété Mount Gay et sur d'autres grandes plantations privées de l'île.

Mount Gay a également entrepris de restaurer les puits présents sur sa propriété pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les sous-sols et recharger les nappes phréatiques.

Un audit sur la consommation d'eau sera effectué en 2021/2022 et sera ainsi à la base d'un plan concret de réduction de cette consommation.

Sur le site de Cognac, la construction du nouveau bâtiment administratif qui accueillera le personnel en 2021 a suivi une démarche HQE BD (Haute Qualité Environnementale Bâtiment Durable), au niveau « Très performant ». Dans ce cadre, des équipements hydro-économes ont été mis en place et les eaux pluviales sont récupérées pour être ensuite utilisées pour l'arrosage des plantes.

Concernant la politique de gestion de l'eau sur le site d'Islay, les équipements sont en cours de modification conformément aux normes d'économie d'eau spécifiées dans les réglementations locales.

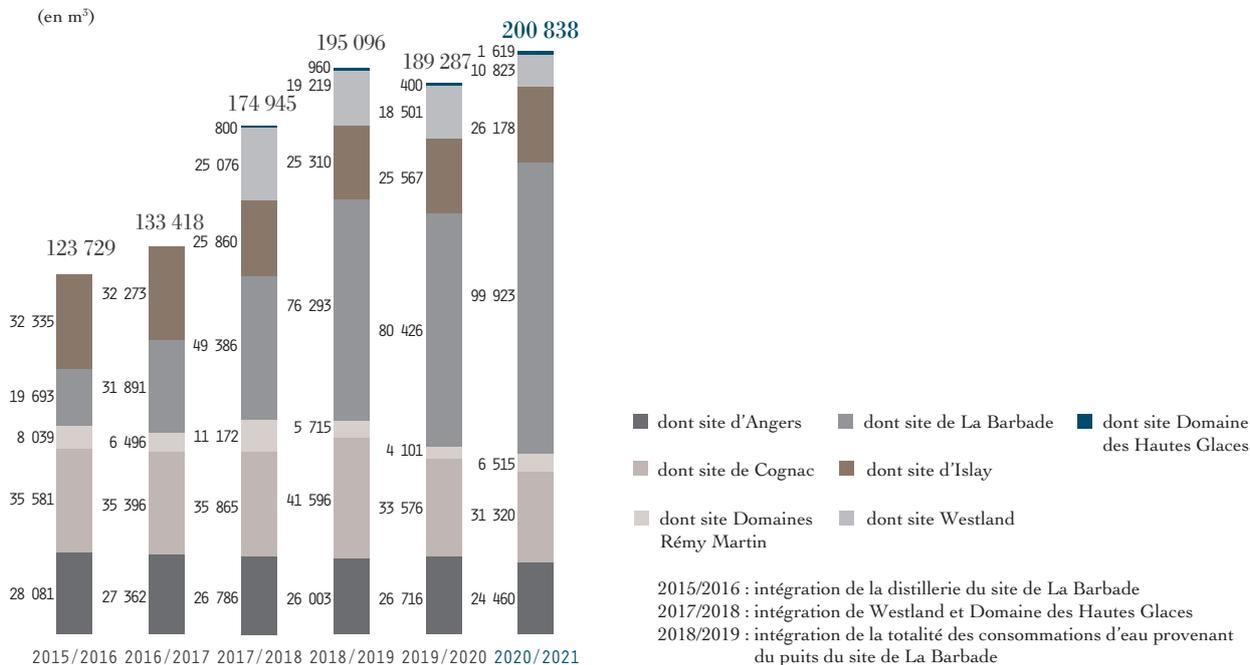
Cette année, Westland a obtenu la certification EnviroStars, une certification environnementale locale qui offre aux entreprises de l'état de Washington une reconnaissance de leurs engagements environnementaux et une assistance pour les traduire en actions concrètes. En lien avec sa certification, Westland s'est fixé un objectif de réduction de la consommation d'eau de 1% par an pendant 5 ans. Un programme de surveillance de l'eau est actuellement en développement dans le but de suivre la consommation actuelle et cartographier plus précisément la répartition de cette consommation à l'aide de débitmètres qui ont commencé à être installés cette année sur le site de production.

En 2019/2020, une action similaire de cartographie précise des consommations d'eau a été menée à bien sur le site d'Angers. Le but était d'identifier quelle est l'eau réellement puisée sur la ressource naturelle et non rejetée par le site. À partir de l'eau « entrante » sur le site, la répartition entre les différents secteurs d'activité du site a été cartographiée, soit par mesures (existence de compteurs), soit par estimations. Ensuite, les rejets d'eau de chacun de ces secteurs ont été identifiés, là aussi par mesures ou par estimations. Ces effluents retournent au milieu naturel après traitement par les stations d'épuration si nécessaire. Les résultats obtenus ont montré que l'eau réellement consommée par l'activité du site d'Angers, c'est-à-dire puisée sur la ressource « eau » et non rendue au milieu naturel, représentait 44% de l'eau « entrante » sur le site.

L'objectif du plan RSE 2025 est de déployer ce type d'études d'ici 2025 sur les sites de production du groupe, en France et à l'étranger. Cela a été réalisé sur le site de Cognac cette année. Les mesures effectuées montrent que l'eau réellement consommée par l'activité du site de Cognac, puisée sur la ressource « eau » et non rendue au milieu naturel, représente 60% de l'eau « entrante » sur le site.

Depuis 4 ans, Rémy Cointreau répond aux demandes de reporting du *CDP Water (Carbon Disclosure Project)*. En ligne avec ce reporting et suite aux actions menées comme celles qui ont été décrites précédemment, le groupe améliore ses actions de protection des ressources en eau et a obtenu cette année pour la première fois la note « B ». Cela le situe dorénavant dans la moyenne des notations des sociétés de son secteur d'activités et de l'ensemble des sociétés européennes notées par le CDP.

Consommation d'eau (indicateur GRI Standard 303-1)



Rejets d'effluents

Une attention toute particulière est portée aux traitements des effluents liquides des sites de production. La majeure partie de ces effluents liquides est constituée de vinasses de distillation. Depuis plusieurs années, le volume des effluents est suivi et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le milieu naturel (indicateur GRI Standard 306-1).

Dans ce cadre, l'approche du traitement des effluents site par site se fait comme suit:

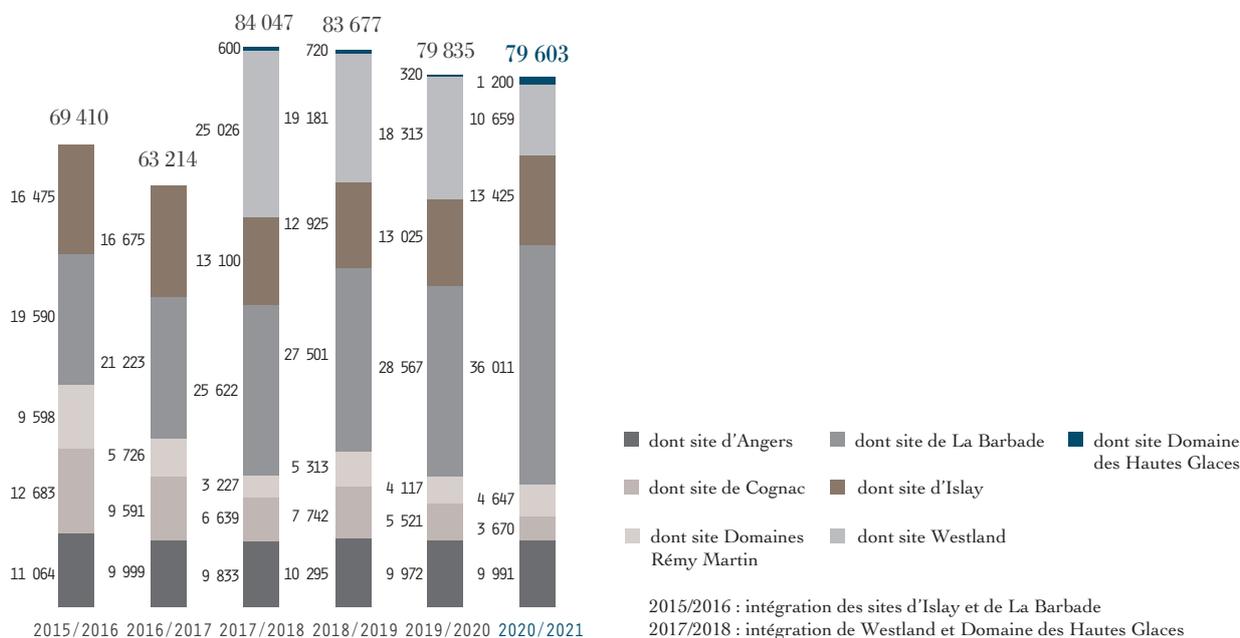
- pour les sites de Cognac et d'Angers, la totalité des effluents est retraitée par des stations d'épuration locales ;
- le site de la Barbade épand pour partie ses vinasses selon un cahier des charges conforme à la réglementation locale, le reste étant rejeté dans le milieu naturel dans le respect des pratiques locales. L'épandage d'une partie des vinasses est réalisé sur la propriété Mount Gay et sur d'autres exploitations agricoles de l'île de la Barbade. Cela participe à la fertilisation naturelle et aux apports en eau des sols agricoles. Cette action est menée en partenariat avec les instances environnementales locales ;
- sur le site d'Islay et conformément à la réglementation locale, les vinasses sont envoyées à une usine de retraitement, en partage

avec d'autres distilleries de l'île. Les vinasses sont diluées puis rejetées en mer par *pipeline* à un point éloigné des côtes pour assurer un rejet sans impact environnemental ;

- la totalité des vinasses des Domaines Rémy Martin est confiée à une unité locale de méthanisation des vinasses et de production d'énergie verte, dont la société Rémy Martin est administrateur (Site Revico à Cognac) ;
- le Domaine des Hautes Glaces réalise l'épandage total de ses vinasses sur des terres agricoles selon un cahier d'épandage en accord avec la réglementation locale. Ceci permet de diminuer les apports en fertilisants chimiques pour les futures cultures ;
- le traitement de la totalité des effluents du site de Westland est assuré par une station locale de retraitement d'effluents liquides.

Les rejets d'effluents (79 603 m³) sont stables par rapport à l'année précédente (indicateur GRI Standard 306-1). Les augmentations de volumes d'effluents des sites de la Barbade (augmentation des activités de distillation), des Domaines Rémy Martin (campagne de distillation plus importante que l'année dernière - récolte plus abondante) et du Domaine des Hautes Glaces (suite à la mise en activité de la nouvelle distillerie - capacités de production supérieures à l'ancienne distillerie) sont compensées par la baisse des volumes d'effluents des autres sites de production.

Volume d'effluents (indicateur GRI Standard 306-1)

(en m³)

Concernant les sites d'Angers, de Cognac et les Domaines Rémy Martin, après traitement par des stations d'épuration et retour au milieu naturel, la pollution due aux effluents est globalement stable par rapport à l'année précédente, avec 0,7 tonne de DBO (demande biochimique en oxygène – 0,8 tonne en 2019/2020) et 3,0 tonnes de DCO (demande chimique en oxygène – 3,2 tonnes en 2018/2019).

La pollution totale des effluents en sortie des sites du groupe est de 1 381 tonnes de DBO et de 3 221 tonnes de DCO. Les valeurs de DBO et DCO sont en hausse respectives de 6 et 12%. Ces variations s'expliquent par l'augmentation des volumes d'effluents des sites de la Barbade (augmentation des activités de distillation) et du Domaine des Hautes Glaces (suite à la mise en activité de la nouvelle distillerie – capacités de production supérieures à l'ancienne distillerie). La variabilité annuelle de la constitution des effluents est également une raison de l'augmentation des valeurs de DBO et DCO (cas du site d'Islay cette année).

Concernant la valorisation des vinasses, un nouvel indicateur a été mis en place cette année. Comme pour les déchets solides, le nouveau ratio compare les volumes de vinasses valorisés « Matière » (épandage sur sols) ou valorisés énergétiquement (méthanisation et production d'énergie verte) par rapport au volume total de vinasses. L'objectif est que ce ratio atteigne 70% dans un délai de cinq ans, en fin du plan RSE 2025. La valeur obtenue pour cette première année est de 32%. Appliqué rétrospectivement aux données de l'exercice précédent, le ratio est de 23%. Cette progression est principalement due à l'accroissement de la valorisation par épandage des vinasses du site de la Barbade (de 24% en 2019/20 à 37% en 2020/21).

1.3.2.5 ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Enjeu

Rémy Cointreau se doit d'être un contributeur à l'effort planétaire visant à réduire le réchauffement climatique. La gestion des matières premières s'inscrit totalement dans cet objectif.

L'enjeu principal est de réduire la consommation des matières premières notamment dans le domaine des *packagings* des produits. Cela fait partie des postes significatifs d'émissions carbone et il est possible que le coût de ces matières premières augmente dans les prochaines années. La mise en œuvre de projets d'économie circulaire basés sur la réduction et la valorisation des déchets est également un enjeu majeur pour le groupe.

Politique

Le projet Écoconception, partie intégrante du plan RSE 2025, a pour objectif de réduire la consommation des matières premières dans le domaine des *packagings* des produits. Un logiciel interne IPE (Indice de Performance Environnementale des emballages) permet de mesurer les impacts environnementaux des *packagings* des produits Rémy Cointreau, impacts concernant plus spécifiquement les émissions CO₂ et les consommations d'eau (indicateurs GRI Standard 305-3 et 303-1). Après un premier déploiement sur les sites de Cognac et Angers, cet outil de mesure est maintenant disponible pour tous les sites de production du groupe. L'objectif est que d'ici 2025 la totalité des produits du groupe soient écoconçus (engagement 4 – *act4nature international*).

Le déploiement de ce logiciel s'accompagne d'une formation régulière à l'écoconception des équipes Achat, Marketing et Développement Produits.

L'adhésion à la base de données Ecoinvent nous aide à mieux cerner les facteurs d'émissions retenus en fonction des types de matériaux utilisés pour les *packagings* du groupe. Le travail commun mené tout au long de l'année avec nos fournisseurs permet d'utiliser leurs facteurs d'émissions.

Concernant le traitement de ses déchets, la politique du groupe est en premier lieu d'en réduire le tonnage, en veillant par exemple aux taux de freinte des lignes de conditionnement. Dans un second temps, l'objectif est de valoriser la totalité des déchets, en privilégiant le tri et la valorisation Matière. Cela s'inscrit ainsi pleinement dans l'économie circulaire. La valorisation énergétique ne vient qu'en dernier ressort pour la valorisation finale du reste des déchets non triés.

Plans d'actions

Écoconception des produits

La première étape du projet Écoconception a été de lancer dès 2017 un plan de formation à l'écoconception des équipes Achat, Marketing et Développement Produits (indicateur GRI Standard 404-1). Le but était de les sensibiliser à la réduction des impacts environnementaux des emballages en analysant et améliorant notamment le cycle de vie des produits. Pour ces équipes, il s'agit de travailler en amont avec des indicateurs simples, communs aux trois secteurs d'activité avec des objectifs bien définis comme la réduction des matières premières ou encore l'augmentation de la matière recyclée.

Deux types de formation ont été dispensés :

- une formation générale à l'écoconception des équipes Marketing, Achats et Développement produits ;
- une formation technique à l'écoconception des équipes Développement Produits des sites de Cognac et d'Angers.

Depuis 3 ans, une formation régulière à l'écoconception est assurée chaque année aux équipes Achat, Marketing et Développement Produits.

Un logiciel interne IPE (Indice de Performance Environnementale des emballages) permet de mesurer les impacts environnementaux des *packagings* des produits Rémy Cointreau, impacts concernant plus spécifiquement les émissions CO₂ et les consommations d'eau (indicateurs GRI Standard 305-3 et 303-1). Après un premier déploiement sur les sites de Cognac et Angers, cet outil de mesure est maintenant disponible pour tous les sites de production du groupe.

Les indices obtenus évoluent en fonction des produits, l'indice étant plus élevé avec l'augmentation des impacts environnementaux. Ceci permet d'identifier des pistes d'amélioration pour la réduction des impacts, basée par exemple sur l'allègement des poids des différents matériaux constituant ces emballages. Cela répond ainsi pleinement à l'enjeu de réduction de consommation des matières premières.

Une attention toute particulière est portée à l'utilisation du verre. Sur ce matériau, deux objectifs sont directement appliqués :

- allègement du poids des bouteilles pour réduire les quantités de verre utilisées ;
- utilisation accrue de calcin (verre recyclé) pour réduire les quantités de matières premières (telles que le sable) employées pour la fabrication du verre.

Ces deux actions permettent de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux liés à l'extraction du sable au niveau mondial, en diminuant l'utilisation de cette ressource naturelle pour la fabrication des bouteilles contenant les produits du groupe (Indicateur GRI Standard 301-2).

Cette année, suite au groupe de travail SBT concernant l'écoconception des produits, plusieurs actions possibles ont été identifiées. Certaines concernent la réduction du poids des packagings, l'intégration de matériaux recyclés dans les matières utilisées et la suppression des coffrets. Une attention pourrait également être portée à l'évolution des modes de consommation, avec par exemple la possibilité de « consigne » ou de « remplissage » des bouteilles. La modélisation chiffrée de l'ensemble des actions retenues est en cours et sera validée sous forme d'une « *road map* carbone » au cours des premiers mois de l'exercice 2021/2022.

Le groupe confirme également ses engagements « Zéro plastique » dans le cadre du plan RSE 2025. Le but est d'arriver à la suppression du plastique dans les emballages, en les remplaçant par exemple par des matériaux alternatifs. Dans l'attente de la mise en œuvre de ces actions, la priorité est de n'utiliser que des matières plastiques recyclables ou biosourcées.

Depuis un an, la mesure de l'indice IPE est appliquée à toute nouvelle conception de *packaging* et fait partie du *process* de décision sur la création des nouveaux produits pour toutes les marques du groupe, hors Bruichladdich et Westland qui intégreront ce processus en 2021. Cette année, l'application de l'IPE au développement d'un nouveau produit a permis de réduire de 14% le poids de verre par rapport au projet initial.

De premières actions concrètes ont été menées pour réduire l'impact environnemental de nos emballages. De nouveaux étuis moins impactant sur le plan environnemental ont été créés et certains coffrets ont été supprimés.

Pour certains de ses produits, l'objectif de la société Rémy Martin est de supprimer 50% de ses emballages secondaires d'ici 2025 au niveau mondial. L'opération est lancée dans un premier temps aux États-Unis. Parallèlement à cette action, des analyses de cycle de vie (ACV) sont réalisées pour diminuer les impacts environnementaux de certains coffrets.

Westland s'est également engagé à réduire la quantité de déchets produits par ses emballages. De plus, à partir de 2023, tous les emballages secondaires de Westland seront recyclables à 100%.

Cette année, la marque Bruichladdich incite ses clients à réduire les emballages en lançant l'opération *One Tin Lighter*. Toutes les bouteilles de whisky single malt ont désormais l'emballage extérieur en option. Lors d'achats en ligne ou à la boutique de la distillerie, l'option définie par défaut est sans emballages. S'ils souhaitent réaliser un achat avec un emballage, les clients devront le demander spécifiquement. L'objectif est d'éliminer globalement les emballages secondaires avec des plans ambitieux pour déployer cette initiative à l'échelle mondiale. Le projet est également considéré comme une étape importante permettant de connaître les intentions à long terme des clients sur le sujet des emballages. Leurs choix permettront de mieux cibler les projets de développement durable à long terme afin de réduire nos impacts environnementaux.

Bruichladdich s'intéresse également à l'écoconception de ses emballages. Plusieurs initiatives ont été lancées cette année :

- ajout de l'analyse de l'empreinte carbone des composants des *packagings* au processus de développement de produits, et ce dès les premières étapes afin que cela devienne un critère influent sur le choix des emballages ;
- mise à jour de la politique d'achat des fournisseurs afin de mettre davantage l'accent sur les performances environnementales et la durabilité.

Les nouveaux fournisseurs seront choisis en fonction de ces critères, en plus des capacités financières, techniques et esthétiques habituelles, l'objectif étant de faire en sorte que la durabilité et l'impact environnemental des biens fournis soient aussi importants que les autres considérations lors de la sélection des fournisseurs et des composants.

La refonte des emballages de la marque Bruichladdich est également prévue dans le cadre du plan RSE 2025, afin qu'ils soient allégés et plus durables (réduction de l'empreinte carbone).

Le groupe partage ses convictions avec ses parties prenantes. Cette année, le site d'Angers a répondu à la première édition de l'appel à candidatures de la FFS (Fédération Française des Spiritueux) pour la réalisation d'un diagnostic collectif sur les emballages, en partenariat avec l'écoorganisme Adelphe. Le diagnostic, réalisé sur site par un expert Emballages, a participé à la création d'un ensemble de recommandations opérationnelles pour réduire les quantités d'emballages utilisés, diminuer les impacts environnementaux et réduire les coûts de production. Ce diagnostic a permis également de confirmer que le *packaging* de la liqueur Cointreau était totalement « éco-conçu ». Une restitution collective de l'étude menée sur le site d'Angers et dans une autre société française a été faite à l'ensemble des adhérents de la FFS et d'Adelphe.

Les équipes concernées évoluent également pour atteindre les objectifs d'écoconception du groupe, avec par exemple la création cette année d'un nouveau poste de directeur développement *packaging* sur le site d'Islay en Écosse.

Au-delà des *packagings* Produits, les objectifs d'écoconception du plan RSE 2025 s'appliqueront aux articles de publicité utilisés par le groupe.

Gestion des déchets

Rémy Cointreau poursuit son action de réduction des déchets de ses sites avec une politique de sensibilisation du personnel sur le tri et la valorisation des déchets.

De façon générale, les déchets des sites de production alimentent des filières de valorisation « matière » ou énergétique. Ils sont essentiellement constitués de déchets d'emballages (verre et carton). Depuis deux ans, les indicateurs de suivi et de traitement des déchets intègrent la distinction entre valorisation matière et valorisation énergétique. L'objectif prioritaire du groupe est de réduire le tonnage de déchets et ensuite de favoriser la valorisation matière plutôt que la valorisation énergétique.

Depuis décembre 2016, sur le site administratif de Paris, un tri sélectif a été mis en place avec la société Greenwishes. Les poubelles de bureaux ont été remplacées par trois poubelles centralisées de tri et les déchets collectés sont garantis recyclés à 100%, le tout localement. À noter qu'après le partage de cette action avec l'ensemble des sociétés occupant le même immeuble, l'action de tri et de recyclage des déchets a été étendue à tout l'immeuble. Le site de Paris a également substitué des sèche-mains électriques aux traditionnels rouleaux papier.

Des actions sont également régulièrement menées sur tous les sites de production pour limiter les déchets Plastique. Partout dans le monde, les bouteilles en plastique ont été supprimées dans les salles de réunion et ont été remplacées par des carafes.

Sur les sites de Paris et d'Angers, les gobelets Plastique ont été remplacés par des gobelets en carton dans les distributeurs de

boissons. Des gourdes en aluminium ont été offertes aux collaborateurs et des fontaines à eau ont été installées.

Le site de Westland est également passé aux gobelets compostables et une action a été lancée pour former les employés aux bonnes techniques de gestion des déchets et d'identification de ce qui peut être recyclable et compostable.

Cette année, à travers sa certification EnviroStars, Westland continue à optimiser la gestion de ses déchets. Le site a augmenté ses capacités de tri et de recyclage, notamment concernant les emballages plastiques, les films plastiques et les piles. La création d'un plan de gestion des déchets est en cours et des audits sont prévus pour la prochaine année.

Le site de Cognac, avec douze autres entreprises, s'est engagé avec le soutien des collectivités locales dans un programme pour réduire les déchets, voire éviter de les générer. Un diagnostic interne est réalisé et chaque entreprise s'engage à mener une nouvelle action de réduction des déchets.

Sur ce même site, de nouveaux gobelets mono-matériau, fabriqués en France, sans film plastique, totalement recyclables dans le flux « papier » ou déchets compostables, ont été mis à disposition près des distributeurs de boissons.

Les biodéchets du restaurant d'entreprise du nouveau bâtiment administratif seront confiés à une entreprise externe et seront traités par une technique de déshumidification. Les restes alimentaires sont réduits en poudre et utilisés ensuite comme engrais.

Sur le site de Cognac, l'audit mené par l'association *Green Laboratory Project* au sein du laboratoire a souligné la qualité du tri des déchets.

Sur l'île de la Barbade, Mount Gay a mis en œuvre depuis deux ans une nouvelle filière de traitement des déchets, principalement verre, carton et plastique. Une nouvelle sensibilisation des collaborateurs à la gestion et au tri des déchets a été effectuée cette année, complétée par une campagne interne de recyclage du verre et du plastique, et ce afin d'encourager les collaborateurs à mieux trier les déchets.

En tant qu'entreprise certifiée B-Corp, le site d'Islay assure un suivi et un tri de ses déchets. De nombreuses initiatives ont été mises en place, telles qu'un engagement plus actif auprès des fournisseurs existants pour réduire les emballages de transport lorsque cela est possible.

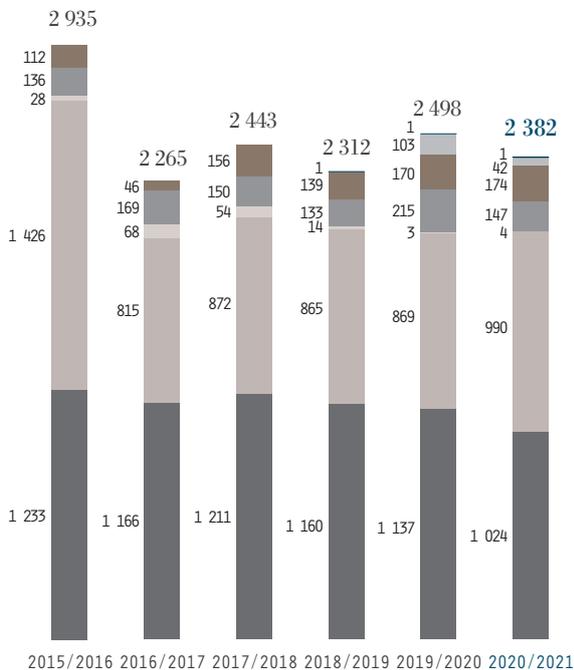
Depuis septembre 2012, les DIB (déchets industriels banals) du site d'Angers sont valorisés par une unité de cogénération d'énergie (chauffage urbain). Depuis octobre 2017, sur le site de Cognac, les DIB sont valorisés énergétiquement en tant que combustibles solides de récupération (CSR).

Le total de déchets (2 382 tonnes – indicateur GRI Standard 306-2) est en baisse de 4%. Le taux de valorisation matière est de 88%, en hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Le taux de valorisation énergétique est globalement stable, à 6%. Le taux total de valorisation des déchets atteint cette année 95%, en hausse de 2% par rapport à 2019/2020.

Le site d'Angers maintient une excellente performance avec un taux total de valorisation de 100%. Le site de Cognac atteint également cette année un taux total de valorisation proche de 100%, en hausse de 2% par rapport à l'année précédente.

Quantité de déchets (indicateur GRI Standard 306-2)

(en tonnes)



- dont site d'Angers
- dont site de La Barbade
- dont site Domaine des Hautes Glaces
- dont site de Cognac
- dont site d'Islay
- dont site Domaines Rémy Martin
- dont site Westland

2015/2016 : intégration du site de La Barbade
 2018/2019 : intégration du Domaine des Hautes Glaces
 2019/2020 : intégration de Westland

1.3.2.6 INFORMATION DES CLIENTS

Enjeu

La société civile se préoccupe régulièrement de la bonne gestion des ressources naturelles. Nos clients portent une attention croissante à leur façon de consommer et à l'avenir de la planète. Rémy Cointreau se doit donc d'amener des réponses et des garanties face à ces attentes. Il y a également un enjeu de durabilité de l'entreprise et de réputation auprès des clients.

Politique

Les clients sont au cœur de l'activité de Rémy Cointreau qui s'efforce d'être toujours au plus près de leurs attentes et de leurs besoins. Pour y répondre le plus précisément et le plus rapidement possible, Rémy Cointreau suit attentivement leurs demandes grâce à une veille permanente, notamment sur les réseaux sociaux. Rémy Cointreau veut cultiver une proximité indispensable avec ses clients partout dans le monde pour leur amener toutes les informations nécessaires sur ses produits, par exemple en termes d'étiquetage et d'informations disponibles sur les sites internet du groupe et des marques.

Plans d'actions

Parfois éloignés, mais toujours proches, les clients de Rémy Cointreau sont au cœur de nos préoccupations. Toutes les informations réglementaires sont disponibles pour nos clients, que ce soit par étiquetage ou par les sites internet dédiés.

Sous l'égide de l'association européenne spiritsEUROPE, Rémy Cointreau a co-signé en 2019, aux côtés de cinq des plus grands producteurs mondiaux de spiritueux et de plusieurs fédérations nationales, un protocole d'accord aux termes duquel les signataires s'engagent à faire progressivement figurer une information nutritionnelle précise sur les étiquettes et à publier en

ligne une liste exhaustive des ingrédients. D'ici fin 2022, deux tiers des produits commercialisés par les signataires au sein de l'Union européenne devront être porteurs d'une information nutritionnelle. À terme, cela devra concerner la totalité des produits.

Sur tous les *packagings* du groupe figurent également sous forme de logos les informations concernant la recyclabilité des emballages. Sont également présentes les informations concernant la consommation responsable des produits (cf. paragraphe 1.3.3.1 « Consommation responsable de nos produits »).

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau a mis en place une notation interne établie en deux étapes au cours de l'année pour évaluer le niveau de satisfaction de l'ensemble des clients distributeurs. Des axes de progrès sont ensuite systématiquement étudiés et partagés avec ces clients. En 2020, la crise sanitaire due à la pandémie Covid-19 n'avait pas permis de procéder à l'enquête habituelle menée annuellement en mars. Cette année, elle a pu être renouvelée et la note de satisfaction obtenue est de 16,9 sur 20. Pour rappel, la note était de 17,8 sur 20 en 2018/2019 (indicateurs GRI Standard 102-43 et 102-44).

Le groupe a également répondu aux questions posées par les clients distributeurs, principalement en Europe (Norvège et Royaume-Uni) en matière d'engagements RSE du groupe.

Les visites des sites sont à l'image de la recherche d'excellence du groupe. L'offre d'œnotourisme de Rémy Martin propose des programmes sur-mesure et un accueil de qualité. Elle privilégie un lien chaleureux avec ses visiteurs, tout en proposant des parcours mettant en scène les savoir-faire, le patrimoine et l'histoire de la marque. Les visites organisées dans le cadre des « Journées du Patrimoine » remportent toujours un grand succès.

En interne, les sites de Cognac et d'Angers ont édité une charte qualité des accueils, visites et réceptions, qui intègrent la consommation responsable.

Le site de Cognac est titulaire du Prix national de l'œnotourisme dans la catégorie « mise en valeur d'un caveau ou d'un site viticole ». Il a renouvelé cette année son certificat d'excellence du site Trip Advisor. Ce certificat ayant été obtenu chaque année depuis plus de 7 ans, le site est titulaire de la distinction « Star de l'Attestation d'Excellence ».

Le site est également sélectionné par l'association Entreprise et Découverte comme faisant partie des 100 sites d'excellence du tourisme de savoir-faire.

En 2020, la société Rémy Martin a été choisie par la DGE (Direction Générale des Entreprises) et par l'association Entreprise et Découverte pour faire partie des 3 entreprises nationales qui vont suivre et participer à un appel à projet sur le Tourisme de Savoir-Faire. Ce projet durera 3 ans en collaboration avec les ministères des Affaires étrangères, de la Culture et de l'Éducation.

Depuis 2012, le site de Cognac est titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », décerné par l'État français aux entreprises qui font vivre les savoir-faire artisanaux et la tradition française. Fin 2017, le label a été renouvelé pour cinq ans.

Le site d'Angers est également titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Il bénéficie aussi du label « Qualité Tourisme ».

À Cognac et à Angers, les guides des circuits de visite sont formés chaque année à notre politique RSE afin qu'ils puissent expliquer et valoriser les bonnes pratiques du groupe aux visiteurs.

L'exigence de transparence vis-à-vis des clients et de l'ensemble des parties prenantes amène le groupe à répondre régulièrement aux demandes d'informations en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et de notation extra-financière.

Le groupe est noté par l'agence extra-financière Vigeo Eiris. La dernière notation réalisée début 2020, fait apparaître une progression globale des scores de Rémy Cointreau par rapport à la précédente notation effectuée en 2018.

En décembre 2020, MSCI a actualisé la notation de Rémy Cointreau, qui a obtenu la note « A ». L'évaluation concernant la stratégie carbone du groupe est en progression.

La notation Emploi Humpact est également en progression avec un score de 3,5 étoiles sur 5 possibles. En matière d'emploi, Rémy Cointreau se place à la 8^e place sur 40 entreprises du même secteur d'activités, soit un gain de 18 places par rapport au classement précédent.

Depuis plusieurs années, le groupe répond également aux questionnaires annuels du CDP (*Carbon Disclosure Project*) sur la gestion des émissions de gaz à effet de serre (programme *Climate Change*) et de l'eau (programme *Water Security*).

En lien avec le déploiement de sa stratégie bas-carbone, le groupe a obtenu cette année pour la première fois la note « A- » du CDP (*Carbon Disclosure Project*), ce qui lui confère le statut *Leadership*. Ceci prouve la réalité des engagements du groupe et des actions engagées pour diminuer son empreinte carbone.

Rémy Cointreau améliore également sa note *CDP Water* en obtenant pour la première fois la note « B », suite à ses actions de protection des ressources en eau. Cette note situe dorénavant le groupe dans la moyenne des notations des sociétés de son secteur d'activités et de l'ensemble des sociétés européennes notées par le CDP.

Cette année, Rémy Cointreau a obtenu deux récompenses qui attestent du bien-fondé de sa stratégie RSE :

- trophée de la « Meilleure déclaration de performance Extra-financière 2020 (DPEF) produite en réponse à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce », décerné par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC) et la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) ;
- 1^{re} place du secteur agroalimentaire et 26^e place tous secteurs d'activité du classement des entreprises socialement responsables dans l'étude réalisée par le magazine *Le Point* en partenariat avec Statista, institut basé en Allemagne.

1.3.3 RISQUES SOCIÉTAUX

1.3.3.1 CONSOMMATION RESPONSABLE DE NOS PRODUITS

Enjeu

La promotion de la consommation responsable est un enjeu majeur pour Rémy Cointreau. Le positionnement haut de gamme des produits du groupe nous impose, à la fois pour des raisons éthiques et de performance, un engagement responsable résolu quant à la protection de consommateurs exigeants.

Politique

La responsabilité de Rémy Cointreau sur le thème de la consommation responsable des produits s'articule autour de deux axes :

- la promotion de la consommation responsable ;
- la promotion de la communication responsable.

C'est en participant activement aux Groupes de Travail Alcool et Société ou Alcool et Santé des organisations professionnelles que Rémy Cointreau contribue à la mise en place d'une stratégie responsable, développée par l'ensemble de l'industrie des spiritueux (indicateur GRI Standard 417-1).

Plans d'actions

Rôle clé des organisations représentatives

Rémy Cointreau est actif dans les principales organisations suivantes :

- en France : la FFS (Fédération Française des Spiritueux), la FEVS (Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux) et l'Association « Prévention et Modération » ;
- en Europe : spiritsEUROPE (Fédération européenne des spiritueux) ;
- aux États-Unis : DISCUS (*Distilled Spirits Council of the United States*) ;
- à la Barbade : BAIA (*Barbados Alcohol Industry Association*) ;
- en Asie : APISWA (*Asia Pacific International Spirits and Wines Alliance*) ;
- en Chine : FSPA (*Foreign Spirits Producers Association*).

L'un des objectifs communs de toutes ces organisations est de contribuer au développement des Plans d'action Alcool afin d'assister les gouvernements des pays dans la protection du consommateur, grâce à des engagements éthiques ainsi que des mesures d'autocontrôle des communications de leurs membres.

Par nature, il est impossible de mesurer des résultats chiffrés pour ces opérations, lourdes et de long terme. Néanmoins, les résultats de ces programmes font que les organisations internationales (OMS, OCDE) considèrent que :

- l'objectif principal des actions est de combattre la consommation excessive d'alcool ;
- la voix de l'industrie des spiritueux est importante pour la mise en place de programmes de protection du consommateur et, qu'en conséquence, les organisations représentatives doivent être présentes lors des discussions traitant de la consommation responsable des consommateurs ;
- le principe d'autorégulation éthique en matière de promotion et de communication des spiritueux est garant de la sécurité du consommateur.

L'industrie des spiritueux continue d'améliorer l'information du consommateur (emballages, développement de l'information dématérialisée), grâce notamment aux sites internet dédiés à la connaissance des risques alcool / santé.

Rémy Cointreau continue à s'investir dans le plan français « Prévention Alcool ». Rédigé conjointement par cinq organisations professionnelles du secteur des boissons alcoolisées, ce plan engage les professionnels dans une démarche active de lutte contre les comportements à risque. Plusieurs actions sont proposées telles que l'accompagnement de personnes pouvant avoir des consommations à risque et le déploiement de l'usage des éthylotests.

Initiatives en faveur de la consommation responsable

De nombreuses initiatives au cours de ces dernières années reflètent la volonté de Rémy Cointreau de s'engager dans la promotion d'une consommation responsable de ses produits :

- application progressive, en Europe et Asie, des décisions volontaires d'imprimer sur les emballages les logos destinés à informer la femme enceinte (indicateur GRI Standard 417-1) ;
- volonté, en Europe, d'indiquer sur les emballages l'adresse internet responsibledrinking.eu, portail permettant aux consommateurs de 28 pays européens d'avoir accès à une information complète sur les risques liés à l'abus d'alcool ;
- développement d'un onglet consommation responsable dans l'intranet Rémy Cointreau ;
- distribution de supports Consommation responsable auprès des équipes commerciales : guide de consommation responsable, livret « Comment anticiper une consommation responsable des produits Rémy Cointreau lors de l'accueil et la réception de nos invités », une « carte Consommation responsable » ;
- réactualisation et nouvelle diffusion de l'application RC Alcooflash pour tous les utilisateurs d'iPhone (public interne) ;
- la signature du Code de conduite du DFWC (*Duty Free World Council*) portant principalement sur des communications commerciales responsables et la gestion responsable des points de vente ;
- une campagne de sensibilisation à la consommation responsable à la Barbade et le soutien des engagements de la WIRSPA (*West Indies Rum & Spirits Producers Association*) ;
- la cosignature par Rémy Cointreau du protocole européen d'étiquetage nutritionnel.

Sous l'égide de l'association européenne spiritsEUROPE, Rémy Cointreau a co-signé aux côtés de cinq des plus grands producteurs mondiaux de spiritueux et de plusieurs fédérations nationales, un protocole d'accord (*Memorandum of Understanding*) aux termes duquel les signataires s'engagent à faire progressivement figurer une information nutritionnelle précise sur les étiquettes et à publier en ligne une liste exhaustive des ingrédients.

La signature du protocole a eu lieu à Paris à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de spiritsEUROPE, en présence du Commissaire européen à la Santé.

L'objectif principal du protocole est que d'ici fin 2022, deux tiers des produits commercialisés au sein de l'Union européenne devront être porteurs d'une information nutritionnelle, avec un objectif intermédiaire de 25% fin 2020. Cet objectif intermédiaire a été atteint par Rémy Cointreau.

Ces initiatives ont été complétées cette année par de nouvelles actions.

Sur l'île de la Barbade, Mount Gay a maintenu son partenariat avec la fondation SAF (*Substance Abuse Foundation* – la Barbade) qui lutte contre toutes les formes d'addiction dont la consommation excessive d'alcool, en se concentrant sur l'éducation des jeunes. Mount Gay poursuit sa participation active au sein de l'association BAIA (*Barbados Alcohol Industry Association*), notamment à travers le développement de campagnes de promotion et d'éducation à la consommation responsable, avec par exemple la mise en œuvre d'une régulation autonome des communications publicitaires. Un partenariat a également été lancé avec Adopt-A-KM, un programme communautaire qui se charge d'embellir et entretenir les routes de l'île de la Barbade. Intégré à ce programme, des panneaux de communication sur la consommation responsable ont été installés pour une période de 12 mois le long de deux des autoroutes les plus fréquentées de l'île, assurant ainsi une visibilité maximale de cette campagne de prévention.

Toujours à la Barbade, l'année dernière, la décision avait été prise par Mount Gay d'apposer de nouvelles étiquettes sur les bouteilles de rhum avec des mentions spécifiques pour sensibiliser les consommateurs contre l'alcool au volant, contre la consommation de spiritueux par les mineurs et contre la consommation d'alcool pendant la grossesse. Cette décision a été appliquée cette année.

Aux États-Unis, en tant que membre du *Distilled Spirits Council of the United States* (DISCUS), Westland a officiellement adopté le Code de pratiques responsables de cet organisme. Les collaborateurs de Westland ont été formés à ce Code. Il leur est demandé de le respecter, notamment les directives s'appliquant à toutes les activités de publicité et commercialisation sur le marché intérieur américain : publicité pour les produits, communication avec les consommateurs, événements promotionnels et matériel de distribution et de vente.

Au-delà de ces exemples d'actions, Rémy Cointreau adhère également aux différents Codes de communication et de consommation responsables des associations et fédérations professionnelles internationales.

1.3.3.2 ACHATS RESPONSABLES

Enjeu

Pour Rémy Cointreau, la responsabilité RSE ne se conçoit que dans l'implication de la totalité de ses parties prenantes, ce qui inclut ses fournisseurs. C'est donc un enjeu majeur pour Rémy Cointreau d'associer ses fournisseurs à sa politique RSE, afin de garantir que les achats effectués s'inscrivent dans une démarche totalement responsable, notamment en matière de respect des Droits de l'homme et de sécurité au travail. C'est aussi un enjeu fort de réputation de l'entreprise auprès de ses clients.

Politique

La politique d'achats responsables de Rémy Cointreau intègre les trois dimensions de la RSE : social, environnemental et sociétal.

Pour répondre à ces objectifs, le groupe souhaite s'appuyer sur des outils mutualisés, partagés avec les fournisseurs mondiaux de premier et deuxième rangs. Sont intégrés les achats de matières premières gérés en cental par le groupe, à savoir ceux concernant les ingrédients, le packaging et les articles publicitaires. Dans cette démarche d'amélioration de la transparence et de l'éthique dans ses pratiques commerciales, Rémy Cointreau demande expressément à ses fournisseurs d'adhérer à SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), une organisation internationale qui a pour but d'encourager les pratiques d'entreprises éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Pour faciliter l'atteinte de cet objectif, un échange régulier est

assuré pendant l'année avec nos fournisseurs, afin de leur présenter la politique RSE du groupe, notamment dans le domaine des achats responsables.

Deux nouveaux indicateurs représentatifs du déploiement SEDEX parmi nos fournisseurs ont également été créés cette année pour rendre compte plus précisément de leurs engagements.

Plans d'actions

La plateforme internationale SEDEX a grandement simplifié les pratiques du groupe en matière d'achat et permet de mutualiser les audits déjà réalisés chez les fournisseurs par d'autres de leurs clients : sont stockées en ligne des informations concernant les normes de travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement et l'éthique commerciale.

Cette année, une communication spécifique présentant la politique RSE du groupe en matière d'achats responsables a été envoyée par courrier à tous les fournisseurs.

De plus, afin d'avoir une vision plus fine des politiques RSE de nos fournisseurs, incluant les fournisseurs de rang 2, il a été décidé de créer deux nouveaux indicateurs représentatifs de leurs engagements SEDEX (indicateurs GRI Standard 308-1 et 414-1) :

- indicateur AR1 : taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et classés comme « actifs », c'est-à-dire autorisant l'accès à toutes leurs informations, concernant notamment les réponses au questionnaire d'autoévaluation ;
- indicateur AR2 : taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et qui ont répondu à la totalité des informations demandées dans le questionnaire d'autoévaluation.

Le questionnaire d'autoévaluation permet aux fournisseurs membres de SEDEX de partager des informations sur leur entreprise avec leurs clients en répondant à une série de questions complètes adaptées à différents types d'entreprises.

Les questions s'appuient sur les quatre piliers de la méthodologie d'audit SMETA (*Sedex Members Ethical Trade Audit*) concernant les conditions de travail, la santé et la sécurité des employés, les impacts environnementaux et l'éthique des affaires.

L'exploitation des informations SEDEX a permis de mesurer pour la première fois les deux nouveaux indicateurs : 82% pour le premier (AR1) et 49% pour le second (AR2). Les objectifs fixés sont d'atteindre 100% (AR1) et 80% (AR2) dès le prochain exercice (2021/2022).

Cette première exploitation des données SEDEX permet de recenser plus précisément des risques RSE potentiels chez nos fournisseurs. Néanmoins, ces risques sont identifiés avec l'aide exclusive des questionnaires autodéclaratifs, tous les fournisseurs n'ayant pas fait obligatoirement l'objet d'un audit RSE. Pour remédier à ce manque, Rémy Cointreau fait appel à des organismes d'audits externes utilisant leur propre grille d'audit ou la grille SMETA de SEDEX. Après un premier audit réalisé en 2019/2020 chez un fournisseur de *packaging* pour tester la démarche, onze nouveaux audits de fournisseurs ont été effectués cette année. Les audits ont concerné des fournisseurs d'articles de conditionnement et de matières premières agricoles dans le cadre du projet « Agriculture durable ».

SEDEX dispose d'un accord avec le CDP *Carbon Disclosure Project*, une organisation à but non lucratif visant à étudier l'impact sur le changement climatique des principales entreprises mondiales cotées en Bourse. Rémy Cointreau répondant régulièrement aux enquêtes du CDP depuis 2006 (émissions CO₂ et gestion de l'eau), cela amène le groupe à s'investir dans des actions envers les fournisseurs pour qu'ils réduisent leurs émissions Carbone. C'est le

cas par exemple du projet Écoconception (cf. paragraphe 1.3.2.5 « Économie circulaire ») et du projet de réduction des émissions CO₂ liées au transport des produits (cf. paragraphe 1.3.2.3 « Changement climatique »).

En 2019/2020, Rémy Cointreau a actualisé ses Conditions Générales d'Achat (CGA) pour tous les sites français du groupe. Ce document, communiqué à tous les fournisseurs, a pour objectif de sécuriser les relations contractuelles avec ces derniers.

Depuis deux ans, la dématérialisation des documents est effective avec les fournisseurs. De nouveaux outils ont été déployés au sein du Service Comptabilité Fournisseurs pour permettre la réception et le traitement des factures en mode « dématérialisation fiscale ». Tous les fournisseurs ont été contactés pour les informer et les sensibiliser à ces nouveaux modes d'échanges de documents. Cela permet de réduire le délai de transmission et de traitement des factures.

Le site de Cognac continue ses approvisionnements de futaie en bois certifié PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières – ONG internationale qui promeut la protection et la gestion durable des forêts à travers le monde). Depuis 2003, tous les tonneaux (grandes contenances) sont en bois certifiés PEFC. Il en est de même pour 60% de nos achats de fûts. L'objectif est d'atteindre un taux de 100% dans le cadre du plan RSE 2025.

Toutes ces actions continuent à perpétuer l'implication de Rémy Cointreau depuis plusieurs années auprès de ses fournisseurs, récompensée par exemple en 2019 avec l'obtention du prix TMI, *Most Ethical Corporate Supply Chain* 2019, remis par l'association internationale *Treasury 4 Good*. Ce prix récompense les professionnels de la trésorerie des entreprises qui soutiennent des initiatives RSE.

1.3.3.3 IMPACT TERRITORIAL

Enjeu

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable est un enjeu majeur pour le groupe. En lien avec son activité mondiale, Rémy Cointreau ne peut ignorer l'impact sociétal lié à des problématiques de développement économique durable des territoires sur lesquels il est présent. Au cœur du plan RSE 2020, une importance particulière était logiquement dévolue aux actions solidaires. Ceci est maintenu dans le plan RSE 2025. Le groupe contribue ainsi au progrès collectif des territoires, en participant à la création de valeur des terroirs sur lesquels il est présent.

C'est également un enjeu de réputation et d'attractivité de l'entreprise, que ce soit auprès des clients ou de futurs collaborateurs.

Politique

Afin de répondre aux enjeux liés à son impact sociétal, Rémy Cointreau accompagne le développement économique durable des territoires et soutient des actions solidaires. L'objectif du groupe est de s'impliquer aux côtés des acteurs des territoires et des communautés locales.

Rémy Cointreau apporte ainsi son expertise sur de nombreux sujets de réflexion ou en promouvant les vertus d'une démarche de responsabilité sociale d'entreprise. Membre du comité des experts RSE du comité Colbert, lequel défend les valeurs du luxe français, Rémy Cointreau contribue à la mise en commun de bonnes pratiques en matière de RSE.

Partout dans le monde, les salariés de Rémy Cointreau se mobilisent également pour rendre des services à la communauté et tisser du lien avec les populations locales. Sur les différents territoires où il est présent, par son activité, ses retombées directes et indirectes et grâce à l'enthousiasme de ses collaborateurs, le groupe mène des actions pour faire exister des environnements d'échanges et d'entraide.

Plans d'actions

S'impliquer aux côtés des acteurs des territoires

Le groupe s'implique aux côtés d'écoles, d'universités et d'organismes dédiés au développement économique. Son engagement se traduit aussi par le soutien apporté aux associations régionales investies dans la promotion du développement durable. Il soutient par exemple l'association d'entreprises Altère en Poitou-Charentes qui favorise les débats sur les thématiques RSE entre acteurs économiques locaux. Parmi les récents thèmes d'ateliers organisés par cette association, deux d'entre eux ont porté sur la mise en œuvre du télétravail et les achats responsables. Le dernier sujet traité faisait totalement écho aux engagements majeurs RSE de Rémy Cointreau.

En 2020, Rémy Cointreau a également soutenu à Cognac une initiative locale très innovante et menée par le conseil de développement de la communauté d'agglomération de Grand Cognac : une « Fresque du Climat » a été organisée dans le cadre d'un événement « Faites la transition ». L'objectif était d'inviter les habitants du territoire à réfléchir à la question majeure du réchauffement climatique, de façon ludique, en réalisant en équipes une fresque à l'aide de cartes exprimant les causes et les conséquences du réchauffement climatique. Les jeunes générations ont bénéficié d'un atelier spécifique pour réaliser une fresque « junior ». Cette dernière et celles réalisées par les adultes ont été préservées et seront ensuite exposées dans des lieux publics, afin de poursuivre la sensibilisation du public à cet enjeu majeur du réchauffement climatique pour un terroir comme celui de la région de Cognac.

Cette année, toujours à Cognac, Rémy Cointreau est présent dans un groupe de travail pour le développement d'une alimentation locale et durable dans les restaurants collectifs de la communauté de communes.

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau souhaite être un acteur du développement durable des territoires. Dans ce cadre, il apporte des témoignages réguliers portant sur des sujets intéressants des acteurs de la RSE

Cette année, par exemple, Rémy Cointreau est intervenu dans la conférence « Rapport annuel 2020 » organisée à Paris par la société DII. L'intervention portait sur la mise en œuvre de la DPEF et sur l'intégration des indicateurs financiers et extra financiers.

Le groupe a également accueilli sur le site d'Angers en octobre 2020 une rencontre RSE organisée par la plateforme RSE de la Région Pays de la Loire, le Comité 21 Grand Ouest et la CPME Maine et Loire (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises). L'objet de la rencontre portait sur la RSE, levier de performance et d'attractivité pour une PME et Rémy Cointreau est intervenu pour présenter sa politique RSE et partager son expérience avec les dirigeants d'entreprises présents.

Toujours en relation avec le BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac), Rémy Cointreau continue à participer la démarche régionale lancée pour bâtir la stratégie RSE de la filière Cognac.

Rémy Cointreau participe également à l'édition du Guide du comité Colbert « Valeurs du luxe français et objectifs de responsabilité sociale, sociétale et environnementale » regroupant des exemples

de bonnes pratiques sur 15 objectifs de développement durable rassemblés sous 4 valeurs : esthétique, exigence, pérennité et respect. Cette année, le groupe a réactualisé l'ensemble des informations RSE le concernant, sous forme d'une quinzaine de fiches présentant les actions majeures menées pour l'agriculture durable, la préservation de la biodiversité, la gestion des ressources humaines, les achats responsables, l'adaptation au changement climatique, l'écoconception des emballages, la communication et la consommation responsables et l'implication dans les territoires.

Très attaché à diffuser une culture positive de la responsabilité des entreprises dans les cursus de formation, Rémy Cointreau continue à intervenir chaque année en France auprès de promotions d'étudiants de Grandes Écoles telles que ONIRIS Nantes et l'ESSCA d'Angers. Les prises de parole ont porté sur la stratégie et les actions RSE du groupe.

Sur le site de la Barbade, Mount Gay continue d'entretenir des liens forts avec les écoles locales. Une fois de plus, la Distillerie a accueilli une vingtaine d'étudiants du Samuel Jackman Prescod Institute of Technology (SJPIT) dans le cadre d'un projet de cours portant sur la production de cultures arboricoles. Les étudiants ont pu mettre en pratique les connaissances reçues, notamment sur des sujets tels que la conception de vergers, le compostage, la plantation d'arbres fruitiers, la taille, la fertilisation et le paillage. L'accent a également été mis sur l'utilisation de pratiques agricoles durables et cette démarche a permis de planter 1 000 arbres. La richesse des échanges occasionnés par ces rencontres permet à chacun des acteurs, étudiants ou collaborateurs de Mount Gay, d'accroître ses connaissances dans la mise en œuvre d'une agriculture responsable et durable.

Le groupe partage également ses convictions avec ses parties prenantes. Cette année, le site d'Angers a répondu à la première édition de l'appel à candidatures de la FFS (Fédération Française des Spiritueux) pour la réalisation d'un diagnostic collectif sur les emballages, en partenariat avec l'écoorganisme Adelphe. Les résultats obtenus concernant par exemple la réduction des volumes d'emballages a fait partie d'une restitution collective à l'ensemble des adhérents de la FFS et d'Adelphe.

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable

Fidèles aux valeurs de Rémy Cointreau, différentes initiatives solidaires inspirent les collaborateurs et ces dernières années, ils ont participé pleinement aux engagements sociétaux du groupe.

Rémy Cointreau continue à être un acteur de la Fondation de la 2^e chance qui a pour but d'aider et d'accompagner des personnes en volonté de rebond après un accident de vie. Cela fait maintenant près de quinze ans que le groupe s'investit au sein de cette Fondation.

En écho à ses engagements environnementaux, Rémy Martin a également soutenu en 2019 au sein des Domaines du Château de Versailles la création d'un parcours des « Arbres Admirables ». Sélectionnés parmi les 350 000 arbres du Domaine, les trente « Arbres Admirables » se singularisent par leur rareté botanique, leur histoire et leur beauté.

En Grèce, en partenariat avec la société *Paths of Greece*, la marque Metaxa a financé la remise en état d'un chemin de randonnée de 10 km sur l'île de Samos, près du village de Vourliotes (*Path of the Muscat Vineyards*). Ce projet a pour but de devenir un atout essentiel et précieux pour le village et la découverte de ses environs.

Sur l'île d'Islay, Bruichladdich, plus important employeur local, est également très engagé dans la vie de la communauté locale, en soutenant par exemple les jardins communautaires locaux.

À la Barbade, Mount Gay est l'un des principaux acteurs économiques de l'île, avec la pleine conscience de son rôle et de ses responsabilités. Le groupe encourage et soutient la participation de ses collaborateurs à des opérations collectives de ramassage des déchets plastiques, à la mise en place de collectes sélectives et de transformations des déchets, à la formation aux bonnes pratiques, à la promotion d'une consommation responsable d'alcool lors des grands événements festifs et à l'aide aux familles démunies pour les doter d'un logement décent.

En septembre 2020, Mount Gay a organisé un événement en lien avec la culture de performance des collaborateurs et leur investissement dans la communauté locale. Une action a été menée pour remettre en état le pavillon et le terrain d'un centre sportif. Intérieur et extérieur du bâtiment ont été repeints. Il a également été réalisé un aménagement paysager du terrain et une rénovation de la cour afin de rendre les installations prêtes à l'emploi. En présence du ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, une cérémonie de clôture a réuni les membres du centre communautaire et le Conseil National des Sports.

En octobre 2020, Mount Gay a participé à une initiative dans les écoles primaires en contribuant à un don de fûts coupés pour être utilisés comme jardinières. L'objectif est d'utiliser l'agriculture et le jardinage à petite échelle dans la lutte contre les maladies de l'enfance. Quatre écoles ont participé à la première phase du programme.

Depuis deux ans, l'événement majeur pour le groupe est l'organisation à l'échelle mondiale d'une journée Solidarité, intitulée *We Care Day*. Au cours de cette journée, tous les collaborateurs du groupe sont invités à consacrer leur journée de travail à la préservation des terroirs.

La première journée *We Care Day* s'est déroulée en juin 2018. Sur tous les sites du groupe les salariés de Rémy Cointreau ont conduit des actions de préservation de l'environnement et du patrimoine local.

En 2019, la deuxième journée *We Care Day* s'est également déroulée en juin. Comme l'année précédente, l'environnement et le patrimoine local ont été au cœur des attentions des collaborateurs du groupe. À Cognac, ils se sont mobilisés pour rénover de nouveau le château de la Mercerie et participer au nettoyage du site de l'Abbaye de Châtre. En Chine, des arbres ont été plantés dans le district de Pudong à Shanghai. À Singapour, nos équipes ont ramassé 135 kilogrammes de déchets à East Coast Beach. Des plages ont également été nettoyées en Afrique, au Moyen-Orient et en Inde. Aux Philippines, sur la plage de Saronida au sud d'Athènes, plus d'une tonne de déchets a été collectée grâce à l'engagement de nos collaborateurs. Aux États-Unis, notre équipe GTR (*Global Travel Retail*) a construit un jardin aux papillons et a débarrassé de ses plantes envahissantes le jardin Thomas House à Miami. À New York, 23 kilogrammes de déchets ont été ramassés sur Rockaway Beach. Des déchets polluants ont été collectés le long du lac White Rock à Dallas. À Londres, nos équipes ont construit une aire de jeux au Stave Ecology Park. En Malaisie, pour la deuxième année consécutive, un sentier a été aménagé en collaboration avec la *Malaysia Nature Society*.

De nombreuses autres actions ont été menées sur tous les sites du groupe et elles ont été partagées sur les réseaux sociaux. Cette journée désormais annuelle et d'envergure mondiale est également l'occasion de renforcer les liens entre les communautés locales et les salariés du groupe.

En raison de la pandémie Covid-19, la journée *We Care Day* n'a pas pu avoir lieu en 2020 suite aux restrictions sanitaires. La forme de l'édition 2021 est en cours de préparation afin de l'adapter aux contraintes sanitaires actuelles.

Très impliquée également auprès des communautés locales, la Fondation Rémy Cointreau poursuit ses actions en faveur de l'accompagnement d'initiatives d'intérêt général pour valoriser la transmission des savoir-faire d'excellence. A travers ses 4 axes d'engagements, à savoir la transmission pour la pérennité, la valorisation des savoir-faire d'exception, le rayonnement et le mécénat de compétences, elle accompagne à ce jour 21 artisans d'art.

Cette année, notre Fondation a soutenu de nouveaux savoir-faire, tels qu'un artisan verrier goémonier, un ébéniste designer, un ennoblisser de matières délaissées (des chutes de matériaux, moquette, bois, métal, tissus techniques sont valorisées comme des matériaux nobles du secteur du luxe pour en faire une matière de création). Le soutien de la Fondation continue à se traduire en investissements concernant les outillages et les équipements des artisans.

La Fondation s'engage également dans différentes missions avec neuf partenaires ciblés sur l'artisanat d'excellence, comme par exemple :

- l'ouverture d'une résidence d'artiste : cette année, la Fondation Rémy Cointreau participe à la réalisation et à l'animation de l'atelier de lutherie et d'archeterie qui accueillera des professionnels en résidence dans le cadre de l'ouverture en ce début de printemps de la Maison Talents & Violoncelles à Paris ;
- la mise en place d'un cycle de formation, avec notamment l'ouverture d'une formation numérique pour les Compagnons du Devoir, avec un 1^{er} pilote pour quinze apprentis, à Nantes.

À la suite de la crise sanitaire, la Fondation a mis en place un projet d'urgence de réduction de fracture numérique. Ce projet, axé vers les lycées professionnels et techniques préparant aux métiers de demain, est en résonance avec la formation des jeunes artisans. La Fondation a participé à l'acquisition de 200 ordinateurs portables par les établissements publics d'enseignements et les coopératives scolaires, au bénéfice des familles qui en sont démunies, avec l'utilisation de la Plateforme Trousse à Projets agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

Face à la crise sanitaire du début de l'année 2020, nos collaborateurs se sont mobilisés spontanément pour soutenir les acteurs de santé dans leur lutte contre la pandémie mondiale du Covid-19. À travers le monde, nos équipes se sont engagées dans la durée auprès du personnel médical voisin, leur livrant masques et alcool (plus de 10 000 litres en France), premières armes de la lutte contre le virus.

Aux États-Unis, après un don de 200 000 dollars versé début 2020 par la marque Cointreau à la *US Bartenders' Guild National Charity Foundation* (fondation qui a pour objectif de soutenir financièrement les *bartenders* dont les établissements ont été fermés à cause de la pandémie Covid-19), la marque Cointreau a poursuivi son action avec une campagne de communication dédiée lancée début 2021.

Un même type d'action a été développé en Europe, avec par exemple des financements pour soutenir les marchés *on-trade* en Pologne, en Ukraine et en Belgique.

À Seattle, toute l'équipe du site de Westland s'est mobilisée afin de lutter contre la propagation de la pandémie Covid-19. D'avril à juin 2020, la distillation du whisky a été stoppée pour laisser place à la production et la distribution de gel hydroalcoolique. L'embouteillage et l'étiquetage des bouteilles remplies à la main a été assuré bénévolement par les collaborateurs de Westland. Plus de 5 000 litres de gel ont été produits et distribués à différentes organisations dans tout le Nord-Ouest du Pacifique (hôpitaux, cliniques médicales, refuges pour sans-abri, banques alimentaires, police et pompiers, maisons de retraite, dentistes, bibliothèques, centres aérés, bars et restaurants, etc.). Aujourd'hui, une partie de cette production continue à être envoyée aux restaurants.

Outre la fabrication de gel, Westland a également organisé des collectes de fonds en particulier pour l'industrie de la restauration et des bars. Les équipes ont participé à un défi sportif mensuel : le collaborateur ayant fait le plus de kilomètres à pieds ou à vélo à la fin de chaque mois choisit une œuvre caritative qui bénéficie ensuite d'un don de Westland.

Sur l'île de la Barbade, la Distillerie Mount Gay a fait don de plus de 6 000 bouteilles de 1,75 litre de gel hydroalcoolique à des organisations gouvernementales, publiques et privées (forces de l'ordre locales, centres d'isolement Covid-19, écoles, pharmacies, bars et restaurants, etc.). Le gel hydroalcoolique a également été distribué aux collaborateurs de Mount Gay.

Face aux effets néfastes ressentis sur tout le territoire en raison de la pandémie Covid-19, les collaborateurs de Mount Gay se sont également mobilisés pour venir en aide aux personnes vulnérables dans leur environnement immédiat. Une collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits sanitaires a été organisée pendant les mois de juin et juillet 2020. Au total, plus de 1 000 denrées et produits sanitaires ont été reçus et remis à la paroisse de Sainte-Lucie en août 2020.

Sur l'île d'Islay en Écosse, la distillerie Bruichladdich s'est alliée avec la fabrique de savon locale pour fabriquer du gel hydroalcoolique et le distribuer, en fonction des besoins, à l'hôpital et aux médecins de l'île.

En France, le Domaine des Hautes Glaces, les sites de production de Cognac et d'Angers ont fait des dons d'alcool neutre auprès des acteurs de santé locaux, afin qu'ils puissent produire du gel hydroalcoolique pour les pharmacies, médecins et hôpitaux de leur région. Le site de Cognac a également fait des dons de masques.

Sur le site d'Angers, une solution hydroalcoolique prête à l'usage a été développée avec l'aide d'un pharmacien professionnel, selon les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Un approvisionnement en glycérine a été mis en place et la chaîne de production normalement dédiée à l'embouteillage de la liqueur d'orange Cointreau a été adaptée pour remplir et étiqueter des bidons de 2 et 5 litres de solution d'hydroalcoolique. Ces bidons ont été ensuite envoyés au Centre Hospitalier Universitaire d'Angers.

1.3.4 RISQUES ÉTHIQUES

1.3.4.1 GOUVERNANCE

Enjeu

Il est impératif que la gouvernance de Rémy Cointreau soit garante de l'intégration de la démarche RSE de Rémy Cointreau dans la stratégie globale du groupe, à tous les niveaux de *management*, du conseil d'administration aux structures de pilotage des équipes de collaborateurs.

C'est un enjeu réel de crédibilité et de fiabilité de la politique RSE du groupe, vis-à-vis de ses parties prenantes, que ce soient ses collaborateurs ou ses partenaires externes. Rémy Cointreau se doit de donner confiance dans la réalité de ses engagements RSE en prouvant l'efficacité et l'homogénéité de mise en œuvre de sa stratégie RSE à tous les niveaux de l'entreprise.

Politique

La gouvernance RSE au sein de Rémy Cointreau s'appuie essentiellement sur le comité Responsabilité Sociale et Environnementale (comité RSE), issu du conseil d'administration et qui a pour mission principale de veiller au déploiement de la politique RSE du groupe. Il a d'autres missions tels que le respect des engagements (charte internationale *Global Compact* et chartes RSE internes), le bilan des actions mises en œuvre (Plans RSE), le suivi du tableau de bord des indicateurs, le résultat des audits de vérification de reporting RSE, l'évolution des notations extra-financières et les perspectives d'actions (actualisation des plans RSE).

Acteurs de cette gouvernance RSE, les cadres dirigeants membres du Comex de Rémy Cointreau ont une part de leur rémunération variable indexée sur les objectifs RSE, en lien avec les ODD retenus (principalement ODD 6, 8, 12, 13 et 15). Chaque membre du Comex devient ainsi un véritable ambassadeur, pour tous les collaborateurs du groupe dans le monde, d'un indicateur RSE et de son amélioration.

L'implication des collaborateurs s'inscrit aussi dans la politique de gouvernance avec par exemple sur le site de Cognac l'existence de référents SSE (Sécurité Santé Environnement).

Les certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 22001, ISO 45001, OHSAS 18001, AHVE et B-Corp des sites de production sont également garantes d'une gouvernance RSE au quotidien.

Plans d'actions

Cette année, le comité RSE s'est réuni trois fois (indicateur GRI Standard 102-27).

Les principaux sujets suivants ont été traités :

- loi Pacte : validation de la raison d'être ;
- bilan du reporting RSE 2019/2020 en lien avec la réglementation européenne DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) ;
- validation et suivi du plan RSE 2025 « Exception Durable » ;
- déploiement du plan carbone pour atteindre les objectifs carbone 2030 et l'objectif « Net Zéro 2050 » (Ateliers SBT) ;
- budgets 2021/2022 consacrés au déploiement de la stratégie RSE (taxe interne carbone) ;
- évolution de l'organisation RSE en 2021/2022 ;
- déploiement de la certification B-Corp ;
- activités de la Fondation Rémy Cointreau.

Le suivi du plan RSE est régulièrement assuré par le Comex qui a consacré deux réunions sur ce sujet cette année.

L'un des éléments clés de la gouvernance RSE, historiquement fondateur des engagements du groupe, est l'adhésion à la charte internationale *Global Compact*. Dans la continuité de la ratification et de l'application de cette charte, Rémy Cointreau maintient depuis 2003 ses engagements visant à être l'ambassadeur des bonnes pratiques de ce véritable contrat mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Plus que jamais, la politique RSE est au cœur de notre ambition stratégique. Elle se doit de participer pleinement à la création de valeur du groupe, tout en continuant à s'appuyer sur son engagement annuel au sein du Global Compact.

Membre depuis plusieurs années de l'Association *Global Compact France*, Rémy Cointreau s'engage à respecter et partager régulièrement les dix principes de la charte avec ses collaborateurs et partenaires. La notion de responsabilité sociale et environnementale est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses partenaires, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Pour la septième année consécutive, Rémy Cointreau a renouvelé en juillet 2020 la qualification *GC Advanced* de son reporting annuel RSE. Il s'agit du plus haut niveau de différenciation dans le respect de la charte *Global Compact*, ce qui témoigne de la force des engagements du groupe. L'intégration concrète des ODD dans les enjeux RSE du groupe et les actions menées dans le cadre de la gestion responsable des achats ont été soulignées comme étant des points forts de la stratégie RSE du groupe.

Totalement impliqué dans les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise, Rémy Cointreau est également membre du club *GC Advanced*. Le but de ce club est de partager avec les autres membres les bonnes pratiques RSE de chacun, autour de thématiques transversales. Cette année ont été abordés par exemple les sujets suivants : « Préservation de la biodiversité », « Diversité et inclusion en entreprise », « Plus que 10 ans pour atteindre les ODD des Nations Unies : quels outils pour mesurer sa contribution, ses impacts ? ».

La stratégie RSE est également régulièrement partagée dans les comités de direction et réunions de revue de direction des sites de production. Il en est de même au cours de réunions du personnel car le groupe tient à impliquer ses collaborateurs dans sa démarche RSE.

En France, des réunions Sécurité, Santé, Environnement ont également lieu trois fois par an entre les sites d'Angers et de Cognac afin de réaliser une veille réglementaire sur les dispositions légales de ces thématiques et de faire le point sur les actions menées en lien avec la politique RSE du groupe.

En 2019, la *Creators' Conference* qui s'est tenue pendant trois jours en septembre sur l'île d'Islay s'inscrit dans cette démarche. Elle a regroupé l'ensemble des créateurs de produits du groupe sur le thème de l'agriculture responsable et durable et de la préservation des terroirs. Des experts externes ont partagé leurs connaissances avec nos collaborateurs sur les spécificités qualitatives des terroirs et les impacts du réchauffement climatique sur les pratiques agricoles.

Sur le site de Cognac, il est fait appel à des volontaires afin de constituer un maillage fin au sein de l'entreprise. Depuis plusieurs années, des référents SSE (Sécurité, Santé, Environnement) sont répartis dans les différents services. Ils sont les relais/portes-parole du personnel de leur secteur d'activité. Ils participent à la validation des modalités pratiques de réduction de l'impact sur l'environnement (tri des déchets, incidents, presque accidents) et font remonter toute suggestion d'amélioration du Système de *Management* de l'Environnement et de Sécurité. Les référents SSE contribuent à la réalisation des objectifs Sécurité/Environnement et sont notamment sollicités pour réfléchir à l'évolution des pratiques. En 2019, ils ont par exemple été plus particulièrement associés à l'organisation d'ateliers Sécurité Environnement qui ont duré deux jours. Six stands différents ont accueilli plus de 200 participants sur

des thèmes tels que la santé au travail, les comportements face à des situations à risques, la sécurité routière et le tri des déchets.

Pour sensibiliser régulièrement nos collaborateurs, des ateliers spécifiques peuvent être organisés sur les sites de production. Cela devait être le cas en 2020 sur le site de Cognac avec la mise en place de stands pendant deux jours consacrés au renforcement de la culture sécurité et environnement des collaborateurs du site, en traitant des thèmes liés à la prévention des incendies, les gestes de premiers secours et la responsabilité routière. La situation sanitaire liée à la pandémie Covid-19 n'a pas permis de mener cette action à bien et elle a été reportée en 2021.

Le site de Westland continue à déployer cette année des actions pour s'assurer que la RSE est au cœur de la culture d'entreprise. Depuis 2019, un bonus individuel RSE a été créé et fait partie de la rémunération des collaborateurs. Cette année, un comité inter-fonctionnel a été créé avec l'objectif de promouvoir le système de gestion environnementale du site (équipe WEST : *Westland Environmental and Sustainability Team*).

Des programmes de formation/information RSE pour nos collaborateurs se développent également à l'aide d'outils d'*E-Learning*. En 2019, un nouvel outil a été créé à Cognac à destination de nos équipes présentes sur les marchés dans le monde entier afin qu'elles développent leurs connaissances sur la politique RSE et les engagements environnementaux du groupe.

Nouveau programme de formation conçu pour mobiliser toutes les équipes autour du plan RSE 2025 « Exception Durable », la *WE Care Academy* a été lancée début 2021 par la société Rémy Martin. La formation est organisée autour de 3 ateliers éducatifs et collaboratifs, et porte sur trois axes stratégiques pour le futur : durabilité des terroirs, écoconception des produits et ambassadeurs responsables.

Depuis 3 ans, une formation régulière à l'écoconception est assurée en France chaque année aux équipes Achat, Marketing et Développement Produits. Cette formation est partie intégrante du projet Écoconception lancé par le groupe en 2017. Le but est de sensibiliser les collaborateurs à la réduction des impacts environnementaux des emballages en analysant et améliorant notamment le cycle de vie des produits. Cette formation a été étendue cette année aux sociétés Bruichladdich et Westland.

En France, les nouvelles personnes qui intègrent le groupe bénéficient d'une présentation de la politique RSE Rémy Cointreau dans leurs parcours d'intégration.

Depuis septembre 2020, la communication interne partage chaque mois sur l'intranet du groupe les initiatives en cours, les objectifs, les chiffres clés ou les bonnes pratiques en matière de RSE. Cela permet à chaque collaborateur, en France et à l'étranger, de prendre conscience de la variété des sujets sur lesquels nous devons tous être les acteurs de notre engagement RSE pour atteindre les objectifs fixés par le groupe.

La direction R&D Liqueurs et Spiritueux continue de publier une lettre d'information à destination du personnel. En fonction de l'actualité, elle est envoyée mensuellement et aborde des sujets RSE tels que l'agriculture et la viticulture durables en France et en Europe, les actualités du *packaging* et un focus réglementaire en lien avec les engagements RSE du groupe.

Sur le site de Cognac, la lettre interne Rémyscope à destination de tous les collaborateurs aborde régulièrement les sujets RSE, notamment ceux liés à la stratégie bas carbone du site.

Depuis plusieurs années, les sociétés Rémy Martin et Cointreau sont certifiées Qualité, Environnement et Sécurité alimentaire (ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22001).

Sur le site de Cognac, le laboratoire obtiendra prochainement le label innovant « Bronze du laboratoire de chimie analytique durable » suite à un premier audit mené par l'association *Green Laboratory Project*.

La société Cointreau est également certifiée OHSAS 18001 et elle est la première société du groupe à obtenir cette année la certification ISO 45001. Cette certification a pour objectif d'améliorer la sécurité des collaborateurs, de réduire les risques sur le lieu de travail et de créer des conditions de travail meilleures et plus sûres.

La société Bruichladdich est certifiée ISO 9001 et elle est la première société du groupe à être certifiée B-Corp (B Corporation) depuis 2020. D'ici 2023, date du renouvellement de la certification B-Corp, Bruichladdich a pour objectif d'améliorer son score obtenu sur l'échelle d'évaluation de B-Corp.

Depuis deux ans, la distillerie Bruichladdich est certifiée conformément à la législation de l'UE relative à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (règlements CE n° 834/2007 et CE n° 889/2008 du conseil européen).

La société Mount Gay est certifiée ISO 9001 et ISO 22001.

Les Domaines Rémy Martin sont certifiés AHVE (agriculture à haute valeur environnementale).

Depuis deux ans, la distillerie du Domaine des Hautes Glaces est certifiée conformément à la législation de l'UE relative à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (règlements CE n° 834/2007 et CE n° 889/2008 du conseil européen).

Cette année, plusieurs audits de suivi ou de renouvellement ont eu lieu sur nos sites.

Un audit de surveillance QSE a eu lieu sur le site de Cognac, audit qui a confirmé le maintien de la certification QSE du site et a

souligné en points forts l'engagement collectif et individuel des collaborateurs ainsi que la politique d'achats responsables appuyée sur l'organisme SEDEX.

Sur le site d'Angers, un audit de surveillance a concerné les deux certifications ISO 14001 et ISO 9001. Un audit de certification a confirmé le renouvellement de la certification ISO 22001 et l'obtention de la certification ISO 45001. Les points forts mis en avant ont concerné le niveau élevé du système de *management* du site, avec une dynamique très proactive dans de nombreux domaines et notamment en matière de RSE.

Des audits de surveillance de la certification ISO 9001 et de la certification de la production biologique ont été réalisés sur le site d'Islay. Le résultat de ces audits est très positif car il n'y a pas eu d'identification de non-conformité.

Le site de la Barbade a également été audité cette année pour le suivi de ses certifications. Suite aux restrictions sanitaires dues à la pandémie Covid-19, les audits ont été menés de façon virtuelle et ont confirmé les certifications ISO 9001 et ISO 22001 de la société Mount Gay.

1.3.4.2 ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET POLITIQUE FISCALE

L'ensemble des informations traitant de l'éthique des affaires et de la politique fiscale sont présentées dans le chapitre 2 (indicateurs GRI Standard 102-16 et 102-17).

L'une des actions principales de l'année concerne la formation « anticorruption » déployée au sein de Rémy Cointreau à l'aide d'un module *e-learning*, en versions française, anglaise et chinoise.

L'objectif est de sensibiliser chaque collaborateur du groupe à la lutte contre la corruption. Il est de la responsabilité de chacun de connaître les enjeux dans ce domaine et d'agir avec intégrité auprès des parties prenantes du groupe, notamment avec les partenaires d'affaires.

— 1.4 TABLEAU D'INDICATEURS

TABLEAU DES INDICATEURS DE PROGRÈS ⁽¹⁾ ET INDICATEURS DE VIGILANCE ⁽²⁾

		2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021			
Risques sociaux	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Turnover, en % (2) – GRI Standard 401-1			14,8	13,2	13,8	13,6		
		Absentéisme, en % (2) – GRI Standard 403-2	4,6	3	2,3	2	2,3	2		
		Taux de fréquence des accidents du travail, en % (2) – GRI Standard 403-2	8,9	13,31	9,13	8,51	11,21	3,5		
		Taux de gravité des accidents du travail, en % (2) – GRI Standard 403-2	0,07	0,13	0,38	0,59	0,53	0,67		
		Moyenne d'âge, en années (2)	41	41	41	40	41	41		
		Ancienneté, en années (2)	9,4	9,1	8,4	7,9	8	7,9		
	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	Non-discrimination et équilibre social interne	Taux de <i>managers</i> F/H, en % (1) – GRI Standard 401-1			43	44	45	46	
			Index Égalité professionnelle F/H, noté sur 100 (1)					83 ^(e)	83	
			Taux de formation F/H, en % (1) – GRI Standard 404-1		43	43	46	45	45	
	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Formation interne / Développement des compétences	Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en % (2)				79	74	69	
			Heures de formation (2) – GRI Standard 404-1	15 954	18 463	24 243	26 615	31 677	19 975	
	Risques environnementaux	15 VIE TERRESTRE	Agriculture durable	Taux de surfaces agricoles gérées durablement, en % (1)			36	52	58	64
				Taux de surfaces viticoles certifiées HVE de la coopérative viticole de Cognac (AFC), en % (1)			23	42	50	54
13 MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES		Changement climatique	Émissions de CO ₂ (Total <i>Scopes</i> 1, 2 & 3), en TeqCO ₂ (2) – GRI Standard 305-3	145 789	135 528	174 842 ^(a)	180 449 ^(f)	121 189 ^(g)		
			Taux d'émissions de CO ₂ significatives – <i>packaging</i> des produits, en % (2)			37	46,5 ^(a)	40,6	35,4	
			Taux d'émissions de CO ₂ significatives – transport aval des produits, en % (2)			22,7	19,3 ^(a)	12,2	15,3	
			Taux d'émissions de CO ₂ significatives – matières premières, en % (2)			30,6	14,7 ^(a)	13	18,5	
			Consommation totale d'énergie, en MWh (2) – GRI Standard 302-1	36 235	41 854	39 656	38 495	39 261	40 125	
			Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable (monde), en % (1)		78	77	79	82	86	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT		Gestion de l'eau et des effluents	Consommation d'eau, en m ³ (2) – GRI Standard 303-1	123 729	133 418	174 945 ^(b)	195 096 ^(c)	189 287	200 838 ^(h)	
			Taux de valorisation des effluents de distillation en % ⁽²⁾ – GRI Standard 306-1					23 ^(e)	32	

		2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	
Risques sociétaux	 Économie circulaire / Information du client	Taux de valorisation des déchets, en % (2) – GRI Standard 306-2	91	89	92	94	93	95
	 Achats responsables	Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et classés comme « actifs », en % (1) – GRI Standard 308-1 et 414-1						82 ^(e)
		Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et qui ont répondu à la totalité des informations demandées dans le questionnaire d'autoévaluation, en % (1) – GRI Standard 308-1 et 414-1						49 ^(e)
	 Éthique des Affaires	Taux de formation à la charte éthique, en % (1)			80	^(d)	86	^(d)
		Taux de formation à la charte anti-corruption, en % (1)						80 ^(e)
		Nombre d'alertes (2)				6	5	7
	Gouvernance	Nombre de sites de production certifiés B-Corp (1)					1	1

- (a) Évolution de l'indicateur principalement due au changement du mode de calcul des émissions (passage de l'outil Bilan Carbone à l'outil GHG Protocol) et à l'intégration des sites d'Islay, du Domaine des Hautes Glaces et de Westland.
- (b) Évolution de l'indicateur principalement due à l'intégration partielle pour la première fois dans le reporting RSE des consommations d'eau provenant du puits utilisé sur le site de la Barbade.
- (c) Évolution de l'indicateur principalement due à l'intégration pour la première fois dans le reporting RSE de la totalité des consommations d'eau provenant du puits utilisé sur le site de la Barbade.
- (d) Absence d'indicateur en raison de la fréquence de formation (tous les 2 ans).
- (e) Nouvel indicateur Plan RSE 2025.
- (f) Évolution principalement due à un complément de périmètre du scope 3 (émissions CO₂).
- (g) Évolution principalement due à celle du Scope 3 (-34%), pour deux raisons. La première fait suite à une correction du mode de calcul des données concernant le transport amont du Scope 3 du site de la Barbade (impact : de l'ordre de -6%). La seconde et principale raison concerne l'intégration des réels facteurs d'émissions des fournisseurs (essentiellement verriers et transporteurs) et amène directement une baisse de l'ordre de 26% du total des émissions CO₂ du groupe.
- (h) Évolution principalement due à l'augmentation de la consommation d'eau des Domaines Rémy Martin (suite à une campagne de distillation plus importante que l'année dernière – récolte plus abondante), du Domaine des Hautes Glaces (suite à la mise en activité de la nouvelle distillerie – capacités de production supérieures à l'ancienne distillerie) et du site de la Barbade (suite à la création d'une nouvelle unité pour l'exploitation des cannes à sucre récoltées sur la propriété).

— 1.5 NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE REPORTING DES INDICATEURS

Rémy Cointreau répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017) obligeant les entreprises cotées à établir une cartographie des risques RSE de son activité et à y associer des indicateurs de progrès. Ces indicateurs sont complétés par des indicateurs de vigilance et de pilotage.

Rémy Cointreau adhère depuis 2003 à la charte *Global Compact* et souhaite être l'ambassadeur des bonnes pratiques de cet engagement mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La notion de responsabilité sociale et environnementale (RSE) est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

La nouvelle charte de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de Rémy Cointreau s'appuie sur 10 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

Elle s'articule autour de trois axes majeurs :

- **préserver nos terroirs** afin d'en révéler l'excellence, en encourageant des méthodes de culture responsable, en entretenant les spécificités des terroirs et en innovant pour les préserver ;
- **s'engager pour les hommes et les femmes** afin d'affirmer notre singularité, avec une gouvernance responsable et engagée jusqu'au plus haut niveau, en garantissant le bien-être au travail, l'égalité femmes-hommes et la non-discrimination, en s'engageant pour des achats responsables, en s'impliquant aux côtés des communautés locales et en promouvant une consommation responsable de nos produits auprès de nos clients ;
- **respecter la valeur du temps** pour créer des produits d'exception, en étant acteur de la lutte contre le réchauffement climatique, en préservant les ressources en eau et en agissant pour diminuer l'impact environnemental de nos activités et viser la neutralité Carbone.

Les actions menées dans le cadre de la politique RSE sont régulièrement présentées dans les rapports annuels qui présentent la totalité des indicateurs RSE en lien avec les indicateurs internationaux du GRI (*Global Reporting Initiative*).

Ces documents sont consultables sur le site Internet de Rémy Cointreau et diffusés à l'ensemble des parties prenantes. (www.remy-cointreau.com).

1.5.1 PROTOCOLE DE REPORTING

Le protocole de reporting 2020/2021 est un document interne, rappelant les engagements RSE de Rémy Cointreau et présentant la structure et les moyens mis en œuvre pour assurer un reporting de qualité et fiable.

À ce titre, il sert de guide pour le reporting interne et de référentiel pour la vérification externe en 2020/2021 des différents indicateurs RSE issus de la déclaration de performance extra-financière.

Le protocole de reporting est établi par les directions RH et RSE de Rémy Cointreau. Il est consultable sur demande auprès du directeur RSE à l'adresse suivante :

Christian LAFAGE

Directeur responsabilité sociale et environnementale

20, rue de la Société-Vinicole

CS 40210

16111 Cognac CEDEX

christian.lafage@remy-cointreau.com

Tél. : 33 (0)5 45 35 77 25

Le protocole de reporting est mis à jour annuellement afin de prendre en compte les modifications concernant les évolutions du reporting et des indicateurs RSE.

1.5.2 PÉRIMÈTRE

Les engagements RSE de Rémy Cointreau s'appliquent à l'ensemble des sociétés du groupe. Trois grands axes sont définis : social, environnemental et sociétal.

Le périmètre de reporting RSE s'appuie sur le périmètre financier consolidé du groupe (28 sociétés – sites de production et sociétés de distribution) et répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017).

Les sociétés exclusivement financières ainsi que les joint-ventures non contrôlées par le groupe ne sont pas intégrées dans le périmètre de reporting RSE. Il en est de même pour les cessions et acquisitions de sociétés faites en cours d'exercice.

PÉRIMÈTRE ENVIRONNEMENTAL

Toutes les informations environnementales couvrent les sites de production de Cognac, d'Angers, de la Barbade, de l'île d'Islay (Écosse) ainsi que les sociétés Westland (USA), Domaine des Hautes Glaces (France) et Domaines Rémy Martin (Cognac).

Tous les sites de production sont donc inclus dans le périmètre de reporting environnemental. Les filiales de distribution en sont exclues, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs.

Les indicateurs environnementaux listés dans le paragraphe suivant (paragraphe 1.5.3 « Indicateurs retenus ») concernent tous les sites de production, en dehors des indicateurs ci-dessous dont le périmètre est précisé :

- taux de pollution des effluents/Demande Chimique en Oxygène en sortie de traitement (tous sites hors site de Westland) ;
- bilan GES – Parc automobile (uniquement pour sites français).

PÉRIMÈTRE SOCIAL

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux peuvent présenter des limites du fait notamment :

- de l'absence de définitions communes au niveau national ou international ;
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs.

Les définitions et méthodologies utilisées des indicateurs suivants sont donc précisées :

1. Effectifs

Le périmètre du reporting social couvre l'ensemble des 28 sociétés pour les informations sociales relatives aux effectifs.

2. Formation

Les sociétés de distribution basées en Europe ainsi que la société DHG ne sont pas concernées par l'indicateur lié à la formation.

Les données de formation des filiales françaises prennent en compte les formations imputables au titre de la formation professionnelle continue, ainsi que les formations non imputables. Le nombre de salariés formés prend en compte tous les salariés ayant suivi au moins une action de formation durant l'année, dont les employés n'étant plus présents au 31 mars 2021. Seules les formations d'une heure au moins sont recensées.

3. Autres indicateurs

Seuls les sites de production Angers, Cognac, la Barbade et Islay ainsi que le site de Paris sont inclus dans les indicateurs liés aux relations sociales, à l'absentéisme et aux accidents du travail.

Absentéisme : périmètre limité aux sociétés françaises (hors DHG), aux sites de la Barbade et Islay.

- Absence maladie uniquement des salariés comptabilisés dans l'effectif total du groupe, soit pour le périmètre France les salariés en CDI et CDD. Pour le périmètre hors France les salariés en CDI, au dernier jour de chaque trimestre à l'exception des congés payés, des congés spéciaux (mariage, baptême, déménagement, etc.), des absences liées à la formation, des congés sans solde autorisés, des congés syndicaux, des congés sabbatiques et de création d'entreprise, des congés RTT, des jours de récupération, des jours fériés et des congés parentaux.
- Pour le reporting RSE, l'effectif est comptabilisé au 31 mars. L'indicateur est calculé sur les douze derniers mois.
- Le taux d'absentéisme est égal au nombre d'heures d'absence/nombre d'heures théoriques travaillées (heures au

poste de travail + les heures d'absences maladie, congés, formations, voyages...).

- Le taux d'absentéisme est calculé hors longue maladie (absence supérieure à 90 jours).

Taux de fréquence des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et de Bruichladdich.

Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du groupe pour le périmètre France en CDI et CDD, et pour le périmètre hors France le salarié en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.

- Ce taux est exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures réelles travaillées soit : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 million)/nombre d'heures réelles travaillées.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le groupe par un salarié au cours de la période fiscale, c'est-à-dire l'heure réellement passée sur le poste de travail. On ne tient pas compte des heures d'absences (maladie, congés, formation, voyages...).
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de fréquence pourra être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

Taux de gravité des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et d'Islay.

- Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du groupe pour le périmètre France en CDI et CDD et pour le périmètre hors France en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum, quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.
- Ce taux est exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail, par millier d'heures réelles travaillées soit : (nombre de journées perdues X 1 000)/nombre d'heures réelles travaillées.
- Le nombre de journées perdues doit être calculé en jours calendaires à compter du jour de l'accident.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le groupe par un salarié au cours de la période fiscale.
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de gravité peut être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

1.5.3 INDICATEURS RETENUS

Tous les indicateurs faisant partie du reporting 2020/2021 sont listés ci-dessous.

Ils sont également présentés dans le protocole de reporting 2020/2021 où pour chacun d'entre eux, une fiche détaillée précise son périmètre, sa définition, la méthodologie de calcul, les données nécessaires et les contrôles effectués pour le calcul et la vérification des valeurs obtenues.

INDICATEURS SOCIAUX

- Effectif total du groupe
- Répartition des salariés par sexe et par fonction
- Répartition des effectifs par zone géographique
- Nombre d'embauches par fonction et par type de contrat
- Nombre de départs détaillés par raison
- Moyenne d'âge par catégorie professionnelle
- Ancienneté moyenne par sexe et par catégorie professionnelle
- Taux d'absentéisme
- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total
- Nombre d'heures de formation par sexe
- Effectif formé par sexe
- Index Égalité Homme / Femme

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Énergies

- Consommations énergétiques totales
- Consommations d'énergie directe (combustibles)
- Consommations d'énergie indirecte
- Consommation d'énergie renouvelable

Eau et effluents

- Consommations d'eau
- Volumes d'effluents
- Taux de pollution des effluents/Demande Biologique en Oxygène en sortie de traitement
- Taux de pollution des effluents/Demande Chimique en Oxygène en sortie de traitement
- Taux de valorisation des effluents de distillation

Agriculture durable

- Surfaces agricoles mondiales gérées en agriculture durable
- Certification de la coopérative Alliance Fine Champagne (Cognac)

Matière première emballage

- Indice de Performance Environnementale (IPE)

Déchets

- Quantités de déchets
- Taux de valorisation Matières des déchets (DIB + DID)
- Taux de valorisation énergétique des déchets (DIB + DID)

Bilan carbone

- Bilan CO₂ – Émissions de GES (*scopes* 1 et 2)
- Bilan CO₂ – Émissions de GES (*scope* 3)
- Bilan CO₂ – Émissions significatives de GES (*scopes* 1, 2 et 3)
- Bilan CO₂ – Déplacements professionnels
- Bilan CO₂ – Parc automobile

INDICATEURS SOCIÉTAUX

Éthique des affaires

- Taux de formation des collaborateurs
- Nombre d'alertes

Achats responsables

- Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et classés comme « actifs »
- Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et qui ont répondu à la totalité des informations demandées dans le questionnaire d'autoévaluation

1.5.4 PERTINENCE DES INDICATEURS

Les indicateurs RSE retenus par Rémy Cointreau prouvent la réalité et la fiabilité des actions mises en œuvre par le groupe en lien avec ses engagements RSE.

Ils contribuent à la prise de décision des utilisateurs de ces indicateurs dans le cadre des plans de progrès établis pour atteindre les objectifs RSE de Rémy Cointreau.

— 1.6 TABLES DE CONCORDANCE

Table de concordance Déclaration de Performance extra-financière (DPEF)	Pages
Conséquences sociales de l'activité	
Accords collectifs et leurs impacts	44-49
Lutte contre les discriminations	47-48
Promotion de la diversité	47-48
Engagements sociétaux	74-81
Engagements envers le handicap	48
Conséquences environnementales de l'activité	
Changement climatique	57-66
Économie circulaire	69-72
Gaspillage alimentaire	n/a
Lutte contre la précarité alimentaire	n/a
Respect du bien-être animal	n/a
Alimentation responsable, équitable et durable	n/a
Effets de l'activité quant au respect des droits de l'homme	2-3, 44-49, 75-76
Effets de l'activité quant à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale	81, 118-120

Table de concordance RSE / Engagements <i>Global Compact GC Advanced</i>		Pages
Informations générales	Déclaration de soutien continu au <i>Global Compact</i> des Nations Unies et à ses principes, de la part du Président-Directeur général	2-3
	Description des politiques ou des actions mises en œuvre dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption	36-43
	Indicateurs quantitatifs de mesure des résultats	46-47, 82-83
	Évaluation par un tiers externe crédible de l'exactitude et du périmètre des informations	90-92
	Intégration de hauts standards de transparence et divulgation tels que les lignes directrices du GRI (<i>Global Reporting Initiative</i>)	89
	Intégration des objectifs de développement durable (ODD)	2-3, 36-43
	Actions pour faire avancer les objectifs de développement durable (ODD)	36-43
	Critères GC Advanced : implanter les 10 principes dans la Stratégie et les Opérations	Critère 1 : description de l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles
Critère 2 : description de la mise en œuvre dans la chaîne de valeur		50-55, 75-76
Critère 3 : description des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'homme		44-49, 75-76
Critère 4 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes des droits de l'homme		2-3, 44-49, 75-76
Critère 5 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'homme		2-3, 44-49, 75-76
Critère 6 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes du travail		44-49, 75-76
Critère 7 : description des systèmes de <i>management</i> en place pour intégrer les principes relatifs au travail		44-49, 75-76, 81, 118-120
Critère 8 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail		44-49, 52-53, 75-76, 79-81
Critère 9 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement		2-3, 36-51, 75-76
Critère 10 : description des systèmes de <i>management</i> en place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement		2-3, 36-43, 50-55, 69-71, 79-83, 118-120
Critère 11 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environnement		2-3, 36-43, 50-76, 82-83
Critère 12 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption		2-3, 81, 83, 118-120
Critère 13 : description des systèmes de <i>management</i> en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption		81, 83, 118-120
Critère 14 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption		81, 83, 118-120
Critères GC Advanced : agir pour soutenir les objectifs plus larges des Nations Unies	Critère 15 : description des contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU	2-3, 36-43, 76-81
	Critère 16 : description des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie	2-3, 28, 55-57, 76-79
	Critère 17 : description de la prise de position et de l'engagement en matière de politique publique	50-66, 74-75
Critères GC Advanced : gouvernance et leadership de la RSE	Critère 18 : description des partenariats et actions collectives	52-57, 75-79
	Critère 19 : description de l'engagement du président et de la direction	2-3, 36-43
	Critère 20 : description de l'adoption par le conseil d'administration et la surveillance	2-3, 36-43
	Critère 21 : description de l'implication des parties prenantes	36-55, 74-76, 79-81, 118-120

Table de concordance RSE / Indicateurs <i>Global Reporting Initiative</i> (GRI) – Version GRI Standard		Pages
Stratégie et analyse	102-15	38
Éthique et intégrité	102-16	81
	102-17	81
Gouvernance	102-27	79
Implication des parties prenantes	102-43	72
	102-44	72
Matières premières recyclées	301-2	70
Consommation énergétique	302-1	65
Réduction de consommation énergétique	302-4	64
Consommation d'eau	303-1	67, 68, 69, 70, 82
Habitats protégés ou restaurés	304-3	56
Émissions de GES <i>Scope 1</i>	305-1	58, 60
Émissions de GES <i>Scope 2</i>	305-2	58, 60, 61
Émissions de GES <i>Scope 3</i>	305-3	58, 60, 61, 63, 69, 70, 82
Réduction des émissions de GES	305-5	63
Effluents liquides	306-1	67, 68, 69, 82
Tonnage de déchets	306-2	71, 72, 83
Évaluation RSE des fournisseurs (critères environnementaux)	308-1	75, 83
Taux de rotation des salariés	401-1	46, 47, 82
Accidents du travail et absentéisme	403-2	47, 82
Heures de formation	404-1	49, 52, 70, 82
Évaluation RSE des fournisseurs (critères sociaux)	414-1	75, 83
Informations sur les produits (consommation responsable)	417-1	74

— 1.7 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Exercice clos le 31 mars 2021

À l'assemblée générale de la société

Rémy Cointreau
21 boulevard Haussmann
75009 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Rémy Cointreau (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac (accréditation Cofrac Inspection n° 3-1060 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 mars 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi que les informations prévues au 2^{ème} alinéa de l'article L. 22-10-36 en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants et dont la liste est donnée en annexe :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Bruichladdich (Royaume-Uni) et Cointreau SA (France) pour les données environnementales et Bruichladdich (Royaume-Uni), CLS (France) et Cointreau SA (France) pour les données sociales, et couvrent entre 27 % et 54 % des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes et dont la liste est donnée en annexe ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 7 personnes et se sont déroulés entre mars et juin 2021 sur une durée totale d'intervention de 8 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions Ressources Humaines, Communication financière, Compliance, Environnement et Achats.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 18 juin 2021

L'un des commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Auberty
Associé

Sylvain Lambert
Associé du Département Développement Durable

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Indicateurs clefs de performance et autres résultats quantitatifs :

Principaux risques (enjeux Rémy Cointreau)	Rubriques du Document de Référence traitant des politiques, actions et résultats associés revus dans le cadre de nos travaux
Bien-être des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.1.1 Dont les indicateurs « Turnover, en % », « Absentéisme, en % », « Taux de Fréquence des accidents du travail », « Taux de Gravité des accidents du travail », « Moyenne d'âge, en années », « Ancienneté, en années » et « Effectifs par zone, activités et métiers »
Non-discrimination et équilibre social interne	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.1.2 Dont les indicateurs « Taux de manager F/H », « Taux de formation F/H », « Index Égalité F/H noté sur 100 », « Écart pondéré de taux de promotions entre les femmes et les hommes » et « Taux de promotion F/H »
Formation interne et développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.1.3 Dont les indicateurs « Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an » et « Nombre d'heures de formation »
Agriculture durable	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.2.1 Dont les indicateurs « Taux de surfaces agricoles gérées durablement » et « Taux de surfaces viticoles certifiées HVE de la coopérative viticole de Cognac (AFC) »
Préservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.2.2
Contribution à l'effort planétaire (limite des 2°C) et durabilité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.2.3 Dont les indicateurs « Émissions CO₂ – Scopes 1, 2 & 3, en TeqCO₂ », « Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1, 2 & 3, en intensité », « Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1 & 2, en absolu », « Consommation totale d'énergie, en MWh », « Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable (monde) », « Taux d'émissions de CO₂ significatives – packaging des produits », « Taux d'émissions CO₂ significatives – Fret amont et transport aval des produits », « Taux d'émissions de CO₂ significatives – matières premières », « Taux de réduction des émissions CO₂ Scope 3, en intensité » et « Émissions CO₂ liées aux déplacements professionnels »
Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.2.4 Dont les indicateurs « Consommation d'eau, en m³ », « Eau consommée, en m³ », « Taux de valorisation des vinasses de distillation », « Pollution liée aux rejets d'effluents » et « Taux de valorisation des vinasses de distillation »
Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.2.5 Dont l'indicateur « Taux de valorisation des déchets »
Information du client (étiquetage nutritionnel)	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.2.6
Consommation responsable (en externe)	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.3.1
Achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.3.2 Dont les indicateurs « Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et classés comme « actifs » », « Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et qui ont répondu à la totalité des informations demandées dans le questionnaire d'auto-évaluation »
Impact territorial (Développement durable des Terroirs)	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.3.3
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.4.1 Dont l'indicateur « Nombre de sites de production certifiés B Corp »
Éthique des affaires	<ul style="list-style-type: none"> Section 1.3.4.2 Dont les indicateurs « Taux de formation à la charte anti-corrupcion » et « Nombre d'alertes »



2

RISQUES DU GROUPE

2.1	PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE	96	2.2	FACTEURS DE RISQUES	102
	Les principes généraux de gestion des risques	96	2.2.1	Risques stratégiques	104
	La définition et les objectifs de la gestion des risques	96	2.2.2	Risques opérationnels et industriels	106
	Les composantes du dispositif de gestion des risques	96	2.2.3	Risques de marché	109
	L'articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne	97	2.2.4	Risques éthiques et réglementaires	113
	Les principes généraux du contrôle interne	97	2.2.5	Risques RSE	115
	Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne	99	2.3	ASSURANCES	117
	Les acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne	99	2.4	ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ	118
	Le dispositif de contrôle interne lié à l'élaboration de l'information comptable et financière	100	2.4.1	Engagements	118
			2.4.2	Organisation	119
			2.4.3	Déploiement	120
			2.4.4	Contrôle	120

— 2.1 PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE GESTION DES RISQUES

Au sein de Rémy Cointreau, la gestion des risques fait partie intégrante des responsabilités des différentes équipes de direction tant au niveau du groupe qu'au niveau des *Business Units* et des entités juridiques. Certains risques propres à l'activité du groupe sont décrits dans le chapitre 2.2 « Facteurs de risques », ainsi que leurs dispositifs de prévention et de traitement.

LA DÉFINITION ET LES OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne, dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation. Cette définition du document de référence dépasse les aspects financiers et touche la réputation des marques et la pérennité de l'entreprise. Il est donc important que l'ensemble du personnel et, en particulier, les équipes dirigeantes soient sensibilisés à sa gestion, afin notamment de :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation du groupe ;
- sécuriser la prise de décision et les processus opérationnels pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs du groupe ;
- mobiliser les collaborateurs du groupe autour d'une vision commune des principaux risques pesant sur leurs activités.

LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

L'ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Les principaux acteurs sont les membres du comité exécutif du groupe et des comités de direction des *Business Units* ainsi que les dirigeants des principaux marchés. Ils sont responsables de l'identification des principaux risques dans leur domaine ou dans leur zone géographique, de leur mesure en tenant compte de leur

fréquence d'occurrence et de l'importance de leur impact. Ils sont également en charge des plans d'actions pour sécuriser l'activité.

Les informations recueillies sont synthétisées pour être diffusées à l'ensemble des parties prenantes. Ce dispositif peut être complété par des retours d'expérience permettant ainsi de renforcer le dispositif en temps quasi réel.

LE PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de la gestion des risques comprend quatre étapes distinctes :

1. identification des principaux risques couvrant l'ensemble des métiers. Ces risques sont classés par catégorie prédéfinie et par localisation pour permettre de faire des analyses, soit pour une catégorie donnée, soit pour un pays donné ;
2. analyse de chaque risque aboutissant à une évaluation de leur niveau permettant ainsi de les hiérarchiser et de concentrer les efforts sur les risques identifiés comme majeurs ;
3. mise en place de plans d'actions dont le but peut être l'élimination des risques, leur réduction à une limite acceptable prédéfinie, leur transfert sur une police d'assurance ou encore leur acceptation ;
4. suivi du processus dans le temps par les principaux responsables qui doivent fournir des informations relatives à son évolution, notamment lors des revues de l'audit interne, pour garantir sa maîtrise.

Ce processus a permis de développer une culture de prévention des risques au sein du groupe et le partage des meilleures pratiques, tant sur le plan des actions à mener que sur le plan de la méthodologie. La résultante est la cartographie des risques qui est mise à jour régulièrement. Elle permet d'identifier les risques majeurs du moment, de les présenter au comité d'audit, d'alimenter les programmes annuels d'audit interne et d'assurer la pertinence des polices d'assurance et leur adéquation aux risques identifiés.

LE PILOTAGE CONTINU DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Les risques considérés comme importants font l'objet de revues ponctuelles dans le cadre des programmes d'audit. Les différentes parties prenantes doivent également confirmer la mise en place des plans d'actions prévus, réévaluer leur niveau de tolérance une fois ces actions effectuées, et informer de l'émergence de nouveaux risques.

L'ARTICULATION ENTRE LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE INTERNE

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne se complètent pour une meilleure maîtrise des activités du groupe.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux contrôles à maîtriser. Par ailleurs, le dispositif de gestion des risques fait aussi l'objet de contrôle pour s'assurer de son bon fonctionnement.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU CONTRÔLE INTERNE

LA DÉFINITION ET LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif est composé d'un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions mis en œuvre par la direction générale pour permettre à la société et à ses filiales de mieux maîtriser leurs activités, de rendre leurs opérations plus efficaces et d'optimiser l'utilisation de leurs ressources, mais aussi de sécuriser le bon fonctionnement du dispositif de gestion des risques. Il ne se limite donc pas aux procédures ni aux seuls processus comptables et financiers.

Il vise en particulier à assurer :

- la mise en application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la conformité aux lois et règlements, ainsi qu'aux directives données par les organes de gouvernance et la direction générale ;
- la fiabilité des informations financières.

Comme tout système de contrôle, il possède ses propres limites et ne peut offrir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs définis par la société. En effet, la probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la société, et peut être impactés par de nombreux facteurs, tels que l'incertitude du monde extérieur, l'exercice de la faculté de jugement ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison d'une défaillance technique ou humaine.

LES COMPOSANTES DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne repose notamment sur les grands principes suivants :

- le schéma de **délégation de pouvoir**, qui se veut être le reflet des véritables centres de décision, en adéquation avec la taille et la complexité des structures ainsi qu'avec le niveau de responsabilité de chacun, mis en place pour valoriser et responsabiliser les femmes et les hommes du groupe ;
- les **procédures de contrôle interne**, rappelant les principes et règles applicables à l'ensemble des filiales du groupe en matière de contrôle interne pour les principaux cycles opérationnels identifiés ;
- le **questionnaire d'autoévaluation**, actualisé régulièrement, ayant pour objectif d'évaluer l'existence et la robustesse des dispositifs de contrôle interne au niveau de chaque entité et de

mettre en place des plans d'amélioration formalisés ; notamment un rapport par filiale est émis et une synthèse spécifique pour le comité exécutif est réalisée ;

- la **charte d'audit interne**, destinée à l'ensemble des collaborateurs de groupe, qui présente le cadre de fonctionnement de l'audit interne, tant déontologique que méthodologique.

L'efficacité de ces principes est étroitement liée à l'environnement de contrôle dont les cinq principales composantes sont décrites ci-dessous.

1. Une organisation adéquate et structurée

Pour favoriser un échange de bonnes pratiques et un contrôle transversal de ses opérations, le groupe a choisi une organisation de type matricielle. Les directions fonctionnelles apportent leur expertise aux directions opérationnelles tout en tenant compte des spécificités locales de ces dernières. Pour des raisons de clarté, des organigrammes hiérarchiques régulièrement mis à jour sont disponibles sur l'intranet du groupe.

Cette organisation est renforcée par une politique de ressources humaines fondée sur la compétence, le savoir-faire et l'exigence. Le groupe s'est engagé dans une politique de recrutement permettant d'améliorer le professionnalisme des équipes et d'attirer les talents, et dans une politique de développement des compétences pour le maintien d'un haut degré d'expertise de ses collaborateurs.

L'organisation s'appuie également sur un système d'information intégrant un progiciel de gestion intégré (ERP) récent et performant (SAP S/4 HANA), afin de répondre aux ambitions de développement du groupe.

La réputation de Rémy Cointreau s'est construite sur des valeurs éthiques fortes que sont l'intégrité, le respect des lois et de la personne, l'honnêteté dans ses relations avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs et la responsabilité sociétale et environnementale, qui sont retranscrites dans la **charte éthique des affaires** du groupe.

2. Un système de diffusion en interne des informations pertinentes

La diffusion et la communication en temps opportun d'informations pertinentes à l'ensemble des acteurs du groupe – afin qu'ils puissent exercer leurs responsabilités de la façon la plus clairvoyante et sereine possible – reposent sur trois principaux éléments :

- les réunions de service organisées périodiquement par les différents acteurs du groupe, dont l'objectif est de diffuser et d'échanger les informations opérationnelles, de partager les points de vue, de fixer les priorités et de coordonner les plans d'actions ;
- les bases de données techniques regroupées au sein de l'intranet du groupe qui sont accessibles 24 heures sur 24 et partout dans le monde et qui permettent aux différents acteurs de consulter les informations nécessaires au bon exercice de leurs fonctions ;
- les bases de données structurées et systèmes d'information, dont la mise à jour se fait quotidiennement offrant ainsi aux acteurs concernés des informations pertinentes et fiables pour des prises de décision en temps opportun.

3. Une gestion des risques

Le groupe a mis en place un dispositif de gestion des risques visant à recenser, analyser et traiter les principaux risques identifiés au regard de ses objectifs. Ce dispositif est décrit précédemment dans la première partie de cette section.

4. Des activités de contrôle

Chaque métier ou chaque activité du groupe dispose de sa propre documentation de référence. Elle est composée de chartes, de codes, de normes, de procédures et de règles de bonnes pratiques. Elle précise la manière dont un processus, une action ou un contrôle doit être accompli et fait partie intégrante du dispositif de contrôle interne. Elle est organisée selon les principaux domaines de compétence suivants :

- les achats : les relations avec les fournisseurs sont régies par un contrat faisant référence à l'engagement *Global Compact* des Nations Unies. Il requiert des fournisseurs qu'ils adhèrent aux valeurs de respect des droits de l'homme, de l'environnement et des principes sociaux fondamentaux. Par ailleurs, la charte déontologique des achats permet de s'assurer que les bonnes pratiques sont adoptées par l'ensemble des acheteurs de Rémy Cointreau et d'éviter dans la mesure du possible toutes dérives dommageables aux intérêts du groupe ;
- la sécurité et la qualité : toutes les normes et règles de production édictées par la direction des opérations sont consignées dans les bases de données de chaque Maison. Leur application est régulièrement revue dans le cadre des certifications ISO 9001, 14001 et 22000 ainsi que des accréditations HACCP, garantissant les meilleures pratiques ;
- les systèmes d'information : le responsable de la sécurité des systèmes d'information groupe coordonne le déploiement des politiques de sécurité et des procédures associées au sein des entités. Notamment, les systèmes financiers considérés comme critiques sont sauvegardés quotidiennement et hébergés dans des centres informatiques offrant toutes les garanties de disponibilités. Par ailleurs, des plans de reprise d'activités sont en cours de développement et ont vocation à être testés annuellement ;
- la gestion centralisée des financements et de la trésorerie : la charte de change et la charte de taux précisent les principes à respecter pour une plus grande sécurité dans ce domaine. Ces

documents sont complétés par une cartographie des risques des principaux processus gérés par la trésorerie du groupe. Cette dernière est également chargée de définir une politique générale et des procédures de reporting relatives à la gestion des créances commerciales ;

- la consolidation des comptes et le reporting : Rémy Cointreau s'est doté d'un ensemble de principes et normes permettant de fournir une information financière fiable. L'unicité des définitions et des principes de valorisation et de traitement des données comptables et financières pour les trois processus, budget, réestimations du budget et clôtures mensuelles, permet de garantir la comparabilité des données. Le calendrier des processus comptables et financiers détaillant les dates de remontée des informations et leur diffusion permet aux responsables de gérer leurs priorités. Par ailleurs, les directeurs généraux et les directeurs financiers des filiales doivent adresser au directeur général et au directeur financier du groupe une lettre de représentation dans laquelle ils s'engagent sur la sincérité des états financiers et la mise en place d'un dispositif de contrôle interne pour détecter et prévenir les fraudes ainsi que les erreurs.

5. Une surveillance permanente

La mise en application du dispositif de contrôle interne est effectuée par les directions fonctionnelles et opérationnelles sous le pilotage de la direction générale.

Des travaux de contrôle du bon fonctionnement de leurs processus sont régulièrement exécutés, soit par les équipes internes dédiées, soit par des organismes externes spécialisés, permettant ainsi de s'assurer de l'efficacité du dispositif de contrôle interne mis en place.

L'audit interne participe activement à la surveillance du dispositif de contrôle interne *via* des audits opérationnels et des audits de conformité. Il s'assure de l'application des meilleures pratiques et du respect aussi bien des lois et réglementations locales que des principes et normes du groupe.

Les résultats de ses travaux sont partagés avec les commissaires aux comptes. Inversement, les remarques des auditeurs externes formulées dans le cadre de leur mission annuelle sont prises en considération par l'audit interne.

PÉRIMÈTRE DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est adapté à l'organisation matricielle de Rémy Cointreau, et notamment aux caractéristiques des filiales et à la nature de leur lien avec le groupe.

LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

Les rôles respectifs des principaux acteurs qui participent au pilotage du dispositif de contrôle interne sont les suivants :

DIRECTION GÉNÉRALE AVEC SON COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif – composé des directions générales opérationnelles et fonctionnelles – conçoit les principes généraux du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques, définit les rôles et responsabilités des principales parties prenantes, coordonne leur mise en œuvre et s'assure de leur mise en application effective.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration prend connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques retenus et mis en place par la direction générale et veille à ce que les risques majeurs identifiés et encourus par la société soient pris en compte dans sa gestion. À ce titre, le conseil est tenu informé par la direction générale de l'évolution des principaux risques du groupe, ainsi que des plans d'actions menés. En ce qui concerne le processus d'élaboration de l'information comptable et financière, le conseil vérifie que le dispositif de pilotage et de contrôle mis en place permet d'assurer la fiabilité de l'information comptable et financière.

COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit s'assure de l'existence et de l'application des procédures de contrôle interne, tant dans le domaine comptable et financier que dans les autres domaines de l'entreprise.

Il est informé des résultats des travaux de l'audit interne et valide les orientations du programme annuel d'audit et l'organisation du service d'audit interne.

Il se tient informé des risques majeurs identifiés, de leur analyse et de leur évolution dans le temps.

AUDIT INTERNE

L'audit interne – rattaché au président du conseil d'administration du groupe – intervient dans l'ensemble des entités du groupe et, le cas échéant, dans les sociétés tierces en cas de sous-traitance, tant de la distribution que de la production.

Ses interventions sont planifiées en accord avec la direction générale et le comité d'audit. Les missions sont identifiées en fonction des risques répertoriés dans la cartographie des risques,

du contexte économique et des demandes spécifiques recueillies auprès des directions des différentes entités du groupe.

Les conclusions des travaux d'audit – après un débat contradictoire – sont restituées à la direction de l'entité concernée. Leur synthèse ainsi que le plan d'actions sur lesquels s'est engagée la direction de l'entité locale sont ensuite présentés à la direction générale.

Une fois par an, le directeur de l'audit interne présente au comité d'audit les orientations du plan annuel, ainsi qu'une synthèse des réalisations effectuées au cours de l'exercice précédent.

Outre ces travaux d'audit, l'audit interne se charge de la mise à jour de la cartographie des risques et de la promotion du contrôle interne dans le groupe. À ce titre, il est destinataire des rapports de synthèse sur le contrôle interne établis par les différentes entités, lesquels lui permettent d'avoir une vision globale des risques du groupe.

Afin de couvrir les différentes natures de risques, la gestion de la conformité et des assurances est rattachée à l'audit interne.

DIRECTION FINANCIÈRE

Elle a pour mission principale d'assister et de contrôler les directions opérationnelles dans leurs activités financières. Elle fixe les règles de consolidation et de gestion et assure la définition et la promotion d'outils, de procédures et de bonnes pratiques dans les domaines tels que la gestion, la comptabilité et la consolidation, les financements et la trésorerie, la fiscalité, la communication financière et les systèmes d'information.

DIRECTION DES OPÉRATIONS

Sa mission est large et regroupe les fonctions telles que la logistique, les achats, la qualité et l'organisation industrielle. Elle définit un ensemble de normes et de méthodes permettant l'atteinte d'un niveau élevé de qualité des productions mais aussi de sécurité et de respect de l'environnement. Elle assiste également les filiales dans la mise en œuvre de leur politique logistique et industrielle.

DIRECTION JURIDIQUE

La direction juridique assiste les sociétés du groupe dans les affaires juridiques significatives, ainsi que dans la gestion des litiges. Elle coordonne la mise en place des clauses contractuelles dans les différents contrats de distribution ainsi que la protection juridique des marques, de la propriété intellectuelle et autres actifs du groupe.

COMITÉS DE DIRECTION DES SOCIÉTÉS OU DE DIVISIONS

Ces comités sont totalement impliqués dans le processus de gestion des risques et du contrôle interne. Ils sont parties prenantes dans l'élaboration et la mise à jour de la cartographie des risques. Ils analysent les résultats des questionnaires d'autoévaluation et émettent un rapport sur leur contrôle interne à destination du groupe. Ils réfléchissent sur les plans d'actions en réponse aux recommandations de l'audit interne. Ils sont également concernés par la gestion de crise et par l'existence de plans de continuité d'activité.

LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE LIÉ À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Notre approche s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du dispositif de contrôle interne en place.

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière s'appliquent à la société mère et à l'ensemble des filiales intégrées dans les comptes consolidés, et visent à assurer :

- le respect des lois et règlements et la bonne application des instructions et orientations fixées par la direction générale du groupe dans le processus d'élaboration des informations comptables et financières ;
- la fiabilité des informations concourant à l'élaboration des informations comptables et financières ainsi que des informations publiées ;
- la préservation des actifs.

LE PROCESSUS DE PILOTAGE DE L'ORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

L'organisation

Le processus d'élaboration de l'information comptable et financière est assuré par la direction financière du groupe. Elle supervise la direction comptabilité, finance et fiscalité, la direction du contrôle de gestion, la direction des financements et de la trésorerie, la direction des systèmes d'information et la communication financière. Chacune de ces directions coordonne le contrôle interne dans son domaine respectif. Par ailleurs, la présence de contrôleurs financiers dans chaque *Business Units* renforce le dispositif.

Les processus comptables et financiers

La direction financière a mis en place un portail intranet dédié aux principes de gestion et aux normes comptables adoptés par le groupe et dont l'application par l'ensemble des filiales est obligatoire.

Pour chaque clôture, des instructions rappelant les dates clés du calendrier, ainsi que les sujets qui nécessitent une attention particulière, permettent aux différentes sociétés de s'organiser à l'avance afin que les informations requises soient communiquées dans les délais et que les contrôles appropriés soient effectués en amont du processus d'élaboration de l'information comptable et financière.

Par ailleurs, le groupe procède à des clôtures mensuelles. Celles précédant la clôture du semestre ou de l'exercice servent de préclôture et permettent d'identifier et d'anticiper les différentes

possibilités de traitement des opérations particulières et non récurrentes. Ces dernières sont exposées aux commissaires aux comptes pour validation lors des réunions préliminaires à la clôture des comptes.

L'organisation et la sécurité des systèmes d'information

La direction des systèmes d'information a mis en place des dispositifs destinés à assurer la continuité du traitement des données comptables. Ainsi, certains équipements existent en double permettant de prendre automatiquement le relais en cas de défaillance inopinée d'un matériel.

En ce qui concerne la conservation et la protection des données, les accès aux données comptables et financières sont sécurisés par des droits accordés individuellement et nominativement avec des mots de passe, et des rôles métiers ont été créés suivant une matrice garantissant la séparation des tâches. Tous les jours, l'ensemble des données est sauvegardé. Les travaux de traitement des données par *batch* sont également programmés dans un ordre précis avec des systèmes alertant les principaux utilisateurs en cas d'incidents.

D'autres systèmes automatiques de contrôle ont également été mis en place, tels que l'existence de seuils de validation, le rapprochement automatisé et l'accès limité pour les transactions critiques.

Les commissaires aux comptes

Dans le cadre des clôtures semestrielle et annuelle des comptes, les commissaires aux comptes réalisent différentes missions, telles que :

- les revues préliminaires qui peuvent porter sur le contrôle interne des processus d'élaboration de l'information comptable et financière ;
- l'examen limité semestriel de l'ensemble des données comptables et financières préparées par les sociétés du groupe ;
- l'examen limité semestriel des comptes consolidés établis par la direction financière ;
- l'audit annuel de l'ensemble des données comptables et financières préparées par les sociétés du groupe ;
- l'audit annuel des comptes consolidés établis par la direction financière.

Ce dispositif permet aux commissaires aux comptes de certifier la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés et des comptes sociaux. La synthèse de leurs travaux est présentée à la direction financière du groupe, ainsi qu'au comité d'audit.

LE PROCESSUS CONOURANT À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les processus opérationnels d'alimentation des comptes

Tous les processus en amont de la production comptable font l'objet de procédures spécifiques, de règles de validation, d'autorisation et de comptabilisation. Ainsi, les approvisionnements se font dans un cadre sécurisé avec une liste de fournisseurs présélectionnés et des conditions préalablement négociées. Les bons de commande sont requis pour tous les achats à partir d'un certain seuil et les projets d'investissement avalisés par le comité exécutif doivent être dûment documentés, justifiés et autorisés pour leur réalisation.

Les processus d'arrêté des comptes et de production des comptes consolidés

Les processus d'arrêté des comptes font l'objet d'instructions précises rappelant les échéances, les cours de change à utiliser, les périmètres de consolidation ainsi que les points particuliers à suivre. Ces instructions sont envoyées systématiquement à l'ensemble des sociétés du groupe.

Des procédures de validation des différentes étapes du processus de consolidation sont également mises en place. Elles ont pour principal objectif la validation des points suivants :

- la bonne application des normes et principes comptables ;
- la pertinence des retraitements de certaines données sociales ;
- l'identification, le rapprochement et l'élimination des opérations réciproques ;
- le calcul correct des impôts différés ;
- la bonne analyse et explication de la variation des situations nettes, tant sur le plan social que consolidé ;
- la cohérence entre les informations de gestion et les informations comptables.

Le processus de la communication financière

Les responsables de la communication financière établissent un calendrier récapitulatif de l'ensemble des obligations du groupe en matière de communication comptable et financière. Cet échéancier précise la nature de l'information ainsi que le nom de la personne en charge de leur rédaction ou de leur établissement. Une fois les informations disponibles, une procédure de relecture permet de valider la fiabilité et l'exactitude des informations, qu'elles soient de nature comptable ou non comptable. La conformité aux lois et règlements en vigueur, portant sur la nature des informations, les délais requis et le principe d'égalité d'information entre les actionnaires, est assurée avec le concours de la direction juridique.

— 2.2 FACTEURS DE RISQUES

Les principaux risques auxquels le groupe Rémy Cointreau est exposé, et dont la matérialisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives, sont présentés ci-dessous.

Il s'agit des risques spécifiques au groupe Rémy Cointreau, identifiés dans la dernière cartographie des risques menée au cours de l'exercice fiscal 2019/2020.

Un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ces risques a été mis en place, et est actualisé périodiquement au regard des évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

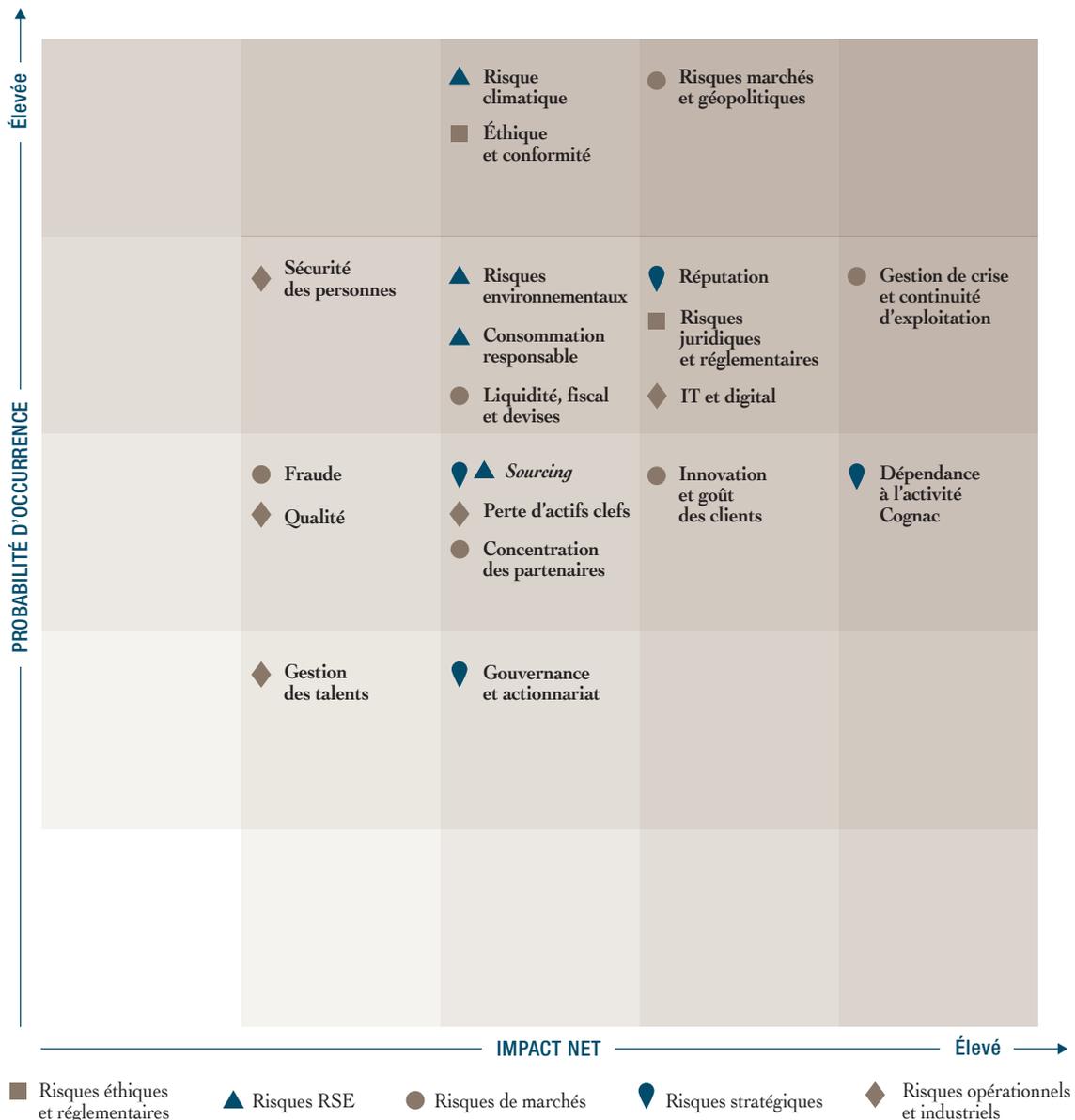
La cartographie ci-dessous classe les différents risques selon leur impact potentiel et leur probabilité d'occurrence, et reflète

l'exposition du groupe après prise en compte des mesures de maîtrise mises en œuvre.

Les risques identifiés sont répartis en cinq grandes catégories : risques stratégiques, risques opérationnels et industriels, risques de marchés, risques éthiques et réglementaires, et risques RSE.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée au Covid-19, la cartographie a été mise à jour afin de prendre en compte l'évolution de certains risques et des mesures de gestion associées, notamment en termes de sécurité des personnes et de continuité d'activité.

La description détaillée des risques, de leur impact et des mesures de gestion est présentée dans ce chapitre.



• Risques Stratégiques	2.2.1.1	Risque Réputationnel
	2.2.1.2	Risque de gestion du sourcing
	2.2.1.3	Dépendance à l'activité cognac
	2.2.1.4	Risque de gouvernance et actionnariat
• Risques opérationnels et industriels	2.2.2.1	IT et Digital
	2.2.2.2	Risques de perte d'actifs clefs
	2.2.2.3	Qualité
	2.2.2.4	Gestion des talents
	2.2.2.5	Sécurité des personnes
• Risques de Marchés	2.2.3.1	Gestion des crises et continuité d'activité
	2.2.3.2	Risque marché et géopolitique
	2.2.3.3	Risque de liquidité, fiscal et devises
	2.2.3.4	Innovation et goût des clients
	2.2.3.5	Fraude
	2.2.3.6	Risques de dépendance liés à la concentration de nos partenaires
• Risques Éthiques et Réglementaires	2.2.4.1	Éthique et conformité
	2.2.4.2	Risques juridiques et réglementaires
• Risques RSE	2.2.5.1	Risque climatique
	2.2.5.2	Risques environnementaux
	2.2.5.3	Risques liés à une Consommation responsable

Un risque en *gras* indique que ce dernier est traité dans le chapitre 1.

2.2.1 RISQUES STRATÉGIQUES

2.2.1.1 RISQUE RÉPUTATIONNEL

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau a développé une forte éthique, ses équipes se distinguent par leur professionnalisme et ses produits par leur qualité et leur authenticité. Ce sont autant d'éléments qui font le succès des marques du groupe.

La réputation d'une société et son image, ainsi que celles de ses marques, peuvent être à tous moments fragilisées par des incidents survenant sur un des sites de production ou de distribution, par le comportement inadapté de l'un de ses collaborateurs, par un défaut de qualité, ou par une communication négative sur les réseaux sociaux ou dans les médias traditionnels. De même, et dans un autre domaine, la commercialisation de contrefaçon par des tiers peut induire en erreur les clients des marques du groupe et affecter de manière durable et importante son image et ses résultats.

Impacts potentiels sur le groupe

Les conséquences immédiates seraient un désaveu des clients et potentiellement une remise en cause de la stratégie menée par Rémy Cointreau sur ses différents marchés.

La valeur réputationnelle d'une marque est basée essentiellement sur la perception qu'en ont ses clients, et même un événement apparemment isolé peut avoir des impacts significatifs.

Gestion et mesures mises en place

Afin de gérer au mieux ces risques et leurs conséquences, Rémy Cointreau a mis en place plusieurs mesures :

- le groupe a élaboré et largement diffusé une charte éthique des affaires et une charte anticorruption, qui sont régulièrement mis à jour. La charte éthique des affaires vise à promouvoir les valeurs de Rémy Cointreau. La charte anticorruption a pour objectif de sensibiliser les femmes et hommes du groupe aux différents risques auxquels ils peuvent faire face ;
- le groupe a renforcé ses équipes de *marketing* digital et mis en place une stratégie efficace de veille média, lui permettant de réagir très rapidement aux potentielles rumeurs ;
- un manuel opérationnel de gestion de crise a été développé ;
- dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, Rémy Cointreau sensibilise ses collaborateurs à adopter, en toute situation, un comportement qui soit en adéquation avec sa charte éthique ;
- enfin, le groupe travaille régulièrement et efficacement avec les autorités de chaque pays afin de lutter au mieux contre les contrefaçons et participe, par ailleurs, aux programmes de sensibilisation aux dangers des contrefaçons.

2.2.1.2 RISQUE DE GESTION DU SOURCING

Présentation du risque

La production du groupe Rémy Cointreau est, dans sa majeure partie, intégrée, en cohérence avec sa stratégie de produits exceptionnels liés à leurs terroirs. La sécurisation des approvisionnements est donc un enjeu fondamental :

- pour garantir la continuité de la croissance du groupe ;
- pour s'assurer que ses partenaires appliquent les mêmes principes de respect des droits de l'homme, du droit du travail et de l'environnement.

Impacts potentiels sur le groupe

Une rupture d'approvisionnement, tant en volume qu'en qualité, pourrait générer une rupture de production et donc une perte d'activité.

De plus, travailler avec des partenaires qui ne respecteraient pas les engagements de Rémy Cointreau, tels qu'ils sont définis dans le rapport RSE, fragiliseraient les engagements de Rémy Cointreau vis-à-vis de ses terroirs et de ses clients.

Gestion et mesures mises en place

Les produits du groupe Rémy Cointreau sont intrinsèquement liés à leurs terroirs, l'amenant à nouer avec les producteurs appartenant à ces terroirs des partenariats de long terme.

Opérationnellement, le risque fournisseur est géré par la direction des achats, conjointement avec les équipes de développement produit. Rémy Cointreau renforce la sécurisation de ses approvisionnements, met en œuvre une politique de diversification et de limitation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs et constitue des stocks stratégiques.

Par ailleurs, le groupe conclut des partenariats privilégiés avec des fournisseurs clés basés sur l'éthique, la confiance, l'engagement à long terme et le partage des valeurs. Soucieux d'accompagner tous ses partenaires durablement, Rémy Cointreau s'assure qu'ils partagent et respectent ses ambitions et engagements sociaux, environnementaux et éthiques. Des audits fournisseurs Sedex, menés par la direction des achats, permettent de s'assurer de la conformité de leurs opérations aux attentes du groupe. Ces actions sont détaillées dans le chapitre 1.3.3.2 « Achats responsables ».

2.2.1.3 RISQUE DE DÉPENDANCE À L'ACTIVITÉ COGNAC

Présentation du risque

Les gammes de Cognac Rémy Martin et LOUIS XIII sont les principaux moteurs des revenus du groupe Rémy Cointreau. Rémy Martin et LOUIS XIII sont des marques mondiales, emblématiques, issues des meilleurs terroirs de la région de Cognac, avec une base de clients fidèles sur ses différents marchés Européens, Américains et Asiatiques.

Impacts potentiels sur le groupe

Le groupe Rémy Cointreau est donc fortement dépendant de la bonne santé de ses marques de Cognac, que ce soit concernant :

- l'approvisionnement en **eaux-de-vie**, avec une production de Grande et Petite Champagne limitée et fortement demandée, dépendante d'un terroir spécifique ;
- la consommation de ses produits sur ses principaux marchés, où une forte baisse aurait des conséquences significatives sur les résultats du groupe ;
- la réputation de ses marques de Cognac auprès de leurs clientèles, et leur fidélité à leurs valeurs d'authenticité, de savoir-faire et de qualité.

Ainsi, une incapacité à se fournir en eaux-de-vie de Cognac, notamment Grande Champagne, des dommages importants au capital image des marques Rémy Martin et LOUIS XIII, ainsi qu'une perte de clientèle sur les principaux marchés, affecteraient significativement le groupe Rémy Cointreau. De même, une baisse importante ou soutenue du volume ou du prix de vente des cognacs Rémy Martin ou LOUIS XIII aurait un effet négatif sur ses résultats financiers. Par ailleurs, si les efforts pour maintenir ou accroître la pertinence des marques Rémy Martin et LOUIS XIII auprès de nos clients actuels et futurs ne portaient pas leurs fruits, les résultats commerciaux et opérationnels du groupe en souffriraient.

Gestion et mesures mises en place

Conscient de ce risque, le groupe Rémy Cointreau a mis en place les mesures suivantes :

- **eaux-de-vie** : le groupe Rémy Cointreau, via sa filiale les Domaines Rémy Martin, possède des vignes en Petite et Grande Champagne et a une politique active d'acquisition de parcelles. Par ailleurs, une politique d'engagement à long terme avec les viticulteurs et les bouilleurs de cru permet de sécuriser les approvisionnements pour les années à venir ;
- une diversification de l'offre selon les marchés, où la variété de la gamme Rémy Martin et les éditions limitées LOUIS XIII permettent d'une part de fidéliser une clientèle à la recherche de produits authentiques et rares, et d'autre part de répartir les risques entre les différents marchés, là où la Chine est plus attachée à Club et LOUIS XIII et les USA au VSOP et 1738, notamment ;
- une répartition plus équilibrée de son chiffre d'affaires entre ses 3 principaux marchés que sont l'Europe, les États-Unis et la Chine.

2.2.1.4 RISQUE DE GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

Présentation du risque

Groupe familial et coté, Rémy Cointreau est sensible aux questions de gouvernance, en raison notamment :

- du niveau d'implication de la famille actionnaire dans la gestion du groupe (ou son éventuel désengagement), qui pourrait modifier son profil ;
- de l'entrée éventuelle au capital d'un fonds activiste ;
- d'une éventuelle offre publique d'achat qui pourrait avoir un impact sur la continuité de la stratégie.

Impacts potentiels sur le groupe

La stratégie de Rémy Cointreau repose sur une vision de développement à long terme (comme l'indiquent ses valeurs : des Terroirs, des Hommes et du Temps), qui pourrait être impactée en cas de changements dans l'actionariat.

Par ailleurs, une implication trop forte de la famille actionnaire pourrait être de nature à perturber la gouvernance du groupe.

Gestion et mesures mises en place

La famille Hériard Dubreuil, actionnaire historique de Rémy Cointreau, rappelle et démontre son implication sur le long terme et son attachement au groupe, dont la vision stratégique est de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception. Par ailleurs, un socle actionnarial stable et engagé sur le long terme est un avantage stratégique pour un portefeuille de marques centenaires au long processus de maturation des eaux-de-vie.

D'autre part, les liens entre le groupe Rémy Cointreau et la société Andromède, société de la Famille Hériard Dubreuil, sont définis et encadrés *via* un contrat d'abonnement de prestations de services. Au titre de ce contrat, la société Andromède fournit à Rémy Cointreau des prestations d'assistance en matière de gestion de stratégie et de finance, de relation institutionnelle et commerciale, de développement et de croissance externe et d'organisation et de gestion des cadres dirigeants.

2.2.2 RISQUES OPÉRATIONNELS ET INDUSTRIELS

2.2.2.1 RISQUES IT ET DIGITAL

Présentation du risque

Les risques informatiques peuvent concerner la perte, la corruption ou la fuite de données (commerciales, de production ou financières), l'incapacité à pouvoir opérer de manière efficace du fait d'une avarie technique, les risques d'intrusion dite de *hacking* et aussi les attaques contre les plateformes digitales du groupe Rémy Cointreau. Cette indisponibilité totale ou partielle peut également être due à des attaques externes de type *malware* ou *ransomware* (visant tant l'informatique de production, que l'informatique support au *Business* et les plateformes digitales et de CRM) ou des attaques internes (collaborateur malveillant).

Selon l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), la cybercriminalité constitue la principale menace *cyber* pour les entreprises, avec ces derniers mois la multiplication très alarmante des attaques par rançongiciels.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques et des technologies, avec notamment le développement du télétravail dans le contexte Covid ou l'utilisation de solutions *cloud*, augmentent significativement les risques de cybersécurité.

Impacts potentiels sur le groupe

Les processus du groupe Rémy Cointreau s'appuient sur une utilisation intensive des systèmes d'information et se trouvent donc exposés au risque de défaillance, tant des systèmes informatiques du groupe que des infrastructures réseaux utilisées. Une indisponibilité totale ou partielle de ces systèmes peut bloquer les processus concernés de manière durable et provoquer la perte ou la corruption des données sensibles ainsi qu'un arrêt partiel ou total de l'activité.

Gestion et mesures mises en place

Une équipe dédiée, dirigée par un RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) au sein de la direction des systèmes d'information et disposant d'un fort soutien de la direction générale, a pour mission depuis 2015 de mettre en place les outils et les processus adaptés. Ces derniers ont été récemment significativement renforcés et sont en adaptation permanente.

Notamment, Rémy Cointreau dispose d'un centre de supervision externe (*Security Operation Center*) et des dernières technologies visant à protéger son réseau, ses serveurs, ses postes utilisateurs et ses applications *Cloud* et à se prémunir des risques d'intrusion (antivirus, antispam, filtrage *Web*, accès à distance).

Par ailleurs, des plans de reprises d'activité ont été développés ou sont en cours de développement et des exercices de gestion de crise sont organisés. Des formations sont également dispensées en interne afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du groupe Rémy Cointreau à ces différentes menaces.

Enfin, une veille permanente, des échanges réguliers avec d'autres pairs et des exercices de quantification des risques, permettent de maintenir un niveau de vigilance très élevé au sein des organisations.

2.2.2.2 RISQUES DE PERTE D'ACTIFS CLEFS

Présentation du risque

Les marques, les collaborateurs, les sites et les stocks sont les principaux actifs de Rémy Cointreau.

Le groupe est particulièrement sensible à tout évènement qui pourrait affecter une de ses marques, mettre en danger la santé de ses collaborateurs ou détériorer certains de ses actifs, que ce soit les bâtiments ou les stocks.

Impacts potentiels sur le groupe

Nos cognacs, nos whiskies et notre rhum sont vieillis durant de longues périodes, et c'est pourquoi nous maintenons un stock important de produits vieillis et arrivant à maturité dans nos différents chais, situés sur des sites propres à chaque marque. La perte d'une quantité importante de stocks vieillis – à la suite d'un incendie, d'une autre catastrophe naturelle ou d'origine humaine, d'une contamination ou autre – pourrait réduire considérablement l'approvisionnement du ou des produits concernés. Une conséquence de ces sinistres ou d'autres perturbations de la chaîne d'approvisionnement serait de ne pouvoir répondre à la demande de nos clients pendant une certaine période. Les indemnités d'assurance pourraient être insuffisantes pour couvrir la valeur de remplacement des stocks d'eaux-de-vie âgées et d'autres actifs s'ils devaient être perdus. Les plans de reprise après sinistre n'empêchent pas forcément une interruption temporaire des activités, et la reconstruction des installations endommagées peut nécessiter un temps important.

Tout sinistre impactant nos collaborateurs pourrait entraîner des pertes de compétences et perturber notre production sur une période plus ou moins longue.

Gestion et mesures mises en place

Afin de gérer ces risques, le groupe Rémy Cointreau a déployé un ensemble de mesures menées conjointement par la direction des opérations et la direction des assurances.

Des mesures de prévention et de protection ont été définies et mises en place, notamment dans les sites de production. Elles font l'objet d'audits externes réguliers par les ingénieurs préventionnistes de nos assureurs. Ces mesures portent sur la conception, la maintenance et la sécurité des installations, la formation des équipes ainsi que sur la formalisation des procédures d'exploitation.

Rémy Cointreau a par ailleurs mis en place des systèmes de protection et de contrôles afin de maîtriser la qualité de ses produits et limiter un potentiel risque de contamination.

Enfin, afin de s'assurer de la sécurité de ses collaborateurs, le groupe a renforcé les mesures de sécurité des personnes sur ses sites et a noué un partenariat avec un acteur international de la sécurité pour couvrir ses collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels. La direction des talents groupe a par ailleurs pour mission d'identifier les compétences rares et de préparer des plans de successions. À ce jour, chacune des fonctions clefs fait l'objet d'un plan de succession.

2.2.2.3 RISQUE DE QUALITÉ PRODUIT

Présentation du risque

Les marques du groupe Rémy Cointreau sont reconnues pour l'excellence de leur qualité, liée notamment aux matières premières utilisées, au savoir-faire des artisans et des maîtres de chais et au respect des terroirs dont elles sont originaires.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute baisse qualitative des produits, en termes gustatif ou de présentation (flacon, emballage), pourrait avoir un effet négatif important auprès des clients et les détourner des produits et des marques du groupe.

De même, un défaut qualitatif fort sur les liquides pourrait mettre en danger la santé des consommateurs et affecter durablement la réputation du groupe et de ses marques.

Gestion et mesures mises en place

Afin de lutter contre ce risque, Rémy Cointreau a mis en place différentes mesures et s'engage à respecter des principes très forts. Parmi ces principes figure le respect du terroir et du processus d'élaboration et de fabrication de ses spiritueux, la sélection des meilleurs ingrédients et l'utilisation des meilleurs savoir-faire.

La mise en place d'un contrôle qualité exigeant à tous les stades du processus de production et de distribution permet également de s'assurer que les produits du groupe offrent toujours une expérience unique aux clients lorsqu'ils les dégustent.

Rémy Cointreau a par ailleurs déployé un programme de formation visant à identifier les besoins de chacun de ses collaborateurs et à y apporter une réponse appropriée. Ainsi, chaque collaborateur dispose des connaissances et du savoir-faire lui permettant de garantir le niveau d'excellence fixé par le groupe.

Enfin, grâce à la traçabilité de ses produits, le groupe est dans la capacité de retirer du réseau de distribution toutes bouteilles qui pourraient être affectées par un défaut de qualité.

2.2.2.4 RISQUES LIÉS À LA GESTION DES TALENTS

Présentation du risque

La réputation de Rémy Cointreau et ses succès reposent sur le savoir-faire de ses maîtres de chais et les compétences de ses équipes. Attirer les meilleurs talents, les faire monter en expertise et les fidéliser tout en permettant la transmission de certaines compétences rares ou demandées est un enjeu permanent.

Impacts potentiels sur le groupe

Une perte de talents, de savoir-faire, une incapacité à attirer ou trouver de nouveaux talents auraient des conséquences sur la pérennité de certaines connaissances et expertise, mais aussi sur le bien-être des équipes (démotivation, plus faible investissement sur les projets) et donc sur la capacité du groupe Rémy Cointreau à atteindre ses objectifs.

Gestion et mesures mises en place

Un certain nombre de mesures ont été mises en place par la direction des ressources humaines de Rémy Cointreau :

- un plan de formation propose divers modules aux collaborateurs, portant sur les marques et les fonctions du groupe, ou visant à accompagner le développement personnel et professionnel de chacun ;
- la direction des talents a comme missions d'attirer les nouveaux talents, mais également d'identifier et de faire progresser les talents existants au sein du groupe ;
- la mobilité interne et internationale est favorisée, offrant aux collaborateurs la possibilité de se développer à l'international ou dans une autre fonction ;
- dans le cadre de sa politique de bien-être au travail, le télétravail a été mis en place (tant régulier qu'occasionnel) ;
- groupe familial, Rémy Cointreau souhaite garder ses collaborateurs et les associer sur le long terme, et a notamment mis en place diverses mesures incitatives : intéressement, participation, retraite complémentaire entre autres.

2.2.2.5 RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau est soucieux du respect des réglementations concernant la sécurité des personnes, et veille en permanence à la sécurité et la santé tant de ses collaborateurs que de ses clients.

Parmi les éléments pouvant mettre en danger la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients, le groupe Rémy Cointreau identifie :

- les maladies professionnelles, ou risques psychosociaux ;
- les risques d'accident lors de déplacements sur certains marchés ;
- les risques liés à l'utilisation de certaines machines ;
- les risques liés à une consommation excessive de spiritueux ;
- les risques liés à une pandémie type Covid-19.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute atteinte à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients aurait des conséquences importantes pour le groupe :

- impact réputationnel lié aux conséquences de l'accident ;
- impact juridique du fait des litiges encourus, qui peuvent avoir des conséquences financières importantes ;
- perte de motivation des collaborateurs.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau est engagé depuis toujours dans des démarches visant à améliorer en permanence la sécurité de ses collaborateurs et diminuer le nombre d'accident du travail.

Tout d'abord, les sites de production du groupe font l'objet d'audits indépendants donnant lieu à des plans d'actions qui sont revus annuellement. Nos assureurs sont étroitement liés à ces mesures afin d'en évaluer leur efficacité.

Par ailleurs, Rémy Cointreau a passé un accord avec un acteur international de la sécurité des voyageurs, afin de garantir la sécurité de ses collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels.

Les hommes et les femmes du groupe sont également sensibilisés très régulièrement sur l'importance d'une consommation responsable, *via* des formations spécifiques et la mise en place et la communication de règles strictes pour ceux ou celles qui sont au contact avec les lieux de vente.

Enfin, dans le contexte pandémique lié au Covid-19, l'objectif de Rémy Cointreau a été avant tout d'assurer la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi, le groupe a déployé sur l'ensemble de ses sites des protocoles stricts et adaptés aux situations et règles sanitaires locales : mesures d'hygiène, organisation du télétravail, de l'espace et du temps de présence. Des comités de crise inter et intra sites ont été mis en place et des communications régulièrement organisées. Un dispositif de soutien psychologique a été également créé pour soutenir les collaborateurs en difficultés.

2.2.3 RISQUES DE MARCHÉ

2.2.3.1 GESTION DE CRISE ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau, du fait de sa présence sur de nombreux marchés et de son processus de production, est exposé à des risques de diverses natures – sanitaire, catastrophes naturelles, catastrophes industrielles, économiques – pouvant significativement impacter son activité et, en cas de sinistre, sa capacité à redémarrer rapidement.

Impacts potentiels sur le groupe

Une catastrophe naturelle engendrant une destruction des sites de productions, une crise sanitaire mondiale, type pandémie de longue durée, une crise politique entraînant la fermeture de frontières, ou tout autre événement perturbant l'activité pourraient avoir des impacts importants sur les ventes du groupe. Par ailleurs, une mauvaise préparation et anticipation affecteraient sa capacité à reprendre son activité rapidement et de manière efficace.

À titre d'exemple, la pandémie mondiale Covid-19 a entraîné un arrêt de l'activité des sites de production du groupe pendant plusieurs semaines au cours du 1^{er} semestre 2020, ainsi que la fermeture des points de vente *on trade* sur des périodes plus ou moins longue en fonction des marchés et une chute du trafic aérien affectant le *travel retail*.

Gestion et mesures mises en place

La sécurité et la pérennité de l'ensemble des actifs du groupe – humains, matériels, immatériels, savoir-faire – sont une priorité absolue.

Les sites de production du groupe ont élaboré des plans de continuité d'activité. Notamment, les chais situés dans la région de Cognac, qui concentrent la plus grande partie des actifs de Rémy Cointreau, sont classés Seveso seuil haut sous le régime d'autorisation, disposent de plan de continuité d'exploitation définis, formalisés et partagés avec les assureurs et les autorités locales, ainsi que d'un système de management de la sécurité.

Le groupe Rémy Cointreau a également développé un manuel opérationnel de gestion de crise et, à la suite de chaque événement, il procède à un exercice de retour d'expérience afin d'identifier ce qui aurait pu être géré de manière plus efficace.

2

2.2.3.2 RISQUE DE MARCHÉ ET GÉOPOLITIQUE

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau, du fait de sa présence internationale, est sensible aux évolutions des marchés, aux tensions protectionnistes, aux potentielles guerres commerciales, voire aux conséquences des actes terroristes.

La situation du Brexit en Europe (le Royaume-Uni étant l'un des principaux marchés du groupe dans cette région ainsi qu'un pays producteur), les tensions et risques de guerre commerciale ainsi que les mouvements de protestation dans certains pays sont autant d'événements créant de l'instabilité et pouvant impacter l'activité de Rémy Cointreau.

Impacts potentiels sur le groupe

Les conséquences de ces événements peuvent être diverses, par exemple :

- des accès restreints à certains marchés pour nos marques ;
- une hausse significative des droits de douane ;
- une baisse de la consommation et de nos ventes.

Gestion et mesures mises en place

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des risques, le groupe Rémy Cointreau a entrepris de diversifier son exposition à travers :

- une meilleure répartition de son activité entre les différents marchés (États-Unis, Europe, Chine, Asie hors Chine, Afrique) ;
- une diversification de son offre de spiritueux, en développant des « éditions limitées » et en accentuant la montée en gamme de ses produits ;
- le développement de nouveaux canaux de distribution (boutique en propre, E-Commerce, ventes directes).

2.2.3.3 RISQUE DE LIQUIDITÉ, FISCAL ET DEVICES

Présentation du risque

Les résultats de Rémy Cointreau sont sensibles aux variations de change dans la mesure où le groupe réalise plus de 80% de son chiffre d'affaires dans des devises non-euro, alors que la production est majoritairement située en zone euro.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement, ce qui implique des besoins de financement significatifs sur le long terme.

Enfin, de par son implantation internationale, Rémy Cointreau est exposé aux risques financiers liés à l'évolution, la complexité et l'interprétation de la réglementation fiscale au sein des pays dans lesquels il opère, notamment les droits d'accises et les taxes d'importation.

Impacts potentiels sur le groupe

Les fluctuations, défavorables, des devises sont de nature à générer des pertes financières.

Toute variation de la structure de financement du groupe serait de nature à impacter ses résultats, mais aussi, sa capacité à se financer sur le long terme.

Les modifications de la réglementation fiscale et l'alourdissement de la fiscalité directe et indirecte pesant sur les spiritueux notamment (droit d'accise, droits de douanes...) pourraient affecter négativement ses résultats.

Gestion et mesures mises en place

Le risque de change est couvert de manière à minimiser et anticiper l'impact des fluctuations des devises sur les résultats du groupe Rémy Cointreau.

La politique de change du groupe est fondée sur les principes de gestion suivant :

- les filiales de distribution sont facturées dans leur devise sur la base d'un cours de change annuel établi en euro ;
- le risque de change est couvert par la Financière Rémy Cointreau sur une base annuelle, calculée sur base de positions nettes du groupe ;
- aucune opération spéculative n'est autorisée ;
- ces couvertures sont réalisées avec des opérations de change fermes et/ou optionnelles éligibles à la comptabilité couverture ;
- les autres transactions hors exploitation sont couvertes contre le risque de change dès lors que leur engagement est ferme et définitif. Il s'agit notamment des risques financiers nés d'opérations de prêts intra-groupes et des dividendes en devise.

Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

La disponibilité de certains financements est conditionnée au niveau d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 3,50 dans le cadre du placement privé obligataire et inférieur à 4,0 dans le cadre du nouveau crédit syndiqué.

Le groupe a mis en place des processus de prévisions concernant l'endettement net et des indicateurs clé comme la génération de cash et le ROCE (retour sur capitaux employés) qui permettent d'impliquer l'ensemble des divisions dans l'optimisation de la structure financière des activités et dans le respect du ratio A.

Enfin, le groupe Rémy Cointreau assure la veille réglementaire et définit sa politique fiscale en s'appuyant sur une équipe de fiscalistes placée sous la supervision de la direction financière. Le groupe s'engage à respecter l'ensemble des réglementations fiscales des pays dans lesquels il opère, et sa politique fiscale ne repose sur aucun schéma d'évasion fiscal et est conforme aux principes édictés par l'OCDE.

2.2.3.4 RISQUES LIÉS À L'INNOVATION ET À L'ÉVOLUTION DES GOÛTS DES CLIENTS

Présentation du risque

Les préférences et les habitudes d'achats des clients peuvent évoluer en raison d'une multitude de facteurs dont notamment la conjoncture économique, les tendances démographiques et sociétales, les politiques et les initiatives de santé publique, la réglementation relative aux alcools et les changements dans les habitudes de consommation et dans les moments de convivialité et de divertissement.

Par ailleurs, l'incapacité du groupe à innover en présentant des produits répondant aux nouvelles attentes des clients serait un facteur de risque.

Impacts potentiels sur le groupe

Un changement de goût des consommateurs et notamment un désintérêt pour le cognac auraient un impact significatif sur le chiffre d'affaires du groupe et sa capacité à maintenir son réseau actuel de distribution.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau poursuit la diversification de son portefeuille de marques et le développement de sa gamme de produits afin de limiter son exposition à une marque, une catégorie d'alcools ou un marché particuliers.

À ce titre, le groupe continue d'élargir son portefeuille et a annoncé, le 16 octobre 2020, l'acquisition du Champagne J. de Telmont, Maison centenaire, artisanale et résolument engagée dans une démarche d'agriculture biologique.

Le développement des gammes et la capacité d'innovation des Maisons permettent de répondre aux évolutions des goûts des consommateurs et d'être précurseur dans les nouveaux modes de consommation.

Une veille stratégique permanente est également un facteur important de la stratégie de croissance.

2.2.3.5 RISQUE DE FRAUDE

Présentation du risque

Rémy Cointreau distribue ses produits sur les principaux marchés du globe et bénéficie d'une excellente réputation et d'une très forte notoriété. Dans cet environnement, le groupe peut constituer une cible attractive pour de nombreuses tentatives de fraudes, en France comme à l'étranger.

Ces tentatives de fraude peuvent prendre plusieurs formes :

- fraude externe, que ce soit la « fraude au président », la « fraude au fournisseur » ou encore les attaques *cyber* visant le vol de données confidentielles ou les tentatives d'extorsion *via* des *ransomwares* ;
- fraude interne du fait d'un collaborateur *via* un vol ou une collusion avec un tiers.

Impacts potentiels sur le groupe

Une fraude, quelle qu'en soit la nature (vol, *cyber* extorsion, détournement), peut occasionner des pertes financières :

- directes, liées à la fraude subie ;
- indirectes, liées à la gestion de la fraude (frais de conseils, frais juridiques) ou la perte d'opportunités.

La fraude peut aussi entraîner le vol d'informations confidentielles ou de données personnelles.

Enfin, la dimension réputationnelle est également à prendre en considération dans l'évaluation des potentiels impacts.

Gestion et mesures mises en place

Conscient de l'importance croissante de ce risque, Rémy Cointreau a mis en place de nombreuses mesures et contrôles. Parmi celles-ci figurent :

- la sensibilisation et la formation des collaborateurs à ces risques ;
- le renforcement des procédures clés ;
- une meilleure coopération avec les banques partenaires dans la sécurisation des transactions ;
- le déploiement d'outils informatiques spécifiques contre les risques *cyber*.

Plus spécifiquement, concernant le risque de fraude « interne », Rémy Cointreau a renforcé les processus de contrôle, de validation des tiers et de séparation des tâches. Des communications régulières et des formations spécifiques sont organisés, incluant le rappel strict des principes d'intégrité.

Ces mesures, si elles ne permettent pas d'exclure le risque de fraude, en assurent toutefois une maîtrise raisonnable.

2.2.3.6 RISQUES DE DÉPENDANCE LIÉS À LA CONCENTRATION DE NOS PARTENAIRES

Présentation du risque

L'industrie des Vins & Spiritueux est très concurrentielle et très fragmentée. Il existe une tendance à la concentration des acteurs tant dans la distribution que dans la production, pouvant impacter durablement Rémy Cointreau et créer une situation de dépendance préjudiciable avec une pression accrue sur les prix et les marges du groupe.

Impacts potentiels sur le groupe

Une concentration des différents acteurs pourrait avoir des effets négatifs sur la capacité de Rémy Cointreau à distribuer ses marques sur l'ensemble de ses marchés et à maintenir son niveau de marge :

- la concentration des principaux concurrents risque de marginaliser Rémy Cointreau, le risque étant notamment de ne pas disposer de la taille critique dans les négociations avec les partenaires clés (par exemple les acteurs des lieux emblématiques des grandes villes) ;
- la concentration des acteurs de distribution peut également avoir des effets négatifs du fait des pouvoirs de négociation plus importants des distributeurs. Cela peut engendrer le déréférencement de nos produits chez nos partenaires, de manière temporaire ou permanente, et affecter nos prix et conditions commerciales.

Gestion et mesures mises en place

Afin de se préserver de ces risques, le groupe Rémy Cointreau continue de développer sa stratégie de montée en gamme, qui lui assure un positionnement unique dans le secteur des spiritueux et une présence chez les meilleurs détaillants. De plus, la mise en place de programmes spécifiques, en partenariat avec les mixologistes les plus réputés, permet de renforcer les liens existants avec les plus grands établissements.

Le groupe veille à ne jamais se retrouver dans un état de dépendance juridique vis-à-vis de tiers susceptible d'affecter de façon significative ses activités industrielles ou commerciales. La portée de ses divers engagements contractuels est conforme à la pratique internationale des affaires :

- il n'existe aucune dépendance de Rémy Cointreau vis-à-vis de clients ou de distributeurs exclusifs indépendants, ni de contrats de distribution de spiritueux de groupes tiers, susceptibles d'affecter substantiellement les résultats, le patrimoine ou la situation financière du groupe ;
- d'une manière générale, les contrats conclus par les sociétés du groupe interviennent dans le cadre normal des affaires et la portée des engagements qu'ils contiennent est conforme à la pratique internationale des affaires ;
- il n'existe pas de contrats conclus avec des tiers par une société de Rémy Cointreau présentant des obligations ou des engagements d'une particulière importance pour l'ensemble du groupe ;
- de même, concernant les fournisseurs, il n'existe pas de dépendance à un fournisseur clé. Plus spécifiquement, les approvisionnements en eau-de-vie de cognac font l'objet d'engagements sur le long terme, réduisant de fait les risques de sous approvisionnement.

Par ailleurs, le groupe continue d'investir et de développer son réseau de distribution propre, garant de son indépendance et de sa capacité à être présent sur l'ensemble de ses marchés.

Enfin, Rémy Cointreau cherche à diversifier ses canaux de distribution, avec notamment des objectifs très ambitieux de croissance des ventes directes et de l'e-commerce.

2.2.4 RISQUES ÉTHIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

2.2.4.1 RISQUES LIÉS À L'ÉTHIQUE ET À LA CONFORMITÉ

Présentation du risque

Le groupe a une activité internationale et à ce titre est soumis à un ensemble de lois et règlements, parmi lesquels nous pouvons citer les différentes réglementations relatives à la lutte contre la corruption (Sapin II en France, FCPA aux USA, UKBA au Royaume-Uni), la protection des données (RGPD, CCPA en Californie) ainsi que les principes posés par le *Global Compact*.

Impacts potentiels sur le groupe

Le fait de ne pas respecter l'une de ces réglementations, ou que l'un de ses collaborateurs ne respecte pas les règles énoncées dans la charte éthique des affaires du groupe, pourrait exposer Rémy Cointreau à différents niveaux de sanctions.

Les impacts de ces sanctions peuvent être nombreux : financiers, réputationnels, psychologiques chez nos collaborateurs et même source de perte d'attractivité auprès des candidats.

Gestion et mesures mises en place

Afin de s'assurer de sa conformité, le groupe a mis en place des plans d'actions adaptés (présentés au chapitre 2.4 « Éthique et Conformité »).

Concernant la lutte contre la corruption, le groupe a conduit un exercice de cartographie des risques qui a débouché sur le déploiement de plans d'actions locaux, et met en place les autres dispositifs anti-corruption prévus dans la loi Sapin II. Un Code de conduite anti-corruption a été élaboré et des modules de formation adaptés sont dispensés aux collaborateurs du groupe. Enfin, une ligne éthique relative au lancement d'alerte et accessible en interne comme en externe a été mise en place.

Concernant la protection des données, le groupe déploie son plan de conformité au RGPD, mais également aux diverses réglementations étrangères s'appliquant à ses opérations (notamment en Chine et aux USA). Ce plan de conformité s'appuie en particulier sur des politiques de protection des données, des procédures internes de gestion des données et d'analyse d'impact, la mise en place de clauses contractuelles types et, enfin, des formations adaptées à destination des collaborateurs.

Enfin, une veille continue est effectuée afin d'anticiper les nouvelles réglementations.

2.2.4.2 RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau a une présence mondiale et, à ce titre, est soumis à un cadre juridique en perpétuelle évolution et spécifique à chaque marché. Ainsi, les activités de production et de commercialisation des produits du groupe font l'objet, en France et à l'étranger, de réglementations plus ou moins strictes suivant les pays, notamment en ce qui concerne la fabrication, le conditionnement, la mise sur le marché de ces produits, la publicité, la santé publique, le rappel des produits, l'étiquetage, et les promotions.

Par ailleurs, le groupe Rémy Cointreau attache une importance particulière à la protection juridique de ses actifs et de ses relations commerciales en France et dans le monde. Cela concerne aussi bien :

- ses droits de propriété industrielle, en particulier de ses marques qui constituent un actif majeur au sein de son activité ;
- ses contrats de distribution ;
- ses relations avec ses fournisseurs ;
- des litiges avec des clients ou des autorités gouvernementales.

Impacts potentiels sur le groupe

Ces réglementations et leurs évolutions sont de nature à fortement impacter le groupe dans sa capacité à conduire des affaires :

- publicité et promotions : dans le but de modifier les comportements des consommateurs et de diminuer la consommation d'alcool, les diverses autorités peuvent imposer des restrictions, voire limiter les publicités sur l'alcool. Nous pouvons par exemple citer, en France, la loi Évin. Une communication réduite limiterait fortement Rémy Cointreau à faire connaître ses marques et à fidéliser ses clients ;
- étiquetage : outre les contraintes liées aux mentions légales, un étiquetage fort, à l'image de ce qui a été fait dans l'industrie du tabac, serait de nature à détourner les clients des spiritueux et donc entraîner une diminution des ventes ;
- les canaux de distribution : des évolutions des réglementations relatives à la distribution pourraient être de nature à restreindre la capacité de Rémy Cointreau à distribuer ses produits ou à engager des actions de promotion ;
- protection des marques : les marques du groupe Rémy Cointreau peuvent être imitées, contrefaites ou déposées par des tiers en violation à ses droits. Le groupe pourrait alors rencontrer des difficultés à défendre ses marques dans certains pays ou à rassurer des consommateurs qui pourraient être abusés en pensant acheter des produits qui ne seraient pas des produits du groupe ;
- contrats : une absence de formalisation des contrats dans le cadre de ses relations commerciales, tant avec ses fournisseurs qu'avec ses clients ;
- litiges : tout litige majeur peut avoir des conséquences significatives sur le groupe (financières, réputationnelles) ou ses marques et produits.

Gestion et mesures mises en place

Afin de peser sur ces réglementations et leurs évolutions, le groupe Rémy Cointreau participe à de nombreux groupes professionnels pour faire valoir ses positions et ses intérêts, tant auprès des autres acteurs de l'industrie qu'auprès des autorités administratives.

Une équipe juridique intégrée assure en permanence la gestion des affaires juridiques du groupe. Elle opère un contrôle préventif des risques juridiques, internes ou externes dont elle a connaissance, susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de Rémy Cointreau. Elle s'adjoit, en cas de besoin, les services d'avocats internationaux reconnus pour leur haute compétence dans des domaines spécifiques du droit des affaires.

La direction juridique est attachée à ne recourir, en demande, à des procédures contentieuses, que si toutes les possibilités de parvenir à un accord amiable sont épuisées. Rémy Cointreau prend position, afin de défendre ses intérêts, sur ces sujets fondateurs de risque, notamment :

- en s'engageant à communiquer sur des campagnes responsables, ne visant pas une clientèle « jeune et à risques » et en œuvrant afin qu'une publicité raisonnée sur les spiritueux soit toujours possible ;
- en sensibilisant ses clients sur les dangers d'une consommation excessive dans sa communication ;
- en collaborant avec les diverses autorités sur la conception des étiquetages ;
- protection des marques : Rémy Cointreau mène une politique active de suivi de ses dépôts de marque ainsi que de ses noms de domaine Internet, dans leurs catégories et sur leurs marchés, soit directement par la mise en œuvre par des juristes internes spécialisés de procédures modernes de gestion de marques, soit par l'intermédiaire de conseils en propriété intellectuelle dont la compétence est internationalement reconnue ;
- sur la prévention de la contrefaçon, en engageant toutes les actions nécessaires pour lutter contre la contrefaçon, particulièrement en Asie et en Europe de l'Est, contre la concurrence déloyale éventuelle, et en s'opposant aux dépôts de marques par des tiers chaque fois qu'il estime qu'une demande d'enregistrement de marques porte atteinte à ses droits privatifs. Au sein de la direction juridique, un juriste spécialiste est dédié à la protection du portefeuille des marques Liqueurs et Spiritueux du groupe. De même, un manager est dédié à la protection du portefeuille des marques Rémy Martin. Ils assurent, dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, le suivi de l'évaluation de la contrefaçon des marques du groupe en liaison avec les organismes spécialisés, avec les distributeurs, les équipes commerciales, les douanes, la DRE et les missions économiques. Ils entreprennent toutes actions qu'ils jugent pertinentes pour s'opposer aux dépôts de marques contrefaisantes par des tiers, dans le monde entier. Ils mènent et dirigent les actions contentieuses qu'ils jugent nécessaires dans le monde entier, avec le soutien de conseils spécialisés ;
- gestion des litiges : en cas de procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection de son réseau de distribution, les relations avec ses salariés et le contrôle de ses déclarations fiscales et toutes autres matières inhérentes à ses activités, Rémy Cointreau fait appel à des cabinets d'avocats de premier rang afin de construire sa défense et provisionne, lorsque nécessaire, les montants liés à ces risques et litiges.

2.2.5 RISQUES RSE

2.2.5.1 RISQUE CLIMATIQUE

Présentation du risque

Les spiritueux du groupe Rémy Cointreau sont produits à partir de leurs terroirs propres et spécifiques. Or, ceux-ci sont soumis à des aléas climatiques saisonniers tels que sécheresse, grêle, gel, mais également à des changements climatiques à plus long terme, tel que le réchauffement climatique.

Impacts potentiels sur le groupe

Les évènements climatiques peuvent avoir, selon leur nature, des impacts différents :

- les aléas climatiques saisonniers : un aléa climatique fort, tel qu'une phase de gel, une chute de grêle, un été trop sec ou une insuffisance de précipitations peut impacter la production des matières premières dont le groupe a besoin : que ce soit une forte baisse des rendements, ou une forte baisse de la qualité des récoltes, qui aurait inévitablement un impact sur les ventes futures ;
- les changements climatiques : ce phénomène à long terme peut avoir des impacts conséquents sur l'activité du groupe. En effet, un changement substantiel, notamment de réchauffement, peut modifier la carte des cultures et impacter le lien produit – terroir qui est un élément fondamental de l'identité des produits du groupe Rémy Cointreau.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau est engagé dans une politique active de préservation et de protection de l'environnement afin de minimiser son impact sur celui-ci. Par ailleurs, le groupe a une gestion dynamique de ses approvisionnements, lui permettant de minimiser les impacts des aléas climatiques sur les récoltes. Nos équipes sont donc engagées dans des actions à moyen et long terme pour garantir la qualité et la durabilité des approvisionnements des Maisons. Ces actions sont détaillées dans le chapitre 1.3.2.3 (paragraphe « Adaptation au changement climatique »).

Rémy Cointreau est également impliqué dans la sécurité de ses sites, en prenant en considération les risques liés aux aléas climatiques dans le choix de la localisation et dans la conception de ses locaux.

Enfin, dans le cadre de sa politique de gestion des risques, telle que décrite dans le chapitre 2.3 « Assurances », le groupe a souscrit un contrat couvrant la grêle et le gel pouvant affecter nos vignobles de Cognac.

2.2.5.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Présentation du risque

Élaborant des produits issus du terroir, le groupe Rémy Cointreau est particulièrement sensible à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à la sécurité de ses employés et de ses sites de production.

Impacts potentiels sur le groupe

Tout incident qui serait de nature à affecter les terres dont sont issus les ingrédients nécessaires aux produits du groupe, que ce soit les vignes de Cognac pour les eaux-de-vie de Cognac, l'orge et les herbes de l'île d'Islay pour le whisky Bruichladdich et le gin The Botanist, la canne à sucre de la Barbade pour le rhum Mount Gay ou enfin les écorces d'orange pour Cointreau, aurait des conséquences sur la capacité du groupe non seulement à assurer l'élaboration de ses produits, mais aussi à en garantir la qualité ainsi que l'identité.

Il en est de même concernant les sites industriels du groupe et la sécurité de ses employés et du processus de distillation, d'embouteillage et d'expédition.

Gestion et mesures mises en place

La gestion des risques industriels et environnementaux ainsi que des risques liés aux produits s'appuie essentiellement sur les départements Qualité Sécurité Environnement travaillant sur les différents sites de production du groupe sous la responsabilité ultime du directeur des opérations groupe.

Des audits Sécurité/Environnement sont régulièrement effectués sur les sites de production par le personnel et des cabinets externes agréés donnant lieu à des plans d'actions suivis dans le cadre de commissions trimestrielles.

- Compte tenu de l'activité du groupe, ses principaux sites de production en France sont soumis à autorisation préfectorale. Le site de Cognac est classé en Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie stockées. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).
- Les sites de Cognac et d'Angers sont certifiés ISO 14001. Cette certification est confirmée par des audits annuels de suivi. Ces audits n'ont détecté aucune anomalie. Les indicateurs utilisés dans la certification ISO 14001 sont également déployés dans les autres sites du groupe.
- Le site d'embouteillage de la société Mount Gay Distillerie est certifié ISO 9000.

De manière générale, la conformité réglementaire des sites est un souci permanent et un lien étroit est maintenu avec l'ensemble des administrations concernées. Par ailleurs, de nombreuses actions de formation sont menées en direction du personnel et des prestataires extérieurs intervenant sur les sites.

Pour les risques liés au produit, le groupe se réfère à la norme HACCP (*Hazard Analysis of Critical Control Point*), méthode internationale pour la mise en œuvre d'un système garantissant l'hygiène des aliments remis aux consommateurs, ainsi qu'à la norme ISO 22000, norme reconnue internationalement pour la certification des plans HACCP d'un site de production.

Toutes les certifications des sites de production sont présentées dans le chapitre 1.3.4.1 « Gouvernance ».

2.2.5.3 RISQUES LIÉS À UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau veille à assumer ses responsabilités sociétales. À ce titre, il est pleinement conscient de ses responsabilités en termes de santé publique. Soucieux de la qualité de ses produits, il est également soucieux de favoriser une consommation modérée de ses produits.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute atteinte à la santé de ses salariés, de ses clients, du fait de la consommation excessive de ses produits ou d'alcool en général, pourrait générer :

- un renforcement des réglementations relatives à la consommation d'alcool ;
- des litiges vis-à-vis du groupe par des collaborateurs ou des clients ;
- une atteinte à la réputation du groupe et de ses marques.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau demeure impliqué, aux côtés des grandes entreprises du secteur et des Associations professionnelles, dans les principaux projets collectifs d'incitation à la consommation responsable d'alcool sur ses principaux marchés ; la stratégie de montée en gamme, caractéristique des Maisons du groupe, est en outre très cohérente avec la recherche d'une consommation plus qualitative et avec l'objectif de réduction des consommations à risque. En interne, Rémy Cointreau sensibilise régulièrement ses collaborateurs à l'importance d'une consommation responsable via des formations et des communications ciblées.

Ces actions sont plus détaillées dans la section relative à la consommation responsable dans le chapitre 1.3.3.1 « Consommation responsable de nos produits ».

— 2.3 ASSURANCES

Le groupe Rémy Cointreau a mis en place une politique de gestion des risques qui englobe :

- la prévention des risques dans les sites industriels et de stockage et la sécurité des collaborateurs ;
- l'identification de son exposition aux risques ;
- la mise en place de plans de continuité d'activités ;
- l'optimisation, la coordination et la centralisation de ses programmes d'assurances.

Les principales couvertures d'assurances interviennent dans le cadre de programmes internationaux intégrés et garantissent les différents risques identifiés, tels que la responsabilité civile générale, le retrait des produits livrés, les dommages aux biens et les pertes d'exploitation consécutives, le transport des marchandises. Des polices d'assurance locales peuvent être également souscrites pour répondre aux obligations réglementaires et aux besoins ponctuels des filiales (exemples : assurance des vignobles, des flottes automobiles...).

Type d'assurance	Garanties et limites des principales polices souscrites
Dommmages aux biens et pertes d'exploitation	<p>Cette garantie se présente sous la forme « Tous Risques Sauf ».</p> <p>Base d'indemnisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur de remplacement à neuf pour les biens mobiliers et immobiliers. • Vins et alcools : valeur de remplacement marché et valeur nette comptable selon la nature des stocks. • Pertes d'exploitation avec une période d'indemnisation de 24 mois. <p>Limitation contractuelle d'indemnité</p> <p>Une limitation contractuelle d'indemnité a été négociée à hauteur de 850 M€ pour les dommages matériels et les pertes d'exploitation confondus.</p>
Responsabilité civile générale (exploitation et produits)	Le groupe Rémy Cointreau est couvert pour tous dommages matériels, immatériels et corporels, pouvant être causés à des tiers à hauteur de 100 M€.
Contamination et image de marque	Ce programme vient en complément des garanties souscrites en responsabilité civile générale et couvre le coût du produit, les frais de réhabilitation de l'image de marque et la perte d'exploitation ainsi que la contamination et toute détérioration du produit. Couverture à hauteur de 15 M€ par année d'assurance.
Responsabilité civile Atteintes à l'environnement	Couverture à hauteur de 10 M€ par année d'assurance.
Transport	Couverture à hauteur de 10 M€ par sinistre.
Responsabilité civile des mandataires sociaux	Couverture à hauteur de 50 M€ par année d'assurance.
Fraude et <i>Cyber</i>	Couverture à hauteur de 15 M€ pour la fraude et de 15 M€ pour la <i>Cyber</i> par année d'assurance.
Crédit	Couverture de l'encours de chaque client, à hauteur d'une limite définie par client par l'assureur.

— 2.4 ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

2.4.1 ENGAGEMENTS

Le groupe Rémy Cointreau inscrit sa démarche éthique dans le cadre universel posé par les grands principes, normes et accords internationaux, et adhère notamment à :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Organisation internationale du travail, qui recouvre notamment la liberté d'association, le travail forcé, le travail des enfants et la discrimination ;
- les objectifs de développement durable tels que définis par l'Organisation des Nations unies ;
- les dix principes du *Global Compact*, auquel Rémy Cointreau adhère depuis 2003 ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
- les principes posés par le GRI ;
- les principes directeurs de l'OCDE ;
- la convention de l'OCDE contre la corruption des agents publics.

Le groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs s'engagent à respecter les lois et règlements applicables dans tous les pays où ils sont présents et exercent une activité.

Ces principes sont explicitement repris dans la charte éthique des affaires et la charte anticorruption du groupe.

CHARTÉ ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Les valeurs du groupe sont formalisées dans une charte éthique des affaires, signée par le président du conseil d'administration et le directeur général, diffusée à l'ensemble des salariés, ainsi qu'aux nouveaux collaborateurs dès leur entrée dans le groupe. Elle est le socle de la culture d'intégrité et d'éthique des Maisons du groupe Rémy Cointreau et a pour ambition de guider le groupe Rémy Cointreau, ses Maisons et ses collaborateurs dans la façon de se comporter et de respecter certains principes clés dans les relations avec les parties prenantes et la société. Elle vise également à promouvoir le respect et assurer la bonne application des lois, règlements applicables et grands principes fondamentaux.

La charte éthique des affaires est également pensée pour favoriser et inciter les collaborateurs du groupe Rémy Cointreau à communiquer et à rechercher, tant auprès de leur hiérarchie que du département des affaires publiques, les réponses quant à la conduite à adopter face à une situation particulière.

La charte éthique des affaires présente les valeurs du groupe Rémy Cointreau et de l'ensemble de ses Maisons, ainsi que le cadre éthique qui lui est propre. Ces valeurs et cette éthique doivent inspirer chacun des collaborateurs dans leurs actions et interactions quotidiennes, en interne comme avec les partenaires du groupe. Sont présentées :

Les valeurs et responsabilités dans les affaires

Les valeurs guidant le groupe Rémy Cointreau, ses Maisons et ses collaborateurs dans la conduite des affaires concernent :

- le respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays où le groupe opère, le groupe Rémy Cointreau assumant ses obligations légales et fiscales ;
- le respect du principe d'une concurrence saine, le groupe Rémy Cointreau étant partisan d'une concurrence fondée sur la qualité, la réputation, le service, le prix et le respect de ses concurrents. Ainsi, le groupe Rémy Cointreau mène des affaires de manière honnête, sincère et juste ;
- adopter une communication responsable, car le groupe Rémy Cointreau veut s'assurer que ses produits demeurent une source de plaisir, à partager lors de moments conviviaux. Le meilleur moyen de donner un sens à nos valeurs est de perpétuer une culture de la consommation responsable et prévenir les risques associés à une consommation excessive d'alcool ;
- la prévention des conflits d'intérêts, les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau œuvrent dans l'intérêt du groupe et de ses Maisons. Les collaborateurs doivent éviter toute situation de conflit d'intérêts – ou pouvant être perçue comme telle – entre leurs devoirs envers Rémy Cointreau et leurs intérêts personnels ;
- la lutte anticorruption, Rémy Cointreau réprouve la corruption sous toutes ses formes, notamment les pots-de-vin. Le groupe Rémy Cointreau estime que ces agissements se font au détriment des pays dans lesquels il exerce ses activités. Les femmes et les hommes des Maisons doivent se montrer intègres, notamment en refusant tout cadeau qui pourrait contrevenir à l'éthique du groupe.

Les valeurs et responsabilités envers les autres

Les relations au sein du groupe Rémy Cointreau sont caractérisées par un devoir de reconnaissance mutuelle entre les femmes et les hommes qui contribuent avec intégrité au projet d'entreprise, et l'entreprise elle-même. Chaque jour, les Maisons du groupe s'attachent à respecter et à faire vivre les valeurs suivantes : la confiance, l'exemplarité, l'excellence, l'exigence, la reconnaissance, le respect et la discrétion. Ces valeurs s'inscrivent dans les actions suivantes :

- un engagement pour une consommation responsable : le groupe Rémy Cointreau entend promouvoir, en interne comme en externe une consommation responsable de ses produits ;
- le respect de l'environnement : le groupe Rémy Cointreau s'engage à servir ses clients, tout en assumant ses responsabilités environnementales, et a donc fait de la protection de l'environnement un axe fondateur de sa stratégie ;
- un engagement envers les collaborateurs : le groupe Rémy Cointreau souhaite que l'ensemble de ses collaborateurs travaille dans les meilleures conditions possibles et s'engage à proposer un cadre de travail sain et sûr. Le groupe Rémy Cointreau se veut un partenaire dans la durée, en les accompagnant dans leur développement et privilégiant des relations fondées sur la confiance et le respect ;

- un engagement fort envers les clients et les consommateurs du groupe : les femmes et les hommes des Maisons de Rémy Cointreau doivent s'assurer que le groupe honore ses engagements envers ses consommateurs et clients. La qualité, la sécurité sanitaire, le service et l'intégrité doivent être leurs principaux soucis dans leur travail quotidien ;
- les relations du groupe Rémy Cointreau avec ses fournisseurs : pour le groupe Rémy Cointreau, la relation avec les fournisseurs est bien plus qu'un simple acte d'achat et le groupe est engagé dans une démarche de partenariat durable. Suite à la ratification de la charte du Pacte Mondial, le groupe a entrepris d'impliquer ses fournisseurs dans ses engagements sociaux et environnementaux, de s'assurer de leur engagement et de les accompagner dans l'amélioration de leurs processus.

Les valeurs et responsabilités des collaborateurs envers l'entreprise et la société

Parmi les valeurs que partagent le groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs figurent celles de probité, d'intégrité, de confidentialité se retrouvant dans les engagements suivants :

- la protection de la réputation du groupe et de ses Maisons : les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau sont les représentants de l'image et de la réputation de ses Maisons et se doivent de les protéger ;
- les rapports entre le groupe Rémy Cointreau et ses actionnaires : les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau se doivent de protéger les informations relatives aux Maisons du groupe. Ces informations confidentielles ne doivent jamais être divulguées, sauf dans le cadre strict des règles du groupe. Par ailleurs, le groupe Rémy Cointreau souhaite partager avec ses actionnaires, sans distinction et dans le respect de l'égalité entre actionnaires, sa stratégie à long terme et ses valeurs ainsi que les résultats de la marche des affaires ;
- la préservation des actifs et ressources du groupe : le groupe Rémy Cointreau veille à développer son activité et ses résultats, protéger ses actifs, assurer une gouvernance en ligne avec les bonnes pratiques de la place, rendre compte avec transparence des activités du groupe. De même, les femmes et les hommes des Maisons du groupe doivent gérer les actifs et les ressources du groupe avec la plus grande intégrité ;
- l'exigence vis-à-vis du terroir : elle est identifiable par la qualité et l'authenticité de nos produits : une exigence vis-à-vis des matières premières et le respect du terroir d'où elles proviennent.

CHARTRE ANTICORRUPTION

La charte anticorruption de Rémy Cointreau, disponible en 4 langues et diffusée à l'ensemble des collaborateurs, a pour objectif de sensibiliser les femmes et hommes du groupe à certains risques. Elle décrit des types de comportement à proscrire et détaille l'engagement du groupe et de ses instances dirigeantes en matière de lutte contre la corruption. Elle pose les principes directeurs de Rémy Cointreau sur un certain nombre de sujets opérationnels et aborde notamment les thèmes suivants :

- les infractions de corruption et de trafic d'influence, leurs enjeux et leurs formes ;
- le dispositif d'alerte à travers la ligne éthique ;
- la prohibition des paiements de facilitation ;
- la gestion des conflits d'intérêts ;

- les interactions avec les agents publics ;
- les règles en matière de cadeaux et invitations.

Cette charte peut être complétée localement ou sur certains sujets par des procédures distinctes.

Par ailleurs, il existe un Code de conduite anticorruption, qui synthétise les grands principes de la charte anticorruption et qui est intégré dans le règlement intérieur.

2.4.2 ORGANISATION

DIRECTION DE LA CONFORMITÉ

La direction de la conformité a été rattachée à la direction de l'audit interne et des assurances, qui est devenue la direction de l'audit interne, conformité et assurance depuis le 1^{er} septembre 2017. Ses principales missions sont d'identifier, d'évaluer et de contrôler les risques auxquels le groupe Rémy Cointreau est exposé, de vérifier la conformité aux différentes législations et réglementations, tout en assurant le déploiement et l'actualisation des programmes de conformité en étroite coopération avec les différents départements du groupe.

Le directeur de l'audit interne, conformité et assurance est rattaché au président du conseil d'administration et au comité d'audit, et travaille en étroite collaboration avec le directeur général du groupe et le comité exécutif.

RÉSEAU DE CORRESPONDANTS CONFORMITÉ AU SEIN DU GROUPE

Les équipes conformité et juridiques implantées à Paris et à l'étranger, en particulier aux États-Unis, en Chine et à Singapour constituent le réseau des correspondants « conformité », agissant en lien avec la direction de l'audit interne, conformité et assurance et le délégué à la protection des données, en vue de déployer et adapter localement les programmes de conformité au sein du groupe.

COMITÉ « DONNÉES PERSONNELLES »

Un comité « données personnelles » a été créé, composé des responsables suivants, ainsi que du délégué à la protection des données :

- direction de l'audit interne, conformité et assurance ;
- responsable de la conformité groupe ;
- direction juridique groupe ;
- direction des systèmes d'information ;
- direction e-commerce.

Le comité « données personnelles » a pour mission de veiller au respect du règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016/679, dit « Règlement Général sur la Protection des Données » et des autres réglementations internationales, comme le CCPA en Californie.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Un délégué à la protection des données a été nommé avec pour mission de coordonner la mise en conformité au règlement général sur la protection des données, et, de manière plus générale, traiter les problématiques en lien avec les données personnelles. Le délégué à la protection des données constitue le point de contact privilégié des personnes concernées et des autorités en charge de la protection des données personnelles.

Cette fonction est rattachée à la direction de l'audit interne, conformité et assurance.

2.4.3 DÉPLOIEMENT

CORRUPTION

Le groupe Rémy Cointreau a une double exigence : la tolérance zéro en matière d'atteintes à l'intégrité et la probité d'une part, et un engagement en faveur d'une culture de l'éthique, d'autre part.

La lutte contre la corruption s'inscrit dans le cadre d'une démarche éthique à laquelle le groupe Rémy Cointreau est profondément attaché. L'instance dirigeante donne l'impulsion en matière de respect des règles éthiques à travers la diffusion de communications à l'ensemble des collaborateurs. Cette culture éthique doit irriguer les pratiques quotidiennes du groupe, qu'elles soient managériales, commerciales ou encore opérationnelles.

Rémy Cointreau s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations en la matière en particulier au regard des pays dans lesquels le groupe produit et distribue ses produits. Afin de répondre aux exigences de la « loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique » (loi dite « Sapin II »), le groupe Rémy Cointreau a désigné la direction de l'audit interne, conformité et assurance comme étant responsable du déploiement du programme de lutte anticorruption et de la mise en place des plans d'actions visant à renforcer les procédures strictes existantes, en conformité avec les obligations de ladite loi.

DONNÉES PERSONNELLES ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Afin de répondre aux exigences du règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016/679 dit « Règlement Général sur la Protection des Données », la direction de l'audit interne, conformité et assurance a été désignée afin d'établir et déployer un plan de mise en conformité autour des thématiques suivantes :

- gouvernance : rôles et responsabilités impliquées dans la protection des données ;
- respect des droits des personnes : consentement, informations des personnes concernées, exercice de leurs droits ;
- conformité des traitements : registres des traitements, identification et classification des traitements, durées de conservation des données, gestion des contrats ;
- sécurité des données : procédures et contrôles, gestion des failles de sécurité, analyses d'impact et mécanismes de *privacy by default and by design* ;
- amélioration continue : veille et contrôle interne.

2.4.4 CONTRÔLE

LIGNE ÉTHIQUE – SYSTÈME D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Le groupe a mis en place un dispositif d'alerte, dénommé « Ligne Éthique Rémy Cointreau », dont les modalités sont détaillées dans la charte du lanceur d'alerte. Il est accessible en interne comme en externe.

SYSTÈME DE SANCTIONS MIS EN PLACE

Le système de sanctions mis en place pour les programmes de conformité correspond au système de sanctions décrit dans le règlement intérieur, tout manquement à l'éthique et à l'intégrité étant contraire aux valeurs du groupe et à ses procédures internes.

CONTRÔLE SUR L'APPLICATION DES VALEURS ÉTHIQUES

Des audits portant sur l'application des procédures du groupe sont réalisés régulièrement dans les filiales et peuvent également être menés auprès des principaux fournisseurs et partenaires. Ces audits couvrent notamment les thématiques suivantes : lutte anticorruption, protection des données personnelles, respect de l'environnement, respect des droits humains et des libertés fondamentales.

PROGRAMME DE FORMATION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES

Un module de formation « anticorruption » destiné à l'ensemble des collaborateurs du groupe Rémy Cointreau a été déployé au cours de l'exercice 2020/2021. Une formation destinée aux collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption (équipes commerciales et des achats) sera déployée sur le prochain exercice.

Une communication visant à sensibiliser les collaborateurs ayant un accès à des données personnelles dans le cadre de leurs activités (ex : données de clients, prospects, prestataires et/ou de collaborateurs) a été élaborée et diffusée.

Un module de formation « protection des données » visant à former les collaborateurs ayant un accès à des données personnelles dans le cadre de leurs activités sera diffusé à l'ensemble des collaborateurs concernés au cours du prochain exercice.



RÉMY COINTREAU

21, boulevard Haussmann 75009 Paris

Téléphone : 01 44 13 44 13

La version anglaise de ce document est disponible sur simple
demande ou sur le site remy-cointreau.com



PEFC - Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC
issu de ressources contrôlées et gérées durablement.



RÉMY COINTREAU

Société anonyme au capital de 80 804 969,60 euros
Siège social : rue Joseph Pataa – Ancienne rue de la Champagne – 16 100 Cognac
302 178 892 R.C.S Angoulême

W W W . R E M Y - C O I N T R E A U . C O M